



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

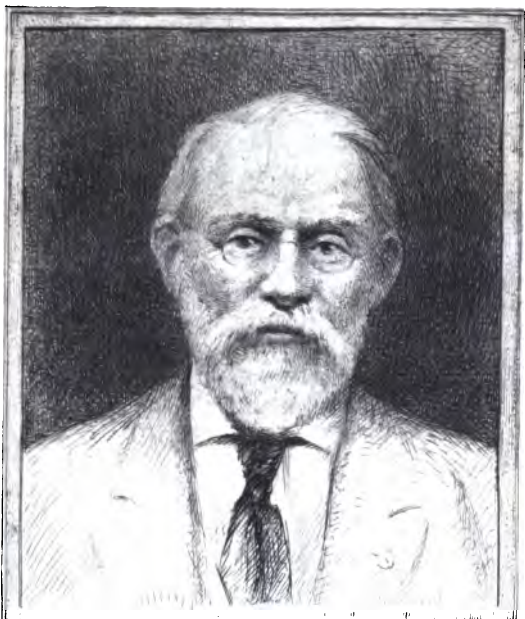
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

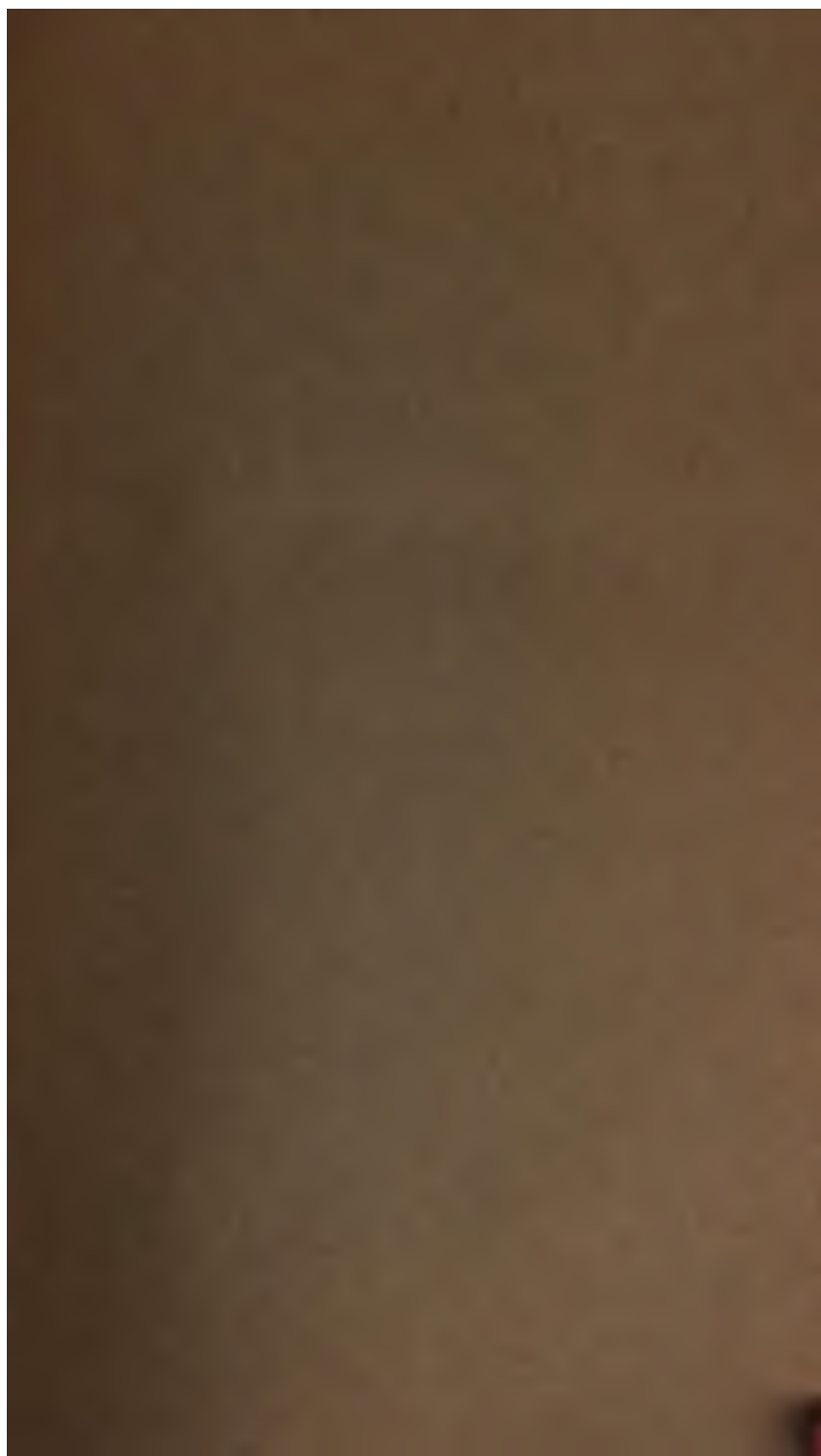
B

1,360,243



SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

HB
105
P9
A4
187





CORRESPONDANCE

DE

J. PROUDHON

TOME SEPTIÈME

7



PARIS

LIBRAIRIE INTERNATIONALE

LACROIX ET C^o, ÉDITEURS

13, RUE DU FAUBOURG-MONTMARTRE, 13

—
1875

Tous droits de traduction et de reproduction réservés



CORRESPONDANCE

DE

P.-J. PROUDHON

Il a été tiré quarante-cinq exemplaires de cet
Ouvrage sur papier vergé de Hollande

N^o 

CORRESPONDANCE
DE
P.-J. PROUDHON

TOME SEPTIÈME



PARIS
LIBRAIRIE INTERNATIONALE
A. LACROIX ET C^o, ÉDITEURS

13, RUE DU FAUBOURG-MONTMARTRE, 13

—
1875

Tous droits de traduction et de reproduction réservés



Dunning
Tucker
3-30-45
52242

CORRESPONDANCE

DE

P.-J. PROUDHON

Paris, 5 janvier 1836.

A M. ET M^{me} SUCHET

Monsieur et madame, nous avons reçu votre lettre et la caisse!... C'étaient des cris, des sauts, des battements de mains à la vue de toutes ces richesses : on aurait cru que le Paradis était descendu rue d'Enfer, 83. Combien de temps on va parler de M. et M^{me} Suchet ! De combien de punitions, de combien de récompenses ces bienheureuses caisses vont être l'occasion et l'objet !

Tout de bon, mon cher ami, c'est trop, c'est trop. Passe pour une petite caisse ; mais deux, mais trois, mais quatre, et de grandes ; vous nous traitez comme des épiciers ruinés que vous voulez remonter en fruits secs et marchandises du Midi. Vous ne nous laissez

pas même le port à payer ; c'est mal. Des figues, des abricots de votre cru, ou du moins du pays, passe ; mais le port, c'est de l'argent, cher ami, et en pareille quantité, c'est du luxe. Allons, si d'ici un an nous ne sommes pas brouillés, permettez-moi d'avance de vous taxer pour mes filles à une douzaine d'oranges, ce qu'il y a de plus minime à Toulon, afin que notre amitié ne souffre pas d'altération. Les petits cadeaux, comme vous savez, l'entretiennent ; les gros présents, qui ne peuvent ni ne doivent se continuer, ne peuvent, en finissant, que la refroidir.

Au surplus, j'ai vu dans cette lourde caisse une marque de votre satisfaction au point de vue des affaires ; j'ai pensé que les circonstances, en ces années malheureuses, vous ayant favorisés, vous avez voulu faire part de votre prospérité aux amis : ce qui est la façon la plus humaine et la plus noble de remercier Dieu. Merci donc, mon cher Suchet, pour votre excellent cœur ; merci, madame, de votre amitié généreuse, et que la nouvelle année soit pour vous et votre famille plus féconde encore que la dernière.

Je ne puis encore vous dire ce qu'il en sera de moi et de mon avenir ; je compte, pour me ressusciter et me placer en bonne position, sur le succès d'un ouvrage sérieux, en deux volumes, que je publierai incessamment à *Paris*. Je comptais pour cette publication aller à Bruxelles ; j'ai changé très-sagement d'avis et ne ferai pas ce voyage. J'espère sérieusement que ce travail me placera haut et me fera voir sous un nouveau jour. Le reste, je n'en doute pas, suivra de lui-même. Vous aurez des nouvelles de ce travail, mon cher Suchet, courant mars, pas avant.

Ce qui suit pour M^{me} Suchet seule.

Ma femme, dont l'amitié pour vous est de la passion, est *malade* depuis quatre mois et demi. Elle a été saignée il y a huit jours ; mais elle ne compte pas être *rétablie* avant quatre ou cinq mois encore, ce qui nous porte au joli mois de mai où tout germe, tout pousse, tout fleurit, tout sort de terre. Que vous dirai-je enfin, madame ? Il y a un proverbe allemand qui dit : *Faire des enfants comme un philosophe !... Je croyais n'être qu'un économiste.*

Catherine commence à tirer son aiguille ; mais elle se refuse à apprendre à lire et n'a pas une idée nette du devoir de l'obéissance. Cependant, comme elle est affectueuse et douce, surtout pleine d'amour-propre, nous espérons, en la prenant par ces sentiments, lui inspirer le sentiment d'une vertu sévère et lui apprendre le sacrifice, sans lequel l'âme humaine est, qui le sait mieux que vous, monsieur et madame ? comme l'âme des bêtes.

Oui, se sacrifier pour les autres est la quintessence de la félicité, quand ces autres sont prêts à se sacrifier pour nous.

Stéphanie est d'un tempérament plus fort, d'un sang plus généreux que son aînée : ronde comme une boule, rouge comme une pomme, dormant, mangeant, riant, et dans ses colères, criant et frappant du pied que c'est plaisir. Un républicain en cotillon !

Nous nous unissons tous, monsieur et madame, pour vous remercier de nouveau et vous embrasser du fond du cœur.

Pour toute la famille,
Votre ami pour la vie,

P.-J. PROUDHON.

Paris, 24 janvier 1856.

A M. VILLIAUMÉ

Mon cher Villiaumé, il n'est pas possible de vous donner les explications que vous souhaitez avec l'étendue, la précision et la rigueur de principes que vous voudriez que j'y misse; cela exigerait un travail approfondi, difficile et long, auquel mes occupations urgentes ne me permettent pas en ce moment, malgré tout mon désir de vous être agréable, de me livrer.

Ayez donc pour agréables les quelques pages qui suivent, et permettez-moi de compter sur votre intelligence et votre bonne amitié pour ne pas me prêter des opinions qui ne seraient pas les miennes ou m'imputer des conséquences que repoussent mes théories.

Voici donc ce que je crois devoir rappeler à votre critique impartiale :

De 1839 à 1852 mes études ont été de pure controverse, c'est-à-dire que je me suis borné à rechercher ce qu'étaient et ce que valaient les *idées* prises en elles-mêmes, quelle en était la signification et la portée, où elles menaient, où elles ne menaient pas; en un mot, j'ai tâché de me faire des notions exactes et complètes sur les principes, les institutions et les systèmes.

J'ai donc beaucoup nié, parce que j'ai trouvé que presque en tout et partout les théories n'étaient point d'accord avec leurs propres éléments, les institutions en harmonie avec leur objet ou leur fin, les auteurs suffisamment renseignés, indépendants et logiques.

J'ai trouvé que la société, en apparence paisible, régulière, sûre d'elle-même, était livrée au désordre, à l'antagonisme; qu'elle était aussi dépourvue de science économique que de morale; qu'il en était de même des partis, des écoles, des utopies et des systèmes.

J'ai donc commencé ou recommencé, sur nouveaux frais, un travail de *reconnaissance générale des faits, idées et institutions*, sans parti pris et sans autre règle d'appréciation que la logique elle-même.

Ce travail n'a pas toujours été compris, en quoi il y a eu sûrement de ma faute. Sur des questions qui touchent essentiellement à la *morale* et à la *justice*, il m'est impossible de garder toujours le sang-froid et l'indifférence philosophiques, surtout quand j'ai affaire à des contradicteurs intéressés et de mauvaise foi. J'ai donc passé pour pamphlétaire alors que je ne voulais être que critique; agitateur, quand je me bornais à demander justice; homme de parti et de haine, quand ma véhémence n'allait qu'à repousser des prétentions mal fondées; écrivain versatile enfin, parce que j'étais aussi prompt à signaler la contradiction chez ceux qui se croyaient mes amis que chez mes adversaires.

Le résultat de cette longue discussion, de cette analyse passionnée, a été ce qu'il pouvait être : fort instructif pour moi, qui crois avoir découvert ce que je cherchais, savoir : le véritable sens et la détermination des choses en soi, et abstraction faite des traditions, institutions, théories et routines généralement reçues et

consacrées; mais nul pour le public, qui ne me lisait qu'à bâtons rompus, et se demandait sans cesse où j'allais et ce que je voulais.

Ainsi, tandis qu'il me semble, à moi, que la science économique et sociale, grâce aux travaux de classification que j'ai faits, peut être sérieusement abordée, et qu'il m'est possible d'en essayer une construction, le public, qui n'a pas suivi la marche de ma pensée, trouve que j'ai épaissi les ténèbres et accumulé le doute là où du moins on avait l'avantage auparavant de respirer et de vivre en toute sécurité et confiance.

Voilà donc où j'en suis après treize ou quatorze ans de critique, ou, si vous voulez, de négation. Je commence mon étude positive, j'apprends la science, j'établis ce que j'appelle la vérité scientifique, ou, comme on dit vulgairement, après avoir passé la première partie de ma carrière à *démolir*, en ce moment je *réédifie*.

Ne perdez pas cela de vue, mon cher ami, si vous voulez être juste envers moi et ne pas me condamner à tort pas plus que me louer sans motifs. Sans que je prétende me comparer à un savant tel que Cuvier, je puis du moins vous avouer sans orgueil que j'ai cru suivre dans mon exploration d'économiste une marche analogue à celle que le grand naturaliste avait suivie pour ses *fossiles*. Le monde social m'apparaissait à l'état chaotique comme le monde souterrain apparaissait à Cuvier; je m'emparai donc des idées, des institutions, des phénomènes, en cherchant le sens, la définition, la loi, les rapports, les analogies, etc., etc., étiquetant mes pièces jusqu'à ce qu'il me fût possible de *composer* le tout, comme Cuvier composait le squelette du *dinothérium* ou de tout autre antédiluvien.

Ai-je réussi? me suis-je trompé? ai-je fait quelques

découvertes ? Ce sont là d'autres questions dont l'avenir décidera. Ce que je puis dire, c'est que voilà ce que j'ai fait, ou du moins ce que je voulais faire.

Venons maintenant aux exemples :

1° Vous me demandez ce que j'entends par cette proposition : *La propriété, c'est le vol*, et puis comment, ayant émis cette proposition, je me suis prononcé avec la même force contre le *communisme* ?

Vous concevez tout de suite, d'après les explications qui précèdent, que votre question peut avoir pour moi un double objet : ou bien vous me demandez ce que j'ai voulu dire en tant qu'investigateur, classificateur et critique ; ou bien vous désirez savoir comment je concçois définitivement le rôle de la propriété dans la société humaine.

Sur le premier point, à savoir ce que j'ai entendu affirmer par cette formule scandaleuse autant qu'énergique, *la propriété, c'est le vol*, je réponds que je m'étiens aux conclusions de mon Mémoire de 1840 et à ma définition elle-même. Je crois que le principe de *propriété* (remarquez que je parle de principe, non de pratique et d'intention) est bien réellement identique et adéquat à celui que la morale des nations a si justement condamné et flétri sous le nom de *vol* ; qu'à cet égard, il n'y a pas de différence réelle entre le bien et le mal ; qu'il en est de ces deux termes comme de la fornication et du mariage, entre lesquels il n'y a pas non plus de distinction physique ou passionnelle, et que si l'un est toléré, consacré même, pendant que l'autre est réprouvé et honni, cela tient à d'autres causes qu'il convient d'examiner en leur lieu.

Remarquez que je n'entends pas applaudir à la fornication et annuler le mariage ; je suis très-décidément

pour celui-ci et contre celle-là, et il en est de même pour ce qui regarde la propriété et le vol.

Ici, j'aurais à entrer dans de longues et sérieuses considérations sur l'utilité de révéler au public de pareils secrets, sur la persistance que j'ai mise à soutenir ma définition, la présentant quelquefois comme un cri de guerre contre toute une classe de citoyens. C'est à vous de suppléer ici ce que je m'abstiens de dire. Pour moi, il me suffit de vous répéter que, comme critique et déterminateur d'idées, je maintiens ma proposition de 1840 et n'entends la modifier en aucune sorte.

Reste donc à savoir comment je pense que le principe de la *propriété*, étant le même que celui du *vol*, je conçois qu'un pareil principe puisse devenir un élément de l'ordre social, une force ou faculté de notre économie.

Ici, mon cher Villiaumé, il faut absolument que vous vous contentiez de mon affirmation pure et simple. J'aurais besoin pour m'expliquer de remuer les plus formidables et les plus difficiles questions dont s'occupe l'esprit humain : la distinction du bien et du mal, la justice, la liberté, la religion, etc. Il faudrait ensuite vous donner une description de cette grande machine qui s'appelle la société, description faite non sur un type conçu en mon imagination, mais sur toute société quelconque ; car la *société* est la société ; malgré des différences superficielles, elle est partout, toujours et nécessairement identique et adéquate à elle-même, comme le corps humain est le corps humain, qu'il soit recouvert d'une peau blanche, rouge ou noire.

Vous comprenez qu'une pareille exposition m'est tout à fait impossible. Tout ce que je puis affirmer, c'est qu'en tout état de cause, en quelque société que ce soit, la propriété reste ce que j'ai dit qu'elle était ; que

c'est à cette condition qu'elle joue un rôle et exerce une action ; que vouloir la *corriger*, c'est la détruire ; du reste, que si, dans ce qu'on appelle propriété, les effets désastreux du vol cessent d'apparaître (et il le faut pour que le vol cesse d'être vol, et devienne, si j'ose ainsi dire, *légitime* ou propriété), cela résulte de l'intervention d'une autre puissance qui change la malfaisance du principe et lui donne une virtualité contraire.

En résumé, la propriété, dans le régime imparfait de notre société, mal gouvernée par la liberté, la justice, etc., produit fréquemment, habituellement même, les effets du vol pur ; elle est, pour ainsi dire, à l'état de nature ; tandis que, dans la société bien réglée, elle passe de cet état de nature sauvage à l'état d'une nature civilisée et juridique, sans que pour cela elle cesse d'être elle-même, à peu près comme l'éducation fait passer l'individu de l'état de sauvagerie à l'état policé, sans qu'il cesse d'être lui-même, sans qu'il puisse abdiquer sa race et son tempérament.

Tout cela, mon cher ami, doit vous sembler étrangement paradoxal ; mais, vous le savez, tout dans la science est d'abord paradoxal. Malgré les évolutions qu'a subies déjà la propriété, nous ne la connaissons encore que par le droit païen (*jus quiritium*) et le droit canonique, ce qui est toujours la même chose ; l'un et l'autre reposant sur la force, quand ils ne reposent pas sur le mystère. Or la force et le mystère, le sabre et la foi ne sont pas des arguments valables en philosophie.

2° Ce que je dis de la propriété s'applique à d'autres principes d'action, dont la critique n'a pas eu le même retentissement, bien que le rôle qu'ils remplissent dans la société ne soit pas moindre. De ce nombre sont, par

exemple, la *division du travail*, le *monopole*, la *concurrency*, le *gouvernement*, la *communauté*.

Il n'est pas un de ces principes qui, analysé en lui-même, ne soit radicalement, essentiellement nuisible, soit au travailleur ou à l'individu, soit à la société et qui, par conséquent, ne mérite dans une certaine mesure l'anathème porté contre la propriété.

Et comme, dans l'état de choses actuel, rien n'arrête l'essor désordonné de ces principes, ce n'est pas sans raison que, tantôt les économistes, tantôt les moralistes, tantôt les philanthropes ou les libéraux les réprouvent. Cependant, il est certain qu'on doit les considérer comme des forces ou facultés inhérentes à la constitution sociale, également exposée à périr, soit qu'elle les exclue, soit qu'elle s'y abandonne.

Je ne saurais mieux comparer la propriété et les principes dont je parle qu'aux sept péchés capitaux : *orgueil*, *avarice*, *envie*, *gourmandise*, *luxure*, *colère* et *paresse*. Assurément, il n'est personne qui en prenne la défense, et le christianisme en a fait sept diables d'enfer. Or il est certain, en bonne psychologie, que l'âme humaine ne subsiste que par ces fameux *péchés* ou passions fondamentales ; que tout l'art du moraliste consiste, non à détruire ou extirper radicalement, mais à morigéner, de façon à en tirer les vertus mêmes qui distinguent le mieux l'homme des animaux : la dignité, l'ambition, le goût, l'amour, la volupté, le courage. Je ne parle pas de la paresse ou inertie qui est l'absence de vitalité et la mort même.

Entre le vice et la vertu, pas de différence essentielle ; ce qui fait l'un ou l'autre, c'est le condiment, c'est le régime, c'est le but, c'est l'intention, c'est la mesure, c'est une foule de choses.

Pareillement, entre la propriété et le vol, pas de différence quant au principe ; ce qui fait la justice de l'une et l'infamie de l'autre, ce sont les *conditions* qui les accompagnent, ce sont les circonstances qui les conditionnent.

Il faut avouer, mon cher ami, que l'on est bien loin aujourd'hui de concevoir ainsi les choses, et que, dans l'obstination du préjugé traditionnel, chrétien et féodal, on est tout disposé, au contraire, à faire de la propriété une chose sacro-sainte, intégralement juste, bonne et vertueuse, comme on fait de la vertu une inspiration du ciel, du gouvernement un droit divin, de l'autorité une loi absolue.

Dans une société où l'on se fait de la propriété, du gouvernement, et de toutes les choses dont je parle, des notions aussi peu vraies, il est immanquable qu'il ne surgisse d'épouvantables abus, une tyrannie hideuse dont on ne parviendra à se débarrasser par aucune révolution ; avant tout, il faut rectifier les concepts et ramener les faits à leurs définitions légitimes.

3° *Socialisme.*

Dans mes *Contradictions*, je me suis également moqué, dites-vous, des Socialistes et des Économistes ; après 1848, j'ai affirmé le Socialisme. Cette variante vous préoccupe, et vous en demandez l'explication.

Tout mot d'une langue est sujet à des acceptions très-différentes, quelquefois même opposées.

Entend-on par *Socialisme* la philosophie qui enseigne la théorie de la société ou la science sociale ? J'affirme ce *Socialisme*.

Veut-on désigner, non plus la philosophie ou la

science, mais l'école, la secte, le parti qui admet cette science, qui la croit possible et qui la cherche ? Je suis de cette opinion. C'est en ce sens que le *Peuple* et le *Représentant du peuple*, en 1848, étaient deux organes du *Socialisme*.

Aujourd'hui même, je fais hautement profession de Socialisme, et plus que jamais je crois à son triomphe.

Mais, dans les discussions économiques, il arrive qu'on appelle *Socialisme* la théorie qui tend à sacrifier le droit individuel au droit social, de même qu'on appelle par contre *Individualisme* la théorie qui tend à sacrifier la société à l'individu. Dans ce cas, je nie le *Socialisme* comme je nie l'*Individualisme* ; en cela, je ne fais que suivre l'exemple de Pierre Leroux qui, tout en se déclarant Socialiste, ainsi que moi, en 1848, n'en a pas moins combattu dans ses livres le Socialisme, et réclamé la prérogative individuelle.

4° Banque du peuple ou Crédit gratuit.

Sur cette question, je ne puis mieux faire que de vous renvoyer aux articles publiés dans la *Presse* par M. Darimon. L'idée d'une institution de crédit, organisée sous la surveillance de l'État et fonctionnant, non plus au profit d'une compagnie privilégiée de commanditaires, mais au compte de la nation, et au plus bas escompte possible, est désormais une idée vulgaire que la raison publique s'est assimilée ; qui, chaque jour, suggère de nouveaux modes d'application, et sur laquelle il ne m'appartient plus d'avoir à moi un système.

Tant que l'idée mère a été contestée, combattue, calomniée, je pouvais, je devais affirmer et soutenir ce

que l'on appelait alors le *Système de la Banque du peuple*.

Maintenant que l'opinion a marché, qu'à un même problème vingt solutions se produisent, que la réalisation ne tient plus qu'à l'initiative de quelques centaines de producteurs ou au bon plaisir du gouvernement ; maintenant que la seule cause d'hésitation provient de la chaîne de privilèges qui, par le fait de ce nouveau principe, va se trouver rompue et dispersée, je n'ai plus à m'inquiéter de ce que deviendra l'idée, bien moins encore dois-je lui chercher une formule spéciale.

L'idée est dans le domaine public, comme celle de la liberté et de l'égalité qu'on n'en ôtera jamais ; la formule, c'est à la raison générale de la choisir, comme à chaque théoricien de la varier.

5° *Exploitation des instruments d'utilité publique.*

Comme vous le dites, il y a trois manières d'exploiter les objets d'utilité publique : par l'État, comme aujourd'hui la *poste* ; par des compagnies de capitalistes, comme tous les chemins de fer le sont actuellement ; enfin, par des *associations ouvrières*.

Ce troisième mode étant le seul qui n'ait pas reçu d'application, il reste à son égard quelque obscurité que je vais m'efforcer de dissiper.

Comme pour la Banque, on peut procéder de plusieurs manières, surtout en ce qui concerne la formation du capital.

Je me bornerai à en indiquer une.

Je suppose qu'en 1840, lorsque fut faite la concession du chemin du Nord, le gouvernement, se jugeant

au-dessous de l'entreprise, ait voulu tout à la fois offrir un bénéfice aux capitaux privés, et y faire participer le travail; voici, ce me semble, ce que, sans difficulté, il aurait pu faire.

La Société aurait existé, non-seulement entre les actionnaires fournissant le capital social, mais *entre les actionnaires et les ouvriers*.

Les bénéfices de l'exploitation, partagés entre les ouvriers et les actionnaires, selon une proportion déterminée.

La part de bénéfices revenant aux travailleurs, répartie ensuite entre eux, proportionnellement à la fonction, au grade, etc., etc.

Les ouvriers représentés dans le Conseil d'administration par la moitié ou le tiers des membres du dit Conseil.

La direction, confiée à un ou plusieurs directeurs, appartenant à la catégorie ouvrière (c'est-à-dire ingénieurs, architectes, commissionnaires, etc.).

A l'expiration de la concession, la Compagnie, déchargée du service des intérêts et dividendes à payer aux actionnaires, ses tarifs sont dégrevés d'autant, et elle devient exclusivement ouvrière.

Dans cette condition nouvelle, la Société reste chargée de l'entretien du matériel roulant, du remplacement des véhicules, du renouvellement des voies et de leurs réparations, etc. — La nation est propriétaire du chemin, des bâtiments et de tout le matériel et accessoires, que la Société doit représenter en bon état à l'expiration de chaque bail, et d'après estimation d'arbitres.

Il est reconnu, en principe, à l'État, une part de.... sur toutes les améliorations et réductions de frais qui

peuvent être obtenues dans l'exploitation. Cette part de l'État servira chaque année à déterminer la réduction à opérer, s'il y a lieu, sur les tarifs.

L'État fait partie de droit du Conseil de surveillance et du Conseil d'administration, indépendamment de la haute surveillance qui lui est reconnue sur toute société anonyme par la loi.

Cette ingérence de l'État n'a point pour but de gêner la liberté de l'association, ni de la subordonner aux vues et à l'autorité administratives, mais uniquement de veiller à l'éducation économique et sociale de la classe ouvrière, au développement de ses idées, à la prudence de ses conseils, à la direction de ses mœurs, à l'observation des principes de liberté et d'égalité sur lesquels repose l'institution.

En principe, tous les ouvriers employés dans l'exploitation sont associés, c'est-à-dire participants. Cependant, eu égard à l'instabilité du service et à l'inégalité des travaux dans les diverses saisons, il sera facultatif à la Compagnie d'employer à son service, lorsque le besoin l'exigera, autant de salariés que commanderont les circonstances.

Des mesures seront prises pour tout ce qui regarde l'instruction, le perfectionnement et le bien-être des ouvriers ; écoles, bibliothèques, bains, caisses de retraite, etc., etc.

C'est la pratique qui doit surtout fournir, en pareille matière, les lumières que ne donne jamais *à priori* la théorie.

En attendant, j'avoue que je ne saurais me figurer qu'il ne soit pas aussi aisé d'exploiter un chemin de fer par une Compagnie d'ouvriers, la plupart ignorants, je le veux, mais convenablement représentés et conseillés,

que par une Compagnie d'actionnaires, qui ne s'occupent que de leurs dividendes et laissent la gestion de leurs intérêts à des gérants présomptueux et souvent infidèles.

Voilà, mon cher Villiaumé, ce que je puis vous dire; vous avez trop l'intelligence de ces choses pour ne pas comprendre qu'en pareille affaire on n'improvise rien, et que de longues études sont souvent nécessaires pour trouver une solution dont l'exposé exige à peine une ligne.

Avant tout, c'est le *Droit* qui doit nous occuper, en attendant que nous puissions en venir à la réalisation, et j'ose croire que l'association ouvrière est celle qui, en fait d'objets d'utilité publique, représente mieux le *Droit*. Par ce système, le service public, la propriété nationale, le droit du travailleur, tout est garanti : où trouvez-vous aujourd'hui de pareils avantages ?

Pardonnez-moi, mon cher ami, de ne pouvoir mieux répondre à vos interpellations ; je crois fermement à la vérité, et je la défends avec énergie contre tout ce qui est mensonge et que la contradiction, l'oppression, le privilège me signalent comme tel ; mais je me flatte peu de la posséder toujours.

A vous.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 29 janvier 1856.

A M. VILLIAUMÉ

Mon cher Villiaumé, pensez-vous, comme vous me l'avez annoncé, pouvoir citer quelque chose de ma dernière lettre dans votre publication prochaine ?

Dans ce cas, je vous serai très-obligé de m'en envoyer les épreuves, afin que je me relise et m'explique, s'il y a lieu.

J'ai écrit tout d'un trait, après avoir assez longtemps réfléchi à ce que je vous disais. Je ne me suis pas relu, et, bien que je me sente moins que jamais en état de résumer en *quelques pages* toutes mes idées, cependant, je voudrais, autant que possible, rendre intelligibles celles que je vous ai adressées :

Que pensez-vous de la *paix* ?

Allons-nous entonner le RÉVEIL ?

Ou bien la réaction va-t-elle s'aggraver encore plus ?

Bonjour.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 5 février 1856.

A M^{me} LEFORT

Madame Lefort, lorsque j'ai osé adresser à M. Lefort, votre fils, une lettre comme celle du 9 août 1855, c'est que j'avais confiance en lui, en ses amis, surtout en sa mère dont j'avais eu auparavant l'occasion d'apprécier la haute raison et la noblesse.

Cette confiance n'a point diminué en mon cœur, ni pour les uns ni pour les autres, et, si je vous ai fait redemander cette lettre, c'est que j'avais sujet de redouter, dans la position malheureuse où est tombé votre cher et digne fils, des perquisitions qui pouvaient devenir pour moi un malheur irréparable.

Ma lettre à votre fils n'est point de celles qu'on adresse à un premier venu; c'est une conversation secrète entre deux âmes également loyales et passionnées que la moindre tache à l'honneur effarouche, mais cependant capables, pour la liberté de leur pays, d'aller jusqu'à mentir du bout des lèvres, en même temps qu'elles affirment la vérité par leurs actes, par leurs écrits, par leur opposition, par tout leur être.

Avec qui donc pouvais-je risquer de pareils sentiments *écrits*, si ce n'est avec M. H. Lefort et son incom-

parable mère? Qui pouvait les juger, les prendre sous son vrai jour, si ce n'est vous?

Je ne fais pas profession, madame, d'enseigner le mensonge et le parjure sous prétexte de raison d'État : c'est ce qu'on reproche aux jésuites, ce que pratiquent les despotes, et ce qu'une police mal intentionnée ne manquerait pas de me reprocher sans qu'il me fût possible de faire entendre un mot pour ma défense.

J'ai répondu à une question scabreuse de M. votre fils comme un casuiste décidant, non plus entre le bien et le mal, mais entre deux maux dont il fallait choisir le moindre.

J'ai dit ce que, dans mon opinion, un brave cœur devait faire dans une pareille extrémité et comment il devait le faire : je n'ai pas voulu donner une *règle générale*.

Ceci dit et pour vous prouver une fois de plus, madame, la parfaite confiance que j'ai en votre prudence, justice et discrétion, je réponds à votre demande.

J'ai promis à M. Boulard que ma lettre serait rendue à M. Lefort en temps opportun; je l'ai déposée aussitôt en lieu sûr, et de nouveau je promets de la rendre. Elle appartient à M. Henri Lefort, elle est sa propriété; je n'ai pas le droit de la détruire, je dois la soutenir et en subir toute la responsabilité. Je suis prêt à le faire.

M. Lefort, qui sait par lui-même à cette heure ce qu'il en est de la persécution, tient-il malgré mon inquiétude à rentrer en possession de cette lettre?

Qu'il m'écrive lui-même pour la ravoir, qu'il m'assure que c'est dans ses mains qu'elle doit rentrer, qu'elle ne sera communiquée à aucun curieux indiscret, parent, ami, protecteur ou solliciteur officieux, capable au légereté de faire à M. Lefort une atténuation auprès

du pouvoir des conseils détestables que lui aurait donnés M. P.-J. Proudhon.

Je rendrai cette lettre aussitôt et je m'exposerai à toutes les conséquences que je puis prévoir de sa communication ou de sa perte.

En tout cas, madame, et quelque parti que prenne M. Lefort, je vous assure qu'elle ne sera pas détruite; j'y tiens autant que vous, et, au fond du cœur, je m'en honore.

Pardon, madame, d'entrer avec vous dans de telles explications; pardon de mettre, pour ainsi dire, des conditions à une restitution.

Ce que vous demandez appartient à M. votre fils, sans doute, mais, en la circonstance, j'ose dire que si malheur arrivait à ce cher enfant, je suis, quant à ce papier, son héritier véritable. C'est de lui à moi que la chose se passe, c'est envers lui que je suis comptable.

Il va partir pour l'exil, le courageux Lefort; le cœur de tous ses amis l'y suivra. Des temps plus heureux le ramèneront : alors le passé lui apparaîtra comme une auréole. Croyez-vous que je veuille perdre ma petite part de cette gloire en brûlant ou désavouant aujourd'hui des paroles sorties du plus profond de ma conscience? Oh! non. Mais j'ai des devoirs de tout genre à remplir, et tout en maintenant les droits de votre fils et vous faisant auprès de moi son fondé de pouvoirs, vous rendrez justice au sentiment qui m'a inspiré une précaution si naturelle.

Agréez, madame, l'expression de mon profond respect.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 14 février 1836.

A M. CHARLES EDMOND

Mon cher Edmond, voilà huit jours que je n'ai de vos nouvelles. Ne pouvez-vous donc plus écrire?

Depuis la charmante soirée que vous m'avez fait passer, j'ai travaillé comme un nègre. J'avance, mais lentement. Mon travail prend de plus en plus d'importance; malheureusement je crains qu'on n'y sente un peu trop l'huile, comme aux harangues de Démosthènes. Cela n'a pas été conçu d'une seule intuition; dans l'état où je me trouvais, c'était impossible. Je fais de mon mieux pour rabattre les coutures; mais je crains fort que les pièces ne se voient toujours.

J'ai assisté à la *Revanche de Lauzun*. J'ai le tort de n'avoir pas encore remercié l'excellent acteur, M. Tisserant, à qui j'ai dû ce plaisir.

Puisque j'ai commencé de trancher avec vous l'Aristarque, permettez-moi à ce sujet un seul mot.

On sent, en assistant à la pièce de M. Musset, qu'il connaît mieux la *dramaturgie* que vous; en revanche, il y a moins de profondeur, moins de mordant, moins d'étoffe. Je pourrais à mon ordinaire soutenir thèse

là-dessus; dispensez-m'en, et pour cette fois ne faites part à personne de ma confiance.

Souvenez-vous seulement de ce qui vous manque, comme aussi de ce que vous avez de trop et marchez. Un peu plus de prestesse, de vivacité; les Français d'aujourd'hui, pas plus que ceux de Voltaire, ne s'accrochent des drames shakespeariens, et c'est un de mes regrets.

Les plus jolis sujets, les conceptions les plus heureuses : nous effleurons tout, nous gâtons tout : au théâtre comme à la guerre !...

Je ne dis pas qu'il vous faille épouser les vices de la mode; mais enfin sacrifiez-lui un peu plus.

Auriez-vous l'obligeance, si vous avez l'occasion de rencontrer M. B***, de lui demander pour moi communication pendant une huitaine de mon Mémoire ?

Je veux certes lui en laisser la propriété exclusive; et je ne tiens pas le moins du monde à en garder copie.

Mais j'ai le plus vif désir d'en faire part à l'un de mes bons amis, administrateur de la Compagnie de Saint-Ouen, qui prend le plus grand intérêt à mon travail et au succès de la chose, et qui m'assure que l'on n'a pas la moindre idée de mon projet.

Un mot de votre santé et un baiser à Marie.

Bonjour.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 19 février 1856.

A M. LE DOCTEUR MAGUET

Mon cher Maguet, on vous a attendu tout le temps du carnaval; on pense encore vous voir pour la mi-carême; je dis que vous nous renverrez à Pâques; et quand on est à Pâques, il n'en coûte guère d'aller à la Trinité. Où en êtes-vous?...

J'ai raccroché Haag que je n'avais vu depuis huit ans, l'autre jour, rue Bonaparte. Il se fait vieux ainsi que moi. Son fils unique est en quatrième, sa femme toujours souffrante et lui *embêté*. Ne vous dépitez donc pas trop, cher ami, nous sommes tous logés à la même enseigne, un peu plus, un peu moins en finances, mais toujours tirant quelque diable par la queue.

Je n'irai pas en Belgique; j'imprimerai à Paris; mais je ne suis pas encore sous presse. Cela devient long, ennuyeux, fadasse; mais c'est nécessaire, et quelque talent que j'eusse, je n'aurais pu omettre les choses et faire plus court. Un livre, vous ne savez pas cela, vous qui n'accouchez que des enfants, un livre est un ensemble qui se présente tout d'un bloc, qu'il faut accepter avec ses longueurs, ses lieux communs, ses difficultés, sa forme, ses qualités et ses défauts; un

écrivain qu'on croit *maître de son sujet*, n'en est véritablement que le rapporteur.

Quel malheur que je n'ai pu dire tout en trois cents pages ! j'aurais tiré à 50,000 et gagné quatre fois autant.

Au lieu de cela, je travaille six mois de plus, je double mes frais, je grossis mes recherches ; à peine si j'aurais de l'eau à boire.

La présente n'est pas pour moi seul, et j'ai bien peur que vous ne me reprochiez de me mêler de ce qui ne me regarde pas.

Voici le fait :

Elmerick a besoin d'argent ; sa femme m'a dit qu'il lui était dû 800 francs par les héritiers Marteau, et elle m'a supplié de vous demander si vous pourriez lui aider à faire le recouvrement de cette créance.

Je crois qu'il est insupportable de réclamer pour soi-même l'argent qui nous est dû, à plus forte raison de le réclamer pour autrui ; et je comprends très-bien votre répugnance. Mais enfin il faut qu'Elmerick vive ; et si je connaissais ses débiteurs, je lui conseillerais de les aviser, et de faire traite sur eux, à vue ?

Qu'en pensez-vous ?

Un mot de votre santé et de celle de Besseteaux.

Un mot sur l'affaire d'Elmerick, et venez nous voir tous bientôt.

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 2 mars 1836.

A M. ALFRED DARIMON

Mon cher Darimon, pendant que j'étais chez vous ce matin, à dix heures, ma belle-mère expirait, rue Co-peau, 45.

Me voilà donc en enterrement pour deux jours, et notre réunion ajournée.

Je préviens Pilhes en même temps que vous.

A bientôt donc ; à moins d'empêchement, ce sera pour jeudi.

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 14 mars 1836.

A. M. ALFRED MADIER-MONTJAU

Mon cher Madier-Montjau, j'ai eu la visite avant-hier de l'excellente M^{me} Madier-Montjau, votre femme, qui a bien voulu prendre la peine de venir jusqu'au haut de la rue d'Enfer m'apporter de ses nouvelles et me donner directement des vôtres. Je vous remercie, mon cher et ancien collaborateur, mon digne et éloquent défenseur, de penser encore quelquefois à moi ; mais je vous souhaiterais en ma vertu civique un peu plus de confiance ; et, pour toute ma vie, mes études, ma conduite, un peu plus de bonne volonté ; je ne dirai pas d'intelligence, car vous en avez à revendre.

Vous êtes donc toujours jacobin, mon pauvre pros-
crit ! Ni l'exil, ni l'expérience, ni l'étude, n'ont pu vous apprendre encore à vivre par vous-même, par les principes, les idées, et, sûr une bonne fois de votre conscience, à mépriser les jugements des hommes !

J'ai lu dans les yeux de M^{me} Madier, quand elle me demandait comme par manière de conversation s'il était vrai que j'allasse au Palais-Royal, j'ai lu, dis-je, dans ses regards et sa contenance, qu'elle était venue me visiter tout exprès pour cela.

Est-ce qu'on s'occupe encore à Bruxelles de ce que

je fais ou ne fais pas à Paris ? Est-ce que je ne suis pas depuis longtemps bien et dûment condamné, enterré, et sinon encore oublié, au moins voué aux dieux infernaux ? Que vous importe donc qu'à tous mes crimes et forfaits j'ajoute celui, bien autrement atroce, de voir un prince du sang impérial, le futur régent de la France ?...

Pardon, mon cher ami, ce n'est plus à vous ici que je parle, je me crois trop sûr de votre estime et de votre inviolable affection ; c'est aux coreligionnaires politiques que vous voyez quelquefois et qui me gâtent dans votre esprit. Aussi bien, quand on vous rapporte des *faits*, des *faits*, et encore des *faits* que vous ne savez comment démentir, il est tout naturel que votre imagination, votre âme d'artiste s'effarouche et que votre amitié se désole.

Eh bien ! cher ami, pour vous rassurer une bonne fois et vous fournir de quoi répondre à la médisance, je veux bien vous dire où j'en suis, quelle est ma ligne de conduite, quelles maximes me gouvernent, m'ont gouverné dans tous les temps et me gouverneront le reste de mes jours. Cela pourra ne pas aller à nos Montagnards de la petite vertu, mais vous savez que je ne m'inspire pas du *qu'en-dira-t-on* des partis pas plus que des suggestions de mon orgueil.

Dites-moi, d'abord, vous qui avez bien voulu pendant quatre ans lutter avec moi pour la cause socialiste, est-ce que dès avant 1848 je ne suis pas au ban de l'opinion démocratique ni plus ni moins qu'à celui des partis de la légitimité, de la quasi-légitimité et de l'Église ? Avant 1848, n'ai-je pas été l'objet des foudres du *National* et des réprobations de la *Réforme* ? Après 1848, n'est-ce pas sur le *Représentant du peuple*, sur

moi, c'est tout un, que la République en masse est tombée? N'ai-je pas été condamné tout d'une voix, le 31 juillet, par la Montagne, moins Greppo? En septembre et octobre, la Montagne n'a-t-elle pas organisé ses banquets pour amortir l'effet formidable des nôtres? Ne s'est-elle pas fait arracher de force cette profession de foi socialiste qui lui sert en ce moment à capter la faveur des malheureux qui se laissent englober dans la *Marianne*, mais qui lui pèse comme une maladresse et dont elle m'impute surtout d'avoir été la cause?... Traversons en courant 49, 50 et 51; le coup de main du 2 Décembre ayant réussi par l'inaction populaire et la peur du bourgeois, la démocratie rouge et modérée ne s'est-elle pas réunie dans une commune haine pour le socialisme et surtout pour ma personne? N'est-ce point cette fantaisie d'une révolution radicale dans l'ordre économique qu'on accuse tout à la fois de l'abdication du peuple et de la terreur honteuse de la bourgeoisie?... Enfin, quand en juillet 1852 j'ai publié ma brochure sur le coup d'État, dans laquelle le socialisme était de nouveau et énergiquement affirmé, du même coup l'Église, le gouvernement, la tradition impériale, etc., etc., niés, démolis, réduits à rien, la République, tant modérée qu'exagérée, n'a-t-elle pas dit que c'était une abomination, que je faisais les affaires de l'usurpateur, lequel ne vit en effet que sur l'équivoque de son origine, par l'espérance du prolétaire autant que par l'égoïsme du propriétaire?... Au dire des Carnot, des Goudchaux, de toute l'émigration, cette brochure n'a-t-elle pas mis le comble à mes crimes?...

A cette heure, contre qui la Montagne et la Plaine, le parti de Ledru et celui de Cavaignac font-ils alliance?

Contre qui s'organise la fusion de la République et

de l'orléanisme ? Croyez-vous, de bonne foi, qu'on n'ait en vue dans tout cela que l'empire et l'empereur?... Pourquoi donc, si la Montagne, si la *modérée* n'en veulent qu'au despotisme, si leurs intentions sont aussi bonnes, aussi libérales, aussi révolutionnaires qu'ils s'en vantent, pourquoi, à Londres, Louis Blanc (qui ne m'aime guère) est-il exclu des conseils, et M. Proudhon à Paris ? Quelle est cette prétention de faire du socialisme sans socialistes ? Sous cette exclusion des personnes, qui du reste ne me soucie guère, auriez-vous la naïveté de croire qu'il ne se cache pas quelque abominable et machiavélique trahison ? Ah ! messieurs les hommes d'État, grands politiques, il ne vous suffit pas d'avoir été mystifiés par la réaction quand vous teniez le pouvoir ; vous avez encore la prétention, aujourd'hui que vous êtes à bas, de faire du pays votre dupe ! Vous faites menacer les faubourgs ! Vous promettez la guillotine à la sociale ! Croyez-moi, on ne vous écoute plus, vous n'êtes plus de ce monde. Renversez la tyrannie, puisque depuis quatre ans vous ne cessez de vous en vanter et que vous êtes par excellence des hommes d'action ; tout le monde applaudira. Mais ne vous figurez pas que vous gouvernerez la France : Les morts ne reviennent pas...

Eh bien ! me demandez-vous la conclusion ?

La conclusion, mon cher Madier ; un autre à ma place, repoussé de tous les partis, se donnerait à Napoléon, et, en ce qui concerne lesdits partis, il serait parfaitement dans son droit. — Moi, je ne raisonne pas tout à fait comme cela. Je ne me donne à personne, et ma conclusion est que je dois agir seul, dussé-je n'aboutir à rien, et, qu'agissant seul, j'ai le droit de faire ce qu'il me platt.

Je vais au Palais-Royal : Oui, quelquefois, dix à douze fois depuis quatre ans. Est-ce que je trahis la démocratie qui m'a voué sa haine? Est-ce que je la compromets ou la déshonore? Je ne vais pas aux Tuileries ; peut-être parce que je n'y suis point appelé. J'ai la réputation de compromettre tout ce que j'approche, et il importe par-dessus toute chose à l'empire qu'on ne dise pas qu'il favorise le socialisme, surtout celui de M. Proudhon.

Depuis le 2 Décembre, toutes mes brochures ont dû être retirées de l'étalage des libraires ; deux fois j'ai sollicité l'autorisation de publier une *Revue*, me fondant sur ce que tous les partis autres que le socialisme avaient leur organe. Deux fois elle m'a été refusée.

Ceci et d'autres faits, que je passe sous silence, m'a ouvert les yeux. Le gouvernement impérial n'est autre chose que l'organe de la coalition des partis antisocialistes, tous, à des degrés divers, contre-révolutionnaires. Dans cette coalition, les partis se disputent le pouvoir ; il y a compétition entre quatre ou cinq dynasties ; dynastie légitime, dynastie quasi-légitime, dynastie des Bonaparte, dynastie des Cavaignac. Mais la coalition elle-même, considérée dans son ensemble, n'a qu'un ennemi ; cet ennemi commun est le socialisme.

Or, à mes yeux, le socialisme, c'est la Révolution. De cette Révolution, je me trouve être, aujourd'hui, comme après juin 1848, la première sentinelle, et je n'ai pas de caporal qui me donne la consigne. Je fais donc ce que bon me semble, ne prenant conseil que de mon dévouement et de ma prudence ; j'écris ou je me tais ; je vois qui je veux, depuis le prince Napoléon jusqu'à Véron.

Quand je dis je *vois*, il faut s'entendre. Je ne recule

devant aucune entrevue, voilà tout. Je n'ai pas la fatuité de me poser en familier du Palais-Royal, et n'ai pu encore, malgré mon envie, m'habituer à dire correctement *Monseigneur* ou *Votre Altesse*. Quand il m'arrive, ce qui est fort rare, de me rencontrer avec notre ancien collègue, c'est qu'il m'a prié lui-même de l'aller voir ou que j'ai eu besoin d'audience. Et si vous voulez en savoir davantage, je vous dirai que l'objet de ces visites, quand ce n'est pas le désir du patron qui aime parfois à m'entendre, est une demande de mise en liberté ou autre analogue.

Je sais bien qu'un puritain du jacobinisme laisserait périr père et mère plutôt que de se compromettre par une démarche; moi, que rien n'embarrasse, qui suis libre comme un condamné, j'irais pour sauver une fourmi visiter le diable.

Ai-je besoin de vous dire que je suis encore à solliciter pour moi-même quelque chose? Il est bien entendu qu'en ce qui me concerne je m'excepte du bénéfice de mes sollicitations; je suis le seul homme à qui je défende de rien accepter. Ni directement, ni indirectement, le Palais-Royal ne me rapporte de profit pas plus qu'il ne me coûte. Le jour où mes visites cesseraient d'être désintéressées, j'y mettrais fin.

Pourquoi donc, s'il vous plait, m'imposerais-je une abstention sans motif comme sans objet? Pour échapper aux cancanes de la démocratie? Écoutez-moi, cher Madier.

Je compte, à cette heure, dix-huit ans de service sous les drapeaux de la Révolution sociale. Mes publications sont là, composées sous tous les régimes, et qui veut savoir ce que je pense n'a qu'à les lire. Jamais ma pensée ne s'est démentie; toujours elle a été de l'avant.

Lisez le dernier écrit sorti de ma plume, celui relatif à l'*Exploitation des chemins de fer*, vous verrez combien, indépendamment de ce qui est du métier, ce travail est en progrès sur toutes les idées du jour; combien peu le prince à qui j'en ai offert, et pour cause, un exemplaire, aurait eu le droit d'y voir une preuve de rétractation de mes anciens sentiments. Actuellement, je prépare une sorte de *corpus juris* de la Révolution, qui, je l'espère, fera faire un pas à la science politique et sociale. Il est possible que ma prudence trouve convenable d'en faire hommage au prince Napoléon; vous me direz vous-même ce qu'il vous semble du cadeau.

Jusqu'à nouvel ordre, entendez-vous, je me regarde comme l'expression la plus complète de la Révolution, écrasée, trahie, vendue non-seulement par le 2 Décembre, mais par tous les rivaux et compétiteurs du 2 Décembre. Pour la soutenir, cette révolution, j'ai tout sacrifié, quelquefois jusqu'à ma propre considération; j'ai accepté la calomnie elle-même. Et vous demandez ce qu'un homme, qui vous a donné tant de gages de sa pensée, de sa conscience, de son âme, va faire chez Napoléon!... Bon pour les trainards du jacobinisme, qui, n'ayant jamais lu les discours de Robespierre, étrangers à la philosophie, à l'économie, à l'histoire, à leur siècle, rêvant d'épurations et de suspects, ne savent ce que c'est que conscience et idées. Mais vous, Madiér-Montjau! *Tu quoque, Brute!*

Vous vous dites proscrits : erreur ! il n'y a eu en France qu'un homme qui soit véritablement proscrit, car il n'y a qu'une idée qui soit proscrite : cet homme, c'est moi. Joinville, Chambord, vous et vos amis, vous êtes chassés de France parce que vous êtes des prétendants. Moi, qui ne prétends ni à la dictature ni à la

couronne, on me laisse, mais ma pensée et ma parole sont frappées d'interdiction, tandis que la démocratie aussi bien que la royauté trouve encore des organes.

Quel est donc celui d'entre vous, messieurs les dragons de vertu, qui, à ma place, frappé de cet ostracisme universel, dégagé de tous liens, ne songerait à sa fortune, se disant à lui-même que dans ce chaos du dix-neuvième siècle il lui est permis, à lui déclaré ennemi public, de tirer le meilleur parti possible de sa position d'excommunié, de son absolue indépendance? Croyez-vous que moi aussi je ne puisse trouver quelque chose à faire, et vous savez que la crainte de l'opinion n'est pas ce qui m'arrête?

Mais si je dédaigne le jugement des partis, si je suis libre de toute solidarité avec eux, il me reste le lien de ma conscience et de mes idées. J'attaque le système antique à cette heure plus hideuse que jamais d'exploitation et de vol; je n'en serai pas le complice ni le bénéficiaire. Je vis de ce que je gagne au jour le jour; je mange, tout en me rencontrant quelquefois avec des millionnaires et des princes, mon pain quotidien, trempé de ma sueur et assaisonné des calomnies démocratiques; je suis pauvre et je mourrai pauvre.

Oui, je vois Napoléon parce que je juge cela utile à mes desseins. Sous quelques rapports, je suis son obligé; ce qu'il a fait pour les miens, je le répute fait à moi-même, et toute politesse mérite reconnaissance. Sous d'autres rapports, non moins dégagés de tout motif d'intérêt, le Prince a reçu de moi quelque bon office: j'ai cet orgueil de faire quelquefois plaisir à plus puissant que moi, surtout quand la pensée que je sers y trouve son compte, et de n'accepter rien pour ma peine.

J'ai voulu voir Napoléon, surtout pour qu'il fût dit que je suis libre de mes mouvements, affranchi de tout respect humain, sans lien avec les partis dont la haine m'est également acquise; pour que ceux qui me connaissent comprennent bien que, dans mon opinion, empire, légitimité, quasi-légitimité, fusion, jacobinisme, république modérée, Église, université, magistrature et milice, tout cela est égal; c'est toujours la négation de la liberté et de la justice, c'est toujours l'ennemi.

Quand un homme est repoussé par tout le monde, il n'a qu'une conduite à tenir, c'est de voir tout le monde ou personne. Comme je ne me tiens pas encore pour mort ni même battu, vous devinez le parti que je préfère.

J'aurais voulu, mon cher Madier, au lieu d'une apologie, vous dire quelque chose des affaires; mais cette apologie est par elle-même une appréciation assez exacte des faits, et il ne tient qu'à vous d'en tirer des conséquences.

La vieille société se décompose; il n'y a plus rien de vivant que le germe de 1848. De longtemps nous ne serons les maîtres; mais nous vivons seuls et l'avenir nous appartient. Sans doute on regrette par comparaison la Restauration, le gouvernement de Juillet, même celui de Cavaignac; mais vous pouvez en croire un homme qui ne se paie pas d'illusions: tout cela est mort, mort pour l'éternité. Le bonapartisme lui-même est une ombre. Un seul homme le représente, celui que l'on me reproche de voir. Cet homme, haï, calomnié, est sans influence, sans cour, sans amis ni dans le civil ni dans le militaire. L'empereur lui-même a pris soin de le déconsidérer. Le dernier homme qui, en France, croie au bonapartisme, c'est l'empereur. On lui prête

ce mot naïf, que je crois vrai pour cette raison : *Après moi, il n'y a de possible que Henri V.*

Non que je veuille dire qu'une réapparition soit de la monarchie, soit de la République modérée ou exagérée ne soit possible; mais rien désormais n'est durable. Qu'une balle fasse disparaître de la scène l'empereur actuel, il ne serait pas possible que la grande nation, dans sa panique se rangeât sous le nom de Napoléon IV, qui est tout porté, comme Louis XVIII en 1814, comme Louis-Philippe en 1830. Mais d'après ce que je vois du pays et ce que je sais de l'homme, Napoléon IV ne serait pas de force à entreprendre une révolution radicale, la seule chose qui pût le sauver; il louvoierait encore avec le libéralisme; il prolongerait l'agonie de la société et ne fonderait rien.

C'est vous dire assez que, quelqu'aient été jusqu'ici mes rapports, d'ailleurs si rares, avec le Prince, ces rapports, tout d'honnêteté, de philanthropie, de politesse, me laissent entièrement libre et surtout ne m'aveuglent pas.

Ce qui se trouve au Congrès de Paris, vous le savez, Napoléon III, aussi bien que le tsar, n'a osé, dans la lutte d'Orient, faire appel à l'élément libéral et révolutionnaire, quand il le pouvait avec un si grand avantage. Tous deux ont mieux aimé faire une *Sainte-Alliance*. Que ceux qui ont applaudi à cette expédition reçoivent maintenant la malédiction de la liberté. En 1823, les libéraux comprirent fort bien que la guerre d'Espagne n'avait pas pour but le triomphe de la Révolution; en 1848, nul de nous ne se trompa sur la guerre de Rome, proposée et soutenue par les modérés de la République. En 1853, la démocratie a manqué totalement d'intelligence. Il lui a semblé que Napoléon attaquant le

Russie, l'Europe dût entrer en branle ; elle avait envie de manger du cosaque, on lui en a donné. Voici maintenant les deux tsars d'accord ; derrière eux, la Prusse, l'Autriche et déjà l'Espagne, emportées dans une réaction sans limites. L'union des rois contre les peuples est consommée, la rage soldatesque de notre démocratie en est la principale cause. Honte et exécration sur elle !
Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

P.-S. Je viens de relire ma lettre, et je m'aperçois que malgré mon désir de n'y rien mettre dont la publication me puisse être désagréable, elle contient encore beaucoup de choses qui ne conviennent qu'à une conversation amicale. Obligez-moi donc de ne la communiquer à personne. J'aime mieux que le soupçon de la démocratie me reste que de voir divulguer mes sentiments secrets. L'antipathie des démocrates me sert, et je me ferais grand tort si je faisais rien pour l'amoin-drir.

— Avez-vous lu l'ordre du cérémonial à suivre pour la naissance de l'impérial enfant ? — Avez-vous vu aussi la description du berceau ?... Ce noble rejeton coûtera à la ville de Paris et à la France peut-être dix millions, et plus cela coûte plus on applaudit.

Vous rugiriez si vous voyiez au faubourg Saint-Antoine, aux Champs-Élysées, au bois de Boulogne, les ouvriers en blouse approcher du cheval de l'empereur et lui ôter leurs casquettes. Je ne dirai pas qu'il est populaire, mais il a une popularité qui rappelle celle de Néron et de Caligula.

Malgré cette populacerie, il n'y en aurait pas pour longtemps si la bourgeoisie était résolue ; mais si elle n'est pas aussi bête que la canaille, elle est cent fois plus lâche et pourrie. Il n'y a d'espoir, je vous le répète, que dans l'action combinée des idées et des événements.

Que ne puis-je demeurer en Belgique ! Je vous apprendrais ce que vous avez à faire, et comment il faut s'y prendre pour attaquer un despote !...

Paris, 27 mars 1866.

A M. CHARLES EDMOND

Mon cher Edmond, *les bonnes pensées viennent du cœur*. Pendant que vous vous excusez de n'être pas venu me voir depuis si longtemps, de mon côté j'attendais l'occasion de vous porter ma brochure *anonyme*, qui verra enfin le jour fin de la semaine. J'ai rendu à l'imprimeur ma dernière épreuve : ce n'est donc plus qu'une affaire de brochage.

Je vous ai dit dans le temps que ce travail était destiné à servir de *motifs* à une demande de concession. — Mais cette demande, je ne m'en mêle point, ne veux pas m'en mêler, et, c'est parce que je ne veux pas avoir l'air de couvrir de mon nom de publiciste ce qu'on appelle *une affaire*, que je ne signe pas cet écrit. — J'ai encore d'autres raisons pour en agir ainsi : celle-là est la principale.

Il est toujours entendu que les demandeurs de concession auront recours à l'influence de la *Presse* et de M. de Girardin, très-connu de M. Verdeau. Cette circonstance, ainsi que votre position au journal, me fait espérer que M. de Girardin saura, tout en appuyant cette sollicitation, faire un acte d'amitié, je veux dire

nous fournir par lui-même et par la *Presse* l'occasion de vous rendre utile aux sollicitateurs de la concession, et, par suite, vous mettre à même de rendre service à une foule de nos amis.

Si vous pensez qu'il ne sache pas le comprendre, dites-le moi, et en lui portant ma brochure je saurai le lui faire entendre.

Quant à moi, voici le genre de service que vous pouvez me rendre, et je vous supplie une fois pour toutes de bien vous convaincre que je n'en attends ni n'en veux pas d'autre. Ma position est ainsi faite qu'il ne m'est pas permis de me comporter autrement.

1^o Cet opuscule est considéré par moi comme un échantillon de la manière dont j'entends, après quinze années de critique, faire à mon tour de la *science*. Je n'ai rien à ajouter à ma réputation de *démolisseur* ; on va voir, par un premier essai, comment j'entends à mon tour être constructeur et architecte.

2^o Vous vous rappelez la sollicitation que j'ai faite avec ***, et qui a échoué. Vous savez tout ce que l'on a dit à cette occasion. Eh bien ! mon travail est la meilleure explication que je puisse donner : le public verra que si je sollicitais une concession de chemin de fer, c'est à bon escient. Aujourd'hui je ne sollicite plus, je parle.

La paix vous contrarie. — Je vous avoue que je ne partage pas votre opinion. Elle équivaut, à mes yeux, pour *l'ordre de choses*, à un désastre. Sous ce rapport, j'y donne les mains, et je loue l'idée de M. Girardin d'avoir pris l'initiative de la chose, tout en regrettant qu'il ait traité son sujet *par-dessous la jambe*. Ce n'est pas ainsi qu'on parle à un public français.

Quoi qu'il en soit, un courant d'opinions s'est formé

depuis quinze jours en faveur de la paix, courant auquel je doute que le gouvernement résiste. Il faut traiter, et *sans avoir pris Sébastopol*; c'est-à-dire sacrifier la malheureuse Turquie; donner l'essor à la marine russe, sous prétexte de rendre la mer Noire libre et consolider l'influence des tsars sur tous les Grecs d'Orient, en ayant l'air de les placer sous la protection des quatre puissances. A qui donc, s'il vous plait, les Grecs sauraient-ils gré de l'amélioration de leur sort, si ce n'est aux Russes ?...

Ainsi, l'entreprise aura tourné contre nous !...

Ainsi l'ont voulu les influences conservatrices qui règnent sous le nom de Napoléon III, et qui ont décidé, pour notre gloire et profit, la guerre *circonscrite*, la guerre *politique*, la guerre à *mille lieues* de France.

C'est de la besogne taillée pour la République future !...

Je ne puis vous renvoyer le *Macaulay*. Nous avons les maçons, plâtriers, menuisiers; ma chambre a été déménagée; nous sommes comme saccagés. Dans quelques jours, je vous reporterai cet ouvrage et j'aurai peut-être le plaisir de vous voir.

Bien des caresses à Marie.

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 14 avril 1836.

A M. LARRAMAT

Monsieur, j'avais l'intention de répondre à votre avant-dernière et de vous remercier de toutes les choses obligeantes et flatteuses que vous me dites. Quelques jours s'écoulèrent et je perdis de vue votre lettre. Depuis, je suis tombé dans une incapacité presque absolue de penser et d'écrire, et c'est à grand'peine si je puis aujourd'hui vous tracer quelques lignes.

Le mal dont je souffre est inconnu : stupéfaction du cerveau et affaiblissement des forces vitales, voilà tout ce que je puis vous dire. Sans avoir été malade, je suis comme un convalescent à qui la tête tourne, et dont la faiblesse est extrême. Vous sentez que dans cet état je ne puis guère songer à imprimer quoi que ce soit. Je ne pourrais pas même lire mes épreuves.

J'ignore combien de temps doit se prolonger cette inertie forcée; tout ce que je puis vous dire sur ma prochaine publication, c'est que, mes forces rétablies, il me faudra encore au moins six semaines ou deux mois pour la révision et l'impression de mon travail.

M. Toché, l'un de mes amis, et qui me quitte, me dit de vous les choses les plus avantageuses. Ce m'est

un grand plaisir, monsieur, dans l'ignorance où nous sommes l'un de l'autre, d'avoir rencontré, en ce qui vous concerne, un témoignage qui a toute ma considération. J'ai chargé M. Toché, lorsqu'il sera de retour à Bordeaux, de vous serrer la main pour moi, et de vous exprimer toute ma sympathie pour votre personne. Puissiez-vous y voir une réparation suffisante de ma négligence à vous répondre.

Je suis, monsieur, avec la plus parfaite sincérité,
Votre tout dévoué,

P.-J. PROUDHON.

Paris, 14 avril 1856.

A M. LE DOCTEUR CRETIN

Mon cher Cretin, il faut que vous me pardonniez de venir vous entretenir un peu longuement de mon *bofo* : je ne souffre pas, je me promène, je mange avec assez d'appétit, je dors encore, et, avec tout cela, je suis dans l'incapacité la plus complète de travailler.

Ne pas pouvoir travailler, cher ami, c'est pour moi pire que le typhus et le choléra : c'est la mort.

J'ai pris exactement vos quatre cuillerées. Si elles ont produit quelque effet, ça été peut-être de me troubler un peu la cervelle et d'amener quelques laminations dans la tête. Hors de là, rien. Comme ces cuillerées avaient sans doute pour but de dissiper la *congestion*, permettez-moi de vous décrire d'une manière plus fidèle l'état où je me trouve, car j'ai la confiance que vous y pouvez quelque chose.

En m'observant avec attention, j'ai pu reconnaître facilement que mon mal ne consiste pas dans un état de *congestion* du sang ; si quelquefois j'éprouve des symptômes de cette espèce, ils sont l'effet de l'excitation ou du mal indéfinissable qui me dévore. *Ubi stimulus,*

ibi fluens, dit Hippocrate; je n'éprouve pas autrement de transport du sang à la tête.

Voici donc, au vrai, ce que je sens :

Depuis près de vingt ans, j'ai éprouvé qu'à la suite d'une vive émotion ma cervelle était comme paralysée; mon pouls devient petit, la respiration est faible, j'ai des spasmes, la tête me tourne, je chancelle comme un homme ivre, etc. Je triomphe de cette stupéfaction générale, qui me semble avoir une analogie éloignée avec la catalepsie, par le mouvement, la respiration forcée, le grand air, l'exercice gymnastique, etc. Tant que dure la crise, j'éprouve un vide de cerveau, une angoisse générale, des vertiges, impuissance de dormir, de réfléchir, de lire, etc.

Après les émotions morales, accès de colère, discussion trop vive, etc.; d'autres causes purement physiques me mettent dans le même état: le café, le thé, l'eau-de-vie, la diligence, le bateau à vapeur, le chemin de fer. Une autre comparaison vous fera encore comprendre ce qu'il en est: je suis comme un convalescent à qui les jambes fléchissent, les yeux papillotent, les nerfs sont sensibles outre mesure, etc.

Depuis un mois environ, cette affection nerveuse ou cérébrale, que je n'avais ressentie auparavant que par instants passagers (quelques heures) et à la suite des causes morales ou physiques que j'ai énumérées, — cette affection, dis-je, s'est établie chez moi en permanence et ne me quitte plus. De là une incapacité absolue du travail, et, ce qui est pis, un affaiblissement réel des forces. Tout à l'heure, je me comparais à un convalescent, je devrais dire un *dévaléscent*, car je ne vais pas à la santé, mais à la maladie.

Hier, j'ai été à Versailles pour prendre l'air avec M. Verdeau, notre ami. La promenade m'a fait du bien, mais le roulis du chemin de fer, à l'aller et au retour, et une course que nous avons faite ont détruit tout le bien que j'avais senti de la campagne, et je suis revenu en plus mauvais état que je n'étais allé.

Je ne peux pas penser, pas écrire; la main me tremble et se dérobe tout comme ma cervelle, qui refuse le service. — J'ai mis trois grands quarts d'heure pour faire cette lettre.

La contention d'esprit prolongée me ferait-elle aussi l'effet de l'ivresse ou pour mieux dire du café, de l'eau-de-vie, d'une violente excitation morale? — Dans ce cas, me voilà condamné à l'abstention de la pensée; autant m'envoyer de suite au cimetière.

On me dit : Reposez-vous, c'est de la fatigue.

Mais, outre que je ne trouve pas que j'ai trop travaillé, il me semble que le travail, la pensée, les privations, la misère, peuvent bien faire maigrir et vieillir un homme avant l'âge, l'user plus vite, enfin; ils ne sauraient, par eux-mêmes, me mettre en cet état désespérant.

Je crois donc qu'il y a eu une cause accidentelle, en sus de celles que je vous ai nommées, et que j'ai pu observer, mais que je ne connais point; car je ne sais rien dans ma vie et mon régime qui ait pu déterminer un état pareil.

Ajoutons que le repos, l'air frais, la promenade, le calme d'esprit, un peu d'exercice, etc., me font incontestablement du bien. Si j'étais rentier, je ne doute pas qu'il ne me suffît du *farniente* pour me guérir.

Voilà, mon cher ami, le problème que je pose à votre science et à votre amitié.

Pouvez-vous me faire travailler, me faire achever
mon livre, au moins ?

Je ferai après ce que vous voudrez.

Bonjour.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 17 avril 1836.

A M. LE DOCTEUR CRETIN

Mon cher Cretin, j'ai l'intention d'aller vous voir demain si mes jambes me le permettent. En attendant, voici quelques nouveaux détails sur mon état.

La *dévalescence* continue; l'appétit s'affaiblit, bien qu'il n'y ait toujours pas de fièvre, et j'ai lieu de croire, si cela dure encore huit ou quinze jours, que je ne pourrai plus me porter.

Cette nuit a été mauvaise : en m'observant attentivement, j'ai fini par reconnaître qu'il y avait dans mon fait du *cœur* encore plus que du cerveau.

Quelques *points* sous le sein gauche, des palpitations, un grouillement sourd que ma femme a entendu en m'auscultant, m'ont fait voir clairement que je suis menacé ou atteint d'une maladie de cœur, et que c'est peut-être la cause première de tout ce que j'éprouve.

En exerçant une compression sur la région du cœur et frictionnant, j'ai éprouvé du soulagement; j'ai même pu m'endormir au milieu de l'accès en tenant ma femme étroitement serrée contre moi (pardon de ce détail), comme un poids servant à refouler le sang.

Je me suis rappelé alors qu'il y a cinq ans, à Sainte-

Pélagie, on m'avait ordonné déjà, pour le cœur, des emplâtres dont je n'ai pas fait usage, les accès s'étant dissipés. L'irrégularité de mon pouls, sa faiblesse habituelle, des intermittences de battements que j'ai cru maintes fois remarquer, la défaillance ou quasi-syncope, tous ces symptômes ne me laissent guère de doute. J'ai ouvert le *Manuel du docteur Mure* qui ne m'apprend pas grand'chose.

Du reste, le mouvement, la marche à grands pas me font du bien ; mais la fatigue et la moindre émotion morale me bouleversent.

Si vous aviez une heure particulière et plus favorable, obligez-moi donc de me l'indiquer par un mot...

Et mon livre qui reste là!... *miserere mei!*...

Je me moque de tout, mais il faut que mon livre vienne au jour.

Je vous serre les mains.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 21 avril 1856.

A M. MATHEY

Mon cher Mathey, vous demandez des nouvelles de la politique : vous en avez le sens dans ce qui précède. Le gouvernement, en France, n'est que l'art de satisfaire, coûte que coûte, les cupidités et les instincts grossiers. On a jeté à la bourgeoisie des milliards, on l'a précipitée dans les spéculations de Bourse, on lui donne concessions, subventions, primes, pots-de-vin, le pouvoir; ses agents et amis en retirant bien entendu leur part... Au peuple, on lui a donné la mystification de la guerre d'Orient; on en prépare une autre en Italie, où l'Angleterre sera dupée comme elle vient de l'être.

Tous les dadas démocratiques sont enfourchés l'un après l'autre par le pouvoir qui mène les choses à sa convenance et se fait applaudir en enfonçant toujours davantage la liberté et le droit. Le Piémont pose la question de l'unité italienne; aussitôt les niais d'applaudir. Croyez cependant qu'à cette manœuvre les Tuileries ne sont pas étrangères. On morigénera le roi de Naples jusqu'à ce qu'il tombe et qu'on le remplace par un Murat; on fera un gouvernement laïc à Rome,

auquel présidera un Canino quelconque ; on *asticotera* l'Autriche (chose populaire en France), à propos de la Lombardie, jusqu'à ce que la guerre s'ensuive ; le tsar étant devenu notre allié, l'Autriche se trouvera affaiblie et menacée de toutes parts, et tout finira pour la plus grande gloire de l'empereur, mais pour l'oppression et la honte des peuples, et l'exécration de la démocratie. Alors on se demandera, et déjà l'on se demande ce que tout cela veut dire, et l'on se jettera dans la sociale.

Bonjour aux amis.

P.-J. PROUDHON.

26 avril 1856.

A M. CHARLES EDMOND

Mon cher Edmond, je suis anéanti, incapable de penser, de lire, ni d'écrire. C'est à peine si je tiens ma plume. Les médecins veulent que ce ne soit que de la fatigue; moi, je crois que le cerveau est bien malade et la vie atteinte dans sa source. Voilà un mois que je traîne, je voudrais pourtant être renseigné au vrai, afin de mettre ordre à mes affaires et de partir ensuite le plus pacifiquement que je pourrais.

Un jeune homme, autrefois de notre famille du *Peuple*, le petit LEBEL, est allé vous voir pour son père.

Déjà la femme a obtenu une bonne parole du ministre, il s'agirait de la faire aboutir.

Le vieux Lebel touche à la *soixantaine*. Perquisitionné à la suite du 2 Décembre, il a fait une longue maladie d'abord, pendant laquelle il n'a pu conspirer. Plus tard, en 1853, compromis dans l'affaire Delescluze, qu'il n'a jamais vu, et qui a compromis tant de monde, il fut arrêté en 1853, condamné, en 1854, à deux ans de prison, et, maintenant que sa peine est finie, on le désigne, en vertu du décret de décembre 1851, pour être trans-

porté pendant *dia ans à Cayenne*. C'est un assassinat administratif.

Je ne connais pas autrement ce vieux Lebel.

Mais cela est absurde et barbare et nous atteint tous.

Darimon vous en dira davantage.

Qu'on appuie auprès du ministre, déjà bien disposé, et qu'on le fasse élargir : voilà tout. Ses notes de prison sont excellentes.

Que ne me prend-on moi-même, avec ma femme et mes miochesses !... Je serais heureux d'aller finir quelque part ma vie désolée à la place de tous ces pauvres diables qui n'ont d'autre tort que d'avoir eu des oreilles, tandis que j'ai eu, moi, une plume, une langue et une tête !...

Maintenant que c'est fini, je demande ma transportation. Cela me referait peut-être le cœur et le cerveau.

Bonjour.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 4 mai 1853.

A. M. TRUCHE

Mon cher monsieur Truche, je ne saurais trop vous remercier de vos bons sentiments pour moi, et je vous prie de croire à toute ma reconnaissance. Dernièrement, le nommé G***, de Burgille, est venu m'apporter de vos nouvelles; il m'a dit que probablement vous viendriez à Paris, et je comptais vous offrir ma modeste hospitalité. — Nous aurions un peu causé de toutes choses, autour d'un morceau de mouton et d'un verre de bon vin.

Dans quelques jours, je me verrai avec trois enfants, ce qui m'effraie moins qu'un millionnaire avec un seul, pourvu que je conserve la force de travailler.

Pourquoi donc m'inquiéteraient-je? et de quoi aurais-je peur?

Je n'ai rien, et n'aurai jamais rien, sans doute. Mais depuis six ans et plus que je suis en ménage, j'ai vécu modestement en travaillant; j'ai beaucoup lu, beaucoup appris, beaucoup pensé; j'ai fait de magnifiques provisions d'idées, j'ai joui du spectacle de la civilisation, et aussi, hélas! j'ai eu à déplorer ses égarements et ses

folies. Je crois être honnête homme autant que qui que ce soit ; j'ai une assez belle intelligence : au total, je me trouve riche, et ne voudrais pas changer de condition avec les quatre-vingt-dix-neuf centièmes de l'espèce humaine.

Je vis au jour le jour : Quel mal y a-t-il ?

Je suis quelquefois gêné : C'est un rappel à l'ordre et à la prévoyance.

Je ferai de mes filles des ouvrières ; ont-elles droit d'exiger davantage ?

J'avoue que ma mort leur ferait courir de grands risques ; mais qui donc, aujourd'hui, peut se dire assuré de rien ?

Deux mille francs assureraient ma position : Si je suis heureux cette année, je les gagnerai, et, l'an prochain, je les doublerai peut-être. Alors je pourrai mourir en paix, en laissant mes miochesses aux mains d'une mère sévère et vigilante.

Vous voyez que mon ambition est aisée à satisfaire en ce qui touche la fortune. Pour le surplus, combien d'hommes peuvent se dire dans une position aussi belle ?...

Tranquillisez-vous donc, cher ami, et ne souhaitez pas pour moi plus de félicité qu'il ne convient à mon caractère. Il faut que je souffre un peu et que je sente l'éperon de l'infortune de temps en temps. Cela me redresse, me retrempe et me fait du bien.

Bonjour à M^{me} Truche, à votre gendre, si aimable pour moi, et aux amis qui vous diront du bien de ma personne. Des indifférents, des ennemis et des envieux ne me soucie guère.

Habitué à ne compter qu'avec ma conscience et

DE P.-J. PROUDHON.

39

l'opinion d'un petit nombre d'amis, je suis au-dessus
des jugements du vulgaire.

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

P.-S. Il se pourrait que j'allasse à Besançon dans le
courant de l'année.

Paris, 9 mai 1856.

A M. LE DOCTEUR CRETIN

Mon cher Cretin, j'ai fini hier le *Calcarea*. Je suis vos prescriptions aussi religieusement qu'il m'est possible, car, avant tout, je regarde comme un devoir de ne pas tromper mon médecin.

Si j'en crois ce que je lis dans le manuel de M. Jarh, t. I^{er}, art. *Calcarea*, ce que j'ai éprouvé depuis trois jours devrait être attribué au médicament, et je devrais m'attendre maintenant à un mieux sensible. Je donnerais un de mes orteils pour être assuré qu'il en est ainsi, car tout ce qui me reste de scepticisme disparaîtrait bientôt devant cette expérience personnelle de l'efficacité de vos globules. Mais là est le *Tu autem*; comment amener mon intelligence à admettre l'influence d'une dilution dont le dénominateur est l'unité suivie de *soixante zéros*? Comment, ensuite, démêler cette cause parmi tant d'autres qui peuvent agir sans que je les distingue davantage.

J'admets votre critique, qui me plait;

Je rends hommage aux guérisons que vous opérez;

Je reconnais qu'il est rationnel d'imiter la nature, qui procède aussi par petites doses;

Je suis porté, enfin, à croire que plus d'un médicament produit sur l'homme sain précisément les symptômes qu'il est appelé à guérir ;

Mais des *soixantièmes*, des *millièmes*, et même des *huit-millièmes* de dilutions m'épouvantent. Si vous ne voulez pas me permettre de dire que je doute, laissez-moi dire que je me résigne.

Voici, pour le quart d'heure, où j'en suis :

Depuis un mois que je me repose, je sens nettement que j'ai repris des forces, qu'il y a du sang et du muscle, que la chair revient et s'affermit.

Du même coup, il me semble par instants que la tête est aussi meilleure, et, quoique je ne vous écrive pas sans une certaine fatigue cérébrale, au moins la main ne tremble plus.

Les jambes sont aussi meilleures.

Mais il me reste de temps à autre des excitations du cerveau, et, par suite, des bouillonnements du sang si violents, que j'en suis abasourdi. Avant-hier, ma nuit a été mauvaise; obligé de me tenir sur mon séant, de me lotionner la face, etc.

Le moindre grattement me fait souffrir; le violon du bal me déchire, etc.

Je crois avoir remarqué qu'en raison de l'irritabilité cérébrale, le coup de sang à la tête arrive dans deux moments différents: 1° au moment où j'ai pris mon repas, comme par la charge qui est sur l'estomac; 2° trois heures après le repas, à la fin de la digestion, comme par l'afflux du chyle dans le cœur ou du nouveau sang au cerveau.

En dernière analyse, c'est donc toujours la tête qui souffre, et, comme je sais fort bien qu'on ne marche, on ne parle, on n'écrit, de même qu'on ne pense que

par le cerveau, je me crois dispensé de vous relater tous les petits symptômes que je ressens par suite de cette faiblesse nerveuse qui fait tout mon mal. Tantôt le cervelet, tantôt les lobes antérieurs; du vide, des crampes, des raideurs de cervelle, etc. Vous savez tout cela.

Seulement, je rappelle votre attention sur ce point : depuis trois jours, il me semble avoir un peu RECULÉ : ai-je commis quelque imprudence; est-ce l'effet de *Calcareo*; est-ce autre chose?...

Je n'en sais rien.

Donnez-moi, s'il vous plait, l'adresse du marchand de ressorts et j'irai choisir ce qu'il me faudra.

Dites à votre excellent père qu'il m'a été de toute impossibilité d'aller hier soir chez E. de Girardin, que mon état n'était pas tenable et que je me serais anéanti en faisant, après deux mauvaises journées et une mauvaise nuit, deux lieucs de chemin et soutenant une conversation.

J'irai un de ces matins.

Pardon de vous écrire si longuement. Nous attendons d'un instant à l'autre la délivrance de ma femme, et cela ne me permet que de courtes excursions.

Je compte que d'ici lundi ce sera fini.

Bonjour et santé.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 10 mai 1836.

A M. ALFRED DARIMON

Mon cher Darimon, M*** aurait à rédiger un article sur les derniers avis du *Moniteur*; il se chargera de l'insertion. Seulement, il désire que vous vous entendiez avec moi pour cette bagatelle.

Voyez-le donc; je vous prie, rue Grange-Batelière, 14, au bureau de la Compagnie franco-américaine. Causez un peu avec lui et puis vous ferez votre *speech*. Il ne s'agit pas d'une réclame, mais de quelques réflexions respectueuses sur *l'abus des influences* que le gouvernement ne saisit pas dans toute son étendue.

Triste condition des pourris de la presse! Il faut voir comment les traitent ceux qui les achètent!... M*** m'a raconté la vénalité et le chantage de tout ce qui parle *affaires* dans les journaux : il n'excepte personne.

Quel succès nous aurions, si nous pouvions, dans une feuille à nous, interpeller nominativement toute cette clique et du même coup dévisager les Compagnies!...

Bonjour; j'attends d'un instant à l'autre l'arrivée de ma quatrième : ce sera sans doute fini d'ici à lundi.

A vous.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 18 mai 1854.

A M. ALFRED DARIMON

Mon cher Darimon, hier, mardi, j'ai été voir Girardin. Il revenait de la promenade au bois de Boulogne, et tout en me voyant, il m'a proposé de déjeuner avec lui, ce que j'ai accepté pensant que c'était une occasion favorable pour entrer en propos.

Mais *patatra!* Voici M^{lle} Augustine Brohan qui arrive; elle déjeune avec nous, cause, bavarde, entretient Girardin d'un marché de maison, etc. Si bien que j'en ai été à peu près pour me contenter de manger sans rien dire.

Après le déjeuner, j'ai attendu encore un instant; puis, voyant Girardin donner le bras à l'artiste et la conduire visiter ses chevaux, j'ai pris mon chapeau, salué la compagnie, et je suis parti.

Il n'y a pas moyen de causer avec cet homme-là. Puis, comment voulez-vous que je me fourre dans cette société de *gentlemen, d'actrices, de poètes*, etc. ? Je me sens mal à l'aise dans cette bohème; je ne comprends rien à leur jargon, pas plus qu'aux vers de V. Hugo, et, chaque fois que je me fourvoie parmi eux, j'emporte un regret.

Je ne puis cependant faire moins que de retourner quelque soir du jeudi chez votre patron ; mais, en vérité, ce ne sera jamais pour moi une partie de plaisir.

En attendant, j'ai le chagrin de voir que mes appréhensions sur votre livre sont en partie justifiées.

Vous avez servi d'occasion à Girardin de parler de lui-même à vos dépens ; on se demande ce que signifie un pareil précédent, et ce que vous devenez.

Ce qu'il y a de pis est que les prétextes ne manquent pas pour ajourner vos articles : deux pages d'annonces, le feuilleton, le bulletin de Neftzer, le compte rendu hebdomadaire de la Bourse et du commerce, les faits divers !... Et ses deux amis *V. Hugo et Lamartine!*

Franchement, je crois qu'il serait imprudent à vous de compter sur la *Presse*, dont le tirage d'ailleurs baisse, et, quant à moi, je veux dire, quant à l'espérance que vous m'avez suggérée d'agir sur l'esprit de Girardin, j'éprouve encore moins de confiance.

Girardin ne peut pas ne pas vouloir être le maître ; il ne le serait plus avec moi. Cela posé, il n'en faut rien attendre ; il trompera toujours, par son initiative, l'attente de ceux qui croiront exercer sur lui de l'influence.

Bonjour.

P.-J. PROUDHON.

P.-S. Je ne compte pas reprendre le travail avant un mois, bien qu'il y ait un mieux notable dans ma situation.

Paris, 23 mai 1856.

A M. LE DOCTEUR MAGUET

Mon cher Maguet, où gitez-vous? où perchez-vous? à Dampierre, à Saint-Seine ou ailleurs? Depuis quinze jours vous auriez pu nous en faire part, mais vous craignez sans doute qu'on aille vous voir, qu'on mange vos poules et qu'on boive votre vieux rouge!...

Ma femme est accouchée hier soir d'une quatrième fille, qui ressemble, dit-on, moitié à Cathe, moitié à Stéphanie. Rien d'extraordinaire dans l'événement.

Aussitôt que les choses seront un peu remises, c'est-à-dire dans une huitaine, je compte profiter de l'offre gracieuse qui m'a été faite par un personnage intéressé dans les chemins de fer : il s'agit d'une *passé* pour aller et revenir de Paris à Besançon. De la sorte, j'en serai quitte pour quelques dépenses d'hôtel, et je pourrai hâter mon rétablissement qui me semble traîner un peu trop.

Un de nos amis et compatriotes, le docteur Panet, qui passe pour fort instruit et qui jouissait avant le 2 Décembre d'une belle clientèle à Paris, me conseille fort ce déplacement.

J'utiliserai ce voyage à prendre quelques informa-

tions sur les lieux touchant notre cardinal et son clergé.

Réponse, s'il vous plait, ou j'annonce partout que vous êtes mort.

Tout à vous.

P.-J. PROUDHON.

CORRESPONDANCE

Paris, 23 mai 1856.

A M. CHARLES BESLAY

Mon cher ami, si vous tenez à honorer de votre nom une pauvre petite fille, et à témoigner de son sexe ainsi que de sa légitimité devant le maire du douzième arrondissement, vous n'avez qu'à vous trouver à la maison demain, samedi, après votre déjeuner, entre midi et deux heures.

Si le jour et l'heure ne vous vont pas, mandez-le moi, et nous renverrons la cérémonie au lendemain. Un mot, s'il vous plait.

La mère me supplie de n'engager personne à dîner ou à déjeuner avant qu'elle soit un peu remise; comme elle tient à présider à tout et que la moindre préoccupation en ce moment la fatigue fort, vous serez assez bon pour recevoir son excuse. Je sais que cela n'est pas dans la règle, mais il faut pardonner à une mère de famille qui ne peut se fier à personne du soin de son ménage.

Item, j'espère aussi pour mon compte que dans quelques jours je pourrai me permettre, à votre honneur et celui de ma fille, une petite infraction à mon régime de buveur d'eau.

Encore une fois, pardon ; l'empereur a bien renvoyé à deux mois la cérémonie du baptême de son fils, je puis bien me permettre, dans la même circonstance et pour un meilleur motif, un ajournement de quelques jours.

A vous de cœur.

P.-J. PROUDHON.

Je vous envoie ci-joint le bulletin de ma cervelle, et j'espère qu'il vous sera agréable. Je vous prie de m'excuser de ne pas vous en avoir écrit plus tôt. Je vous prie de m'excuser de ne pas vous en avoir écrit plus tôt. Je vous prie de m'excuser de ne pas vous en avoir écrit plus tôt. Paris, 23 mai 1886.

A M. LE DOCTEUR CRETIN

Mon cher ami, votre lettre m'a fait grand plaisir, et même grand bien : j'ai la superstition des sympathies. Voici le bulletin de ma cervelle :

Cette vilénie n'a pas reparu, grâce aux précautions que j'ai prises, car il y avait de la tendance. Telle est mon extrême susceptibilité nerveuse, que la moindre impression, de quelque nature qu'elle soit, retentit avec violence dans tout mon organisme, et que j'ai besoin d'une discipline continuelle pour me tenir ferme.

Par exemple, l'éclair, le tonnerre, me pénètrent et m'agitent avec une force excessive; l'avant-dernière nuit, après l'orage, je n'ai cessé de ressentir des chocs et des commotions dans le cerveau pendant mon sommeil, comme si j'avais été au milieu d'une batterie d'artillerie.

L'excessive faiblesse que m'avaient causée mes accidents commence à diminuer : avant-hier, je me sentais la tête assez nette, en revanche, les jambes n'allaient pas; hier, c'était le contraire, tête fatiguée, jambes légères.

Un des symptômes de ma maladie est le *retrait* des

nerfs. Il me semble que ma volonté, ou le fluide nerveux, comme vous voudrez, a de la peine à arriver du cerveau aux extrémités; la nuit, j'ai une disposition à me recoquiller, comme un crin ou un cuir qu'on a fait chauffer; la plante des pieds et la paume des mains, chaudes avec des picotements et une sensibilité plus grande que de coutume.

Au moindre effort de tête, une sorte de tension dans la cervelle, ou de tétanos commençant, qui peu à peu devient tel que je suis forcé de quitter le travail.

Du reste, l'appétit et les digestions se soutiennent.

Je ne doute presque pas que dans quelques jours je ne me retrouve à peu près comme il y a huit jours, c'est-à-dire dans un état voisin de la santé, et, sauf votre avis, je me propose de hâter ce retour par une course jusqu'à Besançon. On m'offre une *passé* sur le chemin de fer, ce qui supprimerait pour moi la dépense.

En résumé, je ne crois pas être encore condamné à l'impuissance ou à la mort; mais ne nous dissimulons pas une chose: j'ai quarante-sept ans révolus, j'ai éprouvé dans ma vie des tribulations intellectuelles et morales qui m'ont usé; je sais qu'à l'âge où je suis arrivé, tout homme sage renonce à l'amour des femmes et à l'usufruit du mariage, et, comme pour moi la faculté génératrice et celle de penser sont *unum et idem*, j'en conclus que comme j'ai depuis longtemps réglémenté mes sens sous ce dernier rapport, je dois de même régler mon cerveau; ce qui veut dire que je me fais vieux, que je n'ai plus la même énergie vitale, et, par conséquent, la même puissance de production intellectuelle. Pour la qualité, ce sera, je crois, toujours la même chose; il n'y a que l'intensité qui baisse.

J'allais, à force de penser à moi, oublier de vous dire que ma femme est accouchée hier d'une quatrième fille. Tout s'est passé comme d'habitude. L'enfant me semble devoir ressembler à ses sœurs; la mère, à peine délivrée, est retombée dans ces tiraillements d'estomac et cette épaisseur de langue auxquels son état de grossesse avait imposé une sorte de suspension. Comme ma maladie est pour beaucoup dans les incommodités de ma femme, j'espère que mon rétablissement lui viendra en aide. J'attends aussi quelque chose de votre art et de votre amitié pour nous.

Serez-vous chez vous lundi ou mardi? J'irais partager votre dîner, en tête-à-tête, à la fortune du pot, avant de quitter Paris.

A vous de cœur.

P.-J. PROUDHON.

P. S. Je reçois de temps en temps des lettres de personnes qui me demandent des consultations *morales*.

Je vous le répète, et songez-y pour votre clinique : la société est malade, très-malade, et toutes les santés s'en ressentent.

Si vous pouviez ajouter à vos dilutions quelques grains de bonne philosophie, je suis persuadé que cela vous ferait honneur et succès.

Le monde s'use, s'ennuie, se décourage, s'affaïsse. Il a besoin d'une révolution qui le rejeunisse.

Paris, 31 mai 1856.

A M. CHARLES BESLAY

Mon cher ami, ainsi que je vous l'ai dit dans ma missive d'hier, je suis prêt à partir ce soir ou demain matin, à votre gré. Il faudrait un empêchement de force majeure pour qu'il en fût autrement.

En conséquence, je me propose d'aller sur le coup de neuf heures et demie chez vous, et de là nous partirions au chemin de fer ensemble.

J'ai eu la visite hier d'un Suisse neuchâtelois, qui me venait demander un rédacteur pour la Chaux-de-Fond et la défense du chemin de fer projeté pour la Montagne.

A Besançon, j'aurai à examiner cette affaire, et peut-être pousserai-je avec vous jusqu'à Neuchâtel. — C'est dommage que j'aie ici un tas de bucoliques à imprimer; j'irais volontiers prendre en main le journal de ces braves républicains.

Merci de l'andouille; nous la mangerons ensemble à notre retour.

Claude ou Charlotte est déjà un sujet de discorde à la maison : la mère et les sœurs préfèrent le deuxième

nom, et je tiens bon pour le premier. Je risque fort d'être battu par le nombre.

Ma femme vous présente ses amitiés.

Tout à vous et à demain.

P.-J. PROUDHON.

Besançon, 3 juin 1856.

A M. ALFRED DARIMON

Mon cher Darimon, j'attends de vos nouvelles, comme je vous l'ai dit avant de partir à Besançon, gare de Chamars, à l'adresse de notre ami Mathey.

Voici, pour premier aperçu, ce qu'est le chemin de fer projeté de la Chaux-de-Fond à Besançon. Rappelez-vous d'abord l'état actuel des lignes.

1^o Ligne de Lyon avec embranchement de *Dijon à Mulhouse* par Besançon. A l'aide de ce chemin, Besançon reçoit les voyageurs et marchandises venant de Paris, Rouen et le Havre en droiture; de plus, l'Alsace et Lyon sont mises en communication, de manière que Besançon n'est plus ici qu'une station insignifiante.

2^o Ligne de Paris à Gray, par Troyes et Chaumont, avec prolongement demandé jusqu'à Besançon. Au moyen de cette ligne, Besançon reçoit les marchandises et voyageurs de Paris et le Havre en droiture, par une ligne parallèle à la précédente, et qui lui fait concurrence.

Dans ces conditions, Besançon, qui est lieu de passage pour les relations de l'Alsace avec le Midi, devient

tête de ligne pour les deux chemins de fer de Paris-Dijon-Besançon et Paris-Troyes-Chaumont-Gray. Mais Besançon ne peut rester en tête de ligne.

D'une part, la Compagnie de Paris à Lyon veut avoir un passage en Suisse ; de l'autre, celle de Gray veut avoir aussi un passage.

A cette fin, un premier embranchement se construit de Dôle à Salins (évitant ainsi Besançon) et se dirigeant ensuite de Salins sur Pontarlier, les Verrières et Neuchâtel.

Un second embranchement, s'abouchant avec la ligne de Gray à Besançon, partira de cette dernière ville et se dirigera sur les Verrières, où il reprendra le premier embranchement de Dôle-Salins et Verrières. Vous voyez que, ces deux directions, l'une de Dôle, pour compte de la Compagnie de Paris à Lyon ; l'autre de Besançon, pour la Compagnie de la ligne de Gray, continueraient la concurrence jusqu'à Neuchâtel même.

Mais ce n'est pas tout.

Les habitants de la Chaux-de-Fond veulent avoir aussi un chemin de fer pour leur service de France. Cette nouvelle ligne ou embranchement partirait de la Chaux-de-Fond au nord des deux embranchements ci-dessus, passerait, au Locle, à Morteau, et viendrait joindre les lignes de Lyon et Gray, près Besançon.

Tout naturellement, les concessionnaires des lignes de Salins, Verrières, Besançon, Pontarlier, sont contrariés de ce plan, et font de l'opposition.

C'est en partie pour en triompher que les démocrates de la Chaux-de-Fond fondent un journal.

Vous comprenez qu'il n'y a rien dans tout cela qui choque la justice et l'Économie sociale. Pourquoi les gens de la Chaux-de-Fond n'auraient-ils pas de

ligne, s'il se trouve des gens pour l'entreprendre?... Au reste, je n'ai pas encore vu le tracé, les devis; je ne sais rien du projet, sur lequel je me réserve de vous en dire plus tard davantage. Puis, il faudrait être à la Chaux-de-Fond pour bien juger la chose, il faut connaître les localités, etc., et je ne compte pas aller jusque-là.

Maintenant, mon cher ami, si vous voulez ne pas perdre de temps, voyez vous-même l'agent de la Chaux-de-Fond à Paris; il m'écrit à l'instant pour me prier de le mettre en rapport avec vous. C'est un M. Reinach, allemand, rue Notre-Dame-de-Lorette, 33, à Paris.

J'ai déjà causé de tout cela avec Guillemin et Mathy.

Je vous dirai qu'ils ne sont pas entièrement charmés de la proposition.

Ils connaissent les Suisses et craignent que vous ne les trouviez difficiles. Je pense au contraire que, dans la situation que vous fait en ce moment Girardin, un voyage à la Chaux-de-Fond, ne fût-il que pour six mois, ne peut pas vous faire du mal et que vous ne pouvez que gagner à cette secousse.

M. Reinach (en vrai Suisse) pense déjà à vous utiliser dès avant votre départ. Il désirerait avoir un article de vous dans la *Presse*, concernant le chemin de la Chaux-de-Fond. Ce serait, dit-il, pour mettre la chose en train et vous rendre les *Chaux-de-Fontains* plus favorables. Voyez ce monsieur, étudiez l'affaire *sur pièces*, et, s'il se peut, publiez un premier article de considérations générales dans la *Presse*, de manière à édifier le public français, poser les bases de votre thèse et plaire aux Chaux-de-Fontains.

De mon côté, je vais voir les Bisontins, m'enquérir

de tout; puis, aussitôt que vous m'aurez répondu, j'écrirai une lettre à M. Aimé Humbert, conseiller d'État à Neuchâtel, à qui je suis adressé par M. Reinach.

Répondez-moi donc, et dites-moi au besoin ce que vous pensez que je doive faire pour mener tout ceci à bien. Je n'attends plus que vous.

Bonjour.

P.-J. PROUDHON.

Besançon, 5 juin 1896.

A M. ALFRED DARIMON

Mon cher Darimon, j'attends toujours une lettre de vous pour savoir si je dois ouvrir les relations avec l'autorité neuchâteloise, en autres termes, M. Humbert, conseiller d'État.

J'ai vu hier le maire de Besançon et quelques-uns des conseillers municipaux. Ces messieurs approuvent tous le projet de chemin de fer de la Chaux-de-Fond à Besançon, et l'appuient. Le Jura *industriel*, comme on dit ici, qui comprend une partie du canton de Neuchâtel et une partie du département du Doubs, a besoin de cet embranchement pour le service de ses subsistances.

Ce pays, en effet, ne produit absolument que des objets fabriqués, plus quelques fromages; et lin, blé, vins, huile, etc., viennent de la Haute-Saône et du Midi, par le Doubs.

Décidez-vous donc; voyez M. Reinach; puis, si la chose se décide, si vous pouvez vous faire précéder d'un article dans la *Presse*, vous vous trouverez du coup en rapport avec deux petits gouvernements, celui de Neuchâtel-Chaux-de-Fond et notre municipalité bisontine.

Six mois ou un an d'action dans le pays par votre journal vous placeront de plain-pied avec notre ex-représentant du peuple et ex-refugié Versigny, l'un des concessionnaires de la ligne rivale, dont vous aurez à combattre la prose et, *si qua est*, l'influence.

Rien à vous dire de mon voyage, sinon que je commence à trouver le temps long et que je me sens plus de fatigue qu'à Paris.

Décidément il faut, je le sens trop, que je renonce à la polémique et me borne aux travaux calmes de la philosophie sociale toute pure. Cela me chagrine bien un peu, mais il faut en prendre son parti.

Je vais m'installer à une lieue de Besançon, près d'une station de chemin de fer, pour quelques jours.

Je ne quitterai pas le pays avant de savoir par vous ou par autrui si vous pouvez venir et si je puis vous attendre. Une fois renseigné à cet égard, j'aviseraï à mon rembarquement.

Donc, je vous en prie, écrivez-moi sans retard.

Bonjour.

P.-J. PROUDHON.

DE P.-J. PROUDHON.

Besançon, 5 juin 1836.

A M. LE D^r MAGUET

Mon cher Maguet, me voici en Franche-Comté depuis quatre jours. J'ai quitté Paris en même temps que l'empereur, me promettant d'oublier femme, enfants pendant un mois. A peine arrivé, je me prends à avoir envie de repartir tout de suite. Ce n'est pas parce que je m'ennuie, mais je sens que le *chez moi* m'est entré dans le corps et qu'on ne s'en sépare pas aussi aisément qu'on l'imagine.

J'ai traversé la vallée de la Seine et de l'Yonne, et j'ai été témoin partout d'une désolation pareille à celle dont vous me parlez pour votre pays. Foins, blés, jusqu'aux vignes, tout était couvert d'eau. A Auxonne, un immense lac ; vous savez le désastre de Lyon.

Que dites-vous de ce *monsieur* qui part de Paris avec fracas : état-major, sénateurs, gardes, etc., train spécial, vitesse de 65 kilomètres à l'heure ; on nous fait arrêter une heure à Tonnerre pour lui laisser prendre le devant, et qui, arrivé à Dijon, va se coucher à dix heures du soir et ne se lève que le lendemain matin, trois heures après le soleil, pour repartir !...

Était-ce la peine de faire tant *d'esbrouffe* pour souscrire ensuite 100,000 francs.

Cent mille!... c'était le quart de la liste civile et de tous les gros traitements de France qu'il fallait!... O charlatan! ô badauds!...

Je n'irai pas à Dampierre, mon cher Maguet, et je compte même repartir sous peu de jours. Je me repose tout aussi bien et mieux à Paris que nulle part ailleurs. Puis, quant à Dampierre, je calcule qu'il y a à franchir d'ici *cinquante-cinq à soixante* kilomètres, que j'aurais autant à faire ensuite pour revenir, ensuite prendre le chemin de fer, et que la diligence m'est plus que jamais antipathique. De songer à ce que vous venez me prendre avec un cheval, ce serait une énormité que je ne reprocherais et qui me chagrinerait. Passe encore si j'étais à Gray et que vous n'eussiez à franchir que la distance de Dampierre à la Saône, mais Besançon, c'est impraticable.

Pensez-vous revenir à Paris avant de vous fixer à Dampierre pour toute la saison? Si votre départ devait avoir lieu sous quelques jours, nous pourrions au moins nous rejoindre à Dijon ou Auxonné, et nous filerions ensuite par train ordinaire, *deuxième classe*, vers la capitale.

Je vais m'installer pour quelques jours à une petite de Besançon, à portée du chemin de fer. Aussitôt que la fringale me prendra, je monte sur le train, sans tambour ni trompette, et me voilà parti.

Bonjour.

P.-J. PRODHON.

Besançon, 7 juin 1886.

A M. ALFRED DARIMON

Mon cher ami, certes, je vous aime cent fois mieux à portée de mon bras que sur le plateau de la Chaux-de-Fond, ce qui veut dire que j'applaudis à votre bravoure plus qu'à votre calcul. On ne manipule pas de si gros intérêts, quand on a un peu de *chic* et *d'estoc*, sans qu'il en reste en mains quelque chose.

La mauvaise humeur où me met toujours le contact d'un monde pour lequel je ne suis point fait, et la perspective que j'avais aussitôt embrassée à propos du chemin suisse, tout cela m'avait allumé pour vous, et j'étais prêt à vous donner quinze jours de mon temps. Puisque vous êtes acoquiné à ce gueux de Paris, et que les affaires vous font peur, n'en parlons plus. Restez, et croyez qu'en prenant ce parti vous me faites encore plus de plaisir que vous ne recueillez de profit.

Vos raisonnements sur les dangers d'une polémique en Suisse, et la peur de devenir semblable à nos jacobins boursicots ne sont pas des plus justes. Je crois qu'un galant homme peut toujours se tirer d'embarras, faire son chemin et conserver sa dignité. Mais vous êtes hérissé comme un cas de conscience!... A moins que je

ne vous entraîne quelque jour, vous ne broncherez pas. Nous reprendrons cette thèse que j'abandonne pour le quart d'heure.

Comme vous, nous avons eu trente-six heures de pluie. Déjà le préfet, sentant le ridicule de la position ou obéissant à un ordre supérieur, a rendu un arrêté par lequel les fonds votés par les communes pour la célébration du baptême impérial seront versés à la caisse des inondés.

Mais, c'est désormais trop tard, et tout ce qu'on fera là-haut sera trop tard : on est *malheureux* et *mécontent*.

Bonjour, et à bientôt; je ne ferai pas long feu ici.

P.-J. PROUDHON.

25 juin 1836.

A M. LARRAMAT

Monsieur Larramat, je m'empresse de répondre à votre lettre du 20 courant, surtout à cause du *post-scriptum*. Il semble, en effet, qu'après m'avoir dit dans le corps de votre lettre que vous ajourneriez votre envoi de vin, en considération de celui qui m'a été fait par M. Bernède, vous annonciez néanmoins dans votre *post-scriptum* l'arrivée prochaine de ce vin. De grâce, monsieur, ne m'envoyez rien ; la pièce que j'ai reçue me suffit pour un an, si ce n'est même pour deux. Je ne bois plus de vin : mon traitement m'en empêche, et, depuis deux mois je pratique une abstinence qui, si elle nuit à l'agrément de ma vie, au total sert à ma santé. C'est à peine si nous consommons chez moi deux litres par semaine, et, pour ma part, je n'en prends pas un.

Donc, encore une fois, pas de nouvel envoi : cela gênerait l'économie de mon ménage, que je dois maintenir dans les limites de l'économie la plus sévère.

Je suis, du reste, on ne peut plus touché de votre empressement à servir mon retour à la santé, et des marques réitérées d'une affection aussi spontanée, aussi gratuite que la vôtre.

Depuis quatre ans, j'ai vu s'écarter de moi beaucoup de gens qui d'abord étaient accourus au bruit; en revanche, j'ai reçu, de tous les coins de la France, des témoignages de sympathie et d'estime de la part d'hommes nouveaux et jeunes qui me dédommagent amplement. Quel intérêt, en effet, pouvait attirer à moi ces intelligences neuves, et qui, après tout, ont réussi à soigner leur fortune et à faire leur chemin? Ne suis-je pas le vaincu des vaincus? Si les anciens partis, plus implacables que jamais, déchirent la France, et par leur hostilité mutuelle sont la plus grande force de l'Empire, ne sont-ils pas du moins d'accord de proscrire à l'unisson les idées dont il m'a été donné d'apercevoir quelque chose? Il y a huit jours, la *Nation* de Bruxelles, journal de M. Ledru-Rollin, me calomniait encore, affirmait que j'avais reçu de l'argent du gouvernement, etc.

En France, on me laisse tranquille : mais suivez l'allure de nos écrivains et publicistes démocrates; ils pensent bien moins à faire cesser le despotisme qu'à relever le pays des *ruines* accumulées par le socialisme, surtout par celui que j'ai représenté quelquefois.

Nous sommes donc condamnés, mon cher monsieur, et cela pour tout le temps que durera la vieille génération et que la nouvelle mettra à se développer. C'est pour cela que je vous rends grâce de vos bons sentiments pour moi : je suis arrivé au moment où je dois compenser dans mes amitiés le nombre par la qualité, et je ne crois pas avoir perdu au change.

Vous avez raison : j'ai dépensé ma vie dans des explosions inutiles. Une éducation incomplète, de longues années perdues dans le métier d'imprimeur, des habitudes par trop primitives et même sauvages, en retardant le développement de mon intelligence et exal-

tant d'autant mes passions, m'ont épuisé. C'est un mal accompli. J'ai reçu de la nature, pour mon malheur, le privilège rare et funeste de réunir à un degré égal et supérieur la fougue des passions et la subtilité de la logique; ces deux facultés, au lieu de se tempérer l'une par l'autre, ne font que s'exciter sans cesse, si bien que, quoique je fasse, que je dise, que je sente, je suis emporté par un *crecendo* qui finit toujours par une sorte d'évanouissement spasmodique dont la durée d'abord était celle d'un éclair, mais qui a fini par prendre une gravité alarmante.

Aujourd'hui, quand je travaille ou que je cause, je suis obligé de m'arrêter dans ma course.

Je ne sais si l'état de maladie nerveuse et cérébrale qui en est résulté guérira : tout ce que je demande, c'est de pouvoir compléter mon œuvre en couronnant la période *critique* de ma carrière par quelques données *positives* sur la science économique et sociale.

J'entends par données positives, non pas seulement des combinaisons de crédit, d'association, etc., comme j'en ai proposé déjà, mais ses éléments, principes, axiomes, méthode, etc., en un mot, tout ce qui constitue la connaissance scientifique.

Nous avons affaire à une jeunesse élevée dans des habitudes de raison sévère, et qui ne se contente plus d'aperçus fantastiques, mystiques et imaginaires; elle veut des preuves, une science fondée sur l'observation et dirigée par une méthode.

L'introduction de l'idée de science dans les choses de la morale, de la politique, de l'Économie, ce qui exclut le despotisme, le supranaturalisme et la fantasia populaire, cette idée, dis-je, fait le caractère de notre siècle; elle assure la gloire de la génération nouvelle. Heureux

si je puis me montrer digne de cette génération à laquelle je n'appartiens ni par mon éducation ni par ma naissance, en contribuant pour ma part à sa merveilleuse destinée.

Si vous voyez notre bon et excellent Toché, faites-lui mille amitiés pour moi : cet homme-là me va au cœur.

Ma femme est très-sensible à ce que vous me dites pour elle.

Surtout, je vous le répète, pas de vin.

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

Je vous
embrasse
très-tendrement
et vous prie

de lui
dire que
j'ai été
très-attristé

de ne
pas
avoir
pu
vous
embrasser

20 juin 1836.

▲ M. LE DOCTEUR CRETIN

Mon cher docteur, Catherine est allée beaucoup mieux dès le lendemain de votre visite, et nous avons depuis laissé agir la nature. La maîtresse d'école nous a dit que ce mal était fort commun parmi les enfants, et contagieux, mais sans danger. Elle l'appelle les *oreillons*. Informez-vous. En place de cataplasme, on a mis de la ouate.

Je n'ai pas encore fait de visite à M. Despretz.

Maintenant, il est temps que je vous rende un compte exacte de ma position personnelle.

Depuis mon départ pour la Franche-Comté et les huit ou dix premiers jours que j'y ai passés et qui m'ont paru assez bons, puisque j'ai pu faire régulièrement jusqu'à trente kilomètres de promenade par jour, ma maladie a suivi une marche un peu désordonnée.

D'abord, j'ai eu des affaisements considérables; le plus grave de tous est celui qui m'a saisi il y a trois jours, lorsque je suis rentré chez moi, en vous quittant rue de Varennes.

Jamais je n'ai senti un tel épuisement. Il faut remonter à l'époque du choléra pour trouver rien de

comparable. Crampes de l'estomac, courbatures dans les épaules et l'épine dorsale, défaillance complète des jambes, essoufflement et sueurs; il m'a fallu deux heures de sommeil pour me remettre.

Depuis ce jour, j'ai repris progressivement mes forces et je marche; qui plus est, je travaille un peu.

Cependant, il faut tenir compte de plusieurs symptômes qui semblent s'aggraver, pendant que d'autres semblent s'amoindrir.

L'appétit n'est pas aussi vigoureux qu'au début, mais suffisant.

L'estomac chancelle, et, de temps en temps, le matin surtout, je suis dérangé.

Dans mes exercices gymnastiques, je suis plus vite fatigué, et j'ai des sueurs, des faiblesses.

L'embaras de tête se fait sentir plus particulièrement au cervelet.

J'ai eu des maux de tête lancinants, et je suis pris de l'ensemble.

Par contre :

Il me semble que j'ai la partie antérieure du cerveau plus disponible et plus nette; la preuve est que je peux soutenir un peu mieux le travail; je remarque aussi que l'espèce de paralysie de l'extrême épiderme, aux mains, aux pieds et à toute la périphérie tend à disparaître. Il me semblait qu'une feuille de papier était interposée entre ma peau et les objets; or, depuis quelque temps, cette sensation s'évanouit par intervalles, comme si l'émoussement des nerfs était guéri.

Au total, je ne suis pas guéri; les accès de faiblesse ont pu m'inquiéter, *m'écœurer*, ce qui m'est souverainement désagréable; mais un sentiment intérieur me dit que tout cela *peut et doit finir*, comme tous les ma-

laïses qui n'ont pas définitivement fait élection de domicile et que l'on ne peut pas considérer comme un pacte avec la mort.

Avant-hier, j'avais beaucoup travaillé et j'étais sur les dents; ma femme me presse, après souper, d'aller faire un tour. Je me traîne, sur le bras d'un ami, au Luxembourg; je le salue ensuite, puis, insensiblement je me mis à marcher, si bien que cela a duré *une heure et demie* et que j'étais plus frais en rentrant qu'en sortant.

Ne dirait-on pas que quelque chose me retire les forces ou me les rend tour à tour?

Hier, je passe sur le boulevard et m'arrête un instant chez Massol. Son patron entre par hasard portant une petite machine électrique et me propose de m'électriser. J'accepte.

Il me passe les doigts derrière la nuque pendant quelques minutes, et il m'a semblé que j'en recevais un mieux sensible. Je m'en suis revenu bon pas et gaillard. — Mais l'opérateur s'étant avisé de me tirer une étincelle sur le devant du cerveau, je sentis une douleur atroce, comme si on m'eût arraché la cervelle avec une vrille, et je l'ai ressentie très-longtemps.

Si vous ne le trouvez pas mauvais, je renouvellerai quelquefois la première de ces expériences qui, m'a-t-on assuré, n'a rien de contraire à l'homéopathie.

Un autre docteur de mes amis, je vous rapporte ceci pour votre édification, après un long exposé, concluant comme M. Pétoz qu'il n'y a en tout ceci qu'un trouble et défaut d'équilibre, me conseille de prendre du *quina rouge* (un vingtième de grain dissous dans de l'eau, une dilution presque homéopathique), plus, de faire usage du *fer*.

Il dit que le quinquina a la propriété de raffermir les nerfs, et le fer d'augmenter la proportion des globules du sang, ce qui serait utile, suivant lui, d'après le précepte, *sanguis frenat nervos*. Je suis trop paresseux et trop sceptique pour rien faire si vous ne me l'ordonnez. C'est pour cela que je vous rapporte la consultation.

En attendant, je voudrais bien *m'en aller*, comme nous disions à Sainte-Pélagie.

Boujour et surtout bonne santé.

P.-J. PROUDHON.

13 juillet 1836.

A M^{me} ***

Madame, je ne sais trop que penser de votre originale épître. Est-ce un accès de gaieté folle qui vous a suggéré l'idée de tenter la sagesse d'un pauvre père de famille fort au-dessous de sa réputation; ou bien une de ces lassitudes insurmontables qui forment la compensation amère des enivrements de votre état? Au ton moitié désolé, moitié ironique de votre lettre, je ne sais vraiment que juger, et je connais trop peu le monde où vous avez vécu pour savoir ce qui peut passer par la cervelle d'une ancienne écuyère de l'Hippodrome.

Dans cette incertitude, je prends le parti, madame, de faire comme vous; je répondrai à vos questions comme si elles étaient sérieuses, et je lâcherai un peu la bride à ma plume, comme si vous aviez plus envie de rire que de vous convertir.

Faisons-nous d'abord quelques principes.

Vous ne croyez, dites-vous, pas plus à la vertu des hommes qu'à la vertu des femmes.

Je ne m'en étonne point d'après la vie que vous avez menée. Mais trêve de misanthropie aussi bien que de rigorisme; il en est de la vertu comme de la santé. La

vertu n'est même, à mon avis, que la santé du cœur, comme la santé est la vertu du corps. Combien pensez-vous qu'il y ait, sur cent individus pris au hasard, de sujets vraiment sains ? Pas cinq, peut-être pas trois ; et la preuve, c'est qu'il y a fort peu de gens qui meurent de vieillesse après avoir passé leur existence sans maladie. *L'insanité* du corps, telle est donc aujourd'hui la condition commune de l'humanité, malgré les cent mille conscrits soi-disant sains que prennent chaque année nos conseils de révision, malgré cette multitude de jolies femmes qui remplissent nos villes et nos campagnes.

Eh bien ! madame, cette rareté de santés parfaites vous fait-elle déclamer contre la santé ? Prétendez-vous que la maladie soit notre état naturel et normal ? Soupçonnez-vous le petit nombre de ceux qui se portent bien d'être des hypocrites ? et concluez-vous qu'il faut s'abandonner aux hasards du chaud, du froid, de l'humide et d'une alimentation désordonnée ?

Non, certes ; quelque chose nous dit au contraire que la santé est la loi des êtres vivants ! que c'est elle qui fait le fonds de notre vie ; que quand on l'a perdue, il faut y revenir ou se laisser niaisement mourir d'inertie et d'inanition.

Il en est ainsi de la vertu ; elle est un peu partout, elle n'est entière presque nulle part. Je ne sais, madame, qui vous a façonné vos idées sur la vertu ; il faut que vous les ayez reçues, jeune fille, dans quelque couvent. Mais de même qu'il y a encore en vous de la vie et de la santé, de la vigueur même (et votre lettre en déborde) ; de même, j'ose en jurer, il y a en vous de la vertu : le chagrin seul, le dépit de vos faiblesses, l'humiliation de vos mécomptes vous empêchent de l'apercevoir.

Laissons de côté les Agnès et les Madeleine, ces types de l'innocence et du repentir ; il y a en vous de la vertu, vous dis-je, et j'ai une excellente raison pour l'affirmer : c'est votre propre témoignage, c'est votre désir profond d'avoir encore plus de vertu, comme un convalescent qui aspire à une santé parfaite.

Ce premier principe ne vous paraîtra pas trop désespérant, je pense. En voici un autre sur lequel j'appelle également votre attention.

C'est un fait que les bêtes, — je ne fais pas de comparaison, soyez tranquille, — que les bêtes, dis-je, ne connaissent pas l'ennui, ni le dégoût, ni la satiété, ni le désespoir, ni aucune de ces maladies morales qui suivent la perte de la santé morale, c'est-à-dire, si vous me permettez actuellement d'employer le mot, de la vertu.

La raison en est que les bêtes, infiniment moins passionnées que les hommes, obéissant à l'instinct et à ses lois inflexibles, ne sont pas pour ainsi dire exposées à perdre cet équilibre, cette santé de l'âme sans laquelle nous autres hommes ne pouvons vivre. De ce côté, l'existence des animaux est protégée par leur animalité même ; je ne dis pas que ce soient de pures machines, mais je dis, au sens moral, au point de vue de cette vie supérieure qui nous caractérise, qu'ils n'ont véritablement pas d'âme.

Où veux-je en venir avec cette observation d'histoire naturelle ? Le voici : La nature est pleine d'analogies ; à l'exemple des bêtes, les personnes occupées de choses sérieuses, triviales même, — car ce que le commun des hommes appelle sérieux, n'est pour les artistes que trivial, — ces personnes-là, dis-je, laboureurs, artisans, savants, fonctionnaires, etc., etc., ne connaissent

pas l'ennui, ou du moins le connaissent fort peu. Elles ne l'éprouvent, et avec lui le dégoût, la satiété, l'abattement, tous ces symptômes qui caractérisent chez un homme une corruption avancée, que lorsqu'il leur arrive de sortir de leurs occupations, de se livrer à l'oisiveté, au plaisir, à la débauche.

Ces personnes-là sont-elles des bêtes, et vous, madame, et vos compagnes du théâtre et de l'Hippodrome, et les fainéants qui *nocent* la vie avec vous, seriez-vous par hasard les créatures nobles, privilégiées, les rois et les reines de la création ?...

Je vous défie de me répondre affirmativement : vous pressentez quelle pourrait être ma réplique.

Ainsi, voilà qui est établi : les gens de travail, d'étude, d'affaires, les âmes qui luttent enfin, sont peu ou point sujettes à l'ennui et aux vices qui l'engendrent ; au contraire, les gens qui jouent, qui s'amuse, qui flânent, qui batifolent, qui font l'amour, qui rêvent, qui *vivent*, qui mangent, qui dansent et qui chantent ; les poètes, les artistes, toute la bohème littéraire, je dirai même les gens d'église et jusqu'aux trappestes, tout ce monde prétendu supérieur est livré irrémisiblement à la débauche, au dégoût, à la honte pire que la mort.

Encore un peu de patience, madame, je vais conclure.

Je trouve dans votre lettre une phrase curieuse et qui vous peint tout entière : « Issue d'une famille honorable, j'aurai pu, comme bien d'autres, épouser un brave homme de bourgeois, avoir des enfants, etc. Mais bah ! j'ai redouté les ennuis d'une existence aussi peu accidentée, et je me suis lancée à corps perdu dans les hasards d'une existence au jour le jour. »

Vous avez fait là, madame, une énorme sottise ; mais comme il n'y a pas tout à fait de votre faute, le mal n'est pas non plus tout à fait sans remède.

Toutes vos déceptions ont leur cause première dans un noble sentiment de la dignité humaine, sentiment qui doit vous réconcilier avec vous-même et vous rendre le courage. Vous avez au plus haut degré la conscience de la liberté et l'horreur de cette monotonie, de cette servitude que nous impose la nature, et qui se résume dans ce mot : LE TRAVAIL. Ici, madame, croyez-le, je ne fais pas d'ironie. Je vous blâme d'avoir méconnu la loi du travail qui vous aurait retenue dans la voie de votre père ; mais je vous loue d'avoir compris, quoique d'une manière confuse, que l'homme, tout en subissant la loi du travail, doit combattre sans cesse les trivialités de l'existence. Votre malheur a été de séparer par la pensée ces deux choses : TRAVAIL et LIBERTÉ, — TRAVAIL et ART, — TRAVAIL et AMOUR. — Vous vous êtes dit : Je laisserai de côté cette servitude laborieuse et toute cette trivialité, tout ce convenu de la vie commune, et je me consacrerai exclusivement à la liberté, à l'art, à l'amour. Et vous êtes devenue une femme libre, artiste, amoureuse, un être fantaisiste et passionné, poussant la fantaisie jusqu'à l'épuisement...

Le résultat vous est connu. En ne suivant que le beau et l'idéal, vous êtes arrivée au grossier et à l'ignoble ; de personne libre que vous étiez, vous vous êtes faite esclave, et les jouissances de la vanité, et celles de l'art, et celles de l'amour, n'étant plus soutenues par rien de réel, de sérieux, de vivant, de fort, ne vous ont laissé que souillure, vide, dégradation.

Que faire à cette heure ? me demandez-vous.

Ici, madame, je ne puis plus vous convaincre ni par

raisonnement ni par votre propre expérience, puisque vous vous êtes placée en dehors des conditions de la vie normale. Je ne puis que vous affirmer la vérité de ce que je m'en vais vous dire. Vous suivrez mon conseil ou vous le dédaignerez : il y va pour vous de la vie ou de la mort, et, ce qui est plus, comme je vous ai dit, de l'honneur ou de l'infamie.

Vous avez vingt-huit ans, la première période de votre jeunesse est passée; il vous reste la seconde: douze années de l'âge moyen d'une femme, vingt-huit à quarante. C'est encore un avenir.

Rompez d'abord avec toute espèce d'amour. La première chose que vous ayez à faire est d'apprendre à vous posséder vous-même, et, malheureuse, vous n'avez été jusqu'à ce jour que l'esclave d'autrui! Cela vous coûtera dans les commencements, il faut vous y attendre; mais si la lutte est pénible, le triomphe vous sera doux. Se *posséder*, entendez-vous; être affranchie, ennoblie dans son corps et dans son cœur, gouverner ses sens, c'est ce qu'on appelle *chasteté*. Vous n'êtes plus vierge, soit; la perte peut se réparer; vous pouvez encore être chaste.

Deux ans au moins de ce régime vous sont nécessaires. Les tentations seront vives : ceux qui, vous ayant connue, vous verront changer de vie; ceux qui, ne connaissant de vous que votre vie nouvelle, auront vent de votre passé; tous trouveront piquant de refaire votre conquête, et mettront tout en œuvre pour vous ramener sous le joug! Ne faiblissez pas, ou tout est perdu. Méprisez ceux qui vous tourneront en ridicule : il ne peut vous échapper, si peu que vous connaissiez le cœur des hommes, que le dépit aura plus de part à leurs sarcasmes que le zèle et la vertu. Une écuyère

quitte ses amants avant que ses amants ne la quittent ; c'est impardonnable ! Avec l'abstinence absolue de l'amour, je vous prescris une vie sobre et laborieuse. N'accordez rien à la sensualité, et même faites quelquefois maigre chère. C'est ce que les prêtres nomment *mortification*, et je vous la conseille, non parce qu'il y a dans ce régime aucune vertu magique, mais parce qu'il vous exerce peu à peu à dominer la nature, et qu'il spiritualise pour ainsi dire notre être.

Vous ne me dites pas quels sont vos moyens actuels d'existence ; mais quels qu'ils soient, il faut y ajouter encore, les développer, les appliquer en choisissant une profession, en embrassant une carrière.

Vous avez, dans une large mesure, l'intelligence, l'esprit même, une orthographe irréprochable, du style, une jolie main ; je ne parle pas de vos autres talents qui me sont inconnus. Rien ne vous manque, et vous pouvez vous distinguer encore dans la vie sérieuse, autant et plus que vous n'avez jamais fait sur les planches.

Figurez-vous que vous êtes dans la société comme Robinson dans son île, seule, avec les quelques ressources que vous a laissées la fortune. Il faut vivre, et si déjà la vie vous est assurée, il faut élargir et élever de plus en plus cette vie. Seriez-vous morte lâchement à la place de Robinson, au bord de la mer, au lieu de travailler comme il le fit pendant vingt-cinq ans ? Eh bien ! vous êtes mieux que Robinson, et vous pouvez faire mieux que lui.

Supprimez de vos lectures les romans et les vers. Votre imagination réclame quelque chose de plus fortifiant et de plus pur.

Vous avez l'histoire, les voyages, la géographie, les sciences ; allez jusqu'à la philosophie, si vous voulez.

En un mot, tout en restant ce que la nature vous a faite, artiste, travaillez, occupez-vous, entreprenez, et reportant sur votre nouvelle vie votre talent d'artiste, ennoblissez sans cesse vos travaux et vos entreprises. Vous n'aimez pas l'économie domestique! C'est que vous n'en avez vu que le grailon et la fumée. Il faut bien du talent, sachez-le, à une femme, pour faire de son appartement un tableau et un paysage. Et c'est pourtant là qu'elles doivent tendre toutes : des marmites, des pots, des meubles, sont-ils donc plus dégoûtants à toucher que des couleurs et des brosses ?

— Et après, m'allez-vous dire, le but, la fin de tout cela ? — Après, madame ? Il faut d'abord m'en croire sur parole, puisque vous m'avez pris pour votre médecin ; commencez le traitement et suivez-le avec résolution, et quand votre guérison sera avancée, je vous dirai ce qu'il faut faire. Je vous montrerai le but supérieur de la vie universelle, but auquel votre bonheur sera d'avoir concouru de toutes vos forces.

Je vous salue, madame, avec estime et affection.

P.-J. PROUDHON.

19 juillet 1836.

A M. LE DOCTEUR CRETIN

Mon cher docteur, seriez-vous assez bon pour venir dîner avec nous mardi prochain, 22 juillet, six heures et demie du soir? Nous célébrons la naissance de *Claude* ou Charlotte, avec son parrain, M. Beslay, et vous êtes nécessairement, comme médecin de la petite famille, de la cérémonie.

Je vous avertis d'avance pour que vous me fassiez réponse et ne vous engagiez pas. Le mardi est, je crois, un de vos bons jours. Nous aurons une bouteille de bon vin.

— Avez-vous lu le dernier article de Darimon dans la *Presse* d'hier soir, 18? On ne peut pas plus être discret à mon égard que ce garçon-là. Tout son article est de mon inspiration; ses phrases sont des propositions extraites de mon principal ouvrage; sa critique repose tout entière sur mes analyses; il va jusqu'à nommer, mais comme fait démontré par *les socialistes*, le système des contradictions économiques, développé par moi en 1845, cinq ou six ans avant les *Harmonies* de Bastiat; il sait que ce livre de Bastiat a été fait en vue de réfuter le mien; il répète mot pour mot ce que je lui disais il

y a quinze jours encore, que Bastiat est d'autant plus fou de nier l'antagonisme, que l'antagonisme est la condition de l'harmonie, etc., etc., et il n'a pas le courage de dire que cette critique décisive, ce grand coup porté à l'Économie, c'est moi qui en suis l'auteur!

Je n'ai jamais demandé à mes collaborateurs un grain d'encens; c'est le moins qu'il me rendent justice. Qu'avait à faire Darimon? En critique loyal, il devait simplement souligner ces mots : *le Système des Contradictions Économiques*, et ajouter au bout le nom et la date. Pas davantage.

Il parait qu'il lui en coûte beaucoup plus aujourd'hui, d'être simplement véridique et exact à mon égard que flagorneur à l'endroit de son patron. C'est bien la peine de se montrer si hargneux dans des cas qui n'en valent pas la peine et envers des gens fort inoffensifs!...

Ce qu'il y a de plus drôle, c'est que le pauvre garçon, qui ne peut que me suivre, répète fidèlement une erreur grave que j'ai commise, sur la foi de Hegel, dans mes *Contradictions*, et que je suis aujourd'hui en train de rectifier partout.

J'ai été, je vous l'ayoue, blessé de cette conduite, et je le suis d'autant plus que d'autres m'en font la remarque, en ajoutant que les articles sont d'une faiblesse extrême.

Silence sur ces misères. Je vous attends mardi.

A vous de cœur.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 22 juillet 1836.

A M. LARRAMAT

Monsieur Larramat, après votre lettre du 11 courant, je n'ai pas cru qu'il convint que je refusasse plus longtemps l'envoi de vin que m'annonçait votre antérieure du 4, et je suis resté dans l'expectative.

La demi-pièce annoncée est arrivée par la petite vitesse avant-hier, 20 ; de sorte qu'elle est restée, depuis la gare de Bordeaux jusqu'à mon domicile, dix-sept jours en route. Il faut croire que les réparations du chemin de fer, rompu sur la Loire, ont été cause de ce retard : même à la petite vitesse, il est exorbitant qu'un chemin de fer emploie dix-sept jours pour franchir 7 à 800 kilomètres.

Quoi qu'il en soit, je n'ai pas encore ouvert la pièce et ne puis rien dire du vin.

Je vous prierai seulement, monsieur Larramat, de vouloir bien satisfaire à mes questions, faute de quoi je me verrais obligé de vous dire que je tiens le vin à la disposition de l'expéditeur :

1^o Quel est le nom de l'honorable ami qui prend si grand soin de ma santé? Je désire lui en exprimer personnellement mes sympathies.

2° A combien se monte le total des frais de l'envoi? Je sais qu'il y a 24 francs d'octroi, 4 francs environ de port; reste le prix du vin, que je désire savoir.

Puisqu'il s'agit d'un envoi d'ami, offert spontanément comme il a été accepté sans cérémonie, je vous préviens que mon intention est de prendre mon temps pour le remboursement : je prends donc *crédit*, mais je veux connaître l'importance de ma dette.

Sans cette double satisfaction, mon cher monsieur Larramat, il me serait impossible de goûter ce vin, et, je vous le répète, je vous prierais d'en disposer, ce qui nous contrarierait sûrement tous.

Depuis le commencement du mois, j'ai repris tout doucement le travail; il me suffirait rigoureusement de quatre heures par jour pour achever dignement mon œuvre tout en ménageant mon cerveau.

Mais ce régime de modération m'est pénible, surtout quand je considère les circonstances. J'ai hâte de parler et d'en finir; j'aurais besoin de mon énergie de trente ans, et je me vois dans les anxiétés du retour de l'âge.

Les événements se précipitent, et, comme tous mes contemporains, je vais à pas de tortue.

Je compte vous donner quelque chose de nouveau courant décembre, mais si je n'arrivais qu'en janvier, je vous supplie de croire que ma volonté n'y est absolument pour rien.

Je vous serre les mains.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 24 juillet 1836.

A M. LE DOCTEUR MAGUET

Mon cher Maguet, j'obéis à ma femme qui ne cesse de me reprocher ma paresse à vous écrire et qui voudrait bien avoir de vos nouvelles. En attendant, elle vous remercie de la compagnie que vous m'avez faite à Besançon et Château-Farine.

Depuis mon retour, j'ai eu assez de mieux pour qu'il me fût permis de travailler de quatre à cinq heures chaque jour. J'ai fait même davantage, mais c'était trop.

Les symptômes varient, tantôt à la partie antérieure du cerveau, tantôt à la partie postérieure.

J'ai fait connaissance d'un ami, grand oculiste, grand électricien, donnant chaque jour à la mairie du troisième arrondissement des consultations gratuites à six cents personnes. C'est M. Ducommun, le patron de Massol. Un jour, il voulut essayer sur moi de l'électricité, m'assurant qu'elle me ferait du bien ; depuis, il a tenu à m'administrer le fluide tous les jours ou peu s'en faut.

D'abord, il m'a semblé que je m'en trouvais bien,

puis j'ai cru en ressentir trop d'excitation et j'ai ralenti le traitement. Voilà.

Du reste, je me soigne plus par le régime qu'autrement; mais si, au total, il y a du bien, je suis loin encore d'être hors d'ennui.

Mes fillettes vont toutes bien : Catherine est sèche et forte; la jeune, épaisse, sanguine, têtue; la dernière, tellement équilibrée dans sa petite personne, qu'elle ne pleure jamais. Elle tette, boit, dort, rit, croît et engraisse.

Quand nous reviendrez-vous? On dit la récolte de blé en Franche-Comté magnifique, et s'il n'y a pas d'autre malaventure, il y aura encore du vin cette année. En tout cas, vous le trouverez bon chez votre serviteur.

J'ai oublié de vous demander par écrit la note de ce que vous avez prescrit à mon frère et à son fils aîné pour ses glandes.

Si vous faites tant que de nous écrire, dites-moi deux mots pour ce pauvre garçon qui n'est pas heureux et qui, tôt ou tard, me tombera sur les bras.

Notre ami Mathey est peu satisfait de sa position au Havre. La Compagnie va de travers, et si la subvention ne vient tôt, tôt, tôt, nous courons à notre perte.

Mais j'en aurais trop à vous dire.

Gouvernet me charge de vous saluer.

Bonjour, et si vous voyez M. et M^{me} Dupuy, serrez-leur la main de ma part.

A vous.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 26 juillet 1856,

A M. MATHEY

Mon cher Mathey, j'ai reçu votre lettre désolante, et ce que je sais n'est pas de nature à me rassurer fort.

D'après les *on-dit* de Bourse, le gouvernement ne décidera rien pour cette année : c'est encore six mois d'expectative ruineuse.

Puis, bêtise et mystification partout.

Vous vous rappelez la proposition de fusion Cunard, si indiscrètement communiquée au ministre.

Il y a quinze jours, une pétition, vrai cri de détresse à l'empereur, a été portée à Plombières, où l'on disait que si la subvention n'était accordée très-prochainement la compagnie serait ruinée. La belle recommandation ! Comme si le pouvoir, qui ne cherche que la force, pouvait être touché de la détresse des gens !

Enfin, je sais *très-certainement* que le haut personnage à qui l'on m'avait prié de faire visite et dont on se flatte d'avoir la protection assurée, dit pis que pendre de ces messieurs. Il ne peut leur pardonner de lui avoir demandé 100,000 francs de fret par mois et par navire, pour deux bâtiments dont il avait besoin pour son expédition dans les mers du Nord. Vous

figurez-vous des solliciteurs qui vont manquer pareille occasion ! Il fallait donner les bâtiments même à 20,000 francs par mois et s'assurer la protection du Prince.

Qui donc les trompe ? Qui leur promet une sympathie qui est bien loin d'exister ? Il s'en faut tant que le Prince ait parlé à l'empereur et en ait obtenu la moindre promesse que, si par malheur il était consulté, l'éviction de ces messieurs serait irrémédiable.

A travers tout cela, je vois le Crédit mobilier, que l'on semble au château tenir à distance, mieux en Cour que jamais. N'est-ce pas cette compagnie qui a envoyé récemment en Espagne les fonds nécessaires à O'Donnel pour son coup d'État ?... D'ailleurs, Péreire, Fould, Magne, je vous le répète, ne font qu'un.

Il est impossible, il est absurde que le gouvernement laisse périr cette coalition ou lui refuse rien. Aussi, la grande compagnie maritime se prépare sourdement; ses actions haussent tout doucement, et un beau jour vous apprendrez que la concession du service lui est donnée. A cette heure, l'insuccès de la France américaine est au ministère un fait accompli, et l'incapacité de ces messieurs un fait démontré.

Voici que l'insurrection espagnole grandit ; j'ai bien peur qu'en voulant écraser, comme on dit, la Révolution dans la Péninsule et prendre une revanche de la campagne de 1809, nous n'ayons fait que donner une nouvelle édition de la détestable politique de notre oncle. Serait-ce encore par l'Espagne que commencerait notre déconfiture ?... Il faut avouer que nous ne l'aurions pas volé. Que les Français se laissent assassiner et museler dans un guet-apens, à la bonne heure ! mais qu'allions-nous faire en Espagne ?...

Il n'y a personne qui n'ait vu à l'instant que le coup avait été monté par les Tuileries; les Espagnols ne peuvent manquer de se le dire: il n'en faut pas davantage pour les rallier tous contre O'Donnell.

Je travaille tous les jours un peu; je suis même mieux, mais encore loin d'être guéri.

Bonjour.

P.-J. PROUDHON.

Dimanche, 27 juillet 1856.

A M. LE DOCTEUR CRETIN

Mon cher Cretin, mardi, nous étions si heureux de vous avoir que nous ne nous sommes pas occupés de moi.

J'ai un gros rhume et un gros mal de tête.

Le premier a été causé par un refroidissement en prenant hier matin une lotion d'eau fraîche; le second est en partie la conséquence du premier, et en partie aussi l'effet du travail auquel je me suis livré depuis quelque temps.

Hier et jours précédents, l'embarras était revenu dans la partie antérieure du cerveau, plus quelques autres symptômes d'il y a trois mois.

Cependant les forces se soutiennent : les bains de rivière me font du bien; seulement, je me suis abstenu hier à la suite du rhume.

Envoyez-moi quelque chose pour mon rhume et, si vous voulez, pour ma cervelle. Me voilà de nouveau au repos forcé, mais je compte que ce ne sera pas long.

Mille amitiés.

P.-J. PROUDHON.

P.-S. Depuis plus de huit jours j'ai ralenti l'électricité.

Août 1838.

M. LA CHATRE

Monsieur La Châtre, j'ai fait remettre à M. Huillery un exemplaire pour vous de la troisième édition de mon *Manuel du spéculateur*.

Vous voulez avoir mon opinion sur l'*Épître à Amélie*. Je vais vous la résumer en peu de mots, l'état de mon esprit ne me permettant pas une correspondance prolongée. Ce que vous avez essayé n'est rien de moins qu'un résumé de principes de la morale, c'est-à-dire ce qu'il y a au monde de plus difficile, et que l'Évangile lui-même, assisté de tous les philosophes, a à peine ébauché.

Ce n'est déjà pas, comme vous voyez, par le courage que vous péchez, et rien de plus beau que les sentiments qui vous l'inspirent ce courage, l'amour des hommes et l'amour de votre enfant. Comment s'égarerait-on sous de tels auspices? Cependant, je ne puis goûter dans son ensemble votre morale : elle n'est pas la mienne, et ce n'est pas celle que j'enseignerai à mes filles.

Il règne d'abord dans votre épître un air de *religiosité* dont il me semble que la raison doit être lasse, et

qui est d'autant plus singulier chez vous qu'il se trouve de nombreuses impiétés à l'endroit du christianisme, la plus grandiose et la seule rationnelle des religions. Ou le christianisme, mon cher monsieur, ou point de religion du tout : c'est ce que j'aurai quelque jour l'honneur de vous démontrer.

Un autre défaut de votre morale est de ramper dans le *passionalisme* et l'*affectivité* pure, chose que ne corrige point du tout la fameuse maxime : *Fais aux autres*, etc. Car ce n'est pas tout de faire à autrui comme à nous-mêmes ; il faut savoir ce que nous devons faire, et pour cela, savoir qui nous sommes, ce que valent nos sentiments, nos goûts, etc. Il y a fort à dire sur tout cela, et, pour me résumer, je vous avouerai que le *développement intégral*, bon en lui-même et souhaitable, me paraît en réalité dans la vie fort secondaire.

Je goûte encore moins votre *théorie sur la femme* que je trouve peu fondée en raison, mal étayée sur l'histoire, et contre laquelle je me réserve de me prononcer énergiquement.

Je ne vous parlerai pas de vos inclinations *communistes* : elles sont entrées dans votre esprit par la porte de la sympathie qui est une de vos qualités ; elles n'en sortiront que par une plus haute intelligence de la dignité humaine qui vous reste à acquérir. Croyez-moi, cher monsieur La Châtre, il en coûte moins de faire amour ou charité que de *faire justice* ; et c'est la justice qui est le dernier mot et la plus grande parole de la morale.

Sur le *mariage*, je vous blâme sincèrement d'en parler à votre fille, surtout si jeune ; je vous blâme de le lui présenter comme le *nec plus ultra* de la félicité humaine ; je vous blâme de lui donner à ce sujet des conseils qui

tendent à l'indépendance de la femme et, par là, à l'avilissement du mari.

Pour moi, même dans la vie de la femme, le mariage est, comme le développement intégral, un objet secondaire qui n'atteint pas à la hauteur de sa destinée.

Enfin, je ne puis que sourire de vos *consolations contre la mort*, et si vous n'avez pas mieux à offrir à l'esprit de votre fille, le mieux est de laisser ce soin au prêtre. Il y a longtemps que je n'en suis plus là. Il faut mépriser la mort, même avec la pensée du néant : voilà le problème.

Vous voyez, mon cher compère, passez-moi ce mot à raison de la circonstance, nous sommes tous deux papas, et j'aime votre fille comme les miennes ; vous voyez, dis-je, combien il est possible que deux hommes s'estiment et s'affectionnent sans que pour cela ils soient d'accord sur les principes, qui cependant sont les mêmes dans leurs cœurs. Mais ils ne les démêlent pas de même : en cela ils se divisent.

Pardonnez-moi maintenant de mes critiques. Je ne vous eusse dit mot s'il n'y allait d'un tiers intéressé. Mais je ne puis laisser passer sans protestation les leçons du père quand il y va du salut de la fille, et je crois en mon âme et conscience que la nourriture spirituelle que vous donnez à cette chère enfant est malsaine.

À vous quand même.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 21 août 1856.

A M. LE RÉDACTEUR DE LA *PRESSE*

La publication que vous avez faite dans votre journal d'hier d'une lettre de moi, adressée à une écuyère de l'hippodrome m'oblige à vous adresser quelques observations, que vous me devez d'insérer dans votre prochain numéro.

Malgré mon silence et ma retraite, je reçois encore un assez grand nombre de lettres de toutes sortes d'inconnus. Mon habitude est de répondre à toutes, comme je sens et comme je parle. Je suppose toujours qu'il y a dans la personne qui m'écrit une bonne pensée ou une bonne intention. J'ai gagné à ce système de faire quelquefois plaisir à de très-honnêtes gens et, ce qui vaut mieux, j'ai conquis l'amitié de plusieurs.

Qu'après cela il m'arrive d'être dupe d'une mystification, et que de mauvais plaisants se gaudissent de ma réponse, cela rentre dans les inconvénients d'une pareille correspondance. Je ne demande pas mieux, au surplus, que d'être jugé sur mes lettres secrètes.

Mais que vous, journaliste, vous donniez de la publicité à des communications qui ne sortent pas du caractère privé, qui, pour être tombées dans des

mains indignes, ne cessent pas pour cela de m'appartenir, voilà ce que je ne puis admettre, et dont j'ai le droit, monsieur le Rédacteur, de me plaindre à vous-même. Si je trouvais dans la rue une lettre ouverte ou cachetée, je la jetterais à la boîte sans en regarder le contenu. En publiant la mienne, vous vous êtes rendu complice d'une impertinence, et vous avez manqué à l'honnêteté. Rien ne vous excuse, pas même la publication qu'en avait faite avant vous la *Gazette de Paris*, que je ne connais point.

Ah! monsieur le Rédacteur, n'avez-vous donc rien de plus intéressant à dire à vos lecteurs? Si la parole est aux pasquins, aux viveurs ou aux hallucinés, faut-il que vous leur donniez la réplique? Il y aurait un si bon parti à tirer de ces vingt colonnes que vous êtes autorisé à publier chaque jour!...

En vous remerciant de l'envoi que vous me faites de la *Presse*, souffrez-donc, monsieur le Rédacteur, que je fasse mes réserves sur un procédé qui dépasse la limite de ma reconnaissance.

Je vous salue sincèrement.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 24 août 1836.

A M. ÉMILE CHARPENTIER

Monsieur, quand bien même j'aurais l'honneur de vous connaître intimement, il me serait impossible de répondre avec quelque étendue aux questions que vous me faites, de pareilles matières exigeant assez de développement, et ne comportant pas non plus toujours l'écriture.

Voici, en résumé, ce que je puis vous dire, et qu'il est permis de ne dissimuler à personne :

Les causes du malaise qui se fait sentir dans la société ne sont point accidentelles, particulières à notre époque et à notre pays; elles sont aussi vieilles que l'espèce humaine, elles sont devenues constitutionnelles, et elles ne se distinguent aujourd'hui de ce qu'elles ont été auparavant que par le sentiment plus vif qu'une génération avancée en éprouve, et par la qualité des réflexions et de l'antagonisme qu'elles soulèvent.

Ces causes, donc, je les ai en grande partie analysées et développées depuis dix ans dans le principal de mes ouvrages, celui qui a pour titre : *Contradictions ÉCONOMIQUES*, auxquelles il faudrait ajouter les *Con-*

traditions de la philosophie, de la politique, de la religion et du droit.

Ce mot de *contradiction* ne doit pas se prendre au sens vulgaire d'un homme qui dit et se dédit. Il s'agit, au contraire, d'une opposition inhérente à tous les éléments, à toutes les forces qui constituent la société, et qui fait que ces éléments et ces forces se combattent et se détruisent si l'homme, par sa raison, ne trouve le moyen de les comprendre, de les gouverner et de les tenir en équilibre.

L'ouvrage que j'ai publié à ce sujet a été médiocrement compris : c'est un peu la faute de la méthode que j'ai cru devoir employer ; mais il est utile que la raison publique l'entende, parce qu'il est maintenant une circonstance où elle est indispensable ; d'ailleurs, la vérité doit être payée son prix.

C'est la critique générale que j'ai faite de ces contradictions qui m'a fait passer aux yeux de bien des gens et aux vôtres pour un homme de pure négation, *exclusif* et contradictoire. — La vérité est que j'affirme tous les principes que dégagent la société et l'esprit humain, que j'en cherche l'organisation, et que je ne les nie, qu'en tant qu'ils sont en subversion ou se posent eux-mêmes en prédominance.

Voilà, monsieur, ce que je puis vous dire en quelques mots sur les causes du mal qui dévore l'humanité ; il ne s'agit de rien moins que de sa constitution éternelle, laquelle est à cette heure à l'état d'agitation chaotique.

J'en ai dit assez pour me faire entendre de ceux qui ont voulu entendre ; mais trop d'intérêts sont engagés pour que de pareilles vérités entrent facilement dans le domaine public. Tout s'oppose donc, non-seulement à

l'équilibration générale, mais même à ce que la vérité soit étudiée et propagée. Un immense voile est jeté sur les choses humaines; une conspiration universelle est ourdie par toutes les forces intellectuelles et sociales pour entretenir le *statu quo*. Le peu qui a été dit et démontré, au lieu de pousser les esprits vers la recherche, les a irrités; et la mauvaise foi, avec la passion, règne maintenant presque partout.

Dans ces conditions, il est aisé, comme vous le faites, de prévoir des catastrophes.

Le peuple est en fureur, je le sais; ses *mauvais instincts*, comme vous dites, débordent. Il n'est retenu que par la considération de son propre jugement, car c'est lui qui, par la masse de ses suffrages, a fait l'état de choses. Il faut donc que le peuple boive jusqu'à la lie sa propre condamnation; il faut que la génération qui a fait la Présidence et l'Empire passe avant que les masses songent sérieusement à s'émouvoir.

C'est avec des *contradictions* que j'aurais à vous expliquer comment le peuple n'est apte tout au plus qu'à faire des empereurs, et comment les empereurs n'ont d'autre destinée que celle d'écraser le peuple. Les gens qui, comme le peuple, ne regardent qu'aux petites raisons, à la superficie des choses, trouvent que c'est, d'un côté, une abominable bêtise; de l'autre, une horrible trahison. Moi, je vous dis simplement que c'est fatal. Il fallait éloigner le peuple de l'urne et travailler devant lui à la solution du problème, — hors de là, il était inévitable que le peuple, livré à sa puissance d'attraction, fît un empereur, et que l'empereur, une fois fait, se mit à museler le peuple...

Quant à la bourgeoisie, que le peuple hait, dont il convoite, dites-vous, les biens et qu'il menace de sa

vengeance, elle est dans une situation analogue. L'instinct étant le même partout, la bourgeoisie n'a pas moins d'avidité que la multitude, elle en a même d'autant plus qu'elle possède davantage. La démocratie s'étant donc suicidée par le scrutin, et le pouvoir ayant été reconstitué par le peuple, plus fort qu'auparavant, il était fatal que la bourgeoisie se groupât autour de lui : le capital autour de l'épée ; fatal, que ce groupe remit les distributions que ferait l'empereur du domaine public ; fatal, que ce même groupe, gorgé de richesses, pesât de tout son poids sur la plèbe, et, par la fortune et les emplois, se remit en position de se débarrasser un peu plus tard d'un Empire qui lui déplait, sans avoir rien à craindre de l'insurrection populaire qu'il redoute.

Nous en sommes là. La guerre sociale est dans toutes les âmes ; l'égoïsme, la perversité des instincts sont aussi grands d'un côté que de l'autre. Le peuple a épouventé le bourgeois par les scènes et les théories de 48 ; il a chassé une dynastie qui était chère aux bourgeois ; créé un pouvoir qui lui est odieux ; causé, pour se faire plus ou moins entretenir, des dépenses en travaux publics, etc., etc., pour quelques milliards. Voilà ce qu'a fait le peuple.

Le bourgeois, en revanche, en 48 et en 52, a fait faire, par les pouvoirs qu'il entourait, deux proscriptions énormes ; plus de 40 ou 50,000 démocrates ont disparu par la mort, la transportation, l'émigration volontaire. Le bourgeois est arrivé au comble du mépris pour la plèbe qu'il exploite sans miséricorde.

Il va sans dire qu'à travers tout cela il y a une faible minorité de bourgeois et d'ouvriers qui déplorent un pareil antagonisme, et s'efforcent de le faire cesser.

Peut-être sera-t-il donné à la justice de dénouer ce nœud gordien. Mais il y faut du temps, et les événements vont aujourd'hui plus vite que les idées des hommes.

Tenez-vous calme, monsieur, évitez toute parole indiscrete, toute démarche inopportune. Plaignez les hommes, croyez toujours plus à leur malheur qu'à leur méchanceté, et faites, dans la sphère d'action qui vous est offerte, tout le bien qui vous est possible.

Je vous salue fraternellement.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 24 août 1836.

A. M. E. BALLANDE

Monsieur, P*** est trop mon ami et il a trop d'envie de me donner ses propres amis pour qu'il ait pu longtemps résister à mon désir primitif de connaître la personne qui m'avait expédié de Bordeaux le quartaut de vin rouge *marqué* P. n° 1.

Il a donc fini par me remettre votre lettre du 3 juillet à lui adressée, et par laquelle j'ai appris que, non content de payer pour moi le port et l'octroi de ce vin, vous en aviez encore acquitté le prix chez le propriétaire.

C'est donc, monsieur, d'une somme de 24 francs, plus le prix du vin, que je vous suis redevable.

Ne m'en veuillez pas, je vous prie, de ma persistance à parler de remboursement. Vos paroles, votre sympathie qui m'est aujourd'hui révélée, l'approbation que vous donnez à mes études, tout cela me va au cœur. Possédant votre amitié et votre estime, j'ai le meilleur, et je ne puis accepter rien de plus. J'userai de votre vin, persuadé que, me venant d'un ami, il doit s'y trouver quelque vertu magnétique qui contribuera au

rétablissement de ma santé; mais la seule concession que je puisse faire sur les frais, c'est de vous demander quant à présent terme et crédit pour m'acquitter.

A vous, maintenant, je puis bien dire que je suis obligé dans mon intérieur à une sévérité rigoureuse, mais il faut espérer que la situation s'améliorera, et cela étant, pourquoi voudriez-vous m'abreuver gratis? Pourquoi, si mon travail obtient une rémunération honnête, ne vous rembourserai-je pas? Votre empressement si plein de délicatesse en subsistera-t-il moins? Vous en devrai-je moins de reconnaissance? Et, puisque en pareille affaire c'est l'intention qui est tout, craignez-vous qu'en soldant une dette je me regarde comme déchargé de toute obligation de conscience et de cœur.

Songez, monsieur, que j'ai trois petites filles; que le principe de l'éducation de toute jeune fille pauvre est qu'elle doit se procurer tout par le travail de ses doigts et n'accepter jamais rien d'âme qui vive, et que je leur donnerais mauvais exemple si, sous prétexte de politique, d'humanisme, etc., etc., elles me voyaient recevoir des hommages en nature de mes concitoyens et coreligionnaires. De là, à recevoir elles-mêmes des cadeaux sous prétexte de gentillesse, il n'y aurait qu'un pas : vous devinez les conséquences.

Acceptez donc la transaction que je vous propose, et qu'une bonne lettre de vous, en nous mettant définitivement en rapport, m'apporte la satisfaction franche et sincère que je désire, et nous ne serons jamais plus satisfaits l'un de l'autre.

Depuis environ deux mois, j'ai repris le travail, mes forces cérébrales sont assez médiocres, et je suis obligé de m'entourer encore de précautions. Mais que les

choses se soutiennent, et dans deux mois j'aurais achevé l'œuvre qui me tient sur le chantier.

Puisse-t-elle vous agréer ainsi qu'à tous nos amis !
Puisse le public y trouver toutes les lumières que j'ai cru y répandre ! Puissent surtout les ennemis de la Révolution le lire de sang-froid ! Malgré la torpeur des esprits et le silence des bouches, je vois la guerre civile dans les cœurs ; elle ne peut se dissiper que par une courageuse étude et une volonté ferme d'embrasser la vérité, quelle qu'elle puisse être.

Je vous serre, avec la plus vive affection, les deux mains.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 27 août 1836.

A M. CH. BESLAY

Mon cher ami, j'ai assisté à la thèse de votre fils, que je mourais d'envie de connaître.

Je ne puis que vous féliciter d'abord de sa bonne grâce, de son regard fin et de son heureuse physionomie : mais c'est ce que vous savez sans doute le mieux et dont vous vous souciez en ce moment le moins.

Bien que je sois satisfait de sa manière de répondre, je ne voudrais pas le juger définitivement sur un examen de Droit : je vous en dirai les raisons.

D'abord, le jeune homme s'occupe plus de sa thèse et d'enlever des boules blanches que de faire montre de son savoir et de son esprit ; en second lieu, la gymnastique d'école sur laquelle il est jugé, est ce qu'il y a de plus déplorable au monde : c'est une des hontes de la civilisation.

J'ai lu déjà bien des thèses, j'ai avalé bien des discussions de Droit, bien des dissertations d'École, et plus j'avance, plus je reste convaincu que toute la jurisprudence n'est que l'art de trouver l'équation des antinomies sociales, ce dont MM. les professeurs ne paraissent avoir aucune idée. Aussi l'on dispute du pour

et du contre, on va d'opinion probable en opinion probable; de la vérité en elle-même, il n'est presque jamais question. De temps en temps on se raccroche à un axiome, comme l'homme qui se noie se prend à une branche de saule; mais quand il s'agit de s'aventurer au loin dans la déduction des principes, alors on tombe dans le doute et la contradiction.

Une des questions sur lesquelles M. Beslay votre fils a échoué, n'a pas eu d'autre cause. J'ai été très-heureux de voir ses efforts et sa ténacité contre l'interrogateur; j'aime mieux un homme qui échoue dans un examen parce qu'il manque à l'École pour soutenir son propre sentiment, qu'un perroquet dont l'heureuse mémoire enlève les suffrages de ses professeurs.

Sans cela, votre fils aurait eu cinq boules blanches au lieu de *trois* contre *deux* rouges qu'il a obtenues.

Mais, encore une fois, comment établir un jugement sur une pareille épreuve?...

Sur une question où il a été d'accord avec le maître, je me fusse fait fort de prouver qu'ils ne s'entendaient ni l'un ni l'autre; sur une autre, où M. Beslay a été condamné, je soutiens, même contre le Code, qu'il avait raison. Que conclure de tout cela?

Que la science est à faire, et que nous sommes bien heureux en attendant que notre jeunesse ne devienne pas stupide.

Je ne doute pas que votre fils ne soit très-capable d'embrasser de haut toutes ces choses, et je suis très-persuadé que l'audace ne manquera pas à son esprit. C'est ce qui, pour moi, résulte de la séance, et dont je vous fais mon compliment.

Je vous serre les mains.

P.-J. PROUDHON.

7 septembre 1856.

AU RÉDACTEUR DE LA *GAZETTE DE PARIS*

Monsieur le Rédacteur, pour le coup il m'est impossible de ne pas protester contre l'abus qui est fait de mes lettres dans je ne sais quel intérêt de curiosité découverte et à tous les points de vue répréhensible.

Une lettre est un acte de la vie privée que personne, pas même celui à qui elle a été adressée, n'a le droit de livrer à la publicité contre la volonté de celui qui l'a écrite. Une pareille publication constitue un véritable abus de confiance, une violation de l'honnêteté.

J'aime à croire que, dans le grand nombre de lettres qu'il m'est arrivé d'écrire, il n'en est aucune dont j'aie plus à rougir que des deux qui viennent de paraître dans votre journal. Mais ce n'est pas la satisfaction de mon amour-propre que je dois considérer ici, ce sont les principes de la bonne foi et de la moralité publique. Ce qui m'arrive, à le bien prendre, est une véritable insulte, dont vous m'obligeriez fort, monsieur le Rédacteur, au nom de la bienveillance que vous m'avez toujours témoignée, de ne pas vous rendre davantage complice.

Malgré la retraite dans laquelle je me renferme, il

m'arrive encore tous les jours de recevoir des lettres de personnes inconnues et sur toutes sortes de sujets. J'ai l'habitude de répondre à toutes *impromptu*, selon l'inspiration de ma conscience et de mon entendement. J'ai gagné à ce système de faire plaisir quelquefois à d'honnêtes gens, et, ce qui vaut mieux, de mériter leur estime. Qu'après cela il m'arrive d'être dupe, malgré toute ma présence d'esprit, de quelque mystification, c'est l'inconvénient inévitable d'une pareille correspondance. J'en prends de bon cœur mon parti, et je permets aux indiscrets de rire tant qu'ils voudront de ma naïveté. Mais vous, monsieur le Rédacteur, et vos confrères de la presse périodique, permettez-moi de vous rappeler, une fois pour toutes, à la seule conduite qui vous convienne et qui est l'abstention la plus sévère.

Vous obligerez votre tout dévoué.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 12 septembre 1836.

A M. AUDEBRAND

Monsieur Audebrand, puisque, par la publication que vous avez faite dans la *Gazette de Paris* de ma lettre à l'*Écuyère*, vous vous êtes placé entre M. Gabriel Vicaire et moi, vous me pardonnerez de recourir à votre obligeance pour en finir, s'il est possible, avec la plaisanterie beaucoup trop prolongée de ce M. Vicaire.

Pilhes, notre ami commun, et qui devait me conduire à vous sans la précipitation de son départ, m'a renouvelé à plusieurs reprises, dans les termes les plus chaleureux, l'assurance que je pouvais voir en vous un véritable ami, et la visite dont vous m'avez honoré avec M. Dollingen m'a prouvé la vérité des paroles de Pilhes.

Au surplus, le service que je vous demande n'est qu'une bagatelle qui ne vous coûtera pas une demi-heure de votre temps.

Voici les faits :

Le 9 juillet 1855, je reçus une première lettre de M. Gabriel Vicaire, que vous trouverez au dossier ci-joint, n° 1. — Le motif apparent était de me demander,

comme pour l'écuyère, des conseils de conduite; je crus y voir ou l'envie puérile de m'arracher un autographe ou une expérience faite sur mes opinions.

Contre mes habitudes, je gardai copie de ma réponse que vous trouverez n° 2.

Cinq mois plus tard, le 8 décembre, M. Gabriel revint à la charge. Sa lettre est datée d'Auteuil. Je n'y vis qu'une impertinence et une charge, et m'abstins d'y répondre, n° 3.

Les choses en étaient là, lorsque le 10 juillet dernier je reçus une première lettre datée de Choisy-le-Roy, et signée *Delphine Saint-Aignan*. C'est la première de notre célèbre écuyère; vous la trouverez n° 4.

Vous avez ma réponse à cette lettre dans votre journal.

A cette réponse, M^{lle} Saint-Aignan ou celui qui prenait son nom fit une réplique, n° 5, qui me parut cette fois empreinte d'un certain caractère de sincérité.

Entrant plus avant dans l'hypothèse de ma correspondante réelle ou fictive, je répondis encore, entre le 14 et le 21 juillet, par une missive dont je ne possède ni original ni copie.

Une troisième fois, le 21 juillet, M^{lle} Saint-Aignan m'écrivit pour me remercier: c'est la lettre n° 6.

Il faut dire que ce qui m'avait engagé à écrire une seconde fois à cette dame, c'est qu'ayant pris quelques informations, j'appris, de deux côtés différents, qu'il existait en effet une actrice ou écuyère de ce nom qui s'était retirée du service, etc.

Le 20 ou 21 juillet vous publiâtes ma lettre. L'envoi, signé *Gabriel Vicatre*, dont elle était accompagnée, me prouva sur-le-champ que les lettres de celui-ci et celles de l'écuyère partaient de la même officine, bien qu'elles

fussent de mains différentes, comme vous pouvez le vérifier par vos yeux.

Le ton lest et grivois de cet envoi me montre en même temps que le seul but du sieur Vicaire et de ses collaborateurs avait été de me faire une mauvaise plaisanterie. Je suppose que leur intention ne va pas plus loin.

J'avais le droit de regarder dès lors cette publication comme une offense; vous avez approuvé vous-même, monsieur Audebrand, cette manière de voir. Je vous l'ai dit, quant au fait de la publication, bien qu'elle m'ait fait plutôt du bien que du mal, je la réprouve, parce que je ne veux servir au public ni de sujet d'édification, ni de sujet de scandale; j'entends que ma liberté, ma vie domestique et intime soient à l'abri de toute illustration.

Instrumenter un homme, pour quelque motif que ce soit, c'est manquer à sa dignité, c'est, je le répète, lui faire insulte.

Avec vous, mon cher monsieur Audebrand, je puis bien distinguer le fait de l'intention : puis-je vous en vouloir plus qu'à notre ami Pilhes ?

Mais il en est autrement de M. Gabriel Vicaire dont l'obsession depuis plus d'un an a fini par tourner tout à fait au persiflage.

Or, voici que ledit M. Vicaire, par deux lettres récentes, des 4 et 9 du courant, me demande des explications, se prétendant insulté lui-même, et, si je ne lui donne satisfaction, me menace d'un duel (nos 7 et 8 du dossier).

Je ne ferai aucune réponse à ces lettres, et j'attendrai ses témoins, que je me propose de vous renvoyer, si vous l'avez pour agréable. C'est vous qui avez pu vous

croire aussi bien insulté que lui, que je choisis pour arbitre.

Voici, si vous me permettez de vous donner mes instructions, quel serait votre rôle :

D'abord, savoir quel est ce M. Vicaire, quelles sont ses habitudes, quel a pu être son but avec toutes ses lettres, et ce qu'il prétend.

En second lieu, lui déclarer nettement de ma part que je tiens à insulte toute sa conduite, et que je refuse de lui appliquer le bénéfice de la distinction que je fais entre le *fait* et l'*intention* jusqu'à ce qu'il m'ait le premier donné satisfaction sur toute sa manière d'agir à mon égard.

Je n'accepte pas, par conséquent, l'excuse qu'il me donne dans sa lettre du 4 septembre, où il prétend n'avoir agi que pour mon honneur et gloire; je dis qu'il y a de sa part mystification, intention de mystifier, berner, *faire poser*, comme on dit, un homme.

Voilà ce que j'entends maintenant, et dont je ne me départirai que sous la condition que je viens de déterminer moi-même.

Si M. Vicaire ne se tient pas pour satisfait et exige davantage, s'il parle de duel, vous saurez, monsieur Audrebrand, que je me réserve de régler moi-même cette affaire-là, et que votre mandat ne va pas jusqu'à rien débattre de ce côté.

Ecoutez M. Vicaire, prenez note de ses dires, faites-le parler, lui et ses témoins; que la provocation soit bien constatée et je me charge du reste.

Je regrette de venir ainsi vous entretenir de mes petites tribulations, mais vous conviendrez qu'à cette heure vous me devez presque d'accepter cet arbitrage. Si notre homme n'est qu'un écerelé et un fou, nous en

rions, et vous me plaindrez de ma trop grande facilité à répliquer à des inconnus; s'il faut le prendre au sérieux, je pourvoirai moi-même à ma défense.

Surtout ne prenez point fait et cause dans cette ridicule affaire; surtout aussi, point de publicité.

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHÓN.

Paris, 22 septembre 1856.

A M. TILLOY

Monsieur, je regrette fort de ne m'être pas trouvé chez moi quand vous vous y êtes présenté : j'aurais eu le plaisir de reconnaître en vous un ami de plus, et en même temps un homme de cœur et d'intelligence.

De telles bonnes fortunes sont assez rares pour moi, surtout depuis cinq ans, pour que j'en fasse le cas qu'elles méritent : aussi ne doutez pas que vous eussiez été le bienvenu. Que me parlez-vous de pièges ? Je suis le moins soupçonneux des hommes, et la prudence n'est pas, Dieu merci ! ma vertu favorite. Mais je me suis arrangé depuis bien longtemps pour ne jamais rien dire dans le secret que je ne puisse avouer tout haut : hormis mes affaires domestiques, je n'ai guère plus de secret pour mes ennemis que pour mes amis. Tant pis pour les impertinents qui abusent de mes moments et de ma bonne foi : je ne vais pas longtemps sans les reconnaître, et je tiens que le dédain d'un honnête homme est le plus cruel des châtimens.

Que vous dirai-je sur votre belle et touchante lettre ? J'ai éprouvé bien des défections, des trahisons même ;

j'en ai été souvent attristé, il est si pénible de voir tomber ceux qu'on aimait ! Je m'en suis consolé toujours par la pensée que le regret des morts ne doit jamais nous faire oublier ce que nous devons aux vivants.

Je sais quelle haine j'ai allumée contre moi dans un certain monde : parfois aussi elle me chagrine ; mais j'en prends mon parti et je garde ma sérénité, en réfléchissant que la plupart des hommes ne sont que de grands enfants, et que les enfants haïssent le médecin qui les médicamente, les cautérise et les vaccine. Quand ils auront grandi, me dis-je, ils m'aimeront.

Comme vous, j'ai connu les déchirements de la conscience lorsqu'elle passe de l'état de foi religieuse à celui de justice philosophique, et je sympathise à vos désolations. Mais il faut songer, mon cher monsieur, et ne jamais perdre de vue ce principe, que quelque opinion que nous nous fassions du gouvernement de l'Univers, que la pensée dirigeante soit celle d'une nature supérieure, ou répandue et latente dans tous les atomes qui composent le monde, en dernière analyse les choses ont été bien disposées ; que ni la mort, ni les révolutions, ni la perte des croyances, ni l'épuisement des amours, ne sont un mal ; que c'est un gain pour celui qui sait les comprendre, qui juge ces choses ce qu'elles valent, qui en jouit un instant et s'en affranchit de manière à rester toujours lui-même, comme l'univers dont l'équilibre est inaltérable.

Nous ne perdons rien que par notre ignorance et notre folie, par notre servitude aux choses et aux hommes ; or, puisque la science et la liberté sont infinies, puisque notre vertu dépend de nous-mêmes et que tout homme honnête et dévoué à ses semblables

peut avoir autant d'affections que son cœur en peut contenir, pouvons-nous être jamais malheureux ?

Je marque bien, de temps à autre, que mes idées défraient certains esprits qui ne me nomment pas ; dans les commencements, cette petite ingratitude froissait mon amour-propre d'auteur, *genus irritabile vatum!* — En y regardant de plus près, j'ai reconnu qu'il y avait bien peu d'idées dont un écrivain ait jamais pu dire : *celle-ci est à moi* ; — que tout ce qui nous appartient est une certaine manière de les dire, un à-propos, une liaison que nous découvrons entre ces idées et certaines autres. Je me console donc encore en pensant qu'après tout je ne suis pas sûr que l'on me fasse injustice, et qu'enfin cette vulgarisation qui semble spontanée me profitera d'autant.

L'ouvrage de Strauss est traduit depuis 1839 par un des plus habiles hommes de l'Institut, M. Littré. Cet ouvrage n'a pas eu en France le succès qu'il méritait ; nous n'en sommes plus à éplucher les versets du Nouveau-Testament, sans compter que Strauss, qui a parfaitement démontré que ledit Testament n'était qu'un recueil de centons bibliques, n'a conclu à rien de positif sur Jésus, sur sa mission, sur la formation du christianisme, etc. C'est un travail à entreprendre. Les livres allemands ne nous vont pas.

Le livre de Fuerbach a déjà eu aussi une traduction par M. Ewerbeck. Cette traduction est *fidèle* comme un mot à mot, le traducteur sachant à peine le français et faisant sa besogne à coup de dictionnaire. Cependant les curieux l'ont lu ; quelques-uns sont entrés dans ce système d'exégèse qui me paraît, à moi, faux et outré. Les Allemands ont trop adoré la Bible pour n'en pas dire toutes les abominations possibles ; à mon avis, ni

Feuerbach, ni Strauss, n'ont dit la vraie vérité sur le mosaïsme et le christianisme.

Je n'entends pas dire par là que vous ne deviez pas lire ces livres ; au contraire, il faut les lire. Vous y apprendrez quelque chose, mais je doute que vous en soyez satisfait.

Quand à la discussion entre MM. Girardin et Lourdoueix, je n'avais garde de m'en mêler. On ne traite pas de pareilles questions par-dessous cuisse ; en me jetant dans cette mêlée, je n'aurais fait qu'augmenter la confusion et épaissir les ténèbres.

Mais je compte publier, fin de cette année, un travail considérable sur ces questions de *droit*, de *devoir*, de *liberté*, etc., qui sont plus que jamais à l'ordre du jour, et dont tout le monde s'aperçoit aujourd'hui qu'on ne sait pas le premier mot.

Qu'est-ce que la justice ?

Qu'est-ce que la liberté ?

Qu'est-ce que la religion ?

Etc., etc., etc.

Celui qui résoudra une douzaine de ces questions aura fait l'œuvre du siècle.

Je vous serre la main, monsieur, bien sincèrement.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 26 septembre 1836.

A M. BERGMANN

Mon cher Bergmann, j'ai reçu ta petite lettre du 19 courant!

Depuis la première que je t'ai écrite, ma convalescence a marché avec une extrême lenteur et par une série d'oscillations. J'ai eu d'abord deux reprises de diarrhée; puis, la semaine passée, un rhume affreux avec fièvre, vomissements, etc. Avant-hier, je ne pouvais manger, et j'étais encore dans l'incapacité absolue de penser, de marcher ou d'écrire.

Enfin, je vais mieux, comme j'ai été maintes fois : mais je ne trouve toujours pas le vin bon, et je me sens l'estomac d'une débilité extrême.

Je m'attends à une interruption de travail d'au moins deux mois : quelquefois cela est plus long encore.

Tu vois que j'ai été rudement éprouvé. Après la mort, qui termine si souvent les attaques de choléra, ce qu'il y a de plus malheureux dans cette épidémie, c'est la soustraction énorme et longtemps prolongée des forces vitales, surtout des nerfs, des muscles et de l'estomac. La diète que le malade est forcé de s'imposer, à peine des accidents les plus graves, amène en outre une dimi-

nution de chaleur animale très-grande : c'est ce qui m'a causé récemment ce rhume dont je ne suis pas encore remis.

T'ai-je dit que Maguet, notre ami, qui exerce la médecine dans la Beauce, me réclame à grands cris pour soigner ma convalescence? Deux fois déjà j'ai été forcé d'ajourner mon départ après rendez-vous pris; je n'oserais encore me mettre en route.

J'occupe mes longues et tristes journées de la lecture de quelques classiques. J'ai lu Tacite, Suétone, Horace, Salluste, Justin, et quelques fragments parmi les Grecs. Le hasard m'ayant procuré un Anacréon, j'ai fait de ce Grec une étude très-sérieuse. Je ne puis te dire tout ce que je découvre dans ces originaux, dont le fonds est si connu et si usé. Il me semble que ce sont encore des mines vierges. Nous ne connaissons guère les anciens que par l'interprétation *classique* du quinzième, du seizième et du dix-septième siècle. Mais si nous les lisons avec un esprit suffisamment préparé, élargi par la philosophie moderne et la science économique, nous y découvrons tout un monde tout à l'heure oublié.

Je t'ai dit jadis que je m'occupais d'histoire.

Tu dois penser qu'il ne s'agit point pour moi de composer des narrations plus ou moins élégantes et de rivaliser avec MM. Thiers, Lamartine, L. Blanc et autres, pour ne pas parler des sublimes narrateurs d'autrefois, les Tite-Live et les Hérodote.

Tout au plus retiendrai-je quelque chose de Tacite...

Ce n'est pas l'invention de la matière historique qui m'occupe : à cet égard, il y a assez de besogne de faite.

Ce que je veux, c'est l'âme, la pensée intime, le mou-

vement intérieur et organique de l'histoire, et c'est pour cela que je relis, comme je te le disais tout à l'heure, mes auteurs.

Une autre fois, je tâcherai de causer de tout cela avec toi.

Maintenant, je ne puis que te dire bonjour et te remercier du tendre intérêt que tu prends à ma santé et à ma famille.

Mille souhaits aux tiens ; mille choses à ta femme.

Ton ami,

P.-J. PROUDHON.

Paris, 4 octobre 1856.

A M. LE DOCTEUR CRETIN

Mon cher docteur, auriez-vous l'obligeance de m'envoyer un semblant d'ordonnance ou de médicament pour ma tête, à seule fin de tranquilliser ma femme.

Voici le fait :

Depuis trois semaines, cela se passait assez bien; je travaillais beaucoup; je sentais pourtant que la cervelle était sensible et qu'il fallait user de précautions.

Mardi, j'ai dû assister à l'enterrement de la femme d'un ami. Je crus que je pourrais aller jusqu'au cimetière; le corbillard allait grand pas, et j'ai fait une marche forcée dont il me reste une courbature cérébrale qui depuis trois jours m'a empêché de travailler.

C'est l'épuisement des forces musculaires qui est cause de cet affaissement, dont le contre-coup se fait sentir en ce moment, surtout au cervelet.

J'ai la tête, ou, pour parler comme tout le monde, les *idées* assez nettes; la jambe assez sûre quand je n'ai pas trop marché; mais je ressens autour du cerveau, surtout dans la partie postérieure, un malaise qui se manifeste par éructations, sueurs, agacements, vellétés de syncope; la nuit, des commotions et soubre-

sauts, relâchement de ventre, etc.; bref, je ne travaille pas.

Vous est-il arrivé de sauter maladroitement d'une voiture ou d'un escalier quand il semble que la commotion reçue sous le talon vous fait sauter la cervelle? C'est comme cela que je suis, et cela me vient de la course forcée de mardi. En rentrant chez moi, j'étais on ne peut plus mal, et cela n'est pas encore dissipé.

Avez-vous des nouvelles de Mathey? Je ne vois pas les Gauthier, et je n'ai rien à lui apprendre.

Rien autre non plus à vous mander, si ce n'est qu'avec votre aide je compte commencer mon impression du 15 au 20 courant.

Mille bonjours.

P.-J. PROUDHON.

P.-S. Notre ami Gouvernet, aux trois quarts homéopathe, prétend qu'il me faut un médicament qui agisse à la fois sur le cerveau et sur l'estomac.

Paris, 8 octobre 1856.

A M. LE DOCTEUR CRETIN

Mon cher Cretin, j'ai pris hier matin la dernière cuillerée de ma potion *Bryonne*. Ma femme croit avoir remarqué que depuis que j'ai commencé de prendre ce médicament, la surexcitation de mon cerveau a monté de quelques degrés; j'en serais heureux, car cela prouverait l'action du remède.

Quoi qu'il en soit, voici une observation essentielle :

Je pense, quant à moi, que ma course forcée n'a été que l'*occasion* qui a déterminé chez moi cette petite rechute, et que la vraie cause est plutôt dans les cinq ou six semaines de travail qui ont précédé.

J'en juge ainsi à la prolongation de mon malaise, qui me semble hors de proportion avec l'accident en question; j'en juge surtout à ce que depuis le 30 septembre, jour de cet accident, il y a eu accroissement d'impuissance, et non pas diminution lente et insensible.

Bryonne est-elle pour quelque chose là-dedans ? A vous d'en juger.

Il me semble toujours que la partie antérieure du cerveau gagne sur la postérieure, qui est plus malade.

Au reste, il faut bien reconnaître que je ne vaux guère. A chaque mouvement, il me semble sentir un tiraillement dans la cervelle, des grincements, etc.

Permettez-moi à ce sujet de vous adresser une question :

N'y a-t-il donc rien d'apoplectique dans mon fait ? Ces lourdeurs, ces brouillards, cette sensibilité excessive, ce ballottage, ces chaleurs de cerveau, tout cela n'accuse-t-il pas quelque engorgement séreux ou sanguin à combattre par le régime ?...

Je vous écris non en homme *qui se frappe*, voilà plus de six mois que j'ai eu le temps de l'être ; mais en observateur à qui l'incapacité du travail ne laisse que la triste ressource de regarder en dedans. C'est égoïste, c'est affreux, je vous l'accorde, et c'est bien le plus vilain défaut de ma maladie.

Remettez-moi en état, et que je travaille !...

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 10 octobre 1856.

A M. VILLIAUMÉ

Mon cher Villiaumé, je vous remercie de votre bonne lettre, et vous fais mes compliments de votre succès judiciaire. Il est bon que nous autres, gens de révolution, gens de lettres, gens de philosophie et d'histoire, nous prouvions de temps en temps que nous sommes aussi forts *praticiens* que tant de racailles qui nous dédaignent, parce que nous ne sommes pas des routiniers et des empiriques. Au reste, vos preuves sont faites depuis longtemps, et vienne le jour, vous n'auriez pas, comme tant de préfets et ministres de l'Empire, à faire votre apprentissage.

Ma santé s'est assez bien soutenue jusqu'au 30 septembre, jour où une marche forcée m'a occasionné une petite rechute.

Pendant huit ou dix jours j'ai dû suspendre le travail, et depuis hier je m'y remets tout doucement. C'est toujours la cervelle qui m'assassine.

J'ai poussé la révision de mon livre jusqu'aux 9/12°. C'est encore un quart de besogne qui me reste. Ce serait enlevé en un mois, si j'étais fort; mais, attendu l'état de ma tête, cela me prendra six semaines. Je ne

compte pas moins commencer l'impression fin courant ; elle durera jusqu'au 1^{er} janvier.

Avant-hier, le ministre a fait venir tous les journalistes de Paris et leur a enjoint de ne pas parler de la *crise*. Régime de muets, régime d'aveugles ! En aurons-nous plus d'intelligence ? en verrons-nous plus clair ?

Vous ne me dites rien de M^{me} Villiaumé votre mère. Comment va sa santé ? Quelles sont ses réflexions ? Les femmes sont toutes un peu devineresses, et quelquefois elles vont plus vite par l'intuition que nous par l'analyse. *A quand la Belle ?...*

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 13 octobre 1856.

A M. CHARLES BESLAY

Mon cher ami, je suis heureux d'avoir enfin reçu de vos nouvelles. Vraiment vous brûlez l'espace : quand on vous croit rue de la Cerisaie, vous êtes à Neufchâtel ; d'un dimanche à l'autre, vous faites vos trois cents lieues sans qu'il y paraisse.

Conservez cette belle santé, et nous nous réjouirons dans un meilleur temps.

L'ami qui vous remettra la présente est l'ancien gérant du *Peuple*, Bisson, avec qui vous avez causé quelquefois au bureau. Mais vous l'avez sans doute perdu de vue.

Bisson est peintre sur toile, sur verre, sur tout ce qu'il vous plaira. Il sait la comptabilité ; il a une jolie écriture, il écrit le français correctement. Sa moralité est excellente ; sa conduite inattaquable, comme sa gaieté. Avec tout cela, il est sans emploi, hormis un portrait qu'il a sur le chevalet et auquel il consacre une heure ou deux par jour. Il paraît que ce blagueur de P*** lui a promis de l'employer dans sa compagnie de banque en Espagne, qui m'a bien l'air d'un château en Espagne. J'aimerais mieux pour Bisson la moindre

chose venant de votre main que toutes les promesses d'un P***.

Songez-y donc, s'il vous plait, et, au premier poste vacant, colloquez notre jeune homme. Ce sera un vrai cadeau que vous ferez à l'entreprise, quelle qu'elle soit.

Je vous serre la main, et sitôt que ma tête me le permettra, j'irai vous voir.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 26 octobre 1836.

A M. CHARLES BESLAY

Mon cher ami, je vais commencer cette semaine, sans faute, l'impression de la troisième édition du *Manuel*.

Vous m'obligeriez fort, en conséquence, si vous pouviez d'ici à huit ou dix jours, me donner une note succincte de l'état des associations.

Il ne s'agit pas, cette fois, d'entrer dans des détails. Je veux réduire de beaucoup l'espace que je leur ai consacré; seulement, je voudrais en dire quelques mots concis et catégoriques. Pas de banalités, rien de vague; des faits.

Vous devez avoir un exemplaire de la deuxième édition du *Manuel*. A vue de chaque article que vous pouvez relire la plume à la main, il vous sera aisé, en y donnant un quart d'heure, de faire le travail que je vous en mande. Les *associés* et moi nous vous en aurons une égale reconnaissance.

Je mettrai surtout en contraste, si vous me fournissez des faits, la PROBITÉ des ouvriers avec le dévergondage de nos corsaires boursiers : ce sera d'un bon effet. Dans cette vue, ne ménagez pas les renseignements; je ne regarderais pas à dix ou douze pages.

J'aurai à vous parler d'une *affaire* ensuite.

On se porte assez bien ici, et l'on vous embrasse à
la grosse pincette.

A vous de cœur.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 26 octobre 1856.

A M. A. BERNARD

Monsieur, si, en m'envoyant votre joli petit volume, vous aviez eu l'obligeance d'y joindre votre nom et votre adresse, vous auriez depuis longtemps ma réponse; car enfin je vous devais un remerciement.

Je suis un mauvais juge, monsieur, surtout en matière littéraire; et je vais vous en donner une preuve. Après avoir parcouru vos *Violettes*, je me figurai, je ne sais plus pourquoi, que le recueil devait être d'une dame. Je crus trouver çà et là, dans la délicatesse des idées, dans un je ne sais quoi de tendre, de modeste, de religieux, et, vous le dirai-je, d'un peu vague, d'un peu louche, comme est l'esprit de la femme, comme étaient, suivant les peintres, les yeux de Vénus, la marque d'un esprit quelque peu féminin.

Voilà que vous êtes un homme, un jeune homme, il est vrai, puisque vous me parlez de *destinée littéraire*, mais enfin un écrivain de mon sexe : dès lors mon jugement tombe; car si vous voulez être ce que vous paraissez, une nature tendre, délicate, indécise, une *Violette* enfin, ou quelque chose entre la violette et la *pensée*, je suis forcé de dire que vous avez merveilleu-

sement réussi. Enfin, monsieur, j'ai lu vos pensées et vos violettes avec l'idée préconçue que vous étiez une femme : il n'y a qu'un mot que j'avais trouvé par trop masculin, c'est quand vous comparez, page 26, les jeunes gens à marier aux *chevaux à vendre*.

A présent qu'il me semble par votre lettre que vous êtes un homme, je n'ai plus rien à vous dire. Il me faudrait vous relire avec d'autres lunettes, ce qui gênerait peut-être quelque chose à mon plaisir.

Pardonnez-moi, monsieur, de répondre si mal à votre attente, et croyez-moi votre très-reconnaissant.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 8 novembre 1856.

A MONSIEUR MAURICE

Mon cher Maurice, je sors de votre assemblée générale. — Nous y étions à peu près *un cent*. L'ordre du jour fixé d'avance, comme d'habitude, les votes tout préparés et mâchés : bref, nous avons manœuvré comme de vrais actionnaires.

En résumé :

Il a été volé par le défunt directeur, M. F***, environ un million aux assurés ; de quelle manière ? On ne l'explique pas. Comment le conseil de surveillance n'y a-t-il rien vu ? On ne l'explique pas davantage. Comment les inspecteurs du gouvernement n'y ont-ils pas pris garde ? Sur tout cela, mot.

Le gérant provisoire, M. Hilpert, dans son rapport, est allé jusqu'à dire qu'il était fort heureux que ce bon F*** mourût, car il aurait pu tout prendre sans qu'on y vît que du feu !...

Nous avons voté la *liquidation anticipée*, et la distribution aux actionnaires d'environ 75 % qui restent.

Voilà le résumé de la séance, dont le procès-verbal, qui sera sans doute imprimé, vous rendra compte ultérieurement.

— J'avais appris d'hier la déconfiture de M*** et M***, et j'en ai ressenti un chagrin réel. — L*** n'y survivra pas. — Je savais depuis longtemps que le directeur jouait à la Bourse, qu'il était en *débet* de sommes considérables envers MM. B*** et G***, qui ne le poursuivaient pas, aimant mieux utiliser sa complaisance pour leurs escomptes. Mais, en admettant qu'il poussât au dernier degré les complaisances de la camaraderie, je n'aurais jamais supposé qu'il causât le déficit dans la caisse de sa Compagnie : cela je ne me l'explique point.

Avez-vous entendu aussi parler de la *succession* de notre cousine Bodier ? Qu'est-ce encore que cela ? La tête tourne, au milieu de toutes ces débâcles !...

— Je suis toujours un peu souffrant, mais je travaille. Nous vous attendions pour le 13, ou une lettre de vous : vous ne dînez pas chez Chevê, mais j'ai de très-bon vin dont je ne bois pas. Venez donc !

Je vous écris du boulevard Poissonnière, avec une plume de fer que je ne sais pas tenir, et qui me brouille les idées.

Bonjour et amitiés à ces dames.

A vous de cœur.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 8 novembre 1886.

A M. MAURICE

Mon cher Maurice, je ne sais comment je me suis imaginé que vous aviez à m'envoyer de nouvelles *pièces* pour l'Économie, quand tout à coup j'ai relu votre lettre du 18 août, qui me donnait pour faire votre commission tous les renseignements dont j'avais besoin. Je suis un franc étourdi et le dernier des hommes qu'il faille charger de quelque commission que ce soit. Vous allez voir que dans mon empressement à m'acquitter ensuite de mon devoir, je n'ai fait les choses qu'à moitié.

Avant-hier donc, je suis allé voir M. Hilpert.

Il m'a dit en substance que les remboursements se faisaient par catégories d'*années*, à fur et mesure des progrès du travail; qu'en conséquence, les années 53, 54 et jusqu'à 57, je crois, étaient réglées; que le compte de Salles-Gervais, faisant partie de l'année 1863, n'arriverait pas avant une sixaine de mois; et qu'en conséquence vous pouviez jusque-là dormir en paix. Tous les intéressés sont du reste traités sur le même pied: on donne pour commencer 50 %, et il espère pouvoir porter la restitution à 75.

Quant à votre procuration que vous dites *notariée*, c'est un SIMPLE SOUS-SEING PRIVÉ qui ne peut vous être d'aucune utilité; il me l'a fait voir au milieu d'une liasse énorme de titres pareils, tous enfilés dans la même ficelle, en sorte qu'il ne valait pas même la peine de défiler le paquet pour l'extraire. Et je m'en suis venu comme j'étais allé : sans cette pièce !..

Si vous y tenez, cependant, il ne m'en coûtera que d'écrire un mot à M. Hilpert, qui m'enverra tout de suite ce que je lui demanderai.

J'ai vu, dans les bureaux de ce monsieur, onze employés travaillant à journée faite, depuis près d'un an déjà, et qui n'auront pas fini encore l'année prochaine. C'est un dédale effroyable, et qui emportera certainement une cent soixantaine de mille francs du capital social.

Pardon encore une fois, mon cher ami, de toutes mes négligences. Je me suis remis au travail, et je m'y enfonce avec un tel acharnement que j'en oublie tout le reste, jusqu'aux amis. Tancez-moi d'importance, je le mérite bien; et je tâcherai de ne plus m'y retrouver. Mais avant que de retourner chez M. Hilpert, j'ai cru devoir vous écrire.

Mes compliments à ces dames, au souvenir desquelles ma femme me prie de la rappeler.

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 18 novembre 1856.

A M. ET M^{me} SUCHET

Nous avons reçu en son temps votre bonne lettre du 27 octobre; elle nous a réjouis tous, père, mère et enfants. Car il faut que vous sachiez que nous avons déjà une fille de six ans, dont les souvenirs remontent loin, qui se souvient très-bien de M. et M^{me} Suchet. Quant à Stéphanie, je n'oserais pas répondre qu'elle ait retenu de vous autre chose que les bonbons. Mais Stéphanie vient d'avoir trois ans révolus; je ne parle pas de la dernière, Claudé ou Charlotte, qui en est toujours au biberon.

Enfin, monsieur et madame, vous voilà propriétaires. Bravo! Vous possédez cet instrument nécessaire du bonheur provençal, une villa: *la Simiane*. Ce nom rappelle M^{me} de Sévigné et sa famille. Serait-ce une relique, par hasard, de cette vieille noblesse, que vous, marchands de sacs et de cordes, auriez recueillie des naufrages du temps? Ainsi va la vie: les uns descendent, les autres montent: l'aristocratie s'efface, il ne reste que les gens de travail et d'industrie. Ah! madame, vous êtes, comme dit Chérubin dans le *Mariage*

de Figaro, une grande et belle dame, noble et imposante; si vous n'êtes pas noble, vous étiez faite pour l'être. Mais apprenez à ne pas nous mépriser, nous autres gens de labeur, gens d'atelier, gens de magasin et gens de comptoir. Il y a quelque chose de bon, croyez-moi, dans la marchandise; et si nous ne gagnons pas nos rentes à la pointe de l'épée, comme les seigneurs de la cour de Louis XIV, de Charlemagne et de Clovis, nous les obtenons, ce qui vaut mieux et ne fera déroger personne à l'avenir, à la sueur de notre front.

Nous avons eu indirectement de vos nouvelles il y a trois mois. L'ami Pilhes, qui rencontra M. Suchet à Marseille, nous en donna. Encore un brave de la démocratie laborieuse, celui-là, et qui ne reculerait pas d'une semelle devant un gentilhomme. En ce moment, il court à travers la Bretagne, où il place force pièces de calicot.

Pour moi, chers monsieur et madame, je ne suis pas même à la hauteur du chanvre et du coton; je continue mon métier de pédant, barbouillant force papier, parlant économie, morale, etc., en vrai maître d'école. Quand pourrai-je jeter ma plume et mes lunettes aux orties? Quand ne serai-je plus M. *Houette-cul*?

En ce moment on imprime la troisième édition de mon *Manuel du spéculateur*; connaissez-vous ce fatras? Je n'y avais pas d'abord mis mon nom, par honte; à présent que je l'ai rendu cent fois plus féroce, je le signe.—Celui-là terminé, je commencerai enfin la publication de mon nouvel ouvrage, deux gros volumes compactes: vous les attendiez sans doute courant avril dernier; vous ne les aurez qu'en février ou mars prochain. Quoi! la matière abonde, et je n'ai pas toujours ma tête à moi. Double cause de retard. Enfin, je compte

en finir très-sérieusement avec l'année, ce qui ne sera pas peu faire.

Vous ne m'avez pas dit si vous aviez fait quelques affaires avec MM. G***. Leur Compagnie attend toujours dans l'attente de la *subvention*; je soupçonne même qu'elle ne peut pas s'en passer et qu'elle périra si le trésor public ne lui vient en aide. Ainsi en est-il de toutes nos grosses compagnies : point de privilège, point de dividende, point d'actions. Je vous en prie, chers amis, s'il vous reste encore de l'argent, achetez plutôt une seconde villa; ne portez pas votre argent à la Bourse, même à la Compagnie *Amail-Millaud*, etc.

Ma femme a été singulièrement touchée des bonnes paroles de M^{me} Anaïs. Elle me charge de lui dire qu'en ce moment elle est sans bonne, avec trois petits enfants et un mari qui ne vaut guère.

Quand je dis qu'elle est sans bonne, cela n'est pas tout à fait vrai. *Cathe* fait déjà des commissions : elle va chez l'épicier, le fruitier, la bouchère, le pharmacien ; elle porte mes lettres à la poste. A la maison, elle tient sa petite sœur, elle la porte, la berce, lui chante, la promène ; elle met le couvert, essuie les assiettes, les cuillers, marque le linge et frotte le parquet. Que de talents ! Mais elle connaît à peine ses lettres et ne compte pas jusqu'à vingt !... Bien sûr que nous n'en ferons pas un bas bleu.

Pour en finir sur son compte, je vous dirai qu'elle vous prie de venir dîner avec nous, un *dimanche*, et que cela lui fera grand plaisir.

Bonjour, chers amis, conservez-nous vos santés et votre affection. — Si jamais je m'aventure jusques à **Marseille**, je vous promets d'aller visiter la villa *Simiane*.

Que fait Gustave? fume-t-il? chique-t-il? jure-t-il? est-il marié enfin! Il en a tant vu depuis quatre ans!... Si le matelot de l'État est aussi peu populaire à Toulon que les héros de Crimée le sont à Paris, ou je me trompe fort, ou votre cher enfant n'est pas près de devenir un Jean-Bart ou un Duguay-Trouin. Mais quoi qu'il fasse, je sais qu'il a un bon cœur, et je l'aime comme j'aime son père et sa mère, à la vie et à la mort.

Tout votre

P.-J. PROUDHON.

Paris, 18 novembre 1856.

A M. CHARLES BESLAY

Mon cher ami, je vous remercie des notes que vous m'avez envoyées sur les associations ouvrières. Je n'ai pas donné à mon compte-rendu de cette année la même étendue que celle qu'il avait dans la dernière édition; mais je n'ai omis rien d'essentiel.

La manière dont j'ai refondu mes *Considérations finales* fera même mieux ressortir l'importance novatrice de ces petits établissements.

Savez-vous quelque chose sur les ébénistes de la rue de Charonne, 5 ?

Pourriez-vous me dire aussi si la société des pianistes du faubourg Saint-Denis existe encore ?

Êtes-vous certain enfin que les sociétés de *paveurs*, *chapeliers*, *boulangers*, *cuilleriers*, etc., que je m'étais borné à mentionner, existent encore ?

Voilà les derniers renseignements que je voudrais avoir.

J'ai pensé à dire dans une note que je devais à votre obligeance tous ces détails, mais je ne le ferai qu'avec votre agrément. Qu'en dites-vous ? Vous conviendrait-il ?

Convient-il à vos relations avec les ouvriers de voir votre nom figurer au bas d'une de mes pages ? Dites-m'en franchement votre avis, non au point de vue de l'amour-propre, mais de ce que j'appellerai ici l'*utilité démocratique*?... Je ferai suivant votre désir. Quant à moi, si je ne consulte que mes sentiments pour vous, je n'hésiterai pas.

Lorsque je me rencontre avec vous, nous causons de tant de choses que j'oublie toujours les affaires sérieuses. Je suis pourtant chargé de vous poser une question à brûle-pourpoint qui vous paraîtra bien grosse, mais sur laquelle vous n'êtes tenu de répondre que selon votre franchise.

Voici le fait :

La maison Hovyn et Lorraine, rue des Jeûneurs, 33 ou 35, fait en calicots pour un million d'affaires par an.

Ses bénéfices s'élèvent, tous frais généraux et prélèvements des chefs déduits, à 40,000 francs.

M. Hovyn, l'un des associés, pense à se retirer ; M. Lorraine, l'autre associé, songerait en conséquence à remplacer M. Hovyn, et accepterait avec joie l'un de nos amis, V. Pilhes, ancien représentant du peuple, voyageant actuellement pour compte de M. Boissaye, autre marchand de calicots, rue du Sentier, 8. Pilhes est un vendeur de première force. En ce temps de crise, de misère et de stagnation, il réussit encore à faire de superbes placements. Toutes les maisons auxquelles il a affaire sont dirigées par ses *amis*.

Vous sentez où tout cela mène : tout négociant, et M. Boissaye le premier, a commencé par être commis et commis-voyageur....

Mais notre ami Pilhes aurait besoin d'une comman-

dite de 100,000 francs. C'est ici que l'affaire devient scabreuse.

Je vous demanderais donc pour lui si à cette heure où la machine sociale paraît s'ébranler, où les capitaux perdent confiance, même aux chemins de fer, il ne serait pas possible de les attirer dans des affaires plus solides, comme la commandite commerciale?

On offrirait ici, avec la garantie de la maison et un intérêt de 5 p. 100, une part de bénéfices qui porterait le revenu à 7 ou 7 1/2.

De mon côté, si mon travail obtient le succès que j'espère, je songe à traiter avec un éditeur pour une réimpression de mes publications : ce serait une vingtaine de mille francs qui pourraient m'arriver. Je n'hésiterais pas à les placer dans la maison *Lorraine et Pilhes*, et à joindre ma garantie à celle de ces messieurs pour le prêteur.

Telle est, cher ami, ma question. Croyez-vous une pareille négociation praticable? Je serais heureux d'en avoir votre sentiment, afin de pouvoir moi-même donner un bon conseil à un garçon de cœur qui mérite tout mon intérêt.

Je vous serre les mains.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 21 novembre 1856.

A M. ALFRED DARIMON

Mon cher Darimon, Cretin a dû vous rendre ma pensée sur la convenance du poste du Palais-Royal pour notre ami M***. D'une part, engagement pris; de l'autre impossibilité à un homme spécial de la valeur de M***, de quitter une carrière pour une fonction de domesticité, même princière; voilà, en deux mots, quelle a été ma réponse.

Je regrette très-fort que vous soyez obligé de retirer votre proposition; quelque reconnaissance que je vous en doive pour M***, vous sentez trop vous-même, après ce que je viens de dire, que cela ne peut aller autrement.

Quand donc votre patron mettra-t-il fin à ses arlequinades? Comment! il ne peut pas supporter que vous parliez de la *crise* sans y venir fourrer son ours!... Quel pitoyable homme!...

Quand la *Presse* cessera-t-elle aussi d'être tout à la fois un c...n et une m.....e? A la première page, on bat le tambour; c'est à rassembler les curieux que servent, en effet, les articles de Nefftzer, Peyrat et les vôtres; — à la troisième page, réclame en faveur de M^{lle} Rachel

qui veut vendre son hôtel; — à la quatrième, les petites vilénies, payées en pots-de-vin, de L***... puis les tartines de haute littérature; puis les théories de G. Sand; puis *la Crémation*!... Oh! c'est à vomir!... J'en ai le cœur sur les lèvres.

Puisque votre porte est ouverte à tous venants, voici une pièce de vers sur la *Femme* que je suis chargé de vous envoyer, avec prière de solliciter pour elle l'insertion dans votre journal. L'auteur est un brave garçon qui vaut mieux que sa pièce; mais comme je suis trop notoirement suspect en pareille matière, je me tais, et me borne à vous prier de l'envoyer à Girardin. S'il la juge bonne, qu'il l'édite; sinon, il vous la rendra, et l'auteur ira s'adresser à un autre numéro.

Bonjour et santé.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 24 novembre 1836.

A M. LE DOCTEUR CRETIN

Mon cher docteur, j'ai depuis le moment un violent mal de tête, avec une fièvre qui me galope, et horreur des aliments.

Cela ne m'a pas empêché de travailler un peu ce matin; maintenant, j'ai le cœur sur les lèvres.

Je crois pouvoir attribuer à mon affection cérébrale ce qui m'arrive, bien que je n'aie éprouvé encore rien de pareil.

Est-ce du *quinquina* que je dois prendre?

Catherine va bien : on a suivi votre prescription; un petit saignement de nez est venu, à la suite duquel elle a été débarrassée.

Si je suis trop pressé par le cerveau, j'appellerai, en attendant votre réponse, mon aimable voisin, M. Desprets.

A vous de cœur.

P.-J. PROUDHON.

P.-S. La vente de la *Presse* amènera-t-elle un changement dans la position de Nefftzer, Darimon et Peyrat?

26 novembre 1856.

A M. LE DOCTEUR CRETIN

Mon cher docteur, vous m'avez recommandé avant-hier en sortant de vous dire comment irait la petite, que vous avez trouvée si pâle.

Chose singulière, il me semble que son mal est le même que le mien, et qu'il tient de l'estomac.

J'ai fait cette enfant après le choléra !...

Toute la journée d'hier et d'avant-hier elle a vomi des glaires ou flumes en quantité; un peu de bile. Les selles claires, mais cependant jaunes.

Elle ne peut rien garder dans l'estomac : ni lait pur, ni lait coupé, ni eau sucrée, rien.

Elle est fort défaite, les yeux caves et un râle, en guise de cri, lamentable, déchirant.

Parfois, si on l'écoute, elle saisit le biberon avec avidité, mais rend tout presque aussitôt.

C'est le canal digestif qui est malade.

Pour moi, je suis votre prescription.

Pas de vin, pas même pour rougir mon eau; je mange fort peu. Hier et ce matin, un petit bouillon de bœuf m'a incommodé, de même que la tisane; en revanche, les aliments maigres, ou bien quelque chose où il entre

oignon, ail, échalotte, vinaigre, quelque dur que ce soit, passe bien. Ces caprices d'estomac ne sont pas nouveaux pour moi. Un œuf à la neige me donne une indigestion, tandis que je cuisais un homard.

Comme la diète et l'abstinence de vin me tiennent la tête très-libre, j'ai travaillé hier et aujourd'hui tout le jour.

Quelles nouvelles de Mathey, Darimon, Neftzer?

Bonjour.

P.-J. PROUDHON.

30 novembre 1866.

A M. LE DOCTEUR CRETIN

Mon cher docteur, la soirée étant passable, j'ai poussé jusque chez vous, où j'ai fait la partie avec votre père.

Ma santé est bonne.

La petite Charlotte m'inquiète.

Elle garde ses aliments; sa selle est bonne. Mais il y a une toux sèche et fréquente qui l'épuise; parfois des hoquets avec bâillements, comme des envies de vomir, une espèce de complainte continuelle.

Autant qu'on peut en juger, il n'y a pas de mal dans la gorge. L'enfant se soutient, mais ne reprend pas. L'empressement à saisir son biberon a même diminué.

Le visage se défait.

Je ne crois pas que vous en appreniez *de visu* plus que je vous en dis. J'espérais seulement emporter un globule.

Bonjour.

P.-J. PROUDHON.

2 décembre 1856.

A M. LE DOCTEUR CRETIN

Mon cher ami, Charlotte pousse des dents; c'est, je crois, toute sa maladie. Une est sortie; mais la crise ne finit pas, signe qu'il reste encore quelque chose.

Nous n'avions pas encore eu un enfant aussi malade. Elle a les yeux enfoncés comme une morte; froide et toujours geignant. Elle prend du bouillon et le garde. La douleur lui donne quelques nausées, qui ne doivent pas, ce me semble, inquiéter.

Jé crois qu'ici il n'y a à peu près rien à faire, et si je vous écris, c'est pour vous dispenser de faire la course au cas où vous en auriez eu l'intention.

Mais que peut-on en pareil cas pour soulager la pauvre petite? Voilà ce que le spectacle de ses souffrances me pousse malgré moi à vous demander.

Vous avez lu la *Presse* d'hier. La *Franco-Américaine* a un navire perdu au beau milieu de l'Atlantique; enfoncé par un abordage. On ne sait pas encore si toutes les embarcations ont réussi à échapper à la mort.

Bonsoir.

P.-J. PROUDHON.

4 décembre 1836 (6 h. 1/2 du soir).

A M. LE DOCTEUR CRÉTIN

Mon cher ami, notre jeune enfant a expiré tout à l'heure entre les bras de sa mère.

Un instant, il y eut une lueur d'espoir : la physionomie s'était éclaircie, le regard paraissait meilleur, l'œil plus ouvert. C'était le dernier effort de la vie qui luttait contre la douleur. On aurait dit que cette chère enfant voulait mourir avec grâce. Puis, deux minutes après, le néant.

Je vous remercie sincèrement, cher ami, de vos bons offices. Votre amour-propre de médecin ne se fâchera pas si je vous dis, comme je l'ai déjà fait en pareille circonstance, que plus que tous les médicaments votre amitié nous est précieuse, et qu'en mon particulier j'y ai une confiance inaltérable. Elle m'est douce au cœur; conservez-la moi, je vous prie, et croyez à mon affectueuse reconnaissance.

A vous.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 4 décembre 1836.

A M. ET M^{me} SUCHET

Monsieur et madame, en répondant il y a quelques jours à votre dernière, je ne m'attendais guère que j'aurais bientôt à vous faire part d'une triste nouvelle. Ma dernière enfant vient d'expirer entre les bras de sa mère, tuée par la dentition. Elle n'avait que six mois; elle était trop faible pour soutenir une crise dont le début fut d'abord violent.

Me voilà donc, pour la seconde fois, visité par la mort!... Vous, dont le fils est un homme, vous ne pouvez imaginer qu'un père, à qui il reste deux enfants, qui en a perdu déjà un autre à dix-huit mois, puisse être blessé au cœur comme je le suis par la perte d'un enfant.

Eh bien! cher ami, je ne voudrais pas vous faire trembler pour votre Gustave, à qui je reporte déjà une part de mon affection pour vous; mais je suis frappé dans mon moi, dans mon orgueil, dans ma vie, dans tout mon être. La pauvre mère est là à mes côtés qui pleure; moi, je voudrais rugir : j'étouffe.

Bonjour, mon cher Suchet; embrassez en souvenir de vos bons amis d'ici tous les vôtres.

Il n'y a de bon au monde que les affections légitimes.
Tout vôtre.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 5 décembre 1836.

A M. ALFRED DARIMON

Mon cher Darimon, notre pauvre Charlotte est morte hier soir dans les bras de sa mère. C'est la dentition trop hâtive pour son âge qui l'a emportée.

Embrassez Gabriel pour nous et soignez son rhume.

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

P.-S. Que faites-vous des vers de J. Bornet, que je vous ai envoyés.

Que devenez-vous avec votre *Presse*?

Paris, 5 décembre 1836.

A M.^r LE DOCTEUR CRETIN

Mon cher ami, votre lettre me comble ; il semblerait, à vous lire, que le plus obligé de nous deux c'est vous !...

Ce que j'admire le plus, c'est que, médecin habitué au spectacle de la mort, et célibataire, vous sympathisiez aux douleurs d'un père, alors qu'il ne s'agit que de la perte d'un enfant de six mois ! Je vous sais gré, cher ami, d'avoir compris mon chagrin, qui dépasse de beaucoup, croyez-le, l'instinct animal.

J'obéis à votre demande en vous indiquant l'heure de l'enterrement, qui est fixé pour demain, à trois heures précises après midi.

Mais je vous prie instamment de retenir votre excellent père : le temps et les chemins sont abominables, et vous devez penser que je ne tiens pas à avoir une suite. Ces douleurs-là sont surtout intimes : j'ai fait mon devoir en accomplissant moi-même toutes les formalités civiles et funéraires ; je le ferai demain encore

en allant au cimetière déposer le cadavre dans la terre commune.

Deux ou trois personnes et Catherine m'accompagneront : c'est assez.

A vous de cœur et d'âme.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 6 décembre 1856.

A M. LARRAMAT

Monsieur Larramat, je suis singulièrement en reste avec vous, et je ne puis m'empêcher de vous en faire au moins l'aveu très-sincère, en vous priant de me pardonner selon votre générosité.

Votre sympathie pour moi, si vivement, si heureusement exprimée dans vos lettres, si vraie dans l'effusion de votre visite, me touche profondément.

Mais j'ai quarante-huit ans bientôt révolus, un certain endurcissement que donnent l'âge, l'expérience, la souffrance, surtout le travail de la pensée, et si je suis sensible jusqu'à la tendresse à l'affection de mes vieux amis, il me faut du temps pour m'accoutumer aux nouveaux. C'est une faiblesse que nous impose l'animalité, et que l'homme doit vaincre.

La fortune ne se lasse pas de m'éprouver. Je vais aujourd'hui enterrer ma dernière petite fille, morte avant-hier soir dans les bras de sa mère, des suites de la dentition. Trop jeune et trop délicate, à six mois, elle n'a pu soutenir cette crise, qui d'abord s'était déclarée avec violence. En quelques jours, ça été fini.

Vous ne pouvez encore, dans votre jeunesse et votre

célibat, comprendre combien les pères de famille tiennent à ces petits êtres. Ce n'est pas seulement de l'instinct, croyez-moi : il y a là-dedans un sentiment moral qui donne fort à réfléchir. C'était déjà le regard, un sourire, une partie, la meilleure peut-être de moi-même. Encore une affection éteinte, un amour envolé, un rêve fini. Aux survivants de suppléer la tâche des morts !

Si vous rencontrez quelques amis, entre autres MM. Toché et Ballande, serrez-leur la main pour moi.

J'ai été trempé dur ; mais à force de mordre, l'acier s'échauffe et finit par s'amollir. Que votre bonne amitié à tous me rende l'énergie et la raideur : j'en ai plus besoin que jamais.

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

11 décembre 1856.

A M. LE DOCTEUR CRETIN

Mon cher Cretin, faites mes excuses à votre digne père, de ce que, croyant qu'il nous suivait l'autre jour au convoi, pendant qu'il échangeait un dernier mot avec ma femme, je n'ai pas fait attendre une minute ou deux pour lui. C'est un manque d'attention pardonnable à un père en pareil cas. Nous avons tourné sans doute le coin de la rue quand il est sorti de la maison, et il ne nous a plus revus. Encore une fois, pardon.

Maintenant je viens vous demander quelque globule pour moi et ma femme.

De mon côté, cette perte a produit sur ma tête le même effet que la course forcée que j'avais faite deux mois auparavant. Ce n'est que de ce matin qu'il m'a semblé un peu me remettre. Ma tête est très-faible; toute la force dont je jouissais la veille de votre dernière visite est tombée; c'est surtout à l'arrière du cerveau que la défaillance me tient. De là elle passe sur le devant, et je travaille peu.

Le chagrin de cette mort, sans effet apparent le premier jour, mais envenimé par la réflexion, m'a ainsi abattu.

Quant à ma femme, son mal vous est connu depuis longtemps. Elle était très-bien aussi il y a quinze jours ; la maladie et la mort de son enfant lui ont produit un serrement de cœur et d'estomac qui lui rend la langue monstrueuse, et menace de l'étouffer. Elle a peine à respirer. Elle n'en vaque pas moins à toutes ses fonctions ; et sait très-bien que le temps, le régime et l'oubli la guériront. Mais, je n'en pense pas moins que si vous pouvez aider à la chose, ce sera toujours un précieux avantage. On ne se soigne pas rien que pour sauver sa vie, mais pour alléger et abrégé le mal.

Hier je devais aller dîner chez MM. Gauthier ; il m'a été impossible de m'y rendre. La marche, la table et la conversation me tuent. Sans cela, j'aurais peut-être eu quelque nouvelle du Havre. De votre côté, en avez-vous ? Où en est l'affaire de notre ami ?...

Depuis quelque temps j'ai beaucoup étudié la question de l'*émancipation de ces dames*. C'est encore de ces bêtises dont il faut voir la fin.

Je vous serre la main, en attendant que la santé de ma femme et la mienne nous permettent de vous offrir un modeste dîner.

A vous de cœur.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 12 décembre 1836.

A M. PENET

Mon cher ami, la veille de votre départ, jeudi 4, à six heures et demie du soir, ma petite fille expirait dans les bras de sa mère, tuée par le travail de la dentition. A six mois, et de complexion délicate, elle n'a pu soutenir une crise qui s'était déclarée avec violence.

Vous savez ce que nous éprouvons pour ces petits êtres; quel crève-cœur quand nous les voyons souffrir! C'était déjà le regard, le sourire, l'amour, un commencement d'intelligence. Cette enfant m'était entrée avant dans l'âme, et, dans mon état de souffrance cérébrale, sa mort m'a percé comme d'un dard qui a déterminé chez moi une petite rechute. Depuis huit jours, j'ai la tête embrasée, congestionnée, et le cœur défaillant. Je me prêche, je me reproche cette faiblesse, je fais appel à mes devoirs, je proteste de toutes mes forces contre un attendrissement peu viril : je n'y puis rien. Il faut payer le tribut par un relâche forcé de quelques jours.

J'ai eu la visite, le lendemain de l'enlèvement, de M. Antoine. Il m'a assuré que leur espérance était plus forte que jamais; que d'ailleurs ils étaient résolus de sortir d'inquiétude, et qu'ils avaient déclaré au mi-

nistre que si d'ici à la fin de l'année une décision n'était pas prise, *ils supprimeraient le service.*

Vous devez savoir cela et d'autres choses. Si vous m'écrivez avant de repartir, donnez-moi quelques détails sur toutes ces affaires, dont la tournure, l'esprit, la moralité me répugnent de plus en plus. Que n'ai-je comme vous un coin de champ avec une baraque! J'irais y vivre de pommes de terre que je planterais de mes mains, et je quitterais la philosophie, l'Économie et la littérature.

Amitié inviolable.

P.-J. PROUDHON.

Monsieur le rédacteur du journal le Constitutionnel, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint les lettres que vous m'avez demandées. Elles sont de la plus haute importance et vous les publierez sans doute.

Paris, 22 décembre 1836.

Je suis, Monsieur le rédacteur, avec toute ma reconnaissance, votre dévoué serviteur.

A. M. ALFRED DARIMON

Mon cher Darimon, j'ai eu grand'peine à me reconnaître dans les extraits de correspondance qu'a publiés hier le *Constitutionnel*, et je ne puis encore à cette heure deviner à qui cette correspondance était adressée. Je n'ai plus aucun souvenir à cet égard. Vous m'obligeriez donc de demander à M. Cauvain, de ma part, de qui et comment il tient ces lettres ?

Du reste, j'y attache, je vous avoue, assez peu d'importance. Je ne vois dans cette publication que le fait du journaliste qui, avant tout, songe à l'amusement de ses lecteurs.

La seule chose que je puisse regretter peut-être, c'est qu'il en résulte clairement que l'auteur de ces lettres est aussi capable de dissimulation que de clairvoyance : double qualité qui annule complètement le soupçon de trahison.

J'avais d'abord pensé à rembarquer le Mazzini, et, à cet effet, j'avais écrit à Nefftzer pour lui demander une place dans la *Presse*. Nefftzer ne me répond pas, et moi je change d'avis. Les manifestes de Mazzini, Kinkel, etc., sont les derniers soupirs de la démocratie jacobine : le

pays est au calme plat et L. B. tout puissant, et pour du temps. Restons à nos études.

Vous verrez d'après ce que vous dira Cauvain ce qu'il y a de vrai dans vos conjectures, et vous m'en ferez part. Je me réglerai, s'il y a lieu, là-dessus.

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 22 décembre 1836.

A M. LARRAMAT

On commence, en effet, à parler beaucoup à Paris des élections. Quelques réunions ont eu lieu, où je n'ai pas été appelé, bien entendu, ni aucun de ceux qui passent pour partager mes sentiments. On dit qu'il a été décidé qu'on voterait; que, sur huit candidats que doit choisir la ville de Paris, trois seraient accordés au *socialisme* (MM. Corbon, Agricol Perdiguier et Barbès : ces noms n'ont rien d'inquiétant pour les puritains), et que les élus se borneraient à aller au Corps législatif *refuser le serment*.

Voilà ce qu'on dit, et dont par moi-même je ne sais rien. C'est donc une *manifestation* que l'on prépare.

Je partage sur cette tactique, sur son principe et ses résultats probables et possibles, votre manière de voir. La justesse de vos observations saute aux yeux.

Cependant, je ne crois pas que tout cela suffise pour nous faire abstenir; permettez-moi, sans réfuter aucune des considérations que vous faites valoir, de vous dire mes motifs.

En somme, vos observations se réduisent à ceci, que nous sommes *dans une position éminemment désavanta-*

geuse, ce qui est vrai, et que l'agitation électorale est *au-dessous de la vérité* que nous défendons et pourrait même la *compromettre*, c'est ce que j'admets.

Mais il y a quelque chose qui me semble pire encore pour nous, c'est de nous constituer par l'abstention à l'état de *SECTE*, ce qu'à aucun prix je ne puis accepter ; en second lieu, c'est de nous renfermer dans *L'IDÉE PURE*, au lieu de lui donner, autant qu'il est en nous, la vie et l'action ; enfin, c'est de supposer que la démocratie, la France, parce qu'elle ne nous comprend ni nous approuve, est fondamentalement hostile à la Révolution, ce qui n'est pas. La France est d'instinct et par la nécessité des choses socialiste et révolutionnaire ; il n'y a que ses préjugés qui soient erronés et incomplets.

Côte que coûte, je pense donc qu'il faut rester avec la masse, nous faire écraser par elle, mais ne jamais nous en séparer.

Les apôtres, tout en démolissant la loi de Moïse, faisaient tous les jours leurs prières dans le temple, et Jésus-Christ, en instituant l'Eucharistie, mangeait l'Agneau pascal. Ils y périrent, mais leur idée l'emporta. Nous n'avons pas d'autre conduite à tenir. Nous sommes la chair de la chair, l'os des os de la France et de l'humanité.

Je ne m'arrêterais pas même, si la chose dépendait de moi, à une simple démonstration ; je voudrais que les députés allassent au Corps Législatif, même avec la mortification du serment. Je n'aime pas les demi-mesures, je hais surtout les inconséquences. Quant au serment, je crois que la démocratie l'entend mal.

Du reste, je pense que vous vous exagérez fort les suites de ce mouvement électoral. Il règne, au cœur

même de la démocratie, un sentiment de peur tel que la majorité des électeurs, même mécontents, n'osera, dans les départements surtout, faire une opposition énergique au pouvoir. Si bien que, de toutes façons, je ne prévois pour la démocratie et pour nous que déceptions.

Abstenons-nous; le pouvoir ne demande pas mieux. L'indifférence le sert; c'est un argument pour lui de la confiance ou de l'ennui politique du pays.

Allons au scrutin, nous y découvrirons notre minorité.

Envoyons nos députés au Corps Législatif, il y seront impuissants.

Supposons au parti républicain la victoire; si nous, les idéologues socialistes, nous sommes restés à l'écart, nous serons pour lui une secte odieuse, ennemie de la République, amie du pouvoir. Si nous avons voté avec lui, il dira que nous nous sommes absorbés dans son sein, etc., etc.

Tout cela est déplorable; mais tout cela ne saurait me faire changer d'opinion. Vivre pour l'homme, c'est penser; penser, c'est agir; agissons donc, agissons toujours le plus que nous pourrons et le plus efficacement.

Si la Révolution est en nous, elle est aussi dans les masses; nous ne pouvons pas nous en séparer. La masse n'a pas la pensée; qui la lui donnera, si nous nous séparons d'elle?...

Ma tête est toujours en mauvais état, et je ne puis vous en dire davantage. Peut-être, au surplus, serai-je appelé à publier mon opinion sur cette question électorale, vous aurez alors dans toute son étendue mon sentiment, et ma réponse à toutes les objections.

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 24 décembre 1836.

A M. ALFRED DARIMON

Mon cher Darimon, je reçois une lettre de Pillies, datée de Nantes, qui m'annonce que hier 23, à deux heures après midi, il a dû se battre en duel pour une cause que je suppose politique : *L'honneur et l'idée*.

Comme il n'y a pas encore de nouvelles lettres, voyez donc, s'il vous plaît, par les journaux ou les correspondances, si l'on sait quelque chose. Un de nos amis va écrire à Nantes tout de suite.

Je vous serre la main!

P.-J. PROUDHON.

Paris, 25 décembre 1836.

A M. ALFRED DARIMON

Mon cher Darimon, je n'ai à cette heure (neuf heures du matin) aucune nouvelle de Pilhes, et cela me tient dans une vive inquiétude.

D'ici à vingt-quatre heures sans faute, nous serons fixés; mais je m'abonnerais volontiers pour un beau coup d'épée au bras ou à la cuisse.

Je pense comme vous que votre position à la *Presse* n'est pas solide, et je tire un assez mauvais augure de la froideur de vos collègues. Cependant, comme je connais votre susceptibilité, je me dis encore que vous allez en cela comme toujours un peu vite.

La *Presse* avec M. de Girardin était déjà malsaine; toutefois, l'indépendance du chef lui faisait une sorte de moralité.

Avec Millaud et sa Compagnie d'un côté, Son Altesse Impériale de l'autre, ce n'est plus qu'un outil à tripotage et camarilla. L'article nécrologique sur Thi-baudeau nous montre déjà tout le fond du sac. C'est le chauvinisme de 1815 à 1830 dans toute sa bêtise et sa bouffonnerie. D'après cet article et ce qui va suivre, je ne vois plus qu'une différence entre les Tuileries et

le Palais-Royal : là-bas, c'est l'empire de 1809, avec noblesse, clergé, alliance autrichienne et russe, corruption, etc.; ici, c'est l'empire de 1815, populaire, patriote, Marseillaise, Pologne, Suisse, Italie, et toujours le capitalisme, la corruption.

Tenez bon jusqu'à ce que l'on vous remercie : votre honneur consiste encore plus à être remercié qu'à offrir votre démission. Allez comme auparavant : vous n'êtes ni propriétaire du journal, ni rédacteur en chef. Vous ne répondez que de vos articles. Il faut qu'il soit bien constaté pour quelle sorte d'incompatibilité on se sera débarrassé de vous, si tant est du moins que l'on y songe.

J'irai volontiers au Palais-Royal le jour et l'heure que le Prince m'y appellera. Pourquoi donc aurais-je peur de m'y compromettre? Je n'intrigue pas, moi, ni ne dissimule; il le sait bien. Donc, au premier mot qu'il en témoignera, répondez en conséquence. Il a un secrétaire à son service; qu'il me fasse écrire.

Vous pouvez cependant dire en attendant que je suis absorbé dans mes *impressions et réimpressions*, et que ma tête est toujours en assez mauvais état pour que j'aime à rester dans mon éloignement des hommes et des choses, au moins jusqu'à nouvel ordre.

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 28 décembre 1836.

A M. CHARLES EDMOND

Mon cher Edmond, je vous remercie pour mes petites filles de vos jolis joujoux. Mais vous m'obligeriez fort que ce fût pour la dernière fois. Le nouvel an a dégénéré en une absurdité dispendieuse à laquelle je suis résolu de me soustraire, et j'entends que mes amis en usent comme moi.

Deux sous de sucre d'orge pour les enfants, une carte de visite pour les grandes personnes, voilà ce qui convient à des gâteaux de démocrates.

Donc, je vous prie, laissez ces bagatelles, ou vous m'obligeriez à vous les renvoyer par le même courrier.

Ma cervelle va cahin-caha; mon livre avancé lentement; la composition commencera sous quelques jours, et ne durera pas moins de *trois mois*. Après quoi j'avisera à tirer parti de mon reste.

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 2 janvier 1857.

A M. BERGMANN

Mon cher Bergmann, j'ai reçu ton discours d'ouverture de l'année 1856 comme j'avais reçu celui de l'année précédente, et je t'en fais à la fois mon compliment et mon remerciement.

Je saisis l'occasion de te souhaiter en même temps une bonne et heureuse année, ainsi qu'à ta femme.

Voici, depuis que j'ai eu le plaisir de te voir, le bilan de ma situation :

Je n'ai rien publié de ce que j'avais sur le chantier ; je n'aurai rien à t'envoyer de nouveau avant le mois d'avril ou de mai.

Depuis bientôt deux ans, je travaille à un livre considérable de philosophie morale, et chaque trimestre de nouveaux contre-temps viennent en ajourner l'impression.

En mars dernier, j'ai été frappé tout-à-coup d'une affection cérébrale, à laquelle les médecins n'ont su comprendre qu'une chose, c'est que j'avais besoin de repos. Le fait est que je me suis trouvé dans l'incapacité absolue de travail pendant trois mois, avril, mai, juin ; que pour utiliser ce temps de relâche, j'ai été faire

un tour à Besançon où j'ai passé trois semaines; que depuis mon retour à Paris, juillet-décembre, je n'ai pu dans les meilleurs jours fournir plus de la moitié du travail d'un homme bien portant, et que je suis à cette heure encore tout éclopé.

Pour surcroît d'ennuis, j'ai eu en mai une naissance nouvelle; puis, six mois et demi après, la crise de dentition m'enlevait cette enfant que ma fantaisie paternelle trouvait plus belle et de plus grande espérance que les autres. Ainsi va la vie.

Depuis trois ans, j'ai été visité deux fois par la mort, j'ai failli être enlevé par le choléra, et me voici de nouveau pris par la cervelle. Je ne suis pas heureux.

As-tu connaissance d'une brochure anonyme que j'ai publiée sous le titre de *Manuel du spéculateur à la Bourse*? — On en imprime une troisième édition, revue, augmentée et *signée*. Si tu ne connais pas cette compilation, je t'en enverrai un exemplaire. C'est bien l'ouvrage le plus instructif de l'époque, non pour le style ni pour la science, mais pour la lumière extraordinaire qu'il répand sur le temps présent, la situation et la marche de la société. Puis, comme toute statistique a son intérêt, tu ne serais pas fâché d'avoir sous la main un inventaire critique et méthodique de notre fortune nationale. Cet ouvrage, de 500 pages compactes, paraîtra dans le courant de ce mois. Tu possèdes mon travail sur les *chemins de fer*.

Que te dirai-je de plus? Un de tes anciens confrères, un de mes bons amis, Joseph Ferrari, avec qui je cause de temps en temps de toi, m'a bien recommandé de le rappeler à ton souvenir. C'est un esprit que j'estime fort, savant, pénétrant, loyal, avec qui je me console des turpitudes et des misères de mon siècle.

A travers toutes mes infortunes, je vis encore entouré de nombreuses affections, et chaque jour m'en apporte de nouvelles. Je serais heureux, dix fois plus heureux, de me trouver plus à portée de la tienne ; après Gustave Fallot, qui fut mon initiateur et que tu n'a pas connu, je crois, tu as été l'homme dont le jugement et l'opinion ont eu le plus d'autorité à mes yeux et à qui j'ai toujours craint dans mon cœur de déplaire davantage.

A ce propos, maintenant que ton ministre Fortoul est mort, ne serait-il pas possible que tu obtinsses ta translation à Paris ! Ce serait pour moi une bonne nouvelle et une bonne fortune.

Bonjour ; soigne ta santé et tiens ton âme libre.

Tout à toi.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 2 janvier 1857.

A M. F. CLERC

Monsieur Clerc, je n'ai perdu le souvenir ni de vous ni de M. Tilloy, et je puis vous dire qu'après votre bonne lettre du 31 décembre je ne cours plus le risque de le perdre. Vous me prouvez que ce qui vous a amené chez moi l'un et l'autre n'est ni la curiosité, ni une vaine sympathie, mais une tendance prononcée, impérieuse vers une foi commune que nos âmes cherchent avec ardeur, je dirai plus, avec certitude.

Merci donc à vous deux d'avoir compris que sous ma rude écorce, sous mes polémiques ardentes, il y avait une pensée de *renovation morale* encore plus qu'une théorie d'Économie politique. Je crois, nous croyons à la justice, à l'honneur, à la vertu, nous les voulons envers et contre tous; le reste n'est qu'occasion et instrument. Telle est votre opinion : c'est pour cela que vous m'avez cherché, et c'est de quoi je vous remercie.

Oui, vous avez raison, il faut revenir à Voltaire, au véritable esprit français. Ne voyez-vous pas que depuis que nous l'avons renié nous n'avons cessé de descendre? Il y a deux courants, deux traditions littéraires en France : l'une qui passe par Rabelais, Montaigne, Molière, Lafontaine, Bayle, Voltaire, Beaumarchais,

Volney, Paul-Louis, Béranger; — l'autre, qui suit la ligne romantique, J.-J. Rousseau, B. de Saint-Pierre, Châteaubriand, Lamartine. Par la première, la nation française est incomparable; par l'autre, elle ressemble à toutes les nations. Comment se fait-il que depuis cinquante-huit ans, depuis que le général Buonaparte, un italien, un ultramontain, un homme qui lisait Ossian et Machiavel, a pesé sur notre malheureux pays, nous ayons abandonné notre génie, notre caractère, pour suivre l'ornière embourbée des sentimentalistes, des descripteurs et des pleurards ?...

Mon livre touche à sa fin, et je compte le livrer à l'imprimeur dans le courant de ce mois. Ce serait déjà fait même, si, depuis votre visite, des accidents de toute sorte ne m'avaient, à plusieurs reprises, frappé d'incapacité cérébrale. J'ai, entr'autres, perdu une de mes petites filles. Il faut être père pour savoir combien violemment nous nous attachons à ces petits êtres... Enfin, celles qui me restent m'aidant à prendre le dessus, et grâce au régime, je ne doute plus que je ne termine bientôt cette œuvre décisive. Ce sera long; je n'ai pas trouvé qu'il me fût possible de faire plus court. J'espère que ce sera fort, sinon de forme et de style, au moins de logique et d'idée; c'est, pour le quart d'heure, ce dont nous avons le plus besoin. J'y ai pris peine, enfin, je le confesse; et quand vous m'aurez lu, vous pourrez dire que vous avez ma mesure. Vous saurez, à quelques détails près, tout ce que j'ai dans le cœur et dans le cerveau.

Courant avril, la publication.

Merci de vos vœux de nouvel an, et recevez, ainsi que M. Tilloy, l'expression de toute ma sympathie.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 13 janvier 1857.

A. M. DELARAGEAZ

Mon cher monsieur Delarageaz, vous me demandez ce que je pense de l'affaire suisse, ou pour mieux dire neuchâteloise. Je crois n'avoir plus rien à vous apprendre à présent que la voilà liquidée à votre honneur et avantage. Il ne me reste qu'à apprécier les faits.

Le roi de Prusse est un sot de s'être fourré dans cette sale affaire; il mériterait d'être mis en jugement par les Prussiens ses sujets pour avoir failli engager une guerre en vue de soutenir son amour-propre humilié.

L'empereur des Français est un triple sot d'avoir pris fait et cause pour son cousin le roi de Prusse, et menacé la Suisse de se joindre à lui, parce qu'au lieu de suivre ses conseils, elle s'était livrée *aux inspirations des démagogues*.

La Suisse ne me paraît pas plus sage d'avoir affiché son mépris pour les traités de 1815, en se prévalant de l'exemple de l'Autriche, de la France, de la Belgique, etc. — C'est un principe de droit qu'un contrat n'est pas résolu parce qu'il y a une fois, deux fois, dix fois contravention; et quand il s'agit de politique internationale,

moins que jamais on peut se prévaloir des violations antérieures pour déchirer un traité.

L'Angleterre, qui vous favorise, vous l'a dit, et c'est la vérité. — Le monde marche, il est donc fatal qu'à des traités internationaux il y ait de temps en temps, par la force majeure, des brèches faites; ce n'est pas une raison pour que l'on en conclue qu'ils ne sont plus rien. Les grandes puissances, malgré tant de déchirures, étaient convenues de les maintenir, et la Suisse n'était pas de force à en prononcer la résiliation.

Maintenant la raison des intérêts, en Europe, est venue mettre le holà : la Suisse en particulier doit à la France un témoignage de reconnaissance. C'est l'opinion publique soulevée après la fameuse note du *Moniteur* qui a forcé l'empereur à reculer, et finalement à se dédire. Pour la seconde fois, ce monsieur a failli vous devenir fatal, et, pour la seconde fois, la raison publique vous a soutenus.

Apprenez donc enfin ce que sont les Césars, et sachez être encore plus républicains que patriotes. Vous avez un général Dufour, très-bon citoyen suisse, je n'en doute pas, mais très-mauvais démocrate, admirateur du premier et du troisième Napoléon, et à qui la France entière ne pèserait pas un grain devant ces noms fameux. Tous les Suisses sont un peu comme le général Dufour. Ne faisons pas tant de jacobinisme, de chauvinisme, et respectons un peu plus la justice et les principes.

Après la publication dans le *Moniteur* de la note du 17 décembre, tout le monde à Paris exprima sans gêne son déplaisir. La faute était énorme.

Selón l'habitude, les amis et les dévoués s'occupèrent aussitôt de raccommoder l'affaire. Le *Constitutionnel* commença par dire que l'on interprétait mal les pa-

roles officielles; peu à peu on en est venu à les faire rétracter par son auteur. Depuis cinq ans, nous sommes à ce régime. A tous moments, des bruits alarmants circulent, des idées sont jetées dans le public par des articles, des brochures, sans que les ministres soient avertis ou s'en doutent. L'opinion s'émeut; puis arrivent les démentis, et toute la clique de célébrer la haute sagesse de Sa Majesté!

Maintenant que tout est fini, je vous poserai une question :

Pourquoi donc la Suisse, si favorable d'instinct à nos Césars, déteste-t-elle à fond le roi de Prusse?...

La Prusse est le centre protestant de l'Europe, le pays de la philosophie, où les aspirations vers la liberté sont certainement les plus énergiques. La Prusse se présente comme votre alliée naturelle contre l'Autriche, votre vieil ennemi.

Comment donc n'est-il pas venu à l'idée de la Confédération de profiter de la situation hybride de Neuchâtel pour se faire du roi de Prusse un allié sûr et puissant?...

Il y avait là, ce me semble, une base ou prétexte d'alliance très-précieuse. En supposant le canton de Neuchâtel administré à l'intérieur au nom du roi, selon les principes du gouvernement représentatif et sous la haute suzeraineté fédérale, y avait-il rien qui pût vous donner de l'ombrage?

Il y a là-dessous quelque chose que je ne comprends pas, et que toutes les tartines de vos journaux n'éclairaient point. Or, vous savez que je ne me paie pas de *blagues*.

Il existe en Suisse comme en France d'excellents citoyens, des amis sincères de la liberté, de l'humanité

et du droit. Mais le gros de la nation est sujet, comme en France, à des entraînements qui n'ont pas toujours la raison et la justice pour principe, et l'hypocrisie des principes est aussi répandue qu'ailleurs.

Mon livre n'est pas encore sous presse. Il paraîtra courant avril 57. Je prends note de vous expédier dix exemplaires. D'ici là, au surplus, j'aurai peut-être de vos nouvelles.

Un de nos anciens représentants, M. Pascal Duprat, enseigne l'Économie politique à Lausanne.

L'Économie politique est aujourd'hui la spécialité de ceux qui n'en ont pas.

Tout le monde, après avoir fait un tour à la Bourse, se croit capable de l'enseigner.

Assistez-vous aux leçons de M. Duprat, l'un de nos plus ardents persécuteurs. Que dites-vous de son enseignement ?

Jé vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 18 janvier 1857.

A M. MAURICE

Mon cher Maurice, la lettre que mon frère vous a communiquée a dû vous prouver déjà que je pensais à vous ; mais comme vous aimez les nouvelles et que le mois de janvier tout entier est consacré aux félicitations du nouvel an, j'attendais toujours de savoir moi-même quelque chose.

Il n'y a rien... Ce qui importe le plus au philosophe se passe dans les profondeurs, en dehors de la sphère d'action du gouvernement et de la Bourse elle-même. Je ne vous ennuirai pas de ces considérations.

En politique, l'affaire de Neuchâtel est arrangée ; il fallait être aussi bête qu'un Suisse pour croire qu'on laisserait enflammer l'Europe pour cette principauté de Neuchâtel et Valangin. Il est vrai, du reste, que le roi de Prusse et l'empereur des Français n'ont pas montré plus de génie que les Suisses ; heureusement que les empereurs et les rois ne sont pas les maîtres.

Dans les *affaires* il se fait peu de chose ; il n'y a guère à la Bourse que des négociations fictives, des rachats opérés par les Compagnies elles-mêmes, en vue de sou-

tenir leurs actions. Maintenant que tous ces monopoles sont institués, on s'arrange de manière à faire que les valeurs soient rares et chères; mais ne vous fiez pas trop à ce jeu : vous seriez pris pour dupe. Il est toujours difficile de *réaliser*, preuve que l'offre dépasse de beaucoup la demande.

Les journaux de ce matin vous porteront les détails du procès *Vergier*. Il faut remonter jusqu'au procès de Danton pour trouver un pareil exemple d'énergie chez un accusé, et de mépris de la mort... Au reste, ce que les journaux ne vous disent pas, il est certain que l'archevêque Sibour était peu aimé du bas clergé, qu'il n'a point emporté d'estime ni laissé de regrets. Il y a deux grandes taches dans sa vie, deux apostasies. En 1851, le jour du coup d'État il était du côté de la résistance, offrant aux insurgés ses prières et ses bénédictions; quatre jours après il donnait l'encens à la porte de son église à l'usurpateur. Depuis, il n'a cessé de préconiser le régime de la force. Avant sa nomination par Cavaignac à l'archevêché de Paris, il était connu par un livre sur les institutions diocésaines, où il se montrait partisan de toutes les garanties à accorder au bas clergé; une fois nommé, il n'y a pas eu de plus grand partisan de l'absolutisme épiscopal.

Tout cela donne fort à réfléchir. Il n'y a plus de justice, plus de morale, plus de foi entre les hommes, et le désespoir éclate de la façon la plus atroce. Nous ne sommes pas au bout.

Ma femme offre toutes ses sympathies à la vôtre, ainsi qu'à votre digne Laure. Vous avez entre vous l'affection, la bonne conscience, l'estime du prochain, un peu d'aisance, assez de jugement pour gouverner bien votre maison dans ce temps d'épreuves, ce sont là de puis-

sans éléments de guérison. Il faut que l'art soit bien pauvre, s'il ne sait rien y ajouter.

Pour moi, ma santé est toujours chancelante. Point de vin, modération dans le manger, fuir les discussions et les dîners en ville : me voilà en pénitence. Dans quelques jours paraît la troisième édition de mon *Manuel*; en même temps commencera la composition de mon livre. Il y en a pour trois mois. Malgré toutes mes tribulations, le cœur me reste chaud et indomptable, fidèle au devoir et à l'amitié!

C'est vous dire assez ce que je vous suis, mon cher Maurice.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 18 janvier 1837.

A M. TRUCHE

Mon cher M. Truche, vous savez bien qu'on a tout le mois de janvier pour souhaiter la bonne année à ses amis, et nous ne sommes qu'au 18. Toujours malade, pressé de besogne et de tracas, j'ai plus d'une fois ajourné de vous écrire, et plus souvent encore, il faut dire la vérité, j'ai perdu cela de vue. Je cède enfin à la pression de votre bonne amitié et vous demande pardon de m'être fait tant désirer. Je ne suis point dédaigneux et je hais les coquettes, mais l'accablement, le travail et l'ennui me rendent souvent, vis-à-vis de mes correspondants, paresseux.

Merci d'abord, mon cher monsieur Truche, de l'amitié que vous me témoignez, ainsi qu'à mon malheureux frère. J'ai su que vous lui aviez conduit son ménage à Burgille; qu'il tâche de se soutenir, qu'il s'accoutume à cette idée que l'honneur est la première et la plus indispensable nourriture de l'homme. Je le secourrai tant que je pourrai, mais rien ne peut m'être plus agréable que d'apprendre que, comme moi, il est au-dessus, par son courage, de la maladie, de l'injustice et de l'infortune.

Vous spéculez donc toujours, indomptable entrepreneur que vous êtes !... Il y a trois ans vous ne rêviez que la gare du glacis ; et je vous disais que la gare, quelque part qu'elle fut, n'enrichirait pas le commerce bisontin. Maintenant vous pensez que vous tireriez meilleur parti de votre maison si, au lieu de l'exploiter comme hôtel, vous parveniez à la colloquer au chemin de fer. Il y a du vrai là-dedans. Mais je n'ai pas la moindre foi au projet dont vous me parlez, de faire arriver la gare *intra muros* par un souterrain sous le fort Griffon. La Compagnie ne fera pas ce travail, et la ville de Besançon est désormais trop peu riche pour se passer cette fantaisie. Elle doit avoir assez de ses *fontaines* !...

Au surplus, et quoi qu'il en soit, des projets de la Compagnie, je suis le dernier solliciteur que vous puissiez employer vis-à-vis d'elle. Ne suis-je pas l'ennemi des Compagnies de chemins de fer et autres ? N'ai-je pas fait contre elles tous mes livres et, en dernier lieu, ma brochure sur les *Chemins de fer* et mon *Manuel du spéculateur*, dont la troisième édition va paraître ? Dieu veuille que je n'aie pas un jour avec elle quelque procès !... Il n'y a pas longtemps qu'un de mes amis cherchant à se caser, je fis pour lui quelques démarches, mais on m'avertit bien vite de me tenir dans l'ombre, rien au monde ne pouvant faire plus de mal au jeune homme que ma recommandation.

Je travaille tout doucement, et j'aurai besoin, pour soutenir ma cervelle qui, je le crains, se ramollit, de faire tous les jours quelque bonne corvée, de piocher la terre et sarcler ou rehausser des pommes de terre. Je ne le peux pas ; il faut marcher, et je languis plus que je ne vis.

Mon livre paraîtra courant *avril* ou *mai*. Vous m'avez

dit que votre intention était de souscrire pour vingt exemplaires, et l'ami Hauteville autant. Pensez-vous pouvoir placer ce nombre ? — Deux gros volumes pour 6 francs. — Ayez l'obligeance de me le faire savoir afin que je prenne mes mesures en conséquence.

Je n'ai pas vu depuis fort longtemps l'excellente Victorine, que j'ai trouvé une femme de très-bon jugement et pleine d'amabilité, mais je fais mes compliments à sa digne mère, madame Truche, et vous prie d'être auprès d'elle mon interprète.

Bonjour à Félix. Si les choses vont comme je l'espère, je pourrais bien faire un nouveau voyage à Besançon ; mais je n'aurais pas le plaisir de boire de son excellente bière. Je suis définitivement à l'eau claire.

Adieu, mon cher monsieur Truche, et ne prenez pas mon silence pour de l'oubli. Je suis plus vieux que vous, et je n'ai que le cœur qui vaille quelque chose.

Tout à vous.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 29 janvier 1857.

A M. ALFRED DARIMON

Mon cher Darimon, MM. Garnier frères me prient de vous prier de vouloir bien faire un *article* dans la *Presse*, pour accélérer l'écoulement de la dernière édition du *Manuel du spéculateur*.

Un *ARTICLE*, je trouve que c'est trop; une *réclame*, en termes convenables, passe.

Ayez donc l'obligeance de me dire très-nettement ce qu'il y a de possible, afin que je réponde à ces messieurs, à qui je ne puis refuser cette demande auprès de vous.

Pouvez-vous leur faire quinze ou vingt lignes, ou mieux, signées de vous? Cette réclame devra-t-elle être payée, et combien?

De mon côté, je vous fournirai le sens de votre article-réclame.

C'est mon *Manuel* qui a mis cette espèce de publication à la mode? Après lui, sont venus le *Manuel de Courtois*, celui du *Mériclet*, l'*Almanach de la Bourse*, le *Manuel des agents de change*, etc. Preuve de l'utilité.

Aucune publication, la nôtre exceptée, ne s'est permis d'émettre une appréciation sur les compagnies

diverses ; aucune n'a osé poser des principes concernant l'exploitation financière et la moralité des marchés de Bourse, la nôtre toujours exceptée.

L'événement a justifié nos appréciations et les vérifie tous les jours, etc.

Vous pourriez à cette occasion vous permettre le coup de griffe sur qui de droit : c'est votre affaire.

Je suis depuis quatre et cinq jours pris de rhume ; j'ai eu mal à la tête, fièvre, vomissements, etc. Enfin, je ne sors pas. Toujours d'assez belle apparence de santé, et toujours peu de vaillance.

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

P.-S. N'auriez-vous pu, avant que le *Moniteur* se fût si catégoriquement prononcé, flétrir avec un peu plus d'énergie dans la *Pressé* l'infâme guet-à-pens de O'Donnell, que les Tuileries se vantent aujourd'hui avec la dernière impudence d'avoir dirigé ?

C'était une belle occasion d'échiner ce monsieur sur le dos de l'Espagnol.

Paris, 2 février 1837.

A M. LARRAMAT

Monsieur et ami, je reçois, en me levant, votre bien dévouée d'avant-hier, 31 janvier, et j'y répons sans ajournement.

La maladie me tient toujours et ne marche que lentement à guérison. Il ne faudrait pas moins, pour me délivrer, qu'une cessation absolue de plusieurs mois, ce qui n'arrivera pas de si tôt encore.

Voici la situation de mes travaux :

La troisième édition du *Manuel du spéculateur* vient de paraître ; bien que je me sois fait aider, elle ne m'a pas moins occupé six semaines.

Je la signe; vous verrez pourquoi. Cet inventaire ou bilan de la *féodalité industrielle*, augmenté de réflexions sur la moralité boursière et le mouvement économique de l'époque, est, à mon jugement, le fait le plus grave du moment, et peut-être des dix dernières années; non pour ce que j'y ai mis du mien, à coup sûr, mais pour

les faits et les tendances qu'il révèle. C'est au public, à la démocratie surtout, à s'emparer de ces indications et à s'en servir pour peser immédiatement dans la balance des destinées.

Cette semaine, je commencerai à remettre à l'imprimeur le manuscrit de mon livre. La maladie et les nécessités du sujet en ont seuls ajourné jusqu'ici l'impression.

Les embarras de la publication y sont aussi pour quelque chose : l'ouvrage est fort gros, les frais seront considérables, et il faut que le libraire qui fait les avances s'y retrouve.....

J'ai bien pensé à faire un résumé de ce long ouvrage ; puis je me suis dit que l'heure n'était pas venue des résumés, des livres classiques à l'usage du peuple et des enfants, des catéchismes. Quand une science se construit, il faut de toute nécessité qu'elle expose ses preuves au grand complet, et qu'elle ne laisse rien en arrière. On pourra me reprocher çà et là quelques longueurs ; au total, la doctrine sera sans réplique, et les adversaires sauront à quoi se prendre, et pourront se reconnaître.

Mes deux volumes ne feront pas moins de douze ou treize cents pages, très-grand in-18, caractère compacte, la matière de quatre volumes in-8° ordinaire. Je n'ai pu faire autrement.

Il n'y a pas jusqu'à cette question de la femme, que je n'avais d'abord traitée que rapidement et que j'ai ensuite voulu exposer à fond, qui ne m'ait pris en dernier lieu près de deux mois. Comme le public me sait très-serré sur cet article, qu'on me prête même une certaine prévention contre les droits du sexe, je me suis décidé, bien qu'un peu tard, à faire raison sur ce

point à tout le monde, et ce ne sera pas la partie la moins intéressante de mon œuvre. Nous verrons les répliques de ces dames.

L'impression de ce lourd manuscrit ne peut prendre moins de *trois mois*; attendez-moi donc en mai, sauf accident ou empêchement de force majeure. D'ici là il ne serait pas mal, ~~pour~~ *pour tous les intérêts*, que vous puissiez augmenter la souscription si possible.

On est généralement décidé à voter à Paris. Plus le pouvoir semble apporter d'entraves, plus on s'opiniâtra : à ceux qui opposent l'absence de garantie touchant la fidélité du scrutin, on répond que c'est une raison de plus, qu'il faut, le cas échéant, forcer le pouvoir à commettre un faux, qu'on le saura toujours, et qu'il s'y perdra plus sûrement.

Pour moi, je persiste également dans ma résolution, et je compte, comme je vous l'ai dit, me prononcer dans ce sens et entraîner bon nombre de nos ouvriers encore indécis. Laissons prendre le devant à nos aînés de la *Moderés* et de la *Rouge*, et tout en leur apportant notre appoint, exigeons le plus de candidatures que nous pourrons dans notre opinion. On parle de trois candidatures socialistes à Paris, sur huit ou neuf; j'en demanderai *quatre*. Sinon, non; plutôt le *status quo* qu'un changement de despotisme : telle sera du moins ma menace. La *multitude* fera ensuite ce qu'elle voudra. De cette manière nous sommes prêts à tout événement, et quoiqu'en minorité, la sociale, maîtresse déjà par l'idée, domine par le fait la situation. Faites comprendre cela à vos ouvriers....

Au contraire, supposez qu'après nous être abstenus un événement arrive, la Révolution est de nouveau évincée, le pouvoir passe aux vainqueurs qui, de nou-

veau, au lieu de compter avec nous, se tourneraient contre nous.

Telle est, à mon avis, la ligne à suivre; elle est éminemment commode et favorable.

Je vous serre la main ainsi qu'aux amis.

P.-J. PROUDHON.

TOURNAI, LE 10 MARS 1848.

Mon cher ami,
J'ai reçu votre lettre du 27 et j'ai été
très touché de voir que vous
n'avez pas oublié de m'écrire.
Je vous remercie de tout cœur
pour les nouvelles que vous m'apportez
et pour les assurances que vous me
donnez de votre bien-être.
Je suis sûr que vous continuerez
à prospérer et à vous occuper
de la cause que vous aimez tant.
Je vous prie de m'écrire souvent
et de m'envoyer les nouvelles
de votre famille.

Je suis, mon cher ami,
votre dévoué
P.-J. PROUDHON.

Paris, 5 février 1857.

A M. ALFRED DARIMON

Si l'on trouve vos cinq colonnes incendiaires ou, ce qui est pire, *impossibles*, je ne sais plus ce qui peut passer pour possible et anodin.

En me citant, vous ne faites que rejeter sur l'auteur la responsabilité des assertions et du style; dès lors, il n'y a rien dans cette condition qu'un journaliste ne puisse se permettre.

Mais non-seulement vous vous déchargez en me citant, les passages que vous citez sont par eux-mêmes tout à fait inoffensifs; ils sont de *théorie* et de *définition*, ce qu'il y eut de tout temps de plus innocent parmi les hommes.

Si l'intelligence de vos collaborateurs ne va pas jusque là, si leur âme est timorée jusqu'au point de ne plus pouvoir distinguer entre ce qui est *risqué* de ce qui est de droit pour le journaliste, je n'ai rien à dire; il faut se soumettre; faites comme vous pourrez: dans trois mois, c'est ma conviction, ils verront que rien n'était plus

naturel que votre article, et qu'ils ont privé leur journal, sans motif sérieux, d'une honnête initiative.

Bonjour.

P.-J. PROUDHON.

P.-S. J'avais cru d'abord, sur le rapport de Duchêne, que vos citations pouvaient être prises pour une allusion à M. Millaud; la lecture m'a détrompé : vos collaborateurs sont des poltrons.

Paris, 7 février 1857.

A M. LE DOCTEUR CRETIN

Mon cher docteur, j'avais espéré faire avec vous, un de ces jours, une petite noce, mais je suis moins que jamais en état de faire honneur à un convive. Depuis quinze jours, la prostration cérébrale et musculaire a été croissant, les causes occasionnelles ont été : 1° l'en-nui de ma dernière réimpression ; 2° le malaise de ma femme que j'ai craint un moment de voir gravement atteinte, mais qui ne va pas mal, cependant ; 3° la mort de notre ami Eisermann, que j'affectionnais fort ; 4° deux ou trois courses forcées. Je passe sur le reste.

Vous m'avez parlé de l'*arnica*. Avez-vous décidé quelque chose à cet égard.

Voici ce que j'éprouve :

Un retrait, ou évanouissement des forces vitales, qui commence par le cerveau et se propage à tous les organes, pieds, mains, jarrets, langue et gosier, etc. Il me semble parfois un commencement de paralysie, qui se dissipe ensuite par le repos, la nourriture, un exercice modéré, l'absence de toutes excitations.

Avez-vous lu dans Brillat-Savarin la description de

la maladie où il surprit un jour un de ses amis qui, ayant passé la cinquantaine, voulait encore faire le bon compagnon avec sa jeune moitié? — Abattement extraordinaire, la figure contractée, la langue pendante, etc. En trois jours, avec l'assistance du *professeur*, le malade fut remis sur pied, avec un avertissement sévère.

C'est comme cela, sauf la cause, que je me trouve. Toute la différence est que si les symptômes sont moins graves, ils ne s'en vont pas.

J'ai goûté quelques cuillerées de vin blanc de Saunterne ce matin en déjeunant; il n'en a pas fallu davantage pour me mettre toute l'après-midi dans l'état que je viens de vous décrire.

Le vin blanc m'a de tout temps produit cet effet; aujourd'hui j'ai voulu voir si d'après le principe homéopatique il ne me soulagerait pas : c'est le contraire qui est arrivé.

Allons, cher ami, je vais commencer l'impression de mon affreux livre : c'est trois mois de courage qu'il me faut encore. *Domine, in adjutorium meum intende* et votre gloire sera grande après, ainsi que la mienne.

Vous savez que mon *Manuel* vient de paraître augmenté et refondu. Tenez-vous à un exemplaire de cette édition? Elle me paraît digne de l'approbation de tous les honnêtes gens.

Bonjour à votre père.

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 13 février 1857.

A M. ALFRED DARIMON

Mon cher Darimon, je viens de recevoir une invitation très-aimable de M. et M^{me} Millaud, pour leur soirée d'après-demain dimanche. Je présume que cette invitation m'a été faite à la suite d'une lecture plus ou moins complète de mon *Manuel*, ce qui prouverait que M. Millaud a plus d'esprit que tous les spéculateurs de son temps.

Cette circonstance doit vous donner courage, et tout en modifiant votre article, afin de faire de ma thèse la thèse de la *Presse*, vous élever vous-même au-dessus de la polémique que vous m'abandonnez, pour vous faire appréciateur de plus haut.

Autre circonstance. Paulin Limayrac a promis un article dans le *Constitutionnel*; il a dit, parlant à Garnier, que cet ouvrage lui paraissait tout à fait favorable à l'Empire.

Si le *Constitutionnel* me loue, que craignez-vous ?

Enfin, voilà l'*Indépendance belge* qui, glosant sur mon travail, prétend que le monde financier se propose de porter plainte. — Il ferait beau voir le gouvernement de l'Empereur faisant droit aux réquisitions de ces mes-

sieurs, comme s'il ne lui convenait pas mieux de s'emparer du rôle de défenseur de la morale publique, que je lui enlève !

Je suis trop peu vaillant pour accepter l'invitation de M. Millaud, et je vous prie d'expliquer, s'il y a lieu, par la maladie, à votre patron, mon absence.

Ne laissez pas croire que je fuis ceux que j'attaque ; je compte sur votre amitié en cette circonstance.

Bonjour.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 14 février 1857.

A M. ALFRED DARIMON

Mon cher Darimon, soyez tranquille, je répondrai à M. Millaud de façon à ce que mes excuses lui fassent encore plus plaisir que mon acceptation. Réellement, je ne peux pas aller à sa soirée. Un rien m'ébranle le cerveau et me met sur les dents. Je me couche à dix heures au plus tard, après une promenade silencieuse, qui est devenue un de mes plaisirs favoris. Je vais commencer la livraison de mon manuscrit après-demain, et j'ai besoin de toute ma prudence pour mener à fin cette publication à laquelle j'attache l'honneur de ma vie. Je suis las, plus que le public lui-même, de m'entendre appeler *Démolisseur*.

Pourquoi n'avez-vous pas détourné Castille de faire ma biographie? Le voilà qui m'écrit pour me demander des renseignements. Rien que cette idée m'agace et me trouble. Ne peut-il donc passer ma triste figure sous silence?

J'attends un bon effet de votre article. Je crois qu'il convient que vous associiez énergiquement la *Presse* à mon œuvre en donnant à entendre, par quelques mots délicats, que telle est l'intention du propriétaire; qu'il

est temps que les fortunes récentes sachent reconnaître leur signification, leur mandat, le rôle qui leur est offert, etc., etc. Enfin, un peu de miel sur la coupe; et si nous en tenions quelques-uns, nous ferions voir au pays.... du pays.

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 15 février 1857.

A M. LE DOCTEUR CRETIN

Mon cher ami, je crois avoir remarqué d'une manière positive l'action de l'*arnica*, et j'en suis heureux ; car, quoique la teinture mère passe pour une forte dose, une pareille médication a toujours pour moi quelque chose de miraculeux auquel tous les raisonnements ne peuvent faire que je me rende d'emblée.

Toutefois, j'ai suspendu la médication depuis hier soir ; voici pourquoi :

M. Desprez, votre confrère, étant venu voir mes petites filles, prises de rhume, grippe ou coqueluche (je n'ai pas voulu vous déranger pour cela), m'a demandé si l'*arnica* ne m'avait pas fait saigner du nez, ce qui était vrai. Il m'a conseillé en conséquence d'adoucir un peu la dose, ce que j'ai fait. Vous remarquerez que je prenais mes quatre cuillerées *durant le jour*, de sept heures du matin à dix heures du soir, et rien la nuit. Puis il m'est survenu un gros rhume, comme vous savez que je les aime ; et j'ai pensé, comme les saignements de nez devenaient plus fréquents, que je ferais bien de suspendre l'*arnica*, sauf à vous en informer.

Voilà la situation.

Je travaille quand même ; mais le rhume me tourmente fort, et je suis plus grippé que mes enfants, qui, à cette heure, sont drus et vifs comme pinsons.

Si vous pouvez me jeter un mot, je ferai selon votre ordonnance.

Pas de nouvelles de Mathey. — Mon *Manuel* obtient un vrai succès, malgré le silence des journaux, qui sans doute en rendront compte quand l'édition sera écoulée.

Cette semaine commencera la publication de mon livre. Enfin !...

Je vous serre la main, et vous recommande d'avoir soin de vous-même.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 26 février 1857.

A M. ALFRED DARIMON

Mon cher Darimon, pourriez-vous me procurer, le plus promptement possible, le fameux article de Mirès à l'adresse d'A. Dumas fils sur la spéculation ? J'aurais besoin de le lire pour mon édification d'abord, puis pour aviser.

Ce monsieur, ainsi que votre ami *André*, me pille sans me citer quand il s'agit de justifier la spéculation ; mais quant à l'*abus*, il n'en convient pas.

Je viens de lire l'article de la *Gazette de France* sur le *Manuel*. Ces messieurs sont trop bons Français pour admettre qu'il y ait décadence dans la nation ; ils sont trop flattés du retour aux mœurs féodales et monarchiques pour convenir que la *République industrielle* vaille quatre sous ; pour le surplus, ils l'abandonnent.

Et vous, me ferez-vous voir vos épreuves ?

Bonjour.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 27 février 1837.

A M. LE DOCTEUR CRETIN

Mon cher docteur, je vous remercie de la peine que vous prenez de me faire tenir des nouvelles de Mathey, et de l'intérêt que vous prenez à nos santés.

Mon rhume est à peu près passé; il y a pourtant un certain engorgement qui fait siffler ma poitrine comme un tuyau d'orgue à chaque respiration.

Je compte reprendre demain les lotions d'eau fraîche, et aussi l'*arnica*.

J'ai remis hier à Duchêne trois cahiers de manuscrit formant la moitié du premier volume de mon futur livre, qui en aura *trois*.

En ce moment je fais quelques additions au *Manuel* pour une quatrième édition, dont le tirage commence demain.

La vente n'ayant pas baissé depuis le 1^{er} du mois, jour de la publication, on compte que dans quinze jours l'édition entière sera partie : 4,500 exemplaires.

Je comprends les colères; le coup est rude et a été bien dirigé. Ce qui me flatte, c'est la précision de mon calcul. J'ai été jusqu'aux limites de la hardiesse, je ne suis pas poursuivi, je ne pouvais l'être, et l'effet attendu

pas les ressources de la science pour charmer sa douleur, et qui est obligée de boire le calice jusqu'à la lie. Fais-lui part, je te prie, de ma sympathie profonde.

Je t'adresse par le même courrier un volume que je viens de publier, et qui a un succès extraordinaire. — 3,500 exemplaires ont été vendus en un mois, sans que les journaux en eussent parlé, et on commence une quatrième édition. C'est bien à ma grande surprise que pareille chose m'arrive; aussi suis-je de plus en plus convaincu que les succès en librairie tiennent encore plus au concours des circonstances extérieures qu'au talent des écrivains. Tu en jugeras toi-même.

Je partage entièrement ton opinion sur la *non-vénéralité* des ouvrages d'esprit; aussi je ne cesse de prêcher les gens de lettres de ma connaissances contre les illusions auxquelles ils se livrent si facilement. En principe, leur dis-je, les œuvres d'art et de génie sont *hors tarif, hors salaire*, et ce n'est que par accident que les auteurs y trouvent une rémunération, et quelquefois la fortune. Se faire de son talent un moyen de richesse c'est déjà l'amoinrir, l'avilir, je dirai presque le prostituer. Sans doute, il n'est pas illicite à l'écrivain pauvre de tirer de son labeur un salaire légitime, ou du moins une *couverture* de ses dépenses et de son temps; mais rechercher la littérature pour le produit, la philosophie ou la science pour le trafic, c'est une anomalie qui ne peut aboutir qu'à leur corruption et leur décadence.

Ajoute ces raisons à celles que tu me donnes toi-même, et tu verras quelle faible espérance reste à un écrivain sans réputation, sans fortune, et dont les travaux dépassent, comme tu dis, le rayon visuel du public!

Restent donc les recueils périodiques, qui devraient

être des musées permanents, ouverts à toutes les productions de la science et de la philosophie. Eh bien ! ces recueils sont encore des entreprises *industrielles*, ou des organes de coteries, de partis et d'intérêts, dont la première loi est le bénéfice, le triomphe de la coterie, du parti, de l'intérêt qu'ils représentent.

Cela va plus loin encore : tous ces recueils, de même que les journaux, sont aux mains soit du pouvoir, soit de la haute finance, qui s'en servent, le premier pour la domination, l'autre pour ses spéculations d'agiotage ; si bien que les ouvrages d'esprit qu'on y insère ne servent plus, comme la musique d'un saltimbanque, qu'à attirer l'attention des chalands sur la marchandise de l'entrepreneur.

J'ai bien pensé à fonder moi-même une *Revue* ; j'en ai demandé plus d'une fois l'autorisation au ministre, qui m'a toujours renvoyé avec de bonnes paroles ; je me propose d'y revenir, mais sans grand espoir de résultat. Le pouvoir actuel en est à avoir peur d'une feuille que le vent emporte et de l'ombre d'un pigeon. Je regarderais comme une bonne fortune, le cas échéant, de recevoir tes communications, d'autant plus que je suis bien décidé à écarter les romans et toutes les légèretés à la mode.

Avec une demi-douzaine de collaborateurs comme toi et Ferrari, nous ferions le premier recueil de l'Europe. Le ministre m'autorisera-t-il, enfin ? J'attendrai pour cela la publication de mon prochain ouvrage, qui paraîtra en juin prochain. S'il réussit aussi bien que mon *Manuel*, je ne crois pas que le gouvernement puisse me refuser plus longtemps.

Je te serre la main et suis ton tout dévoué.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 4 mars 1857.

A M. ALFRED DARIMON

Mon cher Darimon, encore un petit service à me rendre, s'il vous plait.

Puisque vous êtes l'économiste de la *Presse*, vous devez avoir le dernier compte rendu de la Banque de France, non pas celui qu'a publié votre journal et que je possède, mais celui qui est remis aux actionnaires, et qui contient le tableau de situation que le rapport ne fait qu'expliquer.

Vous m'obligeriez fort de me le communiquer; bien entendu que je vous le rendrais.

Je vous remercie de m'avoir procuré le *Pays*.

Décidément la *Presse* est livrée à un mauvais esprit; elle tombe [dans la servitude impériale, et, ce qu'il y a de pis, elle n'en sait rien.

A propos du procès Cusin et consorts, après avoir donné *in extenso* les charges contre Berryer, par exemple, on étrangle la défense, dans laquelle on entrevôit cependant cette vérité, qui a dû frapper les auditeurs, que Cusin, Berryer, etc., ne sont pas coupables dans la *donnée légale*, que le premier n'a fait que ce que tout le monde fait, et qu'il a été moins heureux; que le second

a agi avec l'approbation tacite du pouvoir; que celui-ci, atteint par le blâme qui commence à s'élever, sacrifie lâchement ses hommes, un Orsi, serviteur de vingt-cinq ans, etc., etc.

Voilà ce qu'il fallait mettre en relief, et ce que la *Presse* ne fait pas, par considération pour qui?...

Dans l'affaire de l'évêque de Moulins, n'est-il pas honteux encore de voir la *Presse* prendre fait et cause pour les curés, comme si cette querelle de sacristie l'intéressait, comme si d'ailleurs, dans le système de l'Église, l'évêque n'avait pas raison; comme si, ensuite, on ne savait que cette affectation du *gouvernement impérial*, qui use et abuse sans cesse vis-à-vis de la nation, à venir redresser les abus de pouvoir de l'Église, n'était pas une jonglerie de plus et, qui plus est, une vengeance.

Hier, dans le compte rendu de la séance du Parlement, la *Presse* ne trouve rien de mieux que de faire ressortir l'impuissance des adversaires de Palmerston à composer un ministère, comme si elle, en savait quelque chose; comme si, ayant tout, son rôle ne devait pas se borner à faire sentir à ses lecteurs la différence d'une nation libre avec une nation muséifiée et régentée par le plus impertinent des despotismes. — La conclusion de tout cela, c'est que nous sommes bien heureux d'avoir un empereur qui nous délivre de ces bavards de parlementaires!...

Tout cela manque de tact, d'à-propos, de jugement, et sert qui, encore une fois? L'empire, l'empire et rien que l'empire. Au moins Girardin avait un critère: c'était son égoïsme et sa vanité. Ici, plus rien que la bêtise.

Je ne parle pas du reste.

Je vous serre la main, et vous souhaite bon courage.

P.-J. PRODHON.

Paris, 21 mars 1867.

A M. LARRAMAT

Monsieur Larramat, votre lettre du 16 m'a trouvé dans une complication d'incommodités : rhume, fluxion sur l'œil avec suppuration, dérangement du ventre, et toujours ma mauvaise cervelle qui refuse le service : Je suis vraiment un homme de douleurs ; avec tout cela, je travaille : il faut marcher quand même. Heureusement le moral est bon et emporte le reste.

Je crois que le *Manuel* aura déterminé un courant d'opinions qui ne s'arrêtera point. Malheureusement, les meneurs de notre démocratie, journalistes et autres, n'ont pas de cœur au ventre.

Poser, comme je l'ai fait, la question sur le terrain de la probité publique, quelle bonne fortune ! Le public aurait saisi avidement l'indication : il ne demande qu'à marcher ; mais personne n'opine. *La Presse*, à qui j'avais envoyé mes épreuves avant la mise en vente, est restée six semaines sans oser parler. Le *Sicéle* ne relèvera pas l'apologie ; il pleure son collaborateur Jourdan.

La *Revue philosophique* a trouvé moyen de dire, à propos des eseroqueries que je dénonçais, que je méconnaissais le *Progrès*, et que j'étais assez connu comme

démolisseur... Il y a chez tout ce monde un secret que je voudrais révéler; ils n'ont plus le sens moral. Ils ne savent pas distinguer le juste de l'injuste, et ils s'en moquent!... Il leur faut autre chose!...

Aussi le mouvement se fait-il en dehors de la presse et des coteries, et, pour ma part, je trouve que c'est un bien. Puisque rien ne peut s'accomplir qu'à l'aide du temps, profitons du temps pour annuler ce qui reste des générations pourries de 1830 et 1848, de leurs partis, coteries, écoles et conciliabules.

Je crois que le moment est favorable à qui veut écrire : la colère est si puissante dans les âmes, qu'à défaut de mieux on exécute avec délices les médiocrités intrigantes qui occupent la scène.

Est-ce qu'on s'apprêterait déjà à faire la dissection de mon livre sur la seule conjecture du contenu? Pauvres gens! ils auront assez de se défendre. Aucune doctrine ancienne ni moderne, aucune philosophie, aucune École ne peut donner une idée de ce qu'est mon travail. Et pourtant c'est la chose la plus vieille, la plus rebattue, la plus vulgaire, malheureusement aussi la moins comprise, qui en fait le fond et la substance. Rien n'est de moi que l'exposition, que je me suis efforcé de rendre familière et appropriée aux circonstances.

Je n'ai pas cru qu'il me fût permis d'oublier mes contemporains et mes contradicteurs. Aux premiers, je parle tant que je puis la langue des souvenirs; les seconds, je les incendie. Malheur, j'ose le dire à l'avance, trois fois malheur à qui se trouvera classé hors de la catégorie révolutionnaire dont j'apporte la démonstration : il est perdu sans ressource! Or, de toutes les coteries qui aspirent à la direction des esprits, combien croyez-vous qu'il y ait d'orthodoxes? Pas une. Combien, en

dehors de ces sottises, en dehors des Églises, des partis, des Écoles, dont le pays est si las, croyez-vous que je rencontre d'adversaires? Pas un!

Mon travail aura pour résultat, entr'autres, d'apprendre à tous ceux qui ne sont d'aucune Église, secte, parti ou coterie, quelle grande société ils forment entre eux, de quel esprit ils relèvent, et de quels principes se compose leur *Credo*. Nous verrons venir après les coteries, les Églises et les sectes.

La composition de mon manuscrit est commencée. J'en ai pour trois mois de travail acharné. Je ne paraîtrai pas avant juillet : trois volumes grand in-18.

Il m'a été impossible de faire plus court. En revanche, j'espère vous donner la définition d'une douzaine d'idées au moins que vous ne comprenez guère, et le public encore moins.

Les élections à Paris, la bouteille à l'encre. Une foule de gens ne se sont pas seulement fait inscrire : prêchez donc à ce monde la nécessité de l'action!

Le gouvernement, qui a l'air de pousser aux élections, qui semblait presser l'inscription, défend à la presse de traiter la matière. L'arrêt de la Cour de cassation concernant les bulletins est si outrageux, qu'avec la meilleure volonté du monde on se dégoûte du suffrage. Les exilés sont divisés : les uns recommandent l'abstention, les autres le vote. Je crois que dans les départements, le paysan, intimidé, se gardera bien de se dénoncer lui-même. A Paris, la plèbe ne figurera point; le reste ira à la débandade.

C'est une affaire manquée dont je ne m'occupe plus.

En principe, si la population prête à agir ou à n'agir pas, me disait : Faut-il voter et nommer des députés d'opposition, je répondrais : Oui. Faut-il prêter ser-

ment? Oui, à la condition de voter ensuite contre le budget et contre toutes les propositions du pouvoir.

Acceptez-vous dans ces termes la candidature? Oui.

Au lieu de cela, il n'y a point d'électeurs, point de candidats : rien que des conciliabules. Je n'ai plus rien à dire, et si une candidature m'était offerte, je la refuserais.

Quoi qu'il en soit des électeurs, permettez-moi de vous rappeler la consigne : point de scission, la démocratie, la Révolution nous appartient.

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

Judi, 23 mars 1837.

A M. CHARLES BESLAY

Mon cher ami, grâce pour cette fois encore, je ne puis aller demain dîner avec vous. Il faut travailler, donner le dernier coup. Mais à partir de lundi, tant que vous voudrez. Plus le temps devient difficile, plus je me rassure ; je crois que si la démocratie me doit au moins un encouragement, le *système* me devra une chandelle. Chose difficile, je vous assure, que de plaire à des ennemis aussi acharnés. Je l'espère pourtant, non que je croie à la tolérance et à la débonnairété du système, bien moins encore à ses velléités de conversion ; mais parce qu'il faudrait qu'il fût fou, fou à lier, pour interdire la circulation d'un ouvrage qui peut lui faire un bien énorme.

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 12 avril 1837.

A M. CHARLES BESLAY

Mon cher ami, je suis tout honteux de répondre sans cesse par des refus à vos invitations ; mais, je ne puis sincèrement, grippé et éreinté, faire le voyage de la rue Saint-Sébastien. Vous avez vu dans quel état j'étais la dernière fois ; aujourd'hui ce serait pis. Excusez-moi, excusez-nous donc encore, jusqu'à rétablissement de la santé.

Je suis encore plus contrarié de voir votre impatience de lire mon livre, comme si c'était une œuvre amusante !... Détrompez-vous : c'est gros, c'est lourd, ennuyeux, assommant, et pour un homme de pratique, de mouvement comme vous, indigeste. Tout ce qu'il vous faut est un compte rendu, que vous obtiendrez facilement de vos amis, de M. Baudoin par exemple, et de moi-même ; vous saurez tout, sans avoir eu la peine de lire.

Bonjour et amitié.

P.-J. PROUDHON.

Avril 1857.

A M. ALFRED DARIMON

Mon cher Darimon, j'irai vous voir quelqu'un de ces soirs.

La question des *Transatlantiques* doit se décider incessamment, d'abord par le Corps législatif, ensuite par le ministre. Pour peu que vous attendiez, vous aurez la satisfaction que votre article ne pourra être accusé de complaisance pour personne, et vous pourrez dire la vérité honorablement.

Je regarde la subvention comme passablement illogique et de nul profit pour le pays ; mais ce n'est pas d'après ces principes que nous sommes gouvernés aujourd'hui. Je vous déqu岸rai mes raisons.

Quant aux chemins de fer russes, je sais qu'il y a une espèce de conspiration en Angleterre pour en empêcher la commandite, et mon opinion est que le *Constitutionnel*, le *Pays* et le *Siècle*, que je n'ai pas lus, ne sont que les échos de la russophobie anglaise.

C'est une des choses les plus honteuses que je connaisse, et les plus dignes du fouet et de la vindicte de l'opinion.

DE P.-J. PROUDHON.

237

C'est un mystère à pénétrer ; vous êtes plus à même
que moi.

Travaillez, mais ménagez votre santé.

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 26 avril 1857.

A M. MAURICE

Mon cher Maurice, je vous rembourserai les 150 fr. que vous avez avancés à mon frère, soit sur votre traite, soit en un mandat que je vous enverrai sur la Banque de France, n'ayant, par moi-même, pas d'occasions.

Je m'attends, en effet, à continuer cette pension onéreuse encore longtemps, mon frère étant dans l'incapacité de travailler avec son asthme et toutes ses infirmités. Je lui crois assez de cœur pour ne négliger aucun moyen de gagner sa vie, et de me décharger de cette rente qui me grève, moi et les miens, on ne peut plus. Je ne sais pas où il en est de ses propriétés; mais il faut qu'il se prépare tôt ou tard à vendre, car je ne serai pas toujours là.

Mon *Manuel* a eu un vrai succès. Depuis le 1^{er} février, c'est-à-dire depuis trois mois, 8,000 et plus ont été vendus; le libraire compte aller jusqu'à 15,000. Cela suffira et au delà pour liquider mon compte courant, et me mettre à niveau. Ce que produira mon nouvel ouvrage, s'il réussit, me formera pour l'année un excédant de recettes; cela me permettra, je l'es-

père, d'acquitter enfin toutes mes dettes, de renouveler mon ménage, et de me remettre à flot pour l'avenir. J'aurai réussi à me ressusciter ; il ne me restera qu'à prendre des forces pour achever ma carrière. Que je me voie, à cinquante ans, libre de dettes, six mois ou un an d'avance et la force de travailler, c'est tout ce que je désire. En supposant que je dure encore quinze ans, je compte pouvoir élever mes filles, leur apprendre à travailler, les caser et mourir en paix. Peut-être aussi, sur la masse de mes publications, en restera-t-il quelque partie qui pourra leur former un petit avoir ; c'est à quoi je songe depuis longtemps.

Mon livre est sous presse : 3 volumes grand in-18, de 450 pages chacun : prix fort, 10 fr. La publication aura lieu, selon toute probabilité, en août. On tire à 6,500, dont je compte déjà 2,000 placés par souscription. Si tout se passe bien, je puis retirer de cette édition, pour ma part, 12 à 14,000 fr. Je crois cet ouvrage destiné à un succès d'au moins un demi-siècle. Ce n'est pas encore ce qu'on appelle un *livre classique* ni pour le fond, ni pour la forme ; mais il réunit déjà bon nombre des conditions d'un livre de bibliothèque. Tel qu'il est, à moins d'empêchement par autorité supérieure, il doit s'en vendre, en cinquante ans, quelques centaines de mille.

Ma tête est toujours en assez mauvais état. Il me faudrait absolument six mois de repos, et me voilà dans le feu de l'impression. J'ai à rédiger, à réviser, et à corriger les épreuves. Si j'en réchappe et que je reprenne mes forces, j'ose dès à présent vous dire que j'irai loin, non pas en fortune sans doute, mais en succès littéraire et philosophique. Au reste, l'avenir décidera ; et bientôt vous-même et tout le monde serez

en mesure de voir au fond de ma pensée, et de prendre ma jauge.

Mes deux petites vont à souhait ; l'aînée n'est pas précocée ; il y a en elle, je crois, une intelligence modérée, mais le caractère est doux, et je me figure que ce sera une bonne fille.

Amitiés et hommages à M^{me} et M^{lle} Maurice. Elles me connaissent assez pour ne pas imputer à oubli ou indifférence le long silence où je reste quelquefois vis-à-vis de vous. Le travail m'accable, mes correspondances sont excessives et mes forces baissent.

Ma femme se joint à moi pour vous souhaiter bonne santé et contentement ; elle a appris avec bonheur l'amélioration de la santé de M^{me} Maurice.

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 1^{er} mai 1837.

A M. E. DE GIRARDIN

Je viens vous remercier des deux longs articles qu'a publiés la *Presse* sur ma dernière brochure concernant les chemins de fer. Bien que, dans la situation où je me trouve, une publicité si précieuse ne puisse me procurer un grand avantage ni d'argent ni d'amour-propre, je ne vous en suis pas moins très-reconnaissant de l'intérêt que vous avez ainsi forcé le public de prendre à mon travail. Quand je me livre à cette besogne de pionnier, où il y a à recueillir si peu de profit et de gloire, il m'est doux que quelques esprits sérieux me témoignent leur satisfaction et ne refusent pas ce brin de récompense à une œuvre qui exige plus que du courage, qui demande du dévouement.

Puisque je suis en train de reconnaître vos bons offices, oserais-je vous demander place pour une réponse que j'ai besoin de faire à un monsieur de Mirecourt, qui, à ce qu'on m'assure, m'a assez maltraité dans une prétendue biographie, pour que je doive relever ses inexactitudes? On ajoute que pour m'achever de peindre, il me donne pour pendant M. de Girardin, celui-ci dé-

bitant le mensonge auquel il ne croit pas, celui-là le mensonge dont il est *convaincu*?

Je ne serais pas fâché, non pas tant de me défendre, j'y tiens médiocrement, que de faire un peu honte au public et à la police elle-même de ces misérables publications.

Un mot s'il vous plait.

Tout à vous, et encore une fois merci.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 47 mai 1837.

A M. EUGÈNE BAILLET

Ceux qui m'accusent de ne pas aimer la poésie croient sans doute avoir quelque intérêt à le dire; ils supposent que si je n'étais dévoué corps et âme à la critique sociale, je pourrais bien m'exercer à la critique littéraire, et, comme sur ce terrain je ne rencontrerais guère d'opposition que celle des écrivains passés par l'étamine, ils se demandent avec quelque inquiétude ce qu'il adviendrait d'eux et de certaines célébrités que le public commence à trouver passablement surfaites!

Non, monsieur, je ne suis point un athée littéraire, et je pourrais, si je croyais que la chose en valût la peine, fournir des preuves nombreuses de ma dévotion. Ce qui est vrai, c'est que, relativement aux œuvres que notre époque admire, je suis quelque peu hérétique, voire même iconoclaste. Mes études en cette matière m'ont conduit à des conclusions qui ne s'accrochent point avec le goût du jour; peut-être en dirai-je quelque chose à l'occasion.

J'ai lu quelques-unes de vos gentilles chansons, et pour vous en dire tout de suite mon sentiment, je trouve qu'il en est de vous comme de la plupart de vos con-

frères et chefs de file : le talent abonde, la pensée est faible. Vous suivez le torrent, mais vous êtes loin de la tendance et de la destinée françaises. Ce n'est pas votre faute : la nation, qui seule inspire ses poètes et leur fournit la matière poétique, la nation à cette heure s'ignore; et tout ce que vous pouvez pendant ce sommeil de la raison publique est de chanter à l'enfant qui dort : *dodo*.

Chantez donc; conservez précieusement l'étincelle, tôt ou tard elle produira l'incendie. Mais ne calomniez pas le pionnier qui pour vous s'aventure dans l'inconnu, le pêcheur de perles qui se fait descendre au fond de la mer et souvent y laisse sa vie pour une bulle qui, montée par le joaillier, formera la couronne des reines.

Le penseur et le poète sont solidaires comme le héros et le rapsode. Nous travaillons à une œuvre commune, et malheur à vous si vous l'oubliez. La poésie ne manquera jamais à l'idée qui subsiste par elle-même, et peut attendre des siècles la mise en œuvre de l'artiste, tandis que l'idée peut manquer à la poésie, qui alors maigrit et dégénère.

Je vous remercie de votre gracieux envoi et vous serre fraternellement la main.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 19 mai 1857.

A. M. LARRAMAT

Mon cher monsieur Larramat, je viens de ralentir l'impression de mon livre pour laisser à ma tête un peu de relâche. J'étais à bout. Quinze jours de répit me donneront j'espère la force de pousser à fin mon travail, dont le premier tiers, c'est-à-dire le premier volume, sera imprimé dans quelques jours. Mais déjà il m'est permis de prévoir que la publication ne se pourra faire qu'en *septembre*.

Je réponds brièvement aux questions de votre lettre du 22 avril.

Tout ce qu'on vous a raconté d'un compromis entre la république bourgeoise et sociale par mon entremise est faux. Je n'ai été nulle part, je ne vais nulle part; je ne me connais pas de candidature; je suis moins que jamais l'homme de ce parti, qui dégénère définitivement en pure coterie. On a même découvert dans ce monde que la dernière édition de mon *Manuel* était un coup de police, tout au moins un trait d'insigne hablerie. Cela ne m'empêche pas de redire que nous ne devons pas faire scission, au contraire. C'est en ne nous séparant pas que la *substitution* se fera.

Je voudrais bien publier quelque chose sur les élections. Cela pourra dépendre de l'époque qui sera assignée. Si elles ont lieu en juin, comme par une surprise, l'état où je suis ne me permettra pas de rien rédiger. Si elles sont renvoyées en octobre, j'aviserais.

Point de communication de mes lettres, s'il vous plait. Elles sont écrites au hasard, d'une main malade et sous une influence fâcheuse. Depuis un an, je ne me possède plus; je ne puis tenir mon esprit ni ma plume. Vous m'obligeriez même, puisque vous m'y faites penser, de supprimer et brûler tout ce que vous avez de moi, et qui, dans aucun cas, ne doit durer plus longtemps que la lecture que vous en faites. Je hais l'indiscrétion du public et cette manière de fureter dans les chiffons d'un homme qui a publié un livre, comme si le papier qu'il brouille devait contenir une révélation. Mettez-moi, je vous prie, tout cela au feu, ou retournez-le moi si vous désirez que notre correspondance continue.

Rien n'est plus difficile à faire que des tableaux statistiques, tels que celui que vous me demandez pour le *Manuel*.

Il y faut des pièces, des documents très-difficiles à réunir; du temps pour lire, analyser, etc. — Nous avons fait, mon collaborateur et moi, ce que nous avons pu. Nous tâcherons de faire mieux pour l'avenir.

J'ai eu le plaisir de dîner récemment avec Toché. Il m'a annoncé votre projet de faire sous peu un voyage à Paris; c'est pour cela que je ne vous ai pas répondu.

Hier, j'ai eu la visite d'un autre ami, Chambard, de la douane de Bordeaux.

Serrez la main à ceux que je connais et que vous connaissez, surtout n'oubliez pas Ballande, et brûlez

mes lettres : le peu qu'elles contiennent, pour des esprits mal disposés, est toujours trop.

Brûlez, brûlez.

Je vous souhaite le bonjour.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 20 mai 1857.

A M. ALFRED DARIMON

Mon cher Darimon, je vais m'occuper d'un écrit sur les élections.

Ma tête est au-dessous du médiocre ; mais comme j'ai ralenti mon impression, je pourrais, je crois, m'occuper de cette bluette, qui me semble avoir son importance.

J'aurais besoin auparavant de juger l'état des esprits. Sont-ils dans l'attente ou l'indifférence ? En pareille affaire, vous savez que le point capital est de répondre à un vœu secret de l'opinion.

Du reste, nous sommes au 20 mai ; la chose ne brûle pas, et je serais bien aise de voir un peu venir.

Demain jeudi, jour de fête, j'ai envie de m'enfuir au bois.

A vous de cœur.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 28 mai 1857.

A M. CHARLES EDMOND

Mon cher Edmond, si j'avais su votre adresse à Bellevue, dimanche dernier, je serais allé vous faire visite avec ma séquelle, que j'ai conduite à Meudon et ramenée par Bellevue. Je savais par M^{me} Darimon que vous nichiez quelque part par là ; mais trouvez donc un homme dans la banlieue de Paris ! Il n'y a plus de villages, plus de villageois, on ne se connaît plus ; Paris est pêle-mêle dans la banlieue : heureux qu'on y retrouve encore un peu de cet air frais qu'il faudra bientôt aller chercher sur les montagnes de l'Oural ou de la Norwége !

Je vous remercie du billet de spectacle de M. Victor Séjour, et vous prie de le remercier pour moi ; je ne pourrai aujourd'hui profiter de sa gracieuseté ; ma tête n'est pas en état de soutenir une représentation de quatre heures, et je me mets au lit à neuf heures et demie. Mais je me réserve d'aller applaudir plus tard l'auteur d'*André Gérard* ; en attendant, j'y envoie ma femme et quelques amis capables d'apprécier la pièce nouvelle et de m'en rendre compte.

J'embrasse Marie de tout mon cœur et lui recom-

mande de rester au chaud, si elle veut rester belle. J'espère que ses boutons lui serviront de purgatif, et que nous la verrons de plus en plus brillante, digne de son père et de ses amis.

Je pourrais bien tomber quelque jour dans votre ermitage et y passer une belle après-dinée ; j'attendrai que vous me donniez l'orientation exacte. Un particulier dans la campagne de Paris, c'est une aiguille dans un tas de foin.

Bonjour.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 6 juin 1837.

A. M. MAURICE

Mon cher Maurice, j'ai répondu à mon frère qu'il pouvait se présenter de nouveau à votre bureau pour trois remises mensuelles de 50 francs chacune, que vous aurez l'extrême obligeance de lui faire, et que je vous rembourserai contre votre mandat, comme j'ai fait déjà par deux fois.

De telle sorte qu'après cette nouvelle somme de 150 francs en trois termes, vous aurez remis à mon frère 450 fr., que je vous aurai remboursés à mon tour.

Dans tout cela, il y a un petit intérêt que je vous prie de me porter en compte, comme votre banquier vous le porte à vous-même. Je ne vous en parlerais pas si vous n'étiez qu'un rentier me faisant une avance sur votre épargne. Mais vous êtes négociant, et je désire, au moins pour cette bagatelle, ne point être à charge à votre caisse.

Je vois avec plaisir et espoir la résolution de M^{me} Maurice d'aller à la campagne. Je pense, comme elle, qu'elle y trouvera plus de profit pour sa santé que dans le brouhaha d'un lieu public de bains, et les fatigues du voyage. De l'air, du soleil, de la verdure,

et les aromes de la campagne. Cela est encore supérieur aux vertus douteuses des eaux minérales.

Ma femme est toujours seule, et assez éclopée, malgré tout l'exercice que lui donne son ménage. Pour tout remède, elle prend des globules homeopathiques, et quand elle peut elle fait quelques promenades avec ses filles.

Pour moi, je me retrouve à peu près dans le même état que l'an passé lorsque j'étais à Besançon. Bon estomac, bon repos, seulement je ne puis travailler à ma guise, marcher ni boire du vin.

Mon premier volume est tiré ; le deuxième sous presse ; je ne sais quand viendra le troisième.

Un autre désagrément m'arrive, à propos des élections. On me fait candidat presque malgré moi à Lyon et à Paris. J'allais écrire à Lyon pour refuser, quand les délégués des Parisiens sont venus me prier de me laisser faire, par cette raison que je reste seul de la démocratie avancée, et qu'on ne trouve que moi à mettre sur la liste.

J'avais espéré ne plus rentrer dans la vie politique, je comptais me renfermer dans mes études ; j'ai répondu dans ce sens. On me fait entendre que je serais accusé d'avoir déserté mon poste, etc., etc.

Je ne sais encore ce qui adviendra de cet imbroglio, qui me contrarie fort. Personnellement, je commençais à vivre en paix et à conquérir ma retraite ; vais-je être relancé dans l'arène ?

Je vous serre la main. Mes respects à ces dames.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 16 juin 1857.

A M. DARIMON

Mon cher Darimon, le bruit court, m'assurez-vous, qu'une lettre de moi, insérée dans les journaux, doit recommander votre candidature aux électeurs prolétaires de la septième circonscription électorale, et vous me demandez ce qu'il y a de vrai dans cet *on-dit*.

Vous recommander, mon cher ami, ce serait me recommander moi-même, première raison pour que je m'abstienne de cette démarche.

Puis ce serait prendre parti entre la liste du *Siècle* et celle de *l'Estafette*, et vous savez que j'ai horreur des divisions.

Enfin, le public pourrait croire que j'attache aux élections prochaines une importance et une signification qui sont loin de ma pensée, laquelle pensée vous connaissez mieux que personne. La Démocratie ayant décidé de prendre part à la lutte électorale de 1855, la fraction dite socialiste a dû suivre, bon gré mal gré, puisqu'elle n'a pas la majorité dans les conseils. C'est pour cela que vous avez pris part aux délibérations du Comité, et que vous vous trouvez aujourd'hui candidat.

Car la Démocratie rouge et modérée c'est nous; le

libéralisme, c'est nous ; la bourgeoisie constitutionnelle elle-même, quoi qu'elle fasse et qu'elle dise, c'est encore nous. Qu'y a-t-il là qui prête à rire aux journaux du gouvernement ? Je les plains fort s'ils ne font eux-mêmes ni du socialisme, ni de la démocratie, ni de la bourgeoisie libérale et constitutionnelle. Ils sont donc jésuites ; ils sont hors la Révolution.

Mais le socialisme, en tant qu'expression complète de la Révolution, ne devait pas paraître dans la lutte, et c'est pour cela que je ne suis pas moi-même candidat. Qui donc m'eût empêché de me porter, dans les dix circonscriptions de la Seine, comme l'honorable M. BERTHON, le représentant du parti des *humains* ? Ne suis-je pas le candidat né des locataires ? Que le gouvernement de l'Empereur, dont le sang est sans doute quelque peu échauffé par sa dernière course quinquennale, ait besoin de ce rafraîchissement ; que les anciens partis tiennent aussi à prouver qu'ils ne sont pas morts ; je le comprends à merveille. A mes yeux la vie sociale n'est plus là, le courant porte ailleurs, et le socialisme, dont la santé est parfaite, n'avait rien de mieux à faire que de se laisser aller au fil de l'eau.

Les actes du suffrage universel sont les sacrements de la politique : ce ne sont pas tout à fait les nôtres. En 1848, l'établissement actuel a reçu le baptême ; 1851 lui a donné l'absolution ; 1852, la communion ; 1857 va lui administrer la confirmation. Elle est toujours accompagnée d'un petit soufflet.

Dans cinq ans, si d'ici là malheur n'arrive, le gouvernement aura une maladie de croissance, pour laquelle il devra recevoir l'Extrême-Onction, après quoi il devra déclarer définitivement s'il se fait moine ou s'il épouse, puisque l'un des deux exclut l'autre.

Dans toutes ces opérations, à quel titre le socialisme proprement dit pourrait-il intervenir? Il n'a pas la foi!..

Tout ce que je puis donc pour vous, cher ami, est de déclarer que vous avez été mon collaborateur au *Peuple* et à la *Voix du Peuple*; que vous avez travaillé avec conscience, fidélité et zèle; que vous n'avez pas fait fortune, et que je crois vous connaître assez pour répondre que si demain, par la permission du ministre, le *Peuple* ressuscitait, vous quitteriez sans hésiter les pâturages de M. Millaud pour les âpres bruyères du citoyen Proudhon.

Par tous ces motifs, j'espère, mon cher ami, que vous partagerez avec M. BASTIDE, votre concurrent d'opposition, les suffrages civiques de la septième circonscription, de laquelle fait partie votre tout dévoué, et de sa personne toujours éclopé.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 17 juin 1857.

A M. TRUCHE

Je n'ai pas répondu à votre avant-dernière, parce que l'état de ma cervelle ne me permet pas en ce moment de penser et d'écrire, et que je m'épargne le plus de correspondance possible.

J'ai suspendu l'impression de mon livre, qui ne paraîtra qu'au mois de septembre ou octobre.

Veillez d'ici là me dire si vous et M. Hauteville persistez dans votre souscription pour vingt exemplaires chacun.

L'ouvrage formera trois volumes, dont le prix sera de 10 fr. 50 c. chez le libraire, et 5 francs par souscription.

Vous aurez ainsi à payer 140 francs pour vingt.

Quant aux élections, j'ai résolu de ne m'en pas mêler. J'ai refusé la candidature à *Paris*, à *Lyon* et à *Saint-Étienne*.

Je crois que la démocratie eût mieux fait de garder le silence, et que le socialisme n'a ici rien à faire. Je n'ai par conséquent pas d'avis à vous donner.

Je vous serre la main et aux amis.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 28 juin 1837.

A M. ALFRED DARIMON

Mon cher Darimon, les démocrates du quartier de l'Observatoire s'occupent activement d'assurer votre élection pour dimanche, et désireraient en conséquence se mettre en rapport avec vous pour l'affichage, la distribution des bulletins, etc.

Il y aura quelques frais; je crois qu'ils en supporteraient une part, laissant l'autre au *Siccle* et à la *Presse*. Ils me chargent de vous prier de passer, s'il vous est possible, rue Saint-Jacques, chez M. Delestre, avec qui vous pourrez conférer de tout.

J'ai promis de faire leur commission. J'ajouterai du mien que ce sont presque tous gens qui ont voté pour M. Bastide, mais que leur préférence n'entraîne pas jusqu'à dédaigner la victoire sous un autre nom. Voyez-les donc, vous ne ferez pas mal.

Je suis au crochet décidément pour un mois; je ne puis ni lire, ni écrire, ni penser, ni causer; j'ai même ressenti hier des douleurs d'estomac. Tout à l'heure il ne restera de moi que l'ombre.

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 29 juin 1857.

A M. ALFRED DARIMON

Mon cher Darimon, en 1848 j'exprimais l'innovation; vous exprimez aujourd'hui la transition. J'ai rencontré l'antagonisme, soulevé la protestation et la colère; vous recueillez la méfiance, les dénigrements, la jalousie. Il y a progrès en mieux, ou si vous voulez en moins mal.

Pourquoi vous tourmenter de ces misères?... L'humanité ne marche pas encore dans sa liberté; elle suit les instincts et aussi sa déraison est plus logique que ne le sera jamais son rationalisme.

Ce qui doit arriver arrive. Vous êtes, malgré les anciens, le candidat de l'opposition, et vous resterez candidat, à moins que vous ne fassiez quelque faute. Ne dites rien, ne parlez pas, attendez votre élection en patience, et ne vous étonnez pas si, après l'élection, les mauvais propos redoublent. Cela doit être et cela sera.

Quant à vous, devenu le signe de l'opposition démocratique, agissez selon les inclinations de cette opposition, non en esclave qui cherche son mot d'ordre et qui l'adore, mais en esprit libre, qui le devine et qui s'y soumet.

C'est ainsi que vous dominerez les autres et vous ferez respecter.

J'userai de vos renseignements en bon ami, croyez-le ; mais je suis peu ému en ce moment de ce qui vous vexe. *Fata vocant*. Ou vous ou personne. C'est dans la logique de la situation. Voulez-vous donc faire tomber tous les cancans ? Ne vous écartez jamais de cette règle : *Un représentant doit se placer toujours au point de vue de son parti, dire sa pensée, donner son avis, et si cet avis ne prévaut pas, suivre le sentiment commun*. A ce sacrifice de votre jugement personnel on reconnaîtra en vous l'homme probe et loyal.

Bonjour et espoir.

P.-J. PROUDHON.

P.-S. Le gouvernement m'a déjà l'air tout remis de la manifestation parisienne, et bien décidé à opposer à la grande ville les 260 suffrages de ses paysans.

Paris, 30 juin 1887.

A M. TILLOY

Mon cher monsieur Tilloy, je réponds brièvement à votre bonne lettre du 26 courant.

Ce que vous me racontez de l'effet produit à Péronne par mon nom n'a rien qui m'étonne ; les petites localités conservent longtemps l'impression qui n'a fait que passer sur les grandes villes.

Ici, à Lyon et ailleurs, les choses sont autrement. Et si j'avais recherché ou accepté la candidature, j'eusse pu fort bien être deux fois élu, ce qui eût été un cas unique pour l'opposition.

J'ai décliné cet honneur pour plusieurs raisons, qu'il me serait trop long de vous déduire ; et bien que le gouvernement eût peut-être vu ma candidature avec plus de plaisir que celle du général Cavaignac, surtout depuis la dernière publication de mon *Manuel*, je présume qu'il n'est pas fâché de ma réserve.

Mon ouvrage, 3 volumes grand in-18, compacte, ne paraîtra pas avant la *rentrée*. Deux fois déjà j'ai dû suspendre l'impression pour cause de maladie ; en ce moment, je prends mon troisième ou quatrième congé.

C'est l'épuisement cérébral survenu à la suite du choléra, qui me cause tous ces retards.

Le premier volume est à peu près imprimé, le deuxième en train ; mais j'ai à écrire ou mettre au net la dernière moitié du troisième et quelques additions importantes à faire au deuxième. Pour tout cela, six semaines de santé passable suffiraient, et j'ai pris le parti de les conquérir par quinze jours, un mois s'il faut, de repos absolu.

Strauss, après avoir si brillamment commencé, a fait une assez piètre fin. Il est presque retourné à son vomissement. Le théologien a fini par emporter en lui le libre penseur, et il s'est tourné contre le mouvement du siècle. Sa critique, selon lui, ne prouve que contre *l'histoire réelle* de Jésus ; elle ne prouve rien contre le dogme transcendant et surhumain de la messianité. — Marié à une célèbre chanteuse allemande, il a dû se séparer d'elle ensuite ; le sérieux de la philosophie s'alliant mal, à ce qu'il paraît, avec les grâces et les voluptés du théâtre.

Mes souvenirs, à première occasion, à l'excellent M. Clerc, que je regrette de savoir désormais un peu plus loin de moi.

Et quand vous viendrez à Paris, venez sans façon frapper à ma porte. Si vous vous présentez dans le jour, vous courez le risque de vous entendre dire que je ne suis pas visible, c'est la précaution obligée de quiconque à Paris veut sauver son temps ; mais de six à huit heures du soir, vous me trouverez tout disposé à causer ; c'est ma récréation favorite.

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 12 juillet 1857.

A M. LARRAMAT

Mon cher monsieur Larramat, voici une lettre pour M. Tourette, dont j'ai oublié l'adresse.

Ce qui se passe à Paris, à Bordeaux, et dans tous les départements, me prouve que le gouvernement sent très-bien la portée des dernières élections, et qu'il est décidé, au rebours de L.-Philippe, à se maintenir contre le vœu national, et par la force.

La signification du vote à Paris n'est pas douteuse ; c'est la réprobation du régime impérial. Toutes les grandes villes ont parlé de même ; les moutons des campagnes ont seuls bêlé à la voix du maître, encore y a-t-il eu partout coaction et fraude.

En deux mots : nous étions sous le despotisme ; les élections ont converti ce despotisme en une pure tyrannie. L'adhésion donnée le 20 décembre 1851 est retirée. Dans cette situation, le conflit entre le Pouvoir et le pays est inévitable ; c'est une question de temps, le temps qu'il faut à l'opinion publique pour tirer, comme je le viens de faire, la conclusion du vote ; et cette conclusion tirée, on peut dire que le régicide se

dresse menaçant; telle est la logique, la fatalité des faits.

Il est donc impossible, devant ce résultat, que les députés de *l'opposition démocratique* aillent au Corps législatif; ce serait de leur part une trahison envers le scrutin qui les a produits. Ils ne peuvent amoindrir la pensée publique; *l'abstention* devient aujourd'hui de rigueur.

Si le gouvernement ordonne un nouveau scrutin, ce sera au tour des électeurs de s'abstenir, et l'on finira précisément par où l'on eût dû commencer. Mais le succès ne sera pas le même. Le Pouvoir, appuyé sur ses 256 voix, bien ou mal acquises, aura pour lui la *légalité*, tandis qu'il n'aurait eu pour lui que la solitude.

Nous allons voir comment il se tirera de là.

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 13 juillet 1837.

A M. VILLIAUMÉ

Mon cher Villiaumé, il fait trop chaud pour que je me risque, avec ma tête malade, jusqu'à la rue Marsollier. Je songe bien plutôt à m'enfuir pour dix ou quinze jours dans quelque trou de Franche-Comté, où le diable ne viendra peut-être pas me tourmenter avec ses pompes et ses œuvres.

Mais vous qui êtes ingambe, venez un soir après votre dîner et nous prendrons au cabaret du coin une chope qui nous vaudra autant qu'un ample banquet. L'amitié aussi bien que l'entendement se trouve très-bien d'une modeste *santé*.

Je suis avec regret la maladie de Béranger que je n'aurai pas vu.

J'avais le dessein cette année de lui faire hommage d'un exemplaire de mon prochain livre : c'est un honneur qui me sera refusé.

Je remarque que je n'ai connu presque aucun des hommes de marque du siècle : Châteaubriant, P.-L. Courier, Joffroy, Cousin, Nodier, E. Burnouf, Guizot, Thiers, Barrot, Royer-Collard, Lamartine, A. de Musset, A. de Vigny, Béranger. Lamennais, Arago, etc., etc.

Ceux en très-petit nombre que j'ai rencontrés, j'ai dû me battre avec eux : P. Leroux, L. Blanc, V. Considérant ; il y en aura encore d'autres.

Ne suis-je pas l'excommunié de l'époque !

Bien sûr que je n'aurai personne à mon enterrement. Il y a un proverbe qui dit : *Væ soli!*... Malheur au solitaire !... En y songeant, je me demande si je ne traîne pas la chaîne de quelque grand coupable condamné dans une existence antérieure, comme l'enseigne J. Reynaud ?

Je commence à être bien las de la vie et ne cherche qu'à dire ce que j'ai sur le cœur avant de mourir. Cela fait, je dis : *Foin de moi et du genre humain !*

Bonjour.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 18 juillet 1884.

A M. LE DOCTEUR MAGUET

Mon cher Maguet, il a donc fallu, pour obtenir un mot de vous, vous allécher par l'appât de ma visite! Cela prouve combien je vous connais; mais cela prouve aussi que, si vous avez le cœur solide à l'endroit de vos amis, vous êtes pour vos correspondants d'une paresse invincible!...

Trêve de gronderies!... Je ne veux pas que vous n'en ayez que la bonne bouche. Je pars d'ici lundi soir, 20 juillet, à huit heures cinq, par l'*express*, qui me rend à Gray à cinq heures du matin.

D'après ce que me dit Gouvernet, le débarcadère serait situé sur la rive droite de la Saône, hors la ville, à peu de distance de la route de Dampierre. Puisque vous êtes de loisir, je vous attendrai au premier café-restaurant le plus en vue de la sortie du chemin de fer. Je ne serai pas fâché que vous me serviez à travers votre pays de *cicéron*.

Je compte m'enterrer chez vous pour huit jours, afin de mettre la dernière main à ma convalescence. Je ne pense même pas aller à Besançon, tant je redoute les excitations... Je remets du reste à causer avec vous de

toutes choses quand nous serons en présence, parmi lesquelles la mort de ma dernière fille, que vous n'avez pas vue.....

Gouvernet, qui m'est on ne peut plus fidèle et que nous aimons bien, vous serre la main et voudrait bien venir.

Donc à mardi matin.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 6 août 1837.

A M. MAURICE

Mon cher Maurice, à mon retour d'un petit voyage que je viens de faire pour cause de santé à Dampierre-sur-Sâlon (près Gray), je trouve la vôtre du 29 juillet. J'avais espéré pousser jusqu'à Besançon, comme je l'ai fait l'an dernier : cela m'a été impossible.

Il sera fait honneur à votre traite de 173 francs, au 15, et nous nous en tiendrons là pour le moment ; je vais prévenir mon frère.

Déjà il a reçu par votre entremise 300 francs, ajoutez ces 200 francs : cela fait 500 francs.

Je viens d'envoyer, il y a trois semaines, à votre voisine, M^{me} Dody, boulangère (n° 11, rue Birotte), un bon de 300 francs sur la Banque pour acquitter une partie de la taille de mon frère. Je me suis porté caution en outre d'une somme de 200 francs pour le pain qu'elle fournirait encore. Ce sera donc 1,000 francs que je lui aurai versé cette année.

Je n'y puis plus tenir.

Mon état de maladie m'enlève une forte part de mon gain en m'ôtant le travail ; ma femme se prive du secours d'une domestique pour m'aider à soutenir toutes ces

charges, et je puis dire que ce que je donne à mon frère, je le prends sur ma santé et sur le bien-être de mes enfants.

Peut-être dans quelques mois serai-je remonté en finances ; il suffirait pour cela que mon prochain ouvrage se vendît comme s'est vendu le dernier à 20 ou 25,000 exemplaires.

Mais je ne puis escompter de semblables éventualités, et quand c'est par vos mains que cet argent passe, je ne puis oublier non plus que je vous devrais peut-être la préférence.

Arrêtons-nous donc, et si vous ne pouvez m'excuser tout à fait, plaignez-moi ; c'est mon sort d'être éreinté depuis que je suis au monde.

J'ai repoussé énergiquement toutes les candidatures qui m'ont été offertes à Lyon, à Paris, à Saint-Étienne. J'aurai été certainement élu deux fois, dans les premières villes, puisque ceux qui ont été portés à ma place ont été élus : je m'applaudis d'être resté à l'écart. Il n'y a rien à faire pour un républicain qui se respecte dans le Corps législatif de l'empereur.

Ma santé semble un peu meilleure et j'espère finir mon livre. Mais il faudra suivre un traitement avec assiduité pour vaincre cette débilitation générale, acquise par des années de travail excessif.

Je me chargerai avec plaisir de votre commission vers la Compagnie d'assurances en question. Mais je n'ai, je crois, plus aucune des pièces que vous m'avez envoyées ; et j'ai oublié jusqu'au nom de la Compagnie. Remémorez-moi un peu sur tout cela, afin que j'aie un *guide àne*, et je ferai ensuite de mon mieux.

Mes salutations à ces dames. Je suis heureux d'apprendre que la santé de l'une se rétablit, et que

celle de l'autre est inébranlable. Quand pourrai-je me voir, avec les miennes, aussi tranquille et heureux que vous?...

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 10 août 1837.

A M. LARRAMAT

Monsieur Larramat, voici inclus un mot pour le malheureux Lacollonge.

- Je reviens de Franche-Comté, où j'ai passé trois semaines dans l'espoir de me refaire. J'ai trouvé un peu de mieux au silence absolu des champs et à l'air des bois; mais il m'en faudrait dorénavant une dose de neuf mois chaque année, et je suis attaché à ma galère. Que je meure donc, et vite; mais que j'aie la consolation de dire au moins toute ma pensée!...

Que me chantez-vous donc dans votre lettre sur les *élections*, et mon changement de conduite? Du diable si je vous comprends!

A mesure que le mouvement s'est produit, ma pensée s'est produite elle-même, et voici à cette heure tout ce que je vous puis dire.

1. La signification du vote de Paris est : réprobation du régime impérial. Personne ne le nie.

2. A moins d'amoindrir cette signification, les élus de la démocratie ne peuvent aller au Corps législatif : ce serait transformer un vote quasi insurrectionnel, un

vote de haine en un vote parlementaire, trahir leur parti et le scrutin. Cette opinion devient chaque jour plus claire et tout le monde la partage.

3. Si les représentants du parti *jeune* se montrent sous ce rapport plus accommodants que les anciens, je dis qu'ils seront généralement blâmés et considérés comme défectionnaires.

Est-ce moi qui ai fait cette situation? Et si elle est telle que je dis, puis-je la méconnaître? Dans cet amphigouri, quel parti devais-je prendre avant l'élection.

Si j'avais pu voir nettement les choses, j'aurais fait ce que j'ai fait : je me serais abstenu. Il ne me convenait pas de me placer sur le terrain de l'insurrection, la démocratie ne pouvant pas en prendre un autre, et d'autre part je n'eusse point consenti à solliciter ses suffrages pour tromper son attente, quelque bien que j'eusse pu m'en promettre. On n'a pas le droit, mandataire d'un parti, de lui faire dire autre chose que ce qu'il veut dire.

Peut-être, en vertu de ma qualité de socialiste, aurais-je pu mieux qu'un autre entrer au Corps législatif et même m'y rendre utile : c'est une hypothèse. Mais j'en reviens toujours à mon observation de tout à l'heure : mes électeurs, dûment éclairés sur leurs propres sentiments, y eussent-ils consenti? Je le nie.

Au total, je suis content du résultat, puisqu'on a tant fait que de voter; mais plus que jamais je tiens à mon premier raisonnement : qu'il eût mieux valu se taire.

Je suis content, par la même raison, que le parti socialiste ait montré sa force; mais comme la question paraît moins que jamais être à la politique, j'en atteste les cent quarante-deux mille absténants de la

capitale, je me suis tenu moi-même à l'écart et de la candidature et du vote, et je m'en applaudis.

En résultat, je trouve, à vue des faits, m'être conduit comme je devais le faire ; si je ne dois pas en attribuer toute la cause à mon jugement, qui a hésité plus d'une fois, j'en remercie ma bonne étoile.

C'est en conséquence de tous ces faits et après examen que je conclus encore que si j'avais été élu, je me croirais obligé aujourd'hui à décliner le serment, ce qui est une inconséquence, je le veux bien, mais ce que commandent impérieusement et la signification du vote et l'absurdité pour des républicains de paraître dans une assemblée de consultants impériaux, où ils n'ont autre chose à faire, après s'être fait rappeler à l'ordre, qu'à donner leur démission.

Je vous embrasse.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 11 septembre 1837.

A M. LE DOCTEUR CRETIN

Mon cher docteur, je suis toujours à votre porte. La coqueluche de Stéphanie ne passe pas, et nous voudrions avoir une ordonnance de vous pour un nouveau médicament.

J'ai reçu ce matin de M. Guillemin une lettre qui témoigne d'un état normal excellent. Il explique pourquoi il n'a pas jugé à propos de venir; du reste, il augure bien de son procès, et il peut déjà prévoir que sa position dans quelque temps sera aussi lucrative, et beaucoup plus agréable et honorable, que celle qui lui était faite dans la Compagnie des Forges de Franche-Comté. Tout le monde commence à savoir à quoi s'en tenir sur la valeur de M. V***, et on félicite notre ami d'être sorti de cette pétaudière.

J'ai eu hier, avant-hier, un grand mal de tête, une sorte de migraine, dont la cause occasionnelle avait été, je crois, un refroidissement du cerveau.

J'ai pris du repos et de l'arnica.

Et vous, vos jambes ?

Bonjour à votre père, s'il est de retour.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 21 septembre 1837.

A M. SUCHET

Mon cher Suchet, j'avais promis à votre cher Gustave, à son passage à Paris, de vous écrire pour vous informer de sa visite et vous demander en même temps des nouvelles de votre santé. J'en ai usé comme d'habitude, c'est-à-dire que, cédant à mes préoccupations de travail, réservant pour mes correspondances les moments de repos, qui sont ceux de l'épuisement, j'ai négligé de remplir ma promesse, sans vous oublier toutefois.

Aujourd'hui, je me laisse un peu forcer la main par un co-locataire, jeune artiste toulonnais, dont le père est connu de vous, M. Montagne, et je me décide à vous adresser à travers les airs cette petite interpellation.

Comment se porte M^{me} Anals ? et vous-même, et tous les vôtres, comment sont vos santé ? La *Sémiane* continue-t-elle à produire sur vos nerfs et vos estomacs son excellent effet ? Un mot, s'il vous plaît, quand vous serez de loisir ; j'ai perdu par ma négligence le droit d'en demander davantage.

Cette année ma maladie cérébrale m'a imposé, comme

l'année dernière, une interruption de travail de cinq à six semaines.

J'ai profité de ce congé forcé pour faire un voyage en Franche-Comté, où j'ai passé vingt jours par le plus fort de la sécheresse. Je vais mieux à cette heure, je travaille et je compte terminer enfin mon malheureux livre avant la fin de l'année. *Priez pour moi !*

Mes trois filles, c'est-à-dire M^{me} Euphrasie et M^{lles} Catherine et Stéphanie, vont assez bien. Quand le père va bien ici, tout le monde va bien : c'est un écho. Cependant ma femme pourrait être plus heureuse ; depuis ses dernières couches elle a eu encore des maux d'estomac, de tête, de dents, des migraines, etc.

Avec moins de courage, la pauvre mère serait sur son dos ; elle ne se repose pas une minute et n'a point de bonne.

Rien d'intéressant, ni sur la table, ni sous la table. Le monde s'engourdit, s'ennuie, s'embête, se dépite, se dégoûte, et par moments, comme le prisonnier, voudrait bien aller *se promener*. Mais brr ! pas de chaussons ; au moindre signe d'émancipation, *halte-là ! la garde impériale est là !*

Ils sont drôles ; ils se plaignent de ne pouvoir pas jaser, et quand on leur demande ce qu'ils ont à dire qui leur brûle si fort la langue, ils ne savent que répondre.

Voilà où nous en sommes.

Bonjour et amitié, *for ever*.

Je vous embrasse tretous.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 29 septembre 1857.

A M. LA CHATRE

Mon cher monsieur La Châtre, j'étais dans l'incapacité de me rendre à l'audience le jour de votre procès, et je le regrette, surtout en raison du résultat.

Vous êtes frappé; vous avez dû vous y attendre. Vos publications, votre dictionnaire, vos institutions philanthropiques d'Arbanats, toute votre vie vous désigne comme un ennemi du système, qui pis est un déserteur de la cause propriétaire. D'ailleurs, jugé par le jury, vous n'aviez rien à attendre du tribunal: la justice a quitté la France.

J'ai lu les considérants, longuement motivés, de votre jugement.

Je les trouve monstrueux, non pas en tant que la critique du livre d'E. Suë ne soit pas fondée, je crois que ce romancier mérite tout le blâme qu'exprime le jugement, mais en ce sens que le tribunal se fait juge souverain en matière d'opinion et d'idées, ce qui n'appartient, d'après nos lois, qu'à l'*opinion*.

Vous allez appeler, c'est votre devoir.

Ne manquez donc pas, dans votre appel, au lieu de

plaider naïvement l'*innocuité* des livres d'E. Suë (ce que je n'empêche pas cependant de faire là où la chose est évidente), de protester contre cette usurpation de la magistrature qui, après avoir fait la critique d'un livre, relevé les erreurs de doctrine, montré, ce qui n'est pas difficile, les conséquences pernicieuses dans la pratique de ces erreurs, s'ingère ensuite de *punir et châtier* des auteurs que la loi a rendus exclusivement justiciables de la critique littéraire et de l'opinion.

Je vous l'ai dit, je vous le répète : Vous ne savez pas vous défendre. C'est la lèpre qui nous ronge tous aujourd'hui !

Allons, relevez-vous. Vous avez l'appel, puis la cassation. Et surtout ne vous effrayez pas de la prison, c'est une misère.

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 13 octobre 1852.

A M. GUSTAVE CHAUDEY

Mon cher compatriote, conservez précieusement la pièce que vous vous êtes procurée concernant l'affaire Bourdault ; elle trouvera sa place ultérieurement dans la polémique que je ne peux manquer d'avoir à soutenir contre le clergé. Quant à mon livre, l'endroit où j'aurais pu l'encadrer est imprimé ; d'ailleurs elle est un peu longue, et je suis bien aise de tenir cette arme en réserve.

-Ce que je désirais savoir avec certitude, c'est si l'archevêque a fait le voyage de Vesoul pour surveiller la chose, et s'il existe un exécuteur testamentaire APPOINTÉ ; deux circonstances qui, du reste, perdent de leur intérêt en présence du testament même.

Je vous remercie du zèle que vous mettez à m'obliger et à soutenir la bonne cause ; le cœur me dit que je pourrais bien vous donner un jour de la besogne. Puisque désormais vos vaisseaux sont brûlés, j'imagine qu'ainsi que moi vous agirez sans regarder en arrière ; ce n'est que comme cela qu'on avance, et je promets pour ma part de vous mener loin.

La moitié de mon ouvrage est imprimé, le reste suivra d'ici fin décembre.

Mes très-humbles respects à M^{me} Chaudey, s'il vous plait.

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 16 octobre 1837.

A M. LE DOCTEUR CRETIN

Mon cher ami, j'ai bien regretté de ne pas me trouver à la maison lors de votre dernière visite; nous causons si rarement!... A première occasion je réparerai cela; ce ne sont plus autant les jambes qui me manquent, et je puis aller plus qu'autrefois, bien que le besoin de repos se fasse fréquemment sentir.

Il faut vous dire que les symptômes de ma maladie me semblent avoir changé de caractère. L'an passé, il y a dix-huit mois, et au commencement de 57, c'était un spasme général, mais POINT DOULOUREUX, qui me troublait la vue, m'ôtait la force de penser et produisait aux extrémités nerveuses du côté gauche, la main et le pied, ce sentiment d'émoussement qui avait tant d'analogie avec ce qu'éprouve l'homme attaqué d'un ramollissement du cerveau ou de la moelle. La dilatation de la pupille rendait l'analogie plus frappante encore. — Tout cela a disparu, ou peu s'en faut.

Maintenant j'éprouve des douleurs vives, hémicraniformes; d'autres fois comme une inflammation générale de la partie supérieure du cerveau; il me semble parfois qu'il y a dans le travers du crâne (à la

fontaine des petits enfants), une large plaie qui cuit et qui saigne. Toute la surface du cuir chevelu, devant, dessus, derrière, des deux côtés, aux tempes, est d'une irritabilité extrême. Il me semble que les petits nerfs y sont plus hérissés et fourmillent quand on y touche.

La moindre chose exaspère ces symptômes : un peu trop de vin, un refroidissement du cerveau, etc.

Du reste, une *sensibilité* toujours excessive ; si une personne promène l'extrémité de ses doigts le long de mon échine, cela me met hors de moi et m'agace au dernier point.

J'ai toujours dans l'opinion que cette affection est la suite du choléra, et que le travail seul n'eût jamais déterminé chez moi pareille chose.

Voilà, cher ami, les renseignements que je crois devoir vous communiquer, et qui résument mon état sanitaire depuis trois mois.

D'un état de mollesse et d'affaissement, je passe à un état d'irritation nerveuse aiguë, qui, je vous le répète, ressemble fort, soit à la migraine, soit au mal de tête des ivrognes.

Mon livre marche, mais j'ai encore fort à faire. Le tome II sera terminé fin courant ; le III^e ne sera pas fini avant janvier. Les deux premiers volumes dépassent 500 pages chacun. Mon traducteur allemand, qui a lu les deux tiers du tome I^{er}, est content de moi et se réjouit d'avance de l'effet de cette publication.

Mes amitiés à votre vieux père.

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 49 octobre 1837.

A M. MAURICE.

Mon cher Maurice, vous pouvez remettre à mon frère les cinquante francs qu'il vous demandera.

Les choses que vous m'annoncez me peinent singulièrement, cependant la mauvaise santé de votre femme m'affecte sans comparaison plus que toutes vos pertes commerciales. Ma femme surtout, qui sait de reste ce que c'est que de souffrir et qui comprend l'atrocité des séparations, ma femme ne peut assez vous dire combien elle sympathise à vos chagrins, combien l'état de M^{me} Maurice lui touche le cœur. Espérons cependant ; il y a si longtemps que M^{me} Maurice souffre, que la vie doit être puissante chez elle, et qu'on peut supposer que sa santé, un beau jour, se rétablira...

Ma situation n'a pas changé depuis ma dernière. Ma tête est toujours mauvaise ; cependant, à force de précautions je travaille, et toujours clopin clopant j'espère voir la fin de mon livre avec le commencement de la nouvelle année. Il s'agit de trois volumes compactes, de plus de 500 pages chacun. — 1,800 exemplaires sont souscrits d'avance ; les libraires les demandent par 50 et 100. Le tirage est de 6,000 ; nous espérons, le libraire et moi, qu'une seconde édition devra être faite

dans les six mois qui suivront la mise en vente. Cela relèverait fort ma position financière, aujourd'hui aussi gênée que celle de la Banque, qui vient d'élever son escompte à 7 1/2, et je pourrais régler bien des comptes et satisfaire à bien des besoins qui me pèsent depuis longtemps. Mais mon livre ne soulèvera-t-il pas d'orage? La question est là. Nous sommes convaincus ici qu'il n'y aura rien; s'il en était autrement, je serais, pour la cinquième ou sixième fois depuis notre liquidation amiable, ruiné, et peut-être sans ressource.

Mais ne prévoyons pas le mal de si loin. — A fur et mesure de l'impression française, l'on me traduit et on m'imprime en allemand, à Hambourg; de telle sorte qu'en moins de huit jours l'Europe entière sera saisie de mon livre, en allemand et en français, et qu'à l'heure de la mise en vente à Paris, 4,000 exemplaires de l'édition française, autant peut-être de l'édition allemande, seront distribués et en sûreté. Le reste, mis à l'abri, partira de même.

Si cet ouvrage passe, j'ose vous le dire, mon avenir est assuré. Trois mois de repos absolu me rendraient toute ma force; et j'aurais, comme écrivain, une valeur commerciale de premier ordre.

Voilà, mon cher ami, où j'en suis pour le quart d'heure. Faites des vœux pour moi comme j'en fais pour vous, et j'espère qu'un jour nous nous réjouirons de notre bonheur commun; vous, de la guérison de votre femme, et moi de mon affranchissement définitif.

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

P.-S. Tenez-nous au courant de toutes vos santés : avec une mère et une femme défaillantes, vous avez besoin, vous et votre excellente fille, de vous soutenir.

Paris, 24 octobre 1857.

A M. BONNON

Mon cher monsieur Bonnon, je trouverais très-naturelle, originale et d'un bon citoyen, votre lettre du 5 septembre à l'empereur, si je n'y étais pas désigné comme l'homme le plus capable de sauver l'Empire. On ne fait de ces choses-là, mon cher ami, qu'autant qu'on ne connaît en aucune façon la personne désignée : autrement vous donnez lieu de penser à ceux qui liront votre épître que vous avez fait cela à mon instigation, ce qui ôte à votre lettre toute sa naïveté et sa valeur.

Laissant de côté ce qui me regarde, je trouve donc votre lettre tout à fait digne d'éloge, et si j'étais à la place de l'empereur, je voudrais savoir quel est le brave homme qui prend ainsi la peine de me signaler la trahison organisée autour de mon gouvernement....

Mais soyez tranquille, l'empereur ne saura rien de votre renseignement; votre lettre sera jetée aux chiffons, ou si quelqu'un en prend note, ce sera pour demander au préfet de la Haute-Saône s'il est un certain Bonnon qui se mêle de dénoncer les agents du pouvoir et de donner à l'empereur des conseils socialistes.

Tenez-vous donc sur la réserve, et, par prévision, faites-moi le plaisir de mettre en sûreté les lettres que vous pouvez avoir de moi, celle-ci comprise.

Les choses suivent leur train ordinaire ; il ne faut pas en être trop surpris. Ce que vous voyez vous afflige ; il y a si longtemps que je repais ma pensée de pareilles considérations, que j'ai fini par en prendre mon parti, comme un médecin prend son parti des maladies. Il faut, je vous le répète, que les choses aient leur cours seulement, le philosophe, l'homme d'État, prennent note de tous les symptômes pour avertir ensuite avec plus d'autorité, et indiquer le remède avec plus de certitude.

C'est un concours de servilité et de platitude auquel on ne trouverait d'exemple que dans les premières années de l'ancien empire et de la restauration ; puis, malgré ces démonstrations hypocrites, l'édifice se mine ; un beau jour tout le monde a tourné, le Pouvoir se trouve isolé, il est perdu.

Ce qu'il y a de plus désolant, c'est que, grâce au silence forcé de la presse et à l'ineptie des écrivains à qui il est encore permis de se faire entendre, la santé publique ne marche plus. L'expérience ne sert à rien ; et nous pourrions nous retrouver après une nouvelle catastrophe aussi bêtes que le lendemain de la chute de Louis-Philippe.

Continuez, cher ami, votre rôle d'observateur, et, tout en conservant votre cœur pur, ne soyez pas trop troublé de tous les désordres dont vous êtes témoin. Nous sommes en pleine crise morale encore plus que financière ; heureux ceux qui, comme vous, peuvent se vanter de la traverser sans y souiller leur vertu.

Je craignais d'abord que mon *Mannel* ne vous fût

DE P.-J. PROUDHON.

287

pas parvenu ; votre lettre m'a rassuré à cet égard. J'ai passé quinze jours à Dampierre-sur-Sâlon, trop loin de chez vous pour vous voir, sans cela je vous aurais prévenu, car je ne pouvais faire de longues courses.

Adieu, je vous serre la main et vous remercie de votre souvenir, tant pour moi que pour ma femme et mes enfants.

Votre tout dévoué.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 28 octobre 1837.

A M. MARC DUFRAISSE

Mon cher Marc, j'ai été bien heureux que vous vous fussiez souvenu de moi, et j'ai accueilli avec un extrême plaisir votre ami et collègue, M. Challemel. Je vous devais déjà un excellent bonjour que m'a apporté de votre part notre ami commun, Gallot, à qui je dois, en outre, le numéro de la *Recherche* qui contient votre article sur C. Desmoulins.

Pour toutes ces choses j'étais en retard avec vous ; recevez donc en une fois mes remerciements, et croyez une fois pour toutes que vous êtes l'un des hommes rares dont je convoite le plus l'amitié et craigne le jugement. Ceci donné à nos vieux sentiments de *compagnonnage*, je réponds à votre lettre.

Je ne puis vous envoyer en ce moment que trois des opuscules que vous désirez, le *Dimanche*, la *Création de l'ordre* et le *Manuel*. Tout ce que j'ai fait est devenu, depuis le coup d'État, fort rare ; Garnier n'en a plus, et nous attendons l'effet de ma prochaine publication pour juger si le moment est venu de tenter une réimpression générale. Dans ce cas, comptez sur mon souvenir et ma diligence à vous obliger.

J'ai lu avec un plaisir infini votre *Camille*, et je vous sais gré d'avoir enfin osé poser la pierre d'attente d'une conciliation entre les deux vieux partis de la Gironde et de la Montagne. Votre grand cœur autant que votre excellent esprit s'est manifesté là tout entier ; encore une fois, recevez-en mes félicitations. J'ai été touché jusqu'à l'âme de votre œuvre ; il n'y a qu'un homme de pensée, comme vous l'êtes, qui puisse comprendre qu'un penseur puisse être ainsi ému par un acte qui ne procède cependant que du jugement.

Mais pourquoi avez-vous cru devoir sceller cette réconciliation par le sacrifice de cette grande figure de Mirabeau ? — J'ai lu avec soin sa correspondance avec le comte de la Marck, et si je regrette qu'un homme de cette valeur ait été dans le cas de stipuler ses intérêts personnels, je ne puis, je l'avoue, voir dans cette stipulation un acte de vénalité et de trahison. N'oubliez pas que Mirabeau, tout en cachant sa marche à ses contemporains, fait appel à la postérité et recommande à son correspondant de conserver et publier ses lettres ; est-ce l'acte d'un homme vendu ?... Pour moi, j'ai vu dans ce fait prodigieux de la vie de Mirabeau l'un des actes les plus puissants de l'époque : la royauté, non pas tuée, ce qui était plus facile, mais *domptée* par la Révolution. La royauté domptée, changée d'absolutiste, féodale, divine, en rouage constitutionnel, et cela avec la complicité officielle et secrète du roi, du roi qui jure la constitution d'une main et de l'autre s'engage avec Mirabeau : voilà ce que m'a révélé la correspondance la Marck. Qui donc pouvait ici trahir Mirabeau ? Il n'était pas démocrate, et sa haute raison lui faisait voir ce que l'expérience a démontré, que la France serait encore un siècle avant de le devenir. Mirabeau voulait

éviter l'interrègne républicain et impérial de 92 à 1814, il nous eût fait avancer de vingt-cinq ans. Mirabeau a été martyr de l'atrocité des mœurs féodales, jusqu'au jour où il est devenu député de la sénéchaussée d'Aix ; à partir de là, il a été martyr de sa mauvaise réputation, des soupçons perpétuels de son parti, des injures quotidiennes de la contre-révolution : ne le poursuivez pas au delà de la tombe. Pour moi, je le dis franchement, je défends Mirabeau ; je comprends sa conduite, bien qu'elle eût pu être meilleure, et je l'absous pleinement. Avec lui la Révolution prenait un autre cours, j'en conviens, et nous échappions peut-être au drame de 93, 94 jusqu'à 1814 ; mais j'estime, quant à moi, que cet intérêt épique ne vaut pas le progrès réel, les habitudes politiques, le bien-être enfin et la philosophie, qui ont, à mon jugement, placé les quinze années de la Restauration bien au-dessus des quinze années du Consulat et de l'Empire...

Vous me demandez mon opinion sur les vieux partis ? Je vous réponds qu'on ne les entend guère. La légitimité compte à peine et devient d'un bête à soulever le cœur. L'orléanisme a plus de racines : on peut affirmer que les quatre cinquièmes, pour ne pas dire les neuf dixièmes du monde officiel, administration, états-majors, magistrature, police, etc., lui appartiennent. La finance, la haute industrie, une part de la boutique lui sont dévoués. Ils en sont aux regrets, aux espérances et aux rêves. Mais la fatalité les emporte comme le reste : le peuple révolutionnaire et socialiste dans l'âme, quoiqu'au tiers encore chauvin et bonapartiste, ce peuple ne les connaît pas, n'en veut point, les hait ; puis le mouvement économique, philosophique et moral devient tel que l'orléanisme paraîtra bientôt d'une

incompatibilité absolue avec le mouvement, ni plus ni moins que l'Empire et la légitimité. Je n'oserais pas dire ou prédire que nous n'en reverrons pas quelque échantillon ; la France unitaire et personnaliste est tellement inclinée à la forme monarchique, que l'énergie de ses instincts pourrait bien encore une fois, sous ce rapport, faire fléchir sa raison. Mais la Révolution n'y perdra rien, la République même s'en trouverait fortifiée : c'est si peu de chose, dans la donnée de l'avenir, qu'un roi constitutionnel!... Ce rouage politique me paraît même, à moi, d'une telle insignifiance, que je me refuse presque à en tenir compte, et je serais indifférent à une restauration orléaniste si je ne savais qu'indépendamment de la forme monarchique, qui me sourit assez peu, elle ne devait être l'organe d'une nouvelle répression des aspirations *socialistes* que j'affirme, et que la démocratie contient essentiellement.

Aussi, je ne songe qu'à engager de plus en plus la Révolution dans le sens économique et social. Le temps, les circonstances, les idées, tout nous y entraîne. Mon *Manuel* a porté un coup terrible à la citadelle bourgeoise ; dans six mois, je lui donnerai un tome deuxième qui achèvera, je l'espère, de mettre cette bande en déroute, et ne laissera disponible que les *institutions républicaines* tant rêvées, mais jamais comprises par Lafayette.

D'ici là paraîtra mon grand travail, trois volumes de plus de cinq cents pages chacun, dont l'objet est de donner la philosophie de la Révolution. L'ancien monde était au complet : il avait sa théologie, sa philosophie, sa poétique, son esthétique, son économie, sa politique, sa morale, etc. Ou la Révolution n'est rien ou elle doit remplacer tout cela, c'est-à-dire reconstruire la so-

ciété au complet. L'a-t-elle fait jusqu'ici ? Hélas ! la Révolution a été trahie dès le premier jour par les siens, pour qui elle n'a été qu'un élan spontané, puissant, mais point du tout réfléchi et pas compris. La Révolution s'est saturée de conceptions de l'ancien régime, elle s'est alliée à l'Église, elle s'est faite bigote, elle a été en tout et partout une contradiction. Ce n'était pas la faute des volontés, certes, c'était l'effet de l'ignorance commune. L'œuvre est si vaste !...

J'ose croire que, pour la première fois, la pensée profonde, synthétique de la Révolution aura été dégagée, montrée d'ensemble et mise en regard du vieux monde qui nous régit et nous possède, *intus et in cute*. Ce que je vous annonce est tellement formidable que, l'idée mise au jour, je ne comprends pas que le système existant puisse tenir longtemps, alors même qu'il n'aurait à lutter que contre l'influence dévorante de *l'idée*. Le titre de mon livre, que je vous prie de tenir secret jusqu'à la publication, est celui-ci : *De la justice dans la Révolution et dans l'Église*. — La justice, pour moi, régit tout : la cité et la famille, l'économie, le travail, les lettres même et l'art. L'Église, organe de la pensée religieuse, est le foyer de l'ancien monde. La justice comprend tout, domine tout, détermine tout ; en sorte que l'ordre humain dépend de la manière dont elle est elle-même comprise et interprétée, soit par l'Église, soit par la Révolution.

Malheureusement je m'attends à soulever bien des protestations du côté de la démocratie, qui, si elle n'est pas bonapartiste et jésuite, admet cependant tous les principes dont le développement à travers les âges a abouti à la féodalité, à l'Empire, à la théocratie. Pour que la Révolution devint décidément triomphante, il

fallait la *purger* à fond de tout faux alliage : une opération semblable, qui intéresse force amours-propres, force ambitions, force intérêts, ne passera pas sans réclamation. C'est une dernière bourrasque à soutenir, après quoi le monde se classera, bon gré mal gré, *hi quidem à dextris, illi autem a sinistris*.

L'un de nos candidats à la députation de Paris, M. Pelletan, a bien osé dire, à propos de mon *Manuel*, que c'était une *œuvre de police*... Que ne dira-t-il pas dans trois mois quand il aura vu ma philosophie de la Révolution !...

Ma femme est sensible à votre salut, et vous prie d'offrir ses compliments à la vôtre. Elle m'a donné déjà quatre filles, dont deux seulement vivantes.

Pour moi, je ne suis pas vaillant, une je ne sais quelle affection cérébrale m'empêche de travailler, me paralyse les forces, par moment me cause des douleurs cuisantes et une anémie désespérante. Deux fois déjà j'ai dû suspendre ma publication pour prendre du repos, et je n'oserais répondre qu'il ne me faudra pas bientôt interrompre de nouveau mon travail et renvoyer la mise en vente de mon livre de janvier en mars.

Aidez-moi de loin, mon cher Marc, appuyez-moi dans vos lettres à vos amis, j'en ai besoin. Nos trois ennemis véritables sont la Banque, l'Église, la Magistrature. La première est fort ébranlée, la seconde délaissée, la troisième un instrument aussi dépourvu de responsabilité que le soldat en faction. Par quelle combinaison ces trois puissances nous tiennent-elles sous le joug ? C'est, mon livre vous l'apprendra, que les principes métaphysiques et pratiques que ces trois institutions expriment, sont admis par tout le monde sous des noms et formules qui font illusion, mais qui au fond re-

viennent exactement au même. Mon épopée philosophique déchirera tous les voiles ; j'ose dire qu'alors le monde se connaîtra et pourra choisir en connaissance de cause.

J'ai réussi, de l'avis de tout le monde, à donner à mon *Manuel* (500 pages de chiffres) l'intérêt d'un pamphlet ; — d'après mon traducteur allemand, ma philosophie révolutionnaire se lit comme un roman.

S'il ne se trompe pas, l'effet sera terrible.

Adieu, mon cher Marc, consolez-vous de l'exil, comme je me console moi-même de cet abaissement, par la pensée que l'œuvre de la Révolution dépasse tout ce que la pensée humaine a jusqu'ici rêvé, ce que l'utopie a inventé, ce que la religion elle-même a cru. Faut-il nous étonner que cette malheureuse société, qui le sent, mais qui n'y voit pas clair, hésite un instant ?..

A vous de cœur.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 3 novembre 1857.

A M. LARRAMAT

Mon cher monsieur Larramat, j'ai bien reçu au leur temps vos deux dernières, l'une du 25 septembre, l'autre du 28 octobre. Depuis que celle-ci m'est parvenue, les journaux ont pu déjà satisfaire en partie votre curiosité sur divers points, tels que la crise et le refus de serment du général Cavaignac. Sur la crise, le rapport du ministre des finances et des assertions ont déjà rassuré tous ceux à qui il suffit de bonnes paroles : elle est passée cette crise, elle est finie ; tout va renaitre, plus de cours forcé, etc.

Sur le refus de serment, voilà le chef du parti républicain qui débarrassera le gouvernement de sa personne ; peu importe maintenant ce que feront les quatre ou cinq survivants : les uns jurant, les autres refusant de jurer. Ceux qui jurent seront, à ce qu'on dit, MM. Ollivier et Darimon, représentants du parti de l'avenir et de la jeune démocratie ; ceux qui ne jureront pas seront MM. Goudehaux, Carnot, Héron, si toutefois leur chef de file mort ils ne tournent pas au parti du serment.

Pour moi, je suis dégoûté de ce va-et-vient des situations et je renonce à avoir un avis.

En principe, vous le savez, j'étais et je suis toujours pour l'action et la résistance.

En application, à vue du système électoral, de ses conditions, du défaut de garantie; à vue de la Constitution impériale et des dispositions des démocrates, j'ai cru devoir m'abstenir. Je crois fermement qu'en mettant les pieds dans le plat impérial, nous ne pouvons que montrer notre vanité et notre impuissance, compromettre nos principes et notre caractère.

Tout ce que nous pourrions faire nous devient un piège : ayons donc la modestie, la dignité du silence, et laissons faire à d'autres.

Je travaille encore ; mais mes forces s'épuisent tous les jours, et je n'oserais répondre qu'avant l'achèvement de mon livre il ne me faudra pas suspendre mon travail encore une fois.

Dans dix ou douze jours, le tome II sera tiré ; le troisième va être mis sous presse : c'est pour moi une affaire de deux mois et demi encore. — Il y a quatre jours, la police a fait une double descente chez mon imprimeur ainsi que chez le libraire pour savoir à quoi s'en tenir sur la nature de ma publication. Elle avait lu dans une correspondance allemande que j'allais publier un pamphlet irréligieux sous ce titre : *Le Bon Dieu au XIX^e siècle!*

Qui sont donc les plus gots, des mauvais plaisants qui usent ainsi indiscrètement mon nom, ou de la police qui s'émote de leurs canards?

Ah! mon cher monsieur, nous descendons toujours, et si je ne puis pas dire que je ne sais que croire, il est vrai, du moins, que je n'ose plus espérer : il y a bien de la vitalité encore dans le peuple; mais la bourgeoisie est sans nerf, elle a plus peur de perdre un écu que de

risquer son honneur, et, le général Cavaignac mort, je crains fort que la portion qui se ralliait à lui ne tourne décidément à l'Empire.

Quand tout se débande, le pauvre prolétaire tiendra-t-il longtemps?...

Merci pour ma famille de votre bon souvenir, et saluez les amis de ma part. Je suis bien fatigué, bien triste; mais je rajeunirais en vingt-quatre heures s'il arrivait le plus petit événement digne d'être porté à *l'avoir* de la Révolution.

A vous.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 4 novembre 1837.

A M. ***

Monsieur, permettez-moi d'user de l'espèce de confraternité littéraire que vous avez bien voulu établir entre nous par l'envoi que vous m'avez fait de votre intéressante traduction des lettres d'Héloïse et Abailard, pour vous demander tout à la fois un petit service et un petit renseignement.

Le service consiste simplement à donner connaissance de la présente à M. le préfet de police.

Le renseignement se borne à me faire connaître, s'il est possible, et si vos devoirs ne s'y opposent, la pensée et les intentions de l'administration sur les faits et observations ci-après :

Il y a quelques jours, un M. Gaillard, commissaire de police au bureau de la librairie, envoyé, disait-il, à cet effet par le ministre, s'est présenté chez MM. Garnier frères, mes éditeurs, et ensuite chez M. Bourdier, imprimeur, rue Mazarine, afin de s'enquérir s'il était vrai que l'ouvrage que j'ai en ce moment sous presse eût pour titre : *Le Bon Dieu au XIX^e siècle*.

Le gouvernement, ajoutait M. Gaillard, aurait appris le fait par une correspondance allemande, en termes

tels qu'il avait dû s'inquiéter d'une semblable publication. Sur la dénégation énergique de l'imprimeur et des libraires, il ajouta : Mais n'y aurait-il rien dans l'ouvrage qui eût pu donner lieu à ce bruit venu de bonne source ?

Voilà le fait, et si insignifiant qu'il paraisse, je vous avoue que je ne crois pas devoir le laisser passer sans protestation.

Comment, d'abord, l'administration qui a reçu depuis plus de six mois la déclaration de l'imprimeur, s'en va-t-elle recueillir les *canards* des correspondants allemands dont Paris pullule, et qui ne cessent d'inventer des nouvelles quand la chronique secrète et scandaleuse ne leur en fournit pas ?

Comment, ensuite, peut-elle penser que je m'en vais au dix-neuvième siècle, recommencer la guerre d'impiété que ne comportait déjà plus le dix-neuvième, et cela dans un pamphlet burlesque de *trois gros volumes* ?

Mais ceci est la moindre des choses : les susceptibilités de l'administration ne me regardent pas.

Ce que je ne puis admettre, et dont je me plains, c'est que l'administration ait cru devoir, sur un simple avis soi-disant venu d'Allemagne, commencer une espèce d'enquête préventive vis-à-vis d'un livre en cours d'impression. En cela, je tiens qu'elle outrepassa ses pouvoirs, qu'elle humilie le pays et abaisse le gouvernement.

Comment le ministre, puisque M. Gaillard s'est prévalu de l'autorité d'un ministre, n'a-t-il pas répondu simplement à cette dénonciation officieuse : « La loi existe, nous n'avons pas à nous enquérir des ouvrages livrés à l'impression tant qu'ils n'ont pas été mis en vente et que le public n'en a pas été saisi. Une exception

seulement est faite à l'égard des brochures de moins de dix feuilles, à l'égard desquelles la police se réserve le droit, non pas d'arrêter l'impression ou le brochage, mais seulement de les examiner dans les trois jours qui suivent le *dépôt*, et, en cas de péril public, d'en ordonner, après examen, la suppression. »

Telle est la loi ; et je regrette de n'avoir pas été présent à l'imprimerie lorsque se présenta M. Gaillard. Je l'aurais renvoyé à la *déclaration d'impression*, en lui disant que pour le surplus il n'avait pas de question à faire.

A quelles influences l'administration obéit-elle donc quand elle se laisse aller à de semblables mesures ? Peut-il convenir au gouvernement de l'empereur d'être autre chose que l'organe de la loi que lui-même a faite ? On ne cesse, il le sait, de l'accuser de despotisme ; il se trouve qu'il n'est lui-même qu'un instrument. Instrument de qui ? Il faut bien le dire, du parti dévot !...

Un mot maintenant du livre et de l'auteur. Car, après avoir formulé ma plainte, je veux aller au-devant des curiosités de l'administration, que je n'entends nullement braver.

La société française n'a plus ni principes ni croyances ; et personne ne souffre de cette absence de principes autant que le gouvernement lui-même. L'édifice entier de l'esprit humain, de la conscience humaine, est à reconstruire : à qui nous adresser pour cette réédification ? Deux autorités se présentent : la Révolution et l'Église. Laquelle suivre ? Une conciliation est-elle possible ?... Voilà le point de départ de mon livre, dont je n'ai pas besoin ici de parler davantage.

Devant une semblable controverse, quelle attitude doit avoir le pouvoir ? Le pouvoir, qui déjà met la main

à tant de choses, va-t-il encore se faire philosophe, théologien, métaphysicien ? A-t-il une éthique, une esthétique, un catéchisme à lui ? ou bien sa mission n'est-elle pas plutôt de faciliter le débat, d'en recueillir les conclusions et de s'emparer de la pratique, tant pour la direction des affaires que pour sa propre sûreté. Il suffit de poser de telles questions pour avoir la réponse. La science est œuvre individuelle, comme la poésie et l'art ; que le pouvoir la laisse tranquille, c'est tout ce qu'il faut pour elle.

Après tout, cependant, il est possible, et c'est ce que je désire savoir, que le gouvernement ne veuille pas plus de discussion philosophique que de critique de ses actes, il est possible qu'il ait pris décidément parti pour l'ultramontanisme et les jésuites, et que, tolérant pour la petite guerre de *l'Univers* et du *Siècle*, il n'entende souffrir ni une critique à fond de l'idée ecclésiastique, ni une exégèse sérieuse de la pensée révolutionnaire.

Il est possible, dis-je, qu'alors que l'opinion se montre de plus en plus indifférente sur la question de dynastie qu'elle sépare du reste, la dynastie napoléonienne, suivant l'exemple des deux dynasties déchues, se croie intéressée, contre le vœu universel, à soutenir et à réchauffer la vieille tradition pagano-christiano-féodale et à faire rebrousser chemin à la société et à l'histoire.

Si c'est ainsi, je suis heureux de le savoir. Un mot seulement, et je devinerai vite ce que peut-être on n'oserait dire. Ma résolution alors sera bientôt prise. Averti qu'il ne suffit pas à un écrivain de mettre hors de question la personne du prince, sa dynastie, son gouvernement, ses intentions, son avenir, les droits qu'il tient du pays et des circonstances ; mais qu'il faut se conformer au formulaire et signer la déchéance de la

pensée libre, j'irai hors de France chercher un public et une presse. Je suis tout résigné à l'expatriation. On saura que Paris n'est plus le foyer des idées; et peut-être la publication hors du territoire français de mes trois volumes, auxquels je déclare que pas un mot ne serait changé, fera-t-elle plus de tort au gouvernement impérial que toutes les haines des partis hostiles et deux cents scrutins comme celui de la troisième circonscription de la Seine.

Faudra-t-il toujours ressasser les mêmes lieux communs, et rappeler à tous nos gouvernements, à mesure qu'ils se culbutent l'un l'autre, que la société vit surtout du mouvement des idées, qu'ils ne subsistent eux-mêmes que des produits de ce mouvement, et qu'en fait de LIVRES, — la loi réserve les brochures, — la police ne doit s'ébranler et les tribunaux sévir qu'après que le public a été saisi et sur la clameur de l'opinion

Pardon, monsieur ***, de vous importuner de cette sottise affaire; mais vous auriez bien mérité du gouvernement de l'empereur si vous pouviez lui rappeler, à mon occasion, que le mieux pour lui, le plus commode, le plus glorieux, le plus profitable, quand son existence n'est pas en jeu, c'est de *laisser écrire et laisser passer*.

Comptant sur votre bienveillance, je vous prie d'agréer mes salutations sincères.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 13 novembre 1857.

A M. CHARLES BESLAY

Cher ami, vous m'avez envoyé, je ne sais plus quel jour, demander de nos nouvelles, et depuis nous n'avons plus eu des vôtres. Êtes-vous encore en route? Passerez-vous l'hiver tranquille à Paris. Quand comptez-vous déménager?

— Autre question. Continuez-vous de recueillir le *Journal des Chemins de fer de Mirès*. J'aurai à vous demander la communication de cette collection, si toutefois vous pouvez vous en séparer pour quelque temps, afin de préparer mon *Manuel*, tome II, que j'ai mis sur le chantier.

Les nouvelles abondent :

— Mort du ministre Abbatucci; je le regrette. De tout le personnel du gouvernement impérial, il n'y a de passable que les bonapartistes purs : Piétri, Persigny, Abbatucci; le reste se compose de renégats, qui se vengent sur les administrés et justiciables des remords de leur conscience.

— La *Presse* passe décidément au Palais-Royal; le rédacteur en chef, Nefftzer, est remercié par Millaud : on attribue cette évolution à l'influence de notre ami

Darimon. Neftzer dit que tout est *louche* dans ce journal, et le deviendra bien davantage. — De mon castel je ne reçois que des échos; je ne sais rien; et vous?

— Agitation intérieure au *Messenger de la Bourse*, où sont deux de nos amis, Hervé et Langlois. Là aussi on me parle de petites intrigues, de *vanités*, etc. Est-ce la *crise* qui amène tout cela?

— De mon côté, la police s'est émue de je ne sais quel canard de la presse allemande disant que j'allais publier un pamphlet contre la religion, sous ce titre : *Le Bon Dieu au XIX^e siècle*. Descente du commissaire de police chez l'imprimeur et le libraire. J'ai protesté contre cette *enquête* par une lettre, qui a été bien accueillie. Quels sont donc les tartufes qui déjà me relancent?...

Décidément vous êtes trop loin de nous. Les trois quarts de ce que nous aurions à nous communiquer nous échappent, et nous sommes morts l'un pour l'autre.

Me pardonnerez-vous d'avoir oublié que la Saint-Charles tombe le 4 décembre. Je vous avoue que je n'y ai pas pensé depuis 1829, dernière année où fut fêté le malheureux Charles X.

Chez nous on ne se fête pas; mais ce n'est pas le cas où l'on doit *traiter son prochain comme soi-même*.

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 27 novembre 1837.

A M. CHARLES EDMOND.

Mon cher Edmond, je n'ai pas encore pu vous rendre votre dernière visite, quelque envie que j'en eusse; pardonnez-le à ma méchante cervelle et à la besogne dont m'accable mon imprimeur. Le voyage de la rue Saint-Lazare est bien long pour moi, et le peu de temps que me laisse la maladie, je l'emploie au travail.

Cependant, il y a huit ou dix jours, forcé par l'échauffement de mon cerveau d'aller me rafraîchir au grand air, j'ai passé par Bellevue et j'ai frappé à votre porte. Mais brrr ! visage de bois. Le maître de la maison avait fait comme l'hirondelle de sa cheminée : il était parti sans attendre seulement la chute des feuilles. Il faut qu'à ce sujet je vous dise ce que j'ai sur le cœur et que je me dégonfle : vous allez à la campagne en amateur, vous ne serez jamais un paysan gaulois; vous êtes un rat de ville, un bourgeois, un aristocrate...

Cela dit, je viens à l'objet de ma lettre.

Il existe à Paris, pas loin de chez vous, une institution libre de musique instrumentale et de chant, qui se nomme ÉCOLE BEETHOVEN. De cette institution fait partie, en qualité de professeur et sous-directeur, un bien

digne homme avec qui vous vous êtes rencontré, un de nos amis enfin, *M. Tajan-Rogé*, qui, ces années dernières, est allé visiter la glorieuse Amérique des États-Unis, et n'en a rapporté que désillusions. Les *Yankees* n'en sont pas encore à comprendre cet élément humanitaire qui s'appelle l'ART : ils peuvent se vanter, sous ce rapport, d'être au-dessous des Esquimaux leurs voisins, comme avec leurs éternelles banqueroutes ils sont au-dessous du commerce civilisé. Est-ce que l'idée ne viendra pas à quelqu'un de leur faire visite avec cent vaisseaux de guerre et cent mille hommes?...

Or, l'*École Beethoven* a pensé, et je l'en félicite, qu'il lui serait honorable, utile, de se placer sous les auspices et le patronage d'un personnage compétent et de renommée assise. Il s'agit pour elle, en deux mots, de soutenir l'art par la liberté. Vous savez ce qu'il advient de tous les établissements officiels : Académies, Ecoles normale et polytechnique, Conservatoire de musique, École de Rome ; on y fait certes de belles études, mais la spontanéité y meurt ; on crée des connaisseurs, des amateurs de première force et pas un vrai artiste. Ce qu'il y a de pis est que l'officiel ne manque jamais de se déclarer l'ennemi du libre : cela se voit jusque dans l'Académie des sciences. Il faudrait sortir enfin de ce système de pétrification, de stéréotypie, et tâcher de ranimer la vie intellectuelle en France, en commençant par ce qui ne peut faire mal à personne : la musique.

A plusieurs reprises déjà, et par votre entremise, j'ai essayé de patronner quelque grande réforme ou institution démocratique ; vous n'avez pas oublié nos projets de chemins de fer et, plus tard, d'Exposition perpétuelle : la force des situations a paralysé mon bon vouloir. Vous verrez, et je vous le prédis, que le gou-

vernement impérial, ne voulant pas se faire l'exécuteur des œuvres de la Révolution, la Révolution l'exécutera... Eh bien ! puisque nous ne pouvons pas faire de l'industrie démocratique, de l'échange, de la commission, de la banque démocratique, faisons de l'art démocratique et libre.

Je ne connais, à l'exception de notre ami Tajan-Rogé, personne à l'*École Beethoven*, et Dieu sait combien peu je me soucie pour moi-même de ses violons et violoncelles ! Mais l'idée m'a paru heureuse, féconde ; elle rentre dans le plan général de notre démocratie socialiste et libre, et l'étendue de cette lettre, autant que mon amitié pour M. Tajan-Rogé, vous explique la vivacité de ma sympathie.

Voilà, mon cher ami, une affaire superbe, qui, si elle s'accomplit, rendra Tajan-Rogé votre obligé et le mien.

Donnez-moi un mot, et faites, je vous en prie, bon accueil à M. Tajan-Rogé, qui vous donnera toutes explications.

A vous tout entier.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 10 décembre 1837.

A M. SUCHET

Mon bon et brave Suchet, je suis comme vous accablé de besogne, et c'est à cause de cela que je vous réponds au *galop*. Puisque vous prétendez avoir besoin d'excuse auprès de moi pour votre long silence, me voilà moi-même, toute balance faite, tout excusé.

Commençons par *Louis*.

Vous ne devez pas avoir douté une minute, mon cher ami, que je fisse une grande différence entre notre ancien compagnon et le monde où il s'est fourré lui-même; il a senti, dans le passage du *Manuel* qui le touche, qu'il y avait au fond un tendre reproche, un regret, bien plus qu'une accusation formelle. C'est du moins ce qu'on m'a rapporté, et je lui en sais gré. Si, dans six mois, je reviens à la charge (je prépare un tome II), je vous en préviens d'avance, ce sera pour l'enlever; car je crois qu'il n'y a plus quel'obstination qui le retienne.

Votre Louis est un bon garçon, et HONNÊTE; mais sujet à entraînement, plein d'illusions, et d'une raison beaucoup moins sûre que son cœur.

Au reste, le public a pris mon attaque dans son vrai sens: QUE FAIT DONC LA LOUIS JOURDAN? C'est la question générale.

Le coup de Peyrat n'a pas d'autre signification que le besoin de se racheter d'une situation équivoque. La destitution de Nefftzer a été attribuée à une manœuvre du Palais-Royal, *protecteur officieux de la Presse*, et qui était mécontent de la raideur de Nefftzer. Il y a beaucoup de cela. On accusait aussi Nefftzer d'être cause de la décadence du journal ; en quoi l'on était injuste. La personnalité de Girardin, à tort ou à raison, faisait la principale valeur du journal, et Nefftzer, à tort ou à raison, ne le pouvait remplacer ; Nefftzer remercié, Peyrat rentrant, on crut qu'il avait été choisi pour son successeur ; cela n'était pas vrai, mais on le croyait. — Par malheur encore, les débuts de Peyrat furent peu satisfaisants, il se fit anglophile et indophobe outre mesure pour un démocrate ; et comme il était devenu le rédacteur de la feuille *Millaud et Palais-Royal*, le confrère de Darimon, député plus ou moins rallié, etc., on se demande : *Que fait là-dedans Peyrat ?*

L'article contre Goudchaux et Carnot est insoutenable, absurde, à tous les points de vue. Des républicains du parti vaincu, qui se respectent, ne peuvent pas aller au Corps législatif ; je me propose à cet égard de prendre enfin la parole, et de le prouver péremptoirement. Pour soutenir le contraire, il faut se jeter dans la thèse du *parjure* ; faire de la violence et de la conspiration à tout prix, etc. C'est ce qui arrive. Déjà, E. Ollivier a fait une scène au Corps législatif pour se racheter aussi du soupçon des démocrates qui l'accusent, non sans cause, de vanité ambitieuse et de peu de dignité. *QUE VA FAIRE LA-DÉDANS LE FILS DU PROCURER, E. OLLIVIER ? Que fait là Darimon, le rédacteur du Peuple ?* etc.

En fait, le vote de Paris a été *improbatif de l'Empire* ; aucune déclamation démagogique ne peut ajouter à la force de ce vote ; ou ceux qui ont prêté le serment l'amourneront par leur parlementarisme, ou bien, pour se couvrir, ils fouleront aux pieds leur serment, ce qui est pire, et que la démocratie doit repousser énergiquement.

Dans la circonstance actuelle, le vote silencieux nous est d'autant plus commandé que l'Empire ne peut plus aller avec sa Constitution ; qu'il cherche à devenir ce qu'on appelle *constitutionnel*, ou du moins fait semblant de le vouloir ; et que si la République se recommande par quelque chose, c'est par sa probité.

Ah ! cher ami, ne sortons jamais de là : la PROBITÉ en toute chose. Que je voudrais le redire à votre cher Gustave, en lui montrant par le détail tout ce que je vois... Politique, littérature, philosophie, Économie politique, crédit public (je ne vous parle ni de Bourse, ni de la forêt de Bondy), tout est livré à l'improbité. C'est au point que je me tâte tous les jours et me demande : Es-tu bien sûr de n'avoir pas fait ce jour-d'hui quelque vilaine petite action ?... La vie m'ennuie, tant j'y trouve de difficulté à être honnête homme !

Ces demoiselles (la mère et les filles) ont déjà flairé votre lettre et le bonjour de M^{me} Suchet.

On a eu l'indiscrétion impardonnable de me demander si M^{me} Suchet envoyait des figues. A quoi j'ai répondu : Vous ne le saurez pas. Là-dessus on s'est mis à me chanter le refrain :

Je le saurai pas-guarre,
Je le saurai par terre,
Ou par trahison !

Adieu, chers amis, je vous embrasse à la façon
d'Henri IV, à tort et à travers.

Votre

P.-J. PROUDHON.

P.-S. Mon gros livre n'est pas fini : le troisième
volume à peine sous presse ; je comptais vous l'envoyer
pour *étrennes*, vous ne l'aurez pas avant carnaval.

Paris, 12 décembre 1857.

A M. CHARLES EDMOND

Mon cher Edmond, le malheur arrivé à la *Presse* n'affecte personne plus vivement que moi, et pour toutes sortes de raisons : pour vous, pour les cent cinquante ou deux cents personnes attachées au journal, pour Peyrat lui-même, que je plains encore plus que je ne le blâme.

A l'occasion de ce sinistre, j'aurais besoin de quelques éclaircissements pour ma gouverne :

L'article de Peyrat avait-il été lu en comité de rédaction ?...

Pensez-vous que la mesure administrative qui a suspendu le journal ait eu en vue Millaud ou le comité de rédaction, ou seulement Peyrat, c'est-à-dire l'article en lui-même, purement et simplement.

A mes yeux, il plane sur tout cela un certain louche que toute ma pénétration ne parvient pas à percevoir. Si on n'en voulait qu'à l'article, comment n'a-t-on pas dit, dans le considérant, qu'en poussant l'opposition démocratique à mépriser le serment, la *Presse* attentait à la morale publique ? Je sais bien que le gouvernement

est gâteux sous ce rapport; mais c'était pour lui le plus beau côté et le plus défendable devant le jury.

Un mot d'explication, s. v. p.

Autre chose. A qui en a maintenant Girardin, avec ses provocations dans le *Courrier de Paris*? Jamais je ne l'ai vu plus absurde. Est-ce un ballon d'essai? Le gouvernement impérial se proposerait-il, comme d'aucuns prétendent, de rétablir le *statu quo* parlementaire et de publier son *acte additionnel*? Que se mitonne-t-il par là-haut?... On parle d'un coup de théâtre qui, en rendant au pays quelques-unes de ses chères *libertés*, irait porter l'émotion par toute l'Europe, en déclarant la guerre à l'Angleterre, proclamant l'Italie indépendante, etc., etc., etc. l...

La crise sévit et n'est pas une chimère ni une panique, quoiqu'on ait dit? Va-t-on essayer de la conjurer par de nouvelles *fantasias* politiques et belliqueuses? éreinter le dernier dada démocratique et jacobin : les *nationalités*?... *Quid?*

Je suis un peu intrigué, et l'esprit perplexe. Je vois bien la suite générale des choses; mais il y a un dessous de cartes que pour le quart d'heure je ne devine point. Peut-être n'y a-t-il rien, je veux dire rien dans les têtes; et la destinée, la force des choses restent-elles seules chargées de l'avenir! Votre opinion?

J'ai rencontré Rogé, qui m'a paru bien reconnaissant de vos démarches; mais fort effrayé de l'idée qu'on a eue d'en référer, pour mieux faire, à M. Halévy. Que diable M. Halévy peut-il avoir contre la société de Beethoven? Je ne comprends rien à ces divisions d'artistes; mais, puisque la société craint ce monsieur, il sera bon, si faire se peut, de détourner cette influence.

Qu'allez-vous faire maintenant de la *Presse*? C'est le

cas pour Millaud et Rouy de s'entendre, et pour la rédaction de s'organiser et d'arrêter une marche à suivre. Vous avez deux mois devant vous; laissera-t-on tomber en quenouille et périr un si bel instrument?

Voilà bien des questions et j'en aurais encore d'autres à vous faire. Mais c'est trop déjà pour une fois. Donnez-moi de vos nouvelles en attendant que j'aie tomber sur vous pendant la petite suspension que je vais me donner à moi-même. Épuisé par le travail et craignant de succomber à la peine, j'ai cru devoir reprendre haleine pendant huit ou dix jours avant de terminer mon troisième volume.

A vous de cœur.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 16 décembre 1837.

A M. CHARLES EDMOND

Merci, cher ami, de votre obligeance à me répondre. J'avais bien jugé la chose; on a voulu racheter une situation équivoque par la véhémence du langage, et l'on a tout perdu. Ainsi font les maladroits. Deux mots d'explication en tête du journal pouvaient tout prévenir, mettre à l'aise tout le monde : c'était trop simple pour qu'on y pensât ! C'est ainsi que j'ai parlé à tout le monde de l'affaire, et que je vous en ai parlé à vous-même.

Je vois, comme vous, l'existence de la *Presse* menacée. Millaud, échaudé, prendra des mesures contre la *furia républicaine*. Il disait l'autre jour, à propos des articles Girardin, au propriétaire du *Courrier*, Prost, qui me l'a redit : *Voilà justement ce que nous devons faire !* Pauvre homme ! C'est justement ce qu'il ne fallait pas faire, pas plus que l'article Peyrat, devenu décidément dynastique; la *Presse* n'a plus de raison d'être, surtout en l'absence de Girardin, dont la personnalité, à tort ou à raison, faisait une partie de son intérêt.

Je sens aussi bien que vous, du reste, ce que nous aurions à gagner tous si, dans deux mois, nous pouvions mettre la main sur la barre de ce gouvernail ; et mon livre fini, peut-être, si l'occasion s'offrait n'y répugnerais-je pas. Mais, d'abord, il faut voir l'effet de mon livre. Si le succès répond à mes espérances, un journal qui représente la philosophie nouvelle devient indispensable ; et je chercherai cet organe n'importe chez qui, certain d'y devenir forcément le maître (je parle au point de vue des idées) ; si le succès fait défaut, je n'ai plus rien à prétendre ; il ne me reste qu'à chercher un emploi à l'ancien commis de *MM. Gauthier frères*.

Voilà pour ce qui me concerne.

Mais reste Millaud, Millaud échaudé, comme je disais tout à l'heure, et dont la tête, à l'heure qu'il est, bat la campagne. Faites donc croire à cet homme que sa propriété, dépréciée de 60 %, ne peut être sauvée qu'en passant aux mains d'un *exploitant* d'une couleur bien autrement tranchée que *MM. Girardin, Nefftzer et Peyrat* ! à qui l'on peut reprocher d'avoir eu quatre journaux tués sous lui, trente ou quarante années d'emprisonnement, etc., etc.

Millaud est-il de force à faire comme Alexandre, attaqué de fluxion de poitrine : boire la médecine et fermer les yeux ?

La vieille démocratie se dissout ; le parti des gens à expédients, sceptiques, misanthropes, sous un vernis de tolérance, le parti de Girardin, en un mot, s'évanouit également. Place aux idées jeunes : c'est votre conclusion. Mais faites croire cela à Millaud, à Mirès, à Havin, à M. Guizot, à Delamarre ! On n'abdique pas.

Je crois à un interrègne de l'opinion, dont la fin sera le signal de la déchéance impériale.

Prenons le monde comme il va, et contentons-nous de souffler le feu.

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 24 décembre 1837.

A M. ET M^{me} ***

Votre lettre nous a fait un grand plaisir, et, en mon particulier, j'ai été très heureux des petits renseignements qu'elle contient. Je remercie M. J*** d'avoir ainsi pensé à moi, et ne puis que l'encourager dans ses observations philosophiques. Le temps viendra, je l'espère, où on laissera le spectacle aux enfants : le théâtre politique et social est bien autrement instructif.

Puisqu'il s'imprime des journaux français à Jersey, il doit y avoir dans le nombre au moins un journal républicain, et ce journal doit s'appeler L'HOMME.

Si je ne me trompe encore, le rédacteur de ce journal est M. Ribeyrolles, proscrit à la suite du 13 juin, ancien rédacteur en chef de la *Réforme*, dont je crois avoir conservé l'estime et l'amitié. Ne pourriez-vous le voir et me donner des nouvelles de sa santé ?

Un autre de mes amis, compagnon de ma captivité à la Conciergerie, est M. Gallot, ami, comme moi, de Ribeyrolles, et gérant de la *Réforme*. M. Gallot fait à Jersey un commerce de vins ; il s'est retiré dans l'île, volontairement, pour ses affaires. Voyez-le encore, s'il

vous est possible, et si ces relations avec des démocrates plus ou moins désagréables au gouvernement français ne vous contrarient point.

Vous devez encore avoir à Jersey la famille Hugo, que je connais fort peu, et à laquelle je ne me permettrais pas de vous adresser. Mais que devient le poète ? Que dit-on de lui à l'étranger ? Comment a-t-on pris et ses *Châtiments* et son *Napoléon le Petit* (ce qui suppose que Victor Hugo admire *Napoléon le Grand*) et les deux volumes de *Contemplations* ?

Ici tout continue de se démolir et de se dissoudre. Nous avons eu le scandale du vieux Dupin, rentré au service de l'Empereur après avoir réglé les affaires de la maison d'Orléans ; la nomination de Chaux-d'Écluse au grade de procureur général ; puis la publication des dernières chansons et des Mémoires de Béranger, qui ont fait grand tort à leur auteur, et singulièrement affaibli l'estime des démocrates. Puis voilà les cinq élus de Paris qui n'ont pas brillé non plus, soit en jurant, soit en ne jurant pas ; le seul homme qui se soit bien tenu est le général Cavaignac, et peut-être le doit-il à la mort !

Tandis que la *Presse* se fait sottement suspendre, son ancien directeur, Girardin, passe à l'Empire, — un peu trop tard pour que cela lui compte, — et s'efforce d'entraîner à sa suite, ou de compromettre les démocrates. C'est du maquignonnage, dans lequel il est secondé par le directeur du *Sécle*, Havin : signes du temps.

Les affaires souffrent, tout languit, on maugrée, on bavarde, on dit que cela *ne peut durer* ; le gouvernement vit dans la transe, et cela va toujours ; et je ne vois pas, les hommes restant ce qu'ils sont, pourquoi

cela n'irait plus. Sans doute, il n'est pas aussi comode d'aller à reculons que d'aller en avant; mais enfin l'on va. Rome, depuis la bataille de Pharsale jusqu'à la déposition de Romulus Augustulus, a bien reculé pendant cinq cent vingt ans!

Ce qui console le philosophe est de voir l'Europe s'emparer peu à peu de la cause que la France déserte si honteusement. Tout tend à la liberté en Europe; tout respire la révolution: le Piémont, la Belgique, la Suisse, l'Allemagne, le Danemarck, la Suède, jusqu'au tsar.

A quel homme sera-t-il arrivé, dites-moi, d'émanciper d'un seul coup 40 millions de serfs? Alexandre II est autant aimé de la noblesse que de ses paysans. Tandis que nos grandes compagnies multiplient chez nous le salariat, les Russes abolissent le servage! Comme cela nous hausse!

Mon malheureux livre n'est pas terminé; j'en ai pour jusqu'à carnaval. J'ai essayé d'appliquer à mon pays et à mes contemporains ce que porte dans les plis de son drapeau la Révolution française, et dont nous ne savons pas même le premier mot. Je m'attends à rencontrer pour adversaires: républicains, orléanistes, légitimistes, l'Église, la Magistrature, l'Université, la Littérature et les deux tiers du Socialisme. Tout mon espoir est que le gouvernement, me voyant en butte à tant de contradictions, juge inutile de se faire le vengeur de la réprobation universelle et m'abandonne à mon malheureux sort.

Ma petite famille va bien, etc., etc.

Bonjour, monsieur et madame.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 29 décembre 1837.

A M. LE DOCTEUR CRETIN

Mon cher docteur, nous avons deux enrhumées, ma femme et Catherine; une coqueluchée, Stéphanie; et moi qui ai un peu mal à la gorge, *angine*.

Rien absolument de grave à tout cela; envoyez-nous seulement une ordonnance pour chacun, et j'irai chercher les potions.

— Avez-vous des nouvelles de Besançon ?

— Avez-vous lu les débats du procès M*** et R***. Que dites-vous de cette petite lettre de D*** à R***, par laquelle il vient fournir des armes contre M***, à qui il devait un traitement de 6,000 francs. Décidément ce petit homme tourne à la folie.

Je travaille, et si je vous demande un médicament pour mon commencement d'angine, c'est afin de ne pas quitter le travail et de pouvoir aller, un des premiers soirs de janvier, souhaiter la bonne année à votre père.

Tout vôtre.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 11 janvier 1858.

A M. MAURICE.

Mon cher Maurice, je ne veux pas attendre d'avoir fait les commissions dont vous m'avez chargé pour vous écrire, et vous présenter, ainsi qu'à votre excellente femme, M^{me} Maurice, et à M^{lle} Laure, nos souhaits de nouvel an. Ma femme n'oubliera jamais l'accueil qu'elle a reçu de vous dans son voyage à Besançon, et tout son regret est de n'être pas à même de vous prouver plus souvent sa sympathie.

Quant à moi, mon cher Maurice, je crois que nous n'avons vraiment plus rien à nous dire. J'ai l'habitude, quand je veux citer un parfait honnête homme et un bon ami, de citer votre nom; quand je veux montrer une famille parfaitement unie, d'indiquer la vôtre.

Je savais, par une lettre de mon frère, dont le fils vous est allé voir, que M^{me} Maurice était toujours souffrante; mais j'espère, et je vous prie de lui lire au moins ce passage de ma lettre, la retrouver mieux au printemps prochain, lorsque viendront les fleurs et les fraisés. Si ma publication se passe bien, — j'entends par là si je n'ai pas de tracasserie de la part de l'autorité, — le succès sera assez grand pour que je puisse

me permettre, avec ma femme et mes enfants, d'aller prendre au pays un peu de vacances dont j'ai grand besoin. Avec quel plaisir, alors, nous accepterions de M^{me} Maurice une invitation à ce pavillon que je n'ai pas revu depuis qu'elle était demoiselle !... C'est là que je voudrais me revoir avec elle et vous, mon cher Maurice ; nous nous trouverions un peu vieux, mais nos filles sont jeunes.

Je m'occuperai, entre mes séances de travail, de vos commissions, et vous manderai le résultat.

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 20 janvier 1838.

A M. SUCHET

Mon cher Suchet, un mot seulement pour aujourd'hui, en réponse à votre dernière.

La caisse de bonbons est arrivée extérieurement en bon état : ce qui a fait que je n'ai point hésité à signer sur-le-champ le reçu. — Mais après ouverture, il y avait un notable manquant sur les fruits glacés : ce qui prouve l'infidélité soit des agents de l'octroi, soit des hommes de la Compagnie.

Au reste, ces faits paraissent désormais constituer une espèce de péage pour les Compagnies et octrois : un panier d'huitres, que nous a envoyé de Cancale un ami, était pareillement en déficit ; et j'ai signalé quelque part la Compagnie d'Orléans, qui, dans une seule année, eut pour 1,200,000 francs de litiges.

Je ne sais si j'ai mal dit ou si vous avez mal lu : mais il est bien évident que c'est mon ouvrage entier que j'entends vous envoyer, quand le troisième volume, qui est sous presse, sera fini.

Rien autre à vous mander. Vous connaissez le dernier attentat, Orsini, Pieri et consorts. Nous leur devons de nouvelles lois répressives : ainsi vont les

choses. Depuis trois mille ans la politique n'est pas autre. Les gouvernements conspirent, les passions éclatent ; plus elles éclatent, plus le gouvernement conspire, et *vice versa*.

N'y aura-t-il donc pas un moyen de sortir de cet imbroglio?... Nous sommes bien malheureux.

Ma femme et mes filles embrassent M^{me} Suchet sur les deux joues, d'abord parce qu'elles l'aiment ; puis, il faut dire la vérité, un peu aussi pour ses bonbons.

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

200. Le premier...
 201. Le second...
 202. Le troisième...

Paris, 8 février 1853.

203. Le quatrième...
 204. Le cinquième...

205. Le sixième...
 206. Le septième...

207. Le huitième...

A M. CHARLES EDMOND

Mon cher Edmond, j'ai passé, il y a quelque temps, rue Saint-Lazare, 54, pour vous dire bonjour : je n'ai trouvé personne, mais j'ai su que vous alliez bien ; ce qui était pour lors l'essentiel.

Actuellement nous tombons dans un tel grabuge que nous n'aurons bientôt plus le temps de songer à nos santés : c'est de nos raisons qu'il faudra nous enquérir. Et tout cela pour quatre bombardeurs qui ont manqué leur coup !...

Discours de rentrée de l'empereur : folie !

Rapport du ministre Billault : folie !

Projet de loi des suspects : folie !

Loi de régence, qui évince, ou à peu près, le prince Napoléon : folie !

Adresses des autorités civiles, disant que l'empereur tué tout était perdu : folie !

Adresses de la garde nationale et de l'armée : folie !

Adresse de Morny au nom du Corps Législatif, menaçante pour l'Angleterre : folie !

Suppression de journaux, menaces à la presse : folie !

Destitution du ministre de l'intérieur : folie !

Remplacement par Espinasse : folie !

Projet de loi relatif au refus de serment : folie !

J'en passe, et sans doute des meilleures, mais vous pouvez continuer la kyrielle.

Et la folie gagne; j'ai lu le premier numéro de la *Presse*, et l'article *Enfantin* signé Guérault : folie !

Cela ne s'arrêtera pas, et nous finirons par une extermination réciproque. Il y a bientôt dix ans que j'ai prophétisé le mardi gras révolutionnaire; *or, il faut que les prédictions s'accomplissent*, disait Nostradamus. Tâchons, en attendant, de conserver notre sang-froid.

Duchêne me rapporte que vous lui avez témoigné de vives appréhensions pour mon livre : je voudrais à cet égard avoir quelques renseignements positifs sur les intentions du Pouvoir à l'égard des écrivains. Je vous avoue que, quant à moi, je suis fort loin d'avoir peur; j'irai même jusqu'à vous dire que si mes devoirs *de père de famille* ne me faisaient désirer la paix, je souhaiterais presque une poursuite. Seulement, je désire que mes poursuivants ou persécuteurs jouissent de toute leur raison; je serais plus sûr d'en avoir bientôt la fin; tandis qu'il n'y a rien à gagner pour un homme qui raisonne avec des enragés et des fous.

Qu'est-ce que cet *Espinasse*? Ne craignez-vous pas qu'il prenne fantaisie à ce traîneur de sabre de fourrer, un beau matin, Napoléon III et tout son ménage à Mazas, et de proclamer sans autre forme de procès le comte de Paris? Je consens volontiers à répondre devant la correctionnelle de mon livre; mais j'aurais regret d'être étranglé dans un cul-de-basse-fosse par la conspiration orléaniste, qui dirait que je me suis vendu. Je n'aime point l'Espinasse, entendez-vous? J'ai peur

de l'Espinasse, et si l'aimable société des Orsiniens m'en croyait, je recommanderais plutôt à ses attentions l'Espinasse. Le ministère de l'intérieur, les préfets, les maires, la gendarmerie, la police, la SURETÉ GÉNÉRALE, tout le tremblement aux mains d'un militaire, d'un monsieur Espinasse!... Guinard, qui connut autrefois Louis-Napoléon en Angleterre, m'a dit bien des fois qu'il était brave; mais décidément il faut que la peur l'ait rendu fou, pour qu'il ait échangé son âme damnée de Billault contre ce surnois d'Espinasse.

Je n'ai pas, cher ami, le temps de vous aller voir; mais je serais heureux d'avoir un mot de vous. A quand le procès de ces quatre hommes? A quand le vote de la loi des suspects? Voilà bientôt un mois que le coup a avorté, et l'Empire n'a pas encore pu se remettre en selle. Qu'est-ce donc qu'il y a? Pourquoi punit-on ces pauvres *Welches* de la maladresse d'un Orsini? Ne me refusez pas ce que vous savez : je puis en avoir besoin pour ma gouverne.

Mon livre n'est pas fini : il ne paraîtra pas avant mars prochain. C'est un bon moment; je ne voudrais pas le lancer au milieu du brouhaha de la répression, des condamnations et des guillotines; mais *le calme* rétabli, ce sera le moment; et à nous deux, maintenant, monsieur le Procureur impérial! Si vous et votre maître vous parvenez à me faire condamner, vous serez bien hardis; mais je vous déclare morts....

On me dit que vous ne voyez plus D***, est-ce vrai?

Pour vous, mon cher Edmond, comportez-vous comme vous avez fait jusqu'ici. Soyez fidèle à vos amitiés, sans livrer votre conscience; travaillez en honnête littérateur, sans assumer aucune solidarité avec les faiseurs d'affaires et les intrigants. La *Presse*, que vous

avez voulu raviver, se noie dans une tinette. Avec des Millaud, des Jourdan, des Enfantin, etc., il n'y avait rien à faire. Vous en êtes pour vos bonnes intentions.

Je vous serre-la main, et vous souhaite mille chances heureuses.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 25 février 1888.

A M. MAURICE

Mon cher Maurice, je ne puis que vous remercier d'avoir en mon avenir encore assez de confiance pour avancer à mon frère une somme de 125 francs, dont le malheureux n'a que trop réellement besoin. J'espère toujours, je vous l'ai dit, liquider ses dettes et les miennes par un succès littéraire; mais l'obtiendrai-je, ce succès? Voilà ce qui vous inquiète et sur quoi vous m'interrogez avec une anxiété visible.

Je compte paraître, sans remise, du 15 au 25 mars prochain; je compte, en outre, que trois semaines suffiront pour éparpiller et faire acheter les 6,000 exemplaires dont se compose ma première édition. Si mon livre est en assez bons termes avec le parquet, la seconde édition passera incessamment sous presse, si !...

Pour vous dire la vérité, l'imprimeur et le libraire ne dorment plus de terreur; ils se voient déjà en correctionnelle, jugés, condamnés, emprisonnés. Tel est l'effet qu'ont produit, depuis un mois, le *discours* de rentrée de l'empereur, le *rapport* de Billaut, la *circulaire* d'Es-

pinasse, le *rapport* de Morny et la *loi des suspects*, comme on s'obstine à l'appeler.

Pour moi, je ne crains rien. Je suis intimement convaincu que mon livre est du bien trouvé pour le pouvoir, qu'il se couperait la gorge s'il le laissait poursuivre; en tout cas que, s'il y avait poursuite, le gouvernement impérial, averti par la défense que je me réserve de présenter, n'osera jamais passer outre.

Telle est, mon cher ami, la situation. J'en aurais trop long à vous dire : ayez la patience d'attendre encore six semaines.

Et si, malgré toutes mes prévisions, j'étais saisi, condamné et ce qui s'ensuit, eh bien ! je n'en serais pas plus alarmé : je suis en ce moment comme le Romain la veille de la bataille ; mon testament est fait, j'ai mis ordre à ma conscience et à mes affaires ; rien ne me peut faire trembler, et vous pouvez compter que je ne faiblirai pas devant mes juges.

Allons, mon cher Mauricé, soignez votre santé pour votre incomparable Laure et pour vos amis. Puisqu'il vous reste quelqu'un que votre femme a aimé, c'est l'honorer et lui plaire que de vivre pour ce quelqu'un, et, à ce même titre, j'oserais toujours réclamer une petite place dans votre souvenir.

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 25 février 1858.

A M. TILLOY

Mon cher monsieur Tilloy, je serai court puisque vous voulez bien m'en donner le congé et que la tête me fait toujours mal, si mal que je finis par ne m'apercevoir de cette fâcheuse affection qu'à l'impuissance où je tombe par moments d'écrire, de lire, et même de marcher.

J'ai lu M. Renan, et j'en suis peu satisfait. Ce mélange d'érudition germanique et de littératurisme ne me va pas. Ce n'est pas ainsi qu'agissaient nos vrais philologues, les Abel Rémusat, les Eugène Burnouf et les Letronne. Ils étaient tout à la science et à la vérité.

Je ne connais point l'ouvrage de Baur, et je commence même à ne plus faire autant de cas des Allemands, bien que je mette leur consciencieux savoir bien au-dessus du parlage de nos académiciens.

Mais les Allemands ont de la peine à arriver à l'idée : ils sont lourds, diffus, confus, et point heureux dans leurs conclusions. Ainsi, il est impossible d'admettre la christologie de Strauss, dont le livre pouvait d'ailleurs se condenser fort bien en 400 pages au lieu de 12 ou 1,500 ; et je ne suis pas davantage partisan de l'athéisme

de Fuerbach, bien que ce soit un des plus vigoureux disciples de Hegel. Jè crois qu'il n'a point touché le point juste, ainsi qu'il ressortira, j'espère, de mon prochain livre.

Je compte paraître enfin du 15 au 20 mars prochain, à moins qu'une malédiction nouvelle ne m'arrête. J'ai deux volumes compactes brochés; le troisième est presque fini; il ne me reste à fournir que le manuscrit au net de cinquante à soixante pages d'impression.

Vos lettres, mon cher monsieur, me sont infiniment agréables; elles me plairaient encore plus si vous y mettiez moins de choses flatteuses pour mon amour-propre. Surtout abstenez-vous à l'avenir de m'envoyer le remboursement du port de mes lettres; ce serait le moyen de m'empêcher de vous répondre.

Mes amitiés à M. Clerc si vous avez occasion de lui écrire,

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 10 mars 1838.

A M. CHARLES EDMOND

Mon cher Edmond, je ne vois rien dans la *Presse* qui porte votre nom. Est-ce que vous avez quitté la rédaction ?

L'affaire dont vous m'avez parlé se réalise-t-elle ?

Vous n'êtes pas aimable de laisser ainsi vos amis sans nouvelles de vous. Dans le temps où nous sommes cependant, il faut se serrer les uns contre les autres.

J'ai bien encore pour *quatre* jours de besogne, et je compte paraître enfin vers le 20 courant. J'espère que l'Empire sera encore debout ; mais au train dont marchent les choses, je ne répondrais plus, si l'on osait me poursuivre, de voir la fin du procès sous le règne qui l'aurait commencé.

On parle d'un maréchal de l'Empire tout prêt à servir la cause des princes d'Orléans s'ils se manifestent. Qui peut-ce être ?

Excusez-moi de ne pouvoir vous aller faire visite.

Je vous serre la main.

P.-J. PROUDHON.

Dimanche, 14 mars 1858.

A M. CHARLES EDMOND

Mon cher Edmond, pourquoi vous donner tant de peine quand un mot de lettre suffirait? J'aime certes encore mieux vous voir, mais je voudrais ménager votre temps.

Vendredi, j'étais si épaisé, si congestionné, que j'ai été forcé de renoncer au travail. Pendant que vous étiez chez moi, je me trainais le long des quais, obligé de m'asseoir sur les tas de macadam quand la tête et les jambes me manquaient. Hier samedi, j'ai fait trois heures de marche par la pluie et le boue; j'ai gagné une bonne diarrhée, et me voilà guéri.

J'ai su l'affaire de Ch. Blanc avec Lanfrey, et votre assistance. Où en est ce duel? Avez-vous arrangé la chose? Je regretterais qu'il y eût combat, parce si je dois appuyer les idées de Lanfrey, celui-ci cependant, m'a-t-on dit, s'est donné le tort d'attaquer l'honorabilité de L. Blanc, et je n'aime pas que mes idées aient tort. Aussi je n'ai pas été fâché, connaissant votre prudence, que vous fussiez pris par M. Ch. Blanc pour intermédiaire. Vous m'entretiendrez de tout cela.

Je vous attendrai demain lundi, vers quatre heures, suivant votre désir.

Bonjour.

P.-J. PROUDHON.

Mardi, 8 avril 1858

A M. CHARLES EDMOND

Mon cher Edmond, voilà mon livre fini, j'attends demain la dernière épreuve. Le moment est venu de songer à ce que vous savez, si tant est que je doive donner suite au projet.

Que se passe-t-il ? Que dit le thermomètre ? Quelle est la disposition mentale ?

Deux mots seulement et ne perdez pas le temps en courses : j'irai moi-même, un de ces jours, vous saluer.

Je suis éreinté ; et vous, allez-vous mieux ?

Bonjour et santé.

P.-J. PROUDHON.

20 avril 1838.

A M. SUCHET

Mon cher et bon Suchet, nous avons reçu et déjà presque mangé le rameau de Pâques que nous a envoyé M^{me} Suchet. Tous les dimanches, on le décroche du plafond où il est suspendu comme un trophée, et l'on cueille quelques-uns des fruits en grande cérémonie.

Catherine lit à peine et n'écrit pas mieux; elle me charge donc de vous faire, ainsi que sa sœur, ses remerciements. Vous les trouverez consignés, ces remerciements, à la page 604 du troisième volume de mon nouveau livre, qui vous parviendra par l'entremise de quelque libraire de votre ville; je ne puis vous dire le nom, MM. Garnier frères se sont chargés de cet envoi.

Je n'ai que le temps de vous écrire ces quelques mots et de vous serrer la main. J'embrasse de tout cœur M^{me} Suchet et son grand Gustave, si toutefois Gustave veut bien permettre à mes quarante-neuf ans cette familiarité.

Tout à vous, cher ami.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 21 avril 1838.

AU PRINCE NAPOLEÓN

Prince, j'ai l'honneur de vous adresser un exemplaire de mon nouvel ouvrage : *De la Justice dans la Révolution et dans l'Église*.

Vous ne lirez pas, et vous ferez bien, ces dix-sept cents pages de philosophie morale, déduite des principes de la Révolution française. Rien de plus ennuyeux, en général, que les moralistes ; et comme je n'opère pas de prodiges, je n'ai pas la prétention de faire ici exception à la règle.

Mais vous pouvez vous faire rendre compte de mon fatras ; et si le rapporteur est intelligent, il vous dira, entre autres choses :

Que le principe de légitimité dynastique, perdu ou méconnu depuis l'abolition de l'ancien régime, se trouve tiré au clair dans mon livre ; que ce principe, qui n'était autre, avant 89, que l'incarnation, dans une famille élue, du *droit divin* ou de la pensée religieuse, qui faisait la base de la société, est aujourd'hui ou peut se définir (je raisonne dans l'hypothèse du maintien de la forme monarchique) l'incarnation dans une famille

due, du *droit humain* ou de la pensée rationnelle de la Révolution.

Le rapporteur pourra ajouter :

Que pour qu'une semblable légitimation eût lieu, il fallait, au préalable, connaître le fond de la pensée révolutionnaire; mais que cette connaissance n'a jamais été acquise; que mon ouvrage est la première tentative sérieuse qu'on ait faite pour pénétrer ce mystère; que la vraie cause des révolutions politiques qui nous tourmentent depuis soixante-dix ans vient de l'ignorance où le pays est resté de sa propre destinée et du pouvoir de sa mission, et que ce qui fait aujourd'hui chanceler l'Empire vient encore de cette ignorance fatale.

Quelle est donc cette pensée de la Révolution?

J'ai mis dix-sept cents pages à l'expliquer. C'est, en résumé, que comme l'ancienne société de droit divin était organisée au complet, en politique, Économie politique, droit moral, métaphysique, esthétique, etc., de même la Révolution, qui se pose contradictoirement à cette société, est aussi organisée au complet dans chacune de ces catégories.

J'ai essayé de le démontrer. Tâche énorme pour un seul homme, mais qui ne pèsera rien le jour où, la question étant comprise, la raison publique s'en occupera.

Pardonnez, Prince, à ma vanité d'auteur de le dire : ce sera un honneur pour le règne de Napoléon III que, sous un régime aussi sévère et avec un tel délabrement des consciences, il ait pu se produire un pareil ouvrage ou plutôt se poser une question aussi formidable.

Mais ce sera une tâche pour ce même règne qu'au moment où paraissait le livre, la scission ait été si profonde entre le pouvoir établi et la conscience révolu-

tionnaire qui seule le légitime, que la pensée du régicide circule partout, et qu'un esprit aussi indépendant que le mien, et dont les paroles sont prises au sérieux, ait eu besoin de s'entourer vis-à-vis du public de tant de précautions oratoires pour condamner une idée aussi monstrueuse.

Orsini est devenu une mode parisienne, qui gagne jusqu'aux monarchiques anglais ; en dehors de la presse impérialiste, il n'y a pas un homme, hormis moi, qui osât protester contre cette aberration du sens moral...

Prince, j'en ai eu peur, les jours mauvais approchent pour vous. Vous fûtes jadis mon collègue bienveillant à l'Assemblée constituante ; vous vous êtes montré, pour mes amis malheureux et pour moi-même, depuis le rétablissement de l'Empire, plein d'obligeance ; tout récemment vous avez créé entre nous, par l'envoi de votre rapport sur l'Exposition universelle, une sorte de confraternité littéraire. Quoi qu'il arrive, Prince, je n'oublie pas les services rendus et les bons procédés ; que cet envoi d'un livre plein d'audace, plus audacieux mille fois par le fond que par la forme, vous soit un nouveau gage de mes sentiments.

De Votre Altesse, Prince, le dévoué et obligé serviteur.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 23 avril 1838.

A M. MAURICE

Mon cher ami, mon livre a enfin paru hier, jeudi, à Paris. Dans la journée et aujourd'hui, on a expédié pour les départements et l'étranger, distribué à Paris, tant aux souscripteurs qu'aux libraires, près de 4,000 exemplaires sur 6,500 de tirés. Si la curiosité parvient à s'attacher à l'ouvrage, ce qu'on ne peut bien savoir que dans quelques mois, il y aura lieu de s'occuper d'une seconde édition, qui me serait, comme vous pensez, d'un grand secours.

Y aura-t-il des poursuites ? De la part du gouvernement, je ne le pense pas. Plus on lira d'ailleurs, moins on songera à poursuivre. Il se pourrait cependant que quelques particuliers mécontents, tels que l'archevêque de Besançon, essayassent de chicaner l'auteur : c'est ce que j'attends.

Avis est donné au libraire Bulle, qui demeure, je crois, rue Saint-Vincent, de vous remettre un exemplaire.

Conservez-vous ; je compte toujours vous faire visite courant mai ; je suis littéralement harassé.

A vous de cœur.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 24 avril 1841.

A M. LARRAMAT

Mon cher monsieur Larramat, votre dernière m'a causé un vif déplaisir, en ce sens qu'elle m'a révélé, en regard de votre bonne volonté pour moi, l'inintelligence ou le mauvais vouloir de ceux qui agissent en mon nom.

Il est bien entendu que M. Sauvat ne sert ici que d'*entremetteur*; les cent exemplaires à lui adressés par petite vitesse sont pour vous et vos amis; il n'a qu'à les recevoir chez lui, puis à les remettre aux personnes qui se présenteront munies d'un *bon* de vous ou de M. Ballande; ce n'est pas à lui que le prix de ces exemplaires doit être payé, et tout ce qui le concerne, en dehors de son ministère de boutiquier, sera de se présenter après la vente ou remise des cent exemplaires en question, chez M. Ballande, où il recevra la commission convenue, 80 ou 90 francs, prix de son entremise.

Comment donc M. Sauvat a-t-il pu vous faire déposer 400 francs en nantissement d'un envoi qui ne lui est pas destiné, et dont il n'est que le gardien ! Je comprendrais cette énigme de sa part si les cent exem-

plaires étaient demandés par lui à Garnier, puis remis à vous à ses risques et périls ; mais c'est le contraire qui a lieu, le demandeur c'est vous, et si quelqu'un devait ici fournir caution à l'autre, ce serait à M. Sauvat de la fournir à M. Larramat.

Maintenant que la situation est éclaircie, aussi bien chez Garnier frères, à qui j'ai parlé, que chez M. Sauvat, à qui MM. Garnier ont dû en écrire, reprenez vos *quatre cents francs*, et recevez mes sincères excuses pour le déplaisir dont j'ai été pour vous involontairement l'occasion.

Notre ami Ballande, qui me quitte à l'instant, vous dira combien j'ai été mortifié de cette bévue, dont je me suis plaint à qui de droit et comme je devais.

M. Ballande part ce soir et vous serrera la main. C'est avec un plaisir extrême que je l'ai entendu s'exprimer sur vous dans les termes les plus honorables ; à l'âge où je suis, faisant souvent des amis nouveaux (ceux de mon enfance ne sont plus là), je n'ai qu'un moyen de me garantir à moi-même la vertu et la fidélité des miens, c'est de m'assurer qu'ils s'aiment entr'eux et s'estiment.

Lisez mon livre tout doucement, ne vous effrayez pas trop des longueurs ; laissez-vous aller au flot de la discussion, et vous me direz quand vous aurez fini ce qui se passe dans votre cerveau. Être lu, pour un auteur, c'est beaucoup ; être entendu, c'est encore davantage. Lisez-moi, comprenez-moi, puis interpellez-moi, secouez-moi, si vous voulez que je parle encore ; car je ne fais rien si l'on ne m'excite, si l'on ne me fait violence.

Adieu, cher ami, et à bientôt.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 25 avril 1858.

A M. BERGMANN

Mon cher Bergmann, j'ai reçu, il y a quelques semaines, tes *Chants de sol*, que je lis, comme tout ce que tu fais, avec grand profit et grand plaisir. Je t'en remercie.

Comme bien tu penses, je serai fort heureux et très-fier de ta dédicace, à ce moment surtout où je fais un suprême effort pour dégager radicalement *l'Éthique* et, par suite, toute la philosophie sociale de la pensée religieuse qui si longtemps fut prise pour elle, tandis que par la constitution de l'esprit humain elle en était seulement une symbolique. On vient de mettre en vente à Paris trois gros volumes de moi, sous ce titre un peu belliqueux : *De la Justice dans la Révolution et dans l'Église*, etc. Mon éditeur Garnier a été chargé de te faire remettre, par son correspondant de Strasbourg, un exemplaire sur lequel j'apposerai plus tard ma griffe, à moins que tu ne préfères y attacher cette lettre.

Je dis donc qu'en ce moment un semblable témoignage de ta part me sera on ne peut plus précieux, je dirai même trop précieux peut-être en raison de ta po-

sition officielle. Parlons franchement, et puisque tu m'honores de ton amitié, il convient que je n'use pas avec toi de surprise.

Plus que jamais, si je ne me fais illusion, je vais porter le drapeau de ce qu'on appelle sans le comprendre la *Revolution*, et qui n'est autre que celui de la philosophie morale construite en dehors de tout élément mystique et théosophique ; dans cette situation, convient-il à un professeur de l'Université de donner à ce coryphée des hardiesses et des espérances révolutionnaires un témoignage d'honneur et de sympathie comme celui dont tu me parles ? Le peux-tu sans danger pour toi ? Parcours mon livre et décide toi-même ; car, je te le répète, en publiant ainsi notre vieille amitié, tu cours risque d'assumer, aux yeux de certaines gens, une sorte de responsabilité morale de beaucoup de choses que tu repousserais, et de te faire un mauvais parti avec tes supérieurs hiérarchiques et avec le gouvernement. Enfin, sache bien ce que tu fais, à qui tu t'adresses et dans quelles circonstances ; songe que je préfère ton repos à tous les témoignages, et si, après avoir réfléchi sur mes observations, tu juges que le moment n'est pas venu pour toi de proclamer la communion de nos sentiments et dans une certaine mesure de nos idées, sois persuadé toi-même que je le trouverai fort bon et que j'applaudirai à ce que tu feras comme s'il était dicté par la sagesse même.

Ces réserves faites toutes de prévoyance et de sécurité pour toi, je te répète que je me tiendrai pour très-honoré de ta dédicace, et, puisque tu veux bien m'en demander mon avis, j'ajouterai que, si la chose ne répugnait point trop aux habitudes de ton esprit, je voudrais y remplacer le *vous* par le *tu*, ce qui t'obligerait

à retrancher les trois quarts au moins des éloges que tu me donnes.

Il se peut qu'en Allemagne, où subsistent peut-être encore les habitudes des anciens savants, une dédicace d'ami à ami avec tutoiement soit quelque chose d'inso-
lite. En France, rien de plus naturel, de meilleur goût et en même temps de plus original. Un autre avantage pour toi serait que, l'amitié couvrant tout, on ne pourrait plus chercher dans ta dédicace autre chose que ce qui y serait, une sorte d'envoi d'un ami à son ami. *L'hommage* disparaît; le soupçon de communauté d'idées en matière politique ou religieuse, si aisé à convertir en calomnie, ce soupçon dangereux s'éteint : on n'aperçoit plus que deux camarades qui s'aiment et s'estiment assez pour se dédier leurs livres sans que cela tire autrement à conséquence, et n'ont pas besoin surtout de se faire des compliments.

Sur le fonds et sur la forme, tu connais mon opinion; décide toi-même, à présent. Ce que tu feras sera bien fait.

Il me tarde de voir ton livre. Je t'avouerai que j'ai changé complètement d'idée sur ce que l'on appelle la *migration des peuples*. Je ne nie pas qu'à une époque immémoriale, certaines races se soient promenées du fond de l'Asie jusqu'à la Vistule et au Danube, comme font encore aujourd'hui les nomades, mais je ne crois pas que, réserve faite de ces mouvements, on doive expliquer par des migrations de Caucasiens ou d'Himalayens le peuplement des Gaules, de l'Espagne, de l'Italie, de la Scandinavie, d'une partie de l'Allemagne, des Iles-Britanniques, pas plus que de l'Atlas ou des Cordilières. Je crois que l'homme a pu naître sur tous les points du globe, de même que les animaux et les

plantes; que, comme les climats se différencient insensiblement selon la latitude du lieu et la condition géologique montagneuse, plane, etc., du sol, de même les races se différencient d'une manière insensible et qu'il en est encore ainsi de leurs langues. Supposant la parole simultanément formée des rives de l'Atlantique à celles du Gange, je dis que cette parole a dû avoir sur toute cette étendue de pays un fonds commun de racines, de flexions et toutes sortes de ressemblances, sans qu'il soit besoin pour cela d'expliquer ces ressemblances par les dégradations diversifiées d'une langue primitive, commune et identique...

Au reste, je lirai ton ouvrage avec passion, tout disposé à rectifier ce qu'il y a de prime-sautier dans mes aperçus, lorsque l'expérience, ma reine et ma maîtresse en toute chose, m'en fait une loi. Parle, prouve, enseigne dans la sérénité de ton savoir, et sois à jamais, mon cher Bergmann, le bien venu des hommes de bonne volonté.

Je te serre la main.

Ton tout dévoué et affectionné.

P.-J. PROUDHON.

26 avril 1838.

A M. CHARLES EDMOND

Mon cher Edmond, mon livre est saisi. Il serait important que cela fût annoncé ce soir dans la *Presse*. Ne pourriez-vous vous charger de la commission?

A vous.

P.-J. PROUDHON

Paris, 30 avril 1838.

A M. ALFRED DARIMON

Mon cher Darimon, je vous remercie de votre billet de ce matin ; il me prouve que tout espèce de liens entre vous et moi ne sont pas rompus.

Je ne garde pour vous aucun ressentiment. Aucune pensée de mésestime n'est entrée en mon âme, et comme j'espère pouvoir vous rendre toujours bon témoignage, mes bons offices, si dans la position où je me trouve il m'est permis de parler ainsi, ne vous feront jamais défaut.

Malheureusement je crois, pour des raisons toutes particulières de petits sujets de mécontentement réciproque en dehors du public, qu'il convient que nous restions désormais séparés. J'ajouterai, pour être franc jusqu'au bout, que si votre ligne politique, appuyée en dernier lieu par d'illustres exemples et par trente ou quarante mille électeurs, n'a rien de personnellement reprochable, si même vous avez pu croire que je vous avais fourni moi-même des raisons plausibles de suivre cette ligne, cependant je suis convaincu qu'on pouvait faire plus et mieux que ce qui a été fait, et qu'à ce point de vue en-

core, il importe que notre insolidarité soit formellement accusée.

C'est triste : les idées et les sentiments unissent les hommes, les circonstances et la diversité de point de vue qu'elles font naître les désunissent. Il faut en prendre notre parti, puisque sans cela nous ne serions pas libres.

Adieu donc, et faites de votre côté contre l'ennemi commun ce que je ferai du mien.

Votre tout dévoué.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 30 avril 1838.

A M. DUBOY

Monsieur, avez-vous un exemplaire de mon livre saisi?... Du jour de la mise en vente, 22, à la saisie, 28, j'ai eu tant à faire, si peu de force et si peu de temps, qu'il ne m'a pas été possible de voir toutes les personnes à qui je m'étais promis de porter mon hommage.

Si vous êtes déjà muni, je vous prierai de me laisser, attendu la rareté, l'exemplaire que je vous destinais; — sinon, je le tiens à votre disposition.

Maintenant, dites-moi, n'êtes-vous pas AVOCAT AU CONSEIL D'ÉTAT? J'ai besoin de quatre minutes d'entretien avec un homme de cette spécialité, pour une chose plus grosse encore que mon livre.

Deux mots, s'il vous plait?

Votre tout dévoué et ancien obligé.

P.-J. PROUDHON.

APPENDICE

Paris, 27 novembre 1832.

AU PRINCE NAPOLEON

Prince, au moment où la proclamation du nouvel Empire fait espérer aux républicains abattus quelques amnisties individuelles, les soussignés ont l'honneur de solliciter votre recommandation toute-puissante en faveur d'un de leurs plus fidèles et plus dignes coreligionnaires, M. *Tessié du Motay* (Cyprien), âgé de trente-deux ans, chimiste, condamné par contumace par la haute Cour de Versailles à la peine de la déportation, pour l'affaire du 13 juiu 1849.

M. *Tessié du Motay*, homme de haute valeur scientifique et industrielle, s'est trouvé, par la fatalité des circonstances autant que par la générosité de ses convictions, entraîné dans le courant politique où il a succombé. Après avoir inutilement attendu pendant trois ans d'une pacification quelconque de l'État la fin de son exil, il croit devoir aujourd'hui la solliciter, par la

voix de ses amis, d'un gouvernement à qui il semble ne manquer plus rien de ce qui constitue la force et par conséquent la durée.

Les titres de M. *Tessié du Motay* à la faveur qu'il ambitionne sont :

1° *Invention* d'un fusil médaillé à l'Exposition de 1840.

2° *Invention*, en compagnie de M. Andraud, de la première locomotive à air comprimé, et du premier chemin de fer atmosphérique. — Une brochure, publiée sur ce sujet par MM. Andraud et Tessié du Motay, et de nombreux brevets pris par ces deux messieurs, en sont la constatation.

3° *Invention*, en compagnie de M. Franchot, des premières machines à air chaud destinés à remplacer les machines à vapeur. — Une de ces machines, dont celle de l'Américain *Ericson* n'est qu'une contrefaçon, peut être vue fonctionnant dans les ateliers de M. Franchot.

4° *Invention*, en compagnie de M. Franchot, des premiers tunnels et télégraphes sous-marins entre la France et l'Angleterre. — M. Tessié du Motay a fait à ses propres frais (23,000 fr.) le sondage de la Manche, le même qui a servi plus tard à la Compagnie anglaise. Une *patente* anglaise et une brochure constatent le fait.

5° *Invention*, en compagnie de M. Krafft, chimiste, rue de Douai, 7, à Paris: 1° de perfectionnement dans la fabrication de l'acier; — 2° d'une méthode nouvelle de fabrication de cyano-ferrures.

6° *Invention* d'une méthode nouvelle de blanchir et de traiter les corps gras, méthode vendue en Angleterre à M. H. Barclay, industriel de Londres, ainsi qu'il est constaté par l'acte de vente et les reçus à l'appui.

7° *Invention* de plusieurs autres procédés chimiques, ainsi qu'il résulte de l'acte de dissolution de société

passé à Londres entre M. Tessié du Motay et MM. Black et de Changy, acte ci-annexé.

8° *Invention* d'un procédé pour empêcher la contrefaçon de billets de Banque, adopté par la Banque d'Angleterre, projet pour lequel M. Tessié du Motay a fait des travaux à la Banque-mère de Londres.

M. Tessié se propose en ce moment de concourir pour le prix de 50,000 francs, fondé par M. le Président de la République, pour le meilleur travail sur la pile de Volta. Ses travaux et ses études sont dirigés tout entiers vers ce but.

De pareils états de service ne nous semblent pas avoir besoin de commentaires. Il serait honteux pour le gouvernement, dommageable au pays, qu'un homme de la valeur de M. Tessié du Motay portât à l'étranger son génie de découvertes, ou croupît dans l'oisiveté et la misère faute d'appareils chimiques, alors qu'il demande le retour dans sa patrie, et s'engage, sous le gouvernement impérial, à renoncer à toute action politique, et à s'occuper exclusivement de travaux scientifiques et industriels. Amnistier ou gracier, comme l'on voudra, de tels citoyens, c'est, pour le gouvernement, un bénéfice, c'est une bonne fortune...

Les soussignés espèrent donc, Prince, que vous voudrez bien solliciter personnellement et recommander le rappel de M. *Tessié du Motay* : il n'est pas, nous osons le dire, dans toute l'émigration, de personnage dont le rappel honore autant et compromette moins le gouvernement.

Nous sommes avec confiance, Prince, vos très-humbles et obéissants serviteurs.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 12 janvier 1853.

AU PRINCE NAPOLEON

Prince, j'ai l'honneur de déposer entre vos mains et de soumettre à votre excellent jugement la note ci-jointe, concernant l'affaire dont vous m'avez permis de vous dire, dimanche dernier, quelques mots.

Il s'agit de la concession du chemin de fer de Besançon à Mulhouse, à laquelle je m'intéresse, comme Franc-Comtois d'abord, et ensuite comme économiste.

Cette concession est demandée, entre autres, par une compagnie puissante, dont la formation est due tout entière à l'initiative d'Huber, l'ancien détenu de Belle-Isle, gracié par le Président, après le 2 Décembre, l'homme enfin que vous vîtes vous-même, au 15 mai, dissoudre l'Assemblée nationale.

La compagnie au nom de laquelle agit Huber est, ainsi que vous verrez par la note, de beaucoup la plus solide et celle qui offre à l'État les plus grands avantages et les plus sûres garanties. A ces titres, elle se recommande elle-même et n'a pas besoin de sollicitateurs.

Voici maintenant, outre ma vieille amitié pour Huber, l'intérêt supérieur que je prends à son succès.

Si, par une recommandation spéciale de l'Empereur, la compagnie d'Huber, préférable du reste à tous égards, obtenait la concession, je trouverais dans ce fait l'occasion d'une étude, dans laquelle, après avoir passé en revue les diverses concessions que fait l'État en usines, chemins de fer, privilèges de finance, etc., et dégagé de chaque fait l'idée qui le gouverne, j'arriverais peut-être à une formule générale qui répondrait au vœu, tel que vous me l'avez exprimé, de l'Empereur :

Trouver le moyen, dans les réformes économiques, de satisfaire aux justes exigences du prolétariat, sans blesser les droits acquis de la classe bourgeoise.

Vous voyez, Prince, que je poursuis opiniâtrément mon idée fixe, de faire servir l'Empire, comme la République, au progrès de la Révolution.

La concession de la ligne de Besançon à Mulhouse, dont le tracé occupe en ce moment les Ponts et Chaussées, va être incessamment portée au Conseil des ministres. — C'est vous dire, Prince, que l'affaire brûle, que la sollicitation se remue ; en un mot, il y a urgence. Ménagez donc, s'il vous est possible, en dehors de la région ministérielle où s'agitent tant d'influences, une occasion si belle à Sa Majesté de faire à la fois acte de justice, de bonne administration et de saine politique.

Chemin de fer de Besançon à Mulhouse.

Trois compagnies se présentent pour la concession de cette ligne :

La première a pour chef M. de Grimaldi. Elle exigerait un tracé spécial ; elle réclamerait de plus une

subvention de l'État, en numéraire ou matériel, avec faculté de vendre ses actions à la Bourse.

La seconde compagnie est la même qui a obtenu déjà la concession de Dijon à Besançon. Elle se fait un titre de sa première concession pour obtenir, sous prétexte d'unité ou identité de ligne, celle de Besançon à Mulhouse ; elle est placée, dit-on, sous le patronage de M. de Morny. Comme la compagnie Grimaldi, la compagnie de Dijon à Besançon ne peut rien sans une subvention de l'État, avec faculté d'agiotage ; tombée d'ailleurs dans le discrédit, on peut dire qu'elle ne cherche, dans une concession nouvelle, qu'une occasion de se relever !

La troisième compagnie a été formée par les soins et démarches du sieur Huber, ancien détenu politique, gracié après le 2 Décembre 1851 par le Président de la République. — Elle se compose des noms les plus honorables, tant en France qu'à l'étranger, ainsi qu'on peut s'en convaincre d'ailleurs, en parcourant la liste de son Conseil d'administration :

MM.

Le général comte Schramm, sénateur, président du
Conseil d'administration de la Compagnie ;

Le général baron Achard ;

Le vicomte de l'Espine, propriétaire ;

Charles Giraud, ancien ministre ;

Le vicomte de Parthouneaux, membre du Corps
législatif ;

Jules Talabot, administrateur du chemin de fer de
Lyon à la Méditerranée ;

Le prince de Wagram, sénateur ;

Le comte François Clary, sénateur ;

Le chevalier Marsuzzi de Aguirre, ancien banquier ;
Parent, entrepreneur de travaux publics ;
Le prince Emmanuel Godol, propriétaire ;
Le marquis de Conégliono, propriétaire ;
Le comte Ornaço, inspecteur des palais impériaux ;
Bezaz de Lomégie, ancien maire du X^e arrondissement ;
Oliveira, membre du Parlement anglais ;
Lamie Murray, propriétaire en Irlande ;
Mac-Grégor et C^o, de Londres ;
V. Duval et C^o, de Londres ;
James et C^o, de Londres.

Cette Compagnie, à laquelle aucune autre ne saurait être comparée pour la puissance des capitaux et la garantie des noms, ne demande à l'État aucune subvention ni en numéraire, ni en matériel.

Elle offre de ne jeter aucune action sur le marché, n'ayant nul besoin, pour former son capital, des excitations de la Bourse, et ne spéculant pas sur une razzia de primes.

Elle n'emploiera pas de capitaux français, se conformant ainsi au désir de Sa Majesté, et poursuivant l'œuvre commencée déjà par l'un de ses membres, M. Wilhem Hope, à la sollicitation de l'Empereur, de transporter en France son crédit et ses capitaux. — M. Wilhem Hope a déjà introduit dans le pays une somme de 10 millions.

Enfin, la compagnie accepte d'avance le tracé qui sera préféré par le gouvernement, tout en demandant à faire valoir les motifs qui semblent militer en faveur de la vallée de l'Ognon, adoptée par la Chambre de 1846.

Dans ces conditions, aujourd'hui uniques, et ailleurs

introuvables, la Compagnie se contente, de la part de l'État, d'une simple garantie d'intérêt à 4 %, pendant cinquante années, sur les quatre-vingt-dix-neuf que devra durer la concession. Garantie fictive, le chemin de fer devant produire, d'après les études, plus de 4 % de net.

Pour gage de ses propositions, la Compagnie, constituée comme il vient d'être dit, offre de déposer son cautionnement dans les vingt-quatre heures, et de commencer de suite des travaux.

Depuis longtemps, on peut le dire, aucune demande de concession ne s'est offerte à l'État avec de si grands et de si nombreux avantages.

1. Point de subvention d'aucun genre ;

2. Pas de valeurs nouvelles jetées sur le marché, ne servant qu'à écraser les cours, à discréditer le gouvernement et déshonorer ses entreprises ;

3. Pas de distraction des capitaux français, trop peu abondants déjà, et qu'il importe de laisser à l'agriculture et à l'industrie nationale ;

4. 29 à 30 millions de travaux offerts sur-le-champ aux ouvriers de l'État ;

5. Enfin, s'il est permis de porter, dans une affaire d'intérêts, cette considération en ligne de compte, la personne impériale recevant du succès même du fondateur de la Compagnie, Huber, une popularité immense. Quelle leçon, en effet, donnée aux ouvriers, quelle satisfaction à leur juste orgueil, que de leur montrer un des leurs, Huber, parvenant, à force d'intelligence et d'efforts, sans nulle recommandation que son idée, et aussi, il faut le dire, l'espoir d'être compris de l'Empereur, à former une compagnie incomparablement supérieure pour la puissance financière, la

moralité du plan, les avantages qu'elle garantit à l'État, à tout ce qu'ont produit depuis plusieurs années les burgraves de la finance, avides de subventions et de pots-de-vin ; aussi incapables de sauver un État de la banqueroute que des révolutions !

On disait jadis : *Si le Roi savait !*

Nous osons dire que *si l'Empereur savait*, une invitation par lui faite au Ministre des travaux publics de prendre en sérieuse considération la Compagnie formée par Huber, deviendrait sous peu de jours un de ses plus beaux titres à la confiance du peuple et à la reconnaissance du pays.

Je suis avec respect, Prince, votre très-humble et obéissant serviteur.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 21 janvier 1853.

AU PRINCE NAPOLÉON

Prince, encore cette lettre, je vous en supplie ; ce sera la dernière. Mais, après avoir reçu de vous de si bonnes paroles pour la Compagnie Huber, je vous devais, je me devais à moi-même d'étudier de plus près le secret de cette affaire ; et j'espère qu'après m'avoir lu, vous me saurez quelque gré de mes très-fidèles et très-véridiques renseignements. Il ne s'agit de rien de moins que de savoir si, dans ce moment critique, il sera permis à une *centaine de millions* de capitaux, presque tous étrangers, de venir chez nous alimenter le travail, soutenir le crédit, assurer enfin le pays et l'État contre les risques de la baisse, de la désertion, de la banqueroute : toutes choses que semble ne pas comprendre le ministre des travaux publics, M. Magne.

L'existence de la Compagnie dont il s'agit remonte à Huber. Vous raconter, Monseigneur, les détails de cette formation ; vous dire comment, sur la foi de quelques encouragements donnés par MM. de Persigny, Magne lui-même, etc., Huber fut conduit à s'entendre avec M. le vicomte de l'Espine ; comment, par la considération de ce dernier, l'adhésion de plusieurs grands capitalistes fut ensuite conquise, etc., etc., ce serait

abuser de vos moments. Ce qui importe, et qu'il suffit de savoir, c'est que la Compagnie est bien et dûment constituée; que sa demande de concession a été faite régulièrement auprès de M. Magne, le 16 décembre dernier; que, postérieurement à cette date, une liste des principaux actionnaires et des membres formant le Conseil d'administration a été adressée au ministre; qu'enfin il a accusé réception de ces prières, mais sans avoir jusqu'ici voulu accorder une audience à la Compagnie et entendre ses représentants !...

Ce qui est certain encore, c'est que cette Compagnie, où figurent des capitalistes anglais, hollandais, irlandais, espagnols, italiens, dix fois plus puissants à eux tous que ne l'exige le besoin de la concession demandée, a fait sa soumission au ministre dans les mêmes termes reproduits par la note que vous avez entre les mains. c'est, enfin, que cette Compagnie, pleine de l'idée du magnifique avenir réservé à la France, ne s'en tiendrait pas à cette première entreprise et qu'elle solliciterait de nouveau, dans des conditions semblables, d'autres concessions !... Mais il faudrait se hâter; les capitalistes dont il s'agit, et qui tous ont une parfaite conscience de leur œuvre, commencent à être blessés de l'espèce de dédain avec lequel on les accueille au ministère et à douter de la capacité et de l'intelligence du gouvernement impérial.

Voici, sur ces divers points de vue, les renseignements que j'ai moi-même recueillis :

J'ai vu d'abord, en compagnie de Huber, *M. Lamie-Murray*, Anglais, représentant de *MM. Mac-Grégor, James Truing, Duval et Ollivéra*, ses compatriotes.

Sur la réalité et la solidité de la Compagnie, *M. Murray* m'a entretenu avec un sourire qui m'a humilié

pour M. Magne ; il m'a dit ensuite, sur la question des actions, que *l'intention de la Compagnie était de n'en pas émettre*, qu'elle était en mesure d'opérer sans charger le marché français, et qu'elle possédait au dehors tout son capital. M. Murray a ajouté, tant pour ses commettants que pour lui-même, que si, dans un délai dont ils étaient entre eux convenus, et qui ne va pas aujourd'hui à dix-neuf jours, la concession n'était pas obtenue, la combinaison serait dissoute et la sollicitation abandonnée, des hommes sérieux ne pouvant, m'a-t-il dit, souffrir qu'on les tint en suspens, quand ils ont l'intime conviction, la certitude, que le gouvernement français ne trouvera nulle part ailleurs des offres pareilles.

Parmi les motifs de découragement qui viennent à la Compagnie, M. Murray, raisonnant avec ses préjugés anglais, m'a cité le mariage de l'empereur, en me demandant à moi-même ce que j'en pensais. Surpris au dépourvu par cette question à bout portant, j'ai répondu qu'en effet le mariage de Sa Majesté ne pouvait être considéré comme un acte politique ; mais qu'il fallait ici considérer qu'en France les unions princières ont beaucoup moins d'importance que dans les autres pays ; que depuis Louis XIII jusqu'à Napoléon et au duc de Montpensier, ces sortes d'unions avaient été pour nous plus malheureuses qu'utiles ; que jamais reine ni princesse n'avait été adorée autant que Joséphine Tascher de la Pagerie, qui n'était pas de sang royal ; et que si, en s'unissant à M^{lle} de Montijo, l'empereur actuel n'avait consulté que sa convenance particulière, chose toujours fâcheuse chez un chef d'État, cependant il était permis d'espérer que, précisément à cause de ce caractère, pour ainsi dire démocratique, de l'union impé-

riale, l'influence nouvelle qui allait paraître aux Tuileries serait plus favorable aux idées libérales, bases de la foi politique et religieuse de l'Angleterre...

C'est ainsi, Monseigneur, que, pour entretenir la confiance de capitalistes étrangers, j'ai été amené, sans préparation, à expliquer le mariage de Sa Majesté.

Après M. Murray, j'ai vu MM. le prince de Godoy et Marsuzzi de Aguirre, banquier, je crois, de la Compagnie.

Ces deux messieurs m'ont semblé tout à fait scandalisés de la conduite de M. Magne; et c'est alors que, cherchant à pénétrer la cause de cette incompréhensible défaveur, j'ai cru pouvoir la rapporter à deux faits, dans lesquels vous ne verrez, Monseigneur, qu'une pure imagination.

On dit donc que M. de l'Espine, le principal organisateur de la Compagnie, est antipathique à M. Magne, parce qu'à une autre époque il, y aurait eu ballottage entre ces deux messieurs pour le ministère des travaux publics. En tout cas, M. de l'Espine a déjà éprouvé un refus de M. Magne, relatif à la concession du chemin de fer de Perpignan à Narbonne, promise d'abord à M. de l'Espine par M. Lefèvre-Durufié, et qui fut faite par M. Magne à la Compagnie de Bordeaux à Cette...

A ce premier motif, plus ou moins réel, de répugnance de la part du ministre, j'ajouterai, ceci de mon chef, que le nom d'Huber, après avoir un instant souri à M. Magne comme à M. de Persigny, est tombé depuis en une certaine défaveur : dans le courant d'idées qui nous emporte, le nom d'Huber, malgré la démission politique de cet ex-prisonnier d'État, paraissant trop démocratique et révolutionnaire, et le besoin de popularité se faisant moins vivement sentir.

Naturellement, de pareils motifs ne s'avouent pas ; quel est donc le prétexte sous lequel s'abrite le mauvais vouloir du ministre ? Il dit qu'il aimerait mieux une Compagnie représentant la *localité* ; à ce titre, M. de Grimaldi, directeur des salines de Dieuze, Salins, Arc, etc. ; la Compagnie de Besançon à Dijon, lui paraissent préférables.

Le ministre oublie que la *localité* est représentée dans la Compagnie Huber par MM. de Conégliono et le général Schramm ; il oublie que la localité n'a pas d'argent et ne demande que du travail ; il oublie enfin l'intérêt de l'État, bien supérieur ici à l'intérêt de localité...

Je ne m'étendrai pas davantage. Par le général Schramm, à qui la Compagnie vient de faire parvenir tous les détails de sa formation et de ses projets, et par le prince de Wagram, vous avez, Monseigneur, sous la main tous les moyens de vous édifier. Je ne me permettrai plus qu'un mot : c'est que, comme le gain d'une bataille dépend quelquefois de la manœuvre d'un bataillon, de même la prospérité d'un État peut dépendre d'une transaction faite à propos.

En ce moment où la France, où le pouvoir ont besoin de capitaux, M. Magne les repousse : le résultat est facile à prévoir.

Je vous demande pardon, Prince, de ce long rapport, qui pourrait bien devenir un jour un document historique. J'aurai l'honneur, suivant votre désir, de me présenter chez vous lundi, de une à deux heures, avec Huber.

Agréez, Prince, l'expression de mon sincère et parfait hommage.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 31 août 1833.

A M. COURNOT.

Monsieur, j'ai reçu les deux volumes de philosophie : *Essai sur les fondements de nos connaissances et sur les caractères de la critique philosophique*, qu'à la recommandation de M. Perron, mon compatriote, vous avez bien voulu m'adresser, ainsi que la bienveillante petite lettre qui les accompagnait.

Je viens, quoiqu'un peu tard, vous remercier de cet envoi aussi précieux qu'honorable et pour vous en marquer tout de suite ma reconnaissance, vous dire que j'en ai commencé presque aussitôt la lecture.

Eh bien ! Monsieur, le croiriez-vous ? — En m'apprenant une foule de chose de détail, très-intéressantes, très-bien observées et très-bien exprimées, vous ne m'avez appris sur l'ensemble à peu près rien : ce qui signifie que, sous d'autres expressions, dans un autre style, à l'aide d'autres rubriques, je me trouve à peu de chose près d'accord de tout avec vous.

Non pas que je songe, croyez le bien, Monsieur, à m'égalier à vous sous aucun rapport ; vous avez sur moi, par la masse des connaissances, par la pratique des sciences, par l'immensité de l'érudition, par les

avantages du professorat, etc., une supériorité qu'il ne me coûte absolument rien de reconnaître. Je vous dirai même que cette supériorité, je l'accorde en général aux hommes voués à l'enseignement sur tous les aventuriers de la pensée de mon espèce; et c'est toujours avec fruit, avec estime et reconnaissance que, pour ma part, je lis les ouvrages de ces hommes instruits et modestes, qu'il est de bon ton de dédaigner dans la Bohême des gens de lettres. J'ai toujours aimé mes professeurs, leur façon de concevoir, d'exposer, de dire et je m'en suis bien trouvé. Je ne leur ressemble pas : ce n'est peut-être pas un tort; à coup sûr ce n'est pas un avantage.

La philosophie est la recherche de l'ordre et de la raison des choses; d'un mot vous effacez tous les vieux systèmes, bâtis sur les notions mystiques et anthropologiques de substance et de causalité. — Il y a tout juste dix ans que j'ai fait un livre digne d'encouragement pour un écolier, mais que vous me permettez de ne vous montrer jamais, sous ce titre : De la Création de l'ORDRE dans l'humanité. — Dans cet ouvrage, l'ORDRE est pris pour catégorie dominante, ce qui est assez remarquable, soit dit en passant, de la part d'un anarchiste.

Votre chapitre 1^{er} sur la *Connaissance en général*, est le fond même de toute ma philosophie. Je crois que nous étendons sans cesse notre compréhension des choses, et qu'à chaque pas nous réformons un fragment antérieur : ce qui ne prouve nullement que la vérité, pour être relative et historique, n'existe pas. Ceci est la base d'un *Programme de philosophie* que je suis forcé d'envoyer imprimer à Bruxelles.

Je comprends à merveille votre *Raison des choses* (CHAP. II); seulement je n'admets pas que cette RAISON

ne fait pas aussi bien une *cause* que les autres causes que vous lui opposez. — Raison vient de *rat-io*, lequel est dérivé de *rat-us*, de *reor res*; *ratio*, c'est donc *rata res*, *rata causa*, c'est-à-dire la CHOSE ou cause constante, celle qui persiste toujours ou se subordonne toutes les autres. Quoi que vous en disiez, ce n'est pas l'*inégalité de structure* qui produit dans le jeu de croix ou pile, l'inégalité des chances : c'est l'inégalité de poids, le défaut d'*équilibre* dans la pièce; c'est qu'en un mot elle PÈSE plus d'un côté que de l'autre. Or, *peser*, c'est causer, c'est choser, c'est agir. — Tous les exemples que vous citez ensuite pour expliquer ce que vous entendez par *raison des choses* (qui n'est que la *chose des choses*), rentrent dans le même cas. C'est toujours une action constante qui, dans l'objet, joue pour ainsi dire le rôle d'une volonté, et qui en fait pour ainsi dire l'esprit, l'âme, la raison. De deux choses l'une; ou donnez le nom de raison à toutes les causes, ou bornez-vous à donner à la raison des choses la primauté hiérarchique qui lui appartient : cela me paraît incontestable.

Si je me permets cette critique qui touche à votre principe, vous sentez, Monsieur, que ce n'est nullement en vue d'ébranler votre doctrine : je me borne à dire, je crois, que cette doctrine en recevrait plus d'unité, d'exactitude. Il en est ainsi de toutes les remarques que j'aurais à faire sur vos divers chapitres; je les admetts tous en substance, je goûte fort certains de leurs détails; j'aime notamment et j'admire votre critique des sens et de leur rôle dans la fonction de la connaissance : je ne fais de réserve que pour quelques parties, toutes de spécialités ou même d'exposition, qui me paraissent cadrer mal avec le tout. — Vous êtes *philosophe* sans

philosophie, d'autant plus philosophe que vous avez compris et que vous établissez nettement qu'il n'y a ni ne peut y avoir de *système philosophique* : c'est un résultat dont je vous rends grâce.

Je n'ai pas encore lu vos chapitres 18 et 19 sur la *jurisprudence* et les *institutions judiciaires*; comme vous ne voulez pas qu'il soit fait question de *politique* entre nous, je ne saurais donc pas ce prétexte de vous en parler.

Mais je ne puis me refuser le plaisir de vous soumettre encore une critique sur une chose qui m'a aussi fort occupé, quoique je sois incapable de la traiter aussi à fond que vous, je veux parler de la *classification des sciences*. J'adopte votre *schème*, tel que vous le présentez en raccourci page 270, sauf une seule modification sur laquelle j'appelle instamment vos réflexions : elle consiste à détacher la *morale* et *l'esthétique* du groupe des sciences noologiques et symboliques, et à en faire un sixième *groupe* corrélatif à celui des *biologiques*.

La *morale*, Monsieur, et sa corrélatrice *l'esthétique*, est chose *sui generis*; ce n'est pas un produit de la pensée pure ou de l'entendement, comme la théologie, etc.; — c'est une révélation de la société, le collectif, fait à l'homme, à l'individu. — Impossible de déduire la morale, ni de *l'hygiène*, ni de *l'économie*, ni de la *métaphysique* ou *théodicée*, comme ont fait successivement les matérialistes, les utilitaires, les chrétiens dogmatistes, tels que Bossuet, etc. La morale tient à autre chose. Cette autre chose, que les uns nomment *conscience*, les autres *raison pratique*, etc., est pour moi *l'Essence sociale*, l'être collectif qui nous contient et nous pénètre, et qui, par son influence, ses révélations, achève la constitution de notre âme..

Dieu me garde, du reste, de discuter avec vous, Monsieur : vous êtes mon maître, je vous proclame tel ; mais de grâce et pour le salut de l'humanité, pour le maintien de cet *ordre* social que vous m'accusez peut-être de compromettre, ne commettez pas cette grande *immoralité*, de faire de la *morale* une chose purement *noologique*. J'ose dire que vous seriez forcé tôt ou tard de reconnaître que cette prétendue morale n'a ni principe, ni valeur, ni but, ni sanction.

Pardon, Monsieur, encore une fois de ma hardiesse. Vous me traitez si bien dans votre lettre que j'ai cru pouvoir me permettre ces réflexions qui, à mon avis, n'ôtent rien au mérite de votre livre ; et puis je sais que le plus digne prix d'un écrivain est de savoir que ce qu'il écrit fait penser et raisonner les autres.

A ce point de vue, Monsieur, j'ose dire que rien ne manque à votre succès auprès de votre très-obligé et reconnaissant.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 19 octobre 1833.

A M. COURNOT.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous adresser un exemplaire d'un petit opuscule que j'ai été forcé de faire imprimer à Bruxelles, et qui n'a pas encore pu obtenir de la police française l'autorisation de se débiter à Paris.

Je serais heureux, Monsieur, que, malgré la différence des langages, — mon style, ou plutôt ma terminologie n'est pas la vôtre, — vous trouvassiez que mes idées ont quelque chose de commun avec les vôtres, comme il me semble à moi que les vôtres ont plus d'un point de contact avec les miennes. Mais c'est là un avantage et un honneur auquel je puis bien, dans mon for intérieur, prétendre, mais dont je crains fort que vous ne me permettiez pas de me flatter.

Je suis, Monsieur, avec reconnaissance, votre très-humble et sincère admirateur.

P.-J. PROUDHON.

Paris, 24 mai 1835.

AU PRINCE NAPOLÉON

Prince, permettez-moi de vous offrir le travail que je viens de publier sur l'*Exploitation des Chemins de fer*.

J'ai voulu, avant de vous l'offrir, m'assurer qu'il était digne de Votre Altesse, d'après l'effet qu'il produirait, non-seulement sur le public, qui l'a bien accueilli, mais sur les hommes du métier, qu'il touche de plus près.

Je puis dire aujourd'hui que rien ne manque à mon succès. Le silence des Compagnies, celui des journaux dont elles disposent, est pour moi la meilleure et la plus éclatante des approbations.

Daignez donc, Prince, recevoir cet écrit, d'abord comme un gage de ma reconnaissance; ensuite comme un témoignage pour vous-même; qu'en vous intéressant comme vous l'avez fait à la demande de concession dont je m'occupais, il y a dix-huit mois, vous n'avez pas obligé simplement un coureur de primes, un intrigant,

sans compétence dans la matière, sans pensée d'avenir et d'intérêt public.

Recevez, Prince, l'hommage de mon respectueux et sincère dévouement.

P.-J. PROUDHON.

FIN DU TOME SEPTIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

1886

	Pages.
A M. et M ^{me} Suchet, 5 janvier.....	5
A M. Villiaumé, 24 janvier.....	9
Id. 29 janvier.....	21
A M ^{me} Lefort, 5 février.....	22
A M. Charles Edmond, 14 février.....	23
A M. le docteur Magnet, 19 février.....	27
A M. Alfred Darimon, 2 mars.....	29
A M. Madier-Montjau, 14 mars.....	30
A M. Charles Edmond, 27 mars.....	42
A M. Larramat, 14 avril.....	45
A M. le docteur Cretin, 14 avril.....	47
Id. 17 avril.....	51
A M. Mathey, 21 avril.....	53
A M. Charles Edmond, 26 avril.....	55
A M. Truche, 4 mai.....	57
A M. le docteur Cretin, 9 mai.....	60
A M. Alfred Darimon, 10 mai.....	63
Id. 18 mai.....	64
A M. le docteur Maguet, 23 mai.....	66
A M. Charles Beslay, 23 mai.....	68
A M. le docteur Cretin, 23 mai.....	70

	Pages.
A M. Charles Beslay, 31 mai.....	73
A M. Alfred Darimon, 3 juin.....	75
Id. 5 juin.....	79
A M. le docteur Maguet, 5 juin.....	81
A M. Alfred Darimon, 7 juin.....	83
A M. Larramat, 25 juin.....	85
A M. le docteur Cretin, 26 juin.....	89
A M ^{me} ***, 13 juillet.....	93
A M. le docteur Cretin, 19 juillet.....	101
A M. Larramat, 23 juillet.....	103
A M. le docteur Maguet, 24 juillet.....	105
A M. Mathey, 26 juillet.....	107
A M. le docteur Cretin, 27 juillet.....	110
A M. La Châtre, sans date.....	111
A M. le Rédacteur de la <i>Presse</i> , 21 août.....	114
A M. Émile Charpentier, 24 août.....	116
A M. E. Ballande, 24 août.....	121
A M. Ch. Beslay, 27 août.....	124
Au Rédacteur de la <i>Gazette de Paris</i> , 7 septembre.....	126
A M. Andebrand, 12 septembre.....	128
A M. Tilloy, 22 septembre.....	133
A M. Bergmann, 26 septembre.....	137
A M. le docteur Cretin, 4 octobre.....	401
Id. 8 octobre.....	142
A M. Villiaumé, 10 octobre.....	144
A M. Charles Beslay, 13 octobre.....	146
Id. 8 octobre.....	148
A M. A. Bernard, 26 octobre.....	150
A M. Maurice, 8 novembre.....	152
Id. 8 novembre.....	154
A M. et M ^{me} Suchet, 18 novembre.....	156
A M. Charles Beslay, 18 novembre.....	160
A M. Alfred Darimon, 21 novembre.....	163
A M. le docteur Cretin, 24 novembre.....	165
Id. 26 novembre.....	166

DE P.-J. PROUDHON.

377

	Pages.
A M. le docteur Cretin, 30 novembre.....	168
Id. 2 décembre.....	169
Id. 4 décembre.....	170
A M. et M ^{me} Suchet, 4 décembre.....	171
A M. Alfred Darimon, 5 décembre.....	173
A M. le docteur Cretin, 5 décembre.....	174
A M. Larramat, 6 décembre.....	176
A M. le docteur Cretin, 11 décembre.....	178
A M. Penet, 12 décembre.....	180
A M. Alfred Darimon, 22 décembre.....	182
A M. Larramat, 22 décembre.....	184
A M. Alfred Darimon, 24 décembre.....	187
Id. 25 décembre.....	188
A M. Charles Edmond, 28 décembre.....	190

1857

A M. Bergmann, 2 janvier.....	191
A M. F. Clerc, 2 janvier.....	194
A M. Delarageaz, 13 janvier.....	190
A M. Maurice, 18 janvier.....	191
A M. Truche, 18 janvier.....	203
A M. Alfred Darimon, 29 janvier.....	206
A M. Larramat, 2 février.....	208
A M. Alfred Darimon, 5 février.....	212
A M. le docteur Cretin, 7 février.....	216
A M. Alfred Darimon, 13 février.....	214
Id. 14 février.....	218
A M. le docteur Cretin, 15 février.....	220
A M. Alfred Darimon, 26 février.....	222
A M. le docteur Cretin, 27 février.....	223
A M. Bergmann, 1 ^{er} mars.....	225
A M. Alfred Darimon, 4 mars.....	226
A M. Larramat, 21 mars.....	230
A M. Charles Beslay, 25 mars.....	234
Id. 23 avril.....	235

	Pages.
A M. Alfred Darimon, sans date.....	236
A M. Maurice, 28 avril.....	238
A M. E. de Girardin, 1 ^{er} mai.....	241
A M. Eugène Baillet, 17 mai.....	243
A M. Larramat, 19 mai.....	245
A M. Alfred Darimon, 20 mai.....	248
A M. Charles Edmond, 28 mai.....	249
A M. Maurice, 6 juin.....	251
A M. Darimon, 16 juin.....	253
A M. Truche, 17 juin.....	253
A M. Alfred Darimon, 28 juin.....	257
Id. 29 juin.....	258
A M. Tilloy, 30 juin.....	260
A M. Larramat, 12 juillet.....	262
A M. Villiaumè, 13 juillet.....	264
A M. le docteur Maguet, 18 juillet.....	266
A M. Maurice, 6 août.....	268
A M. Larramat, 10 août.....	271
A M. le docteur Cretin, 11 septembre.....	274
A M. Suchet, 21 septembre.....	275
A M. La Châtre, 29 septembre.....	277
A M. Gustave Chaudey, 13 octobre.....	279
A M. le docteur Cretin, 16 octobre.....	281
A M. Maurice, 19 octobre.....	283
M. Bonnon, 24 octobre.....	285
Marc Dufraisse, 28 octobre.....	288
M. Larramat, 3 novembre.....	295
A M. ***, 4 novembre.....	298
A M. Charles Beslay, 13 novembre.....	303
A M. Charles Edmond, 27 novembre.....	305
A M. Suchet, 10 décembre.....	308
A M. Charles Edmond, 12 décembre.....	312
Id. 16 décembre.....	315
A M. et M ^{me} ***, 24 décembre.....	318
A M. le docteur Cretin, 29 décembre.....	321

1852

	Pages.
A M. Maurice, 11 janvier.....	322
A M. Suchet, 20 janvier.....	324
A M. Charles Edmond, 8 février.....	326
A M. Maurice, 26 février.....	330
A M. Tilloy, 25 février.....	332
A M. Charles Edmond, 10 mars.....	334
Id. 14 mars.....	335
Id. 8 avril.....	336
A M. Suchet, 20 avril.....	337
Au prince Napoléon, 21 avril.....	338
A M. Maurice, 23 avril.....	341
A M. Larramat, 24 avril.....	342
A M. Bergmann, 25 avril.....	344
A M. Charles Edmond, 28 avril.....	348
A M. Alfred Darimon, 30 avril.....	349
A M. Duboy, 30 avril.....	351

Appendice.

1852

Au prince Napoléon, 27 novembre.....	353
--------------------------------------	-----

1853

Au prince Napoléon, 12 janvier.....	356
Id. 22 janvier.....	362
A M. Cournot, 31 août.....	367
Id. 19 octobre.....	372

1855

Au prince Napoléon, 24 mai.....	373
---------------------------------	-----





EN VENTE CHEZ LES MÊMES ÉDITEURS

AUG. DESCHAMPS. Histoire de la chute du second empire. 1 volume in-8.	6 fr.
FERDINAND DELAUNAY. Histoire de la Campagne de France (Guerre de 1870-1871.) 2 vol. in-8, avec cartes.	10 fr.
KINGLAKE. L'Invasion de la Crimée. Origine et histoire de la guerre jusqu'à la mort de lord Raglan. 6 vol. gr. in-18.	25 fr.
KINGLAKE. Histoire du coup d'État du 2 décembre. Vie et portrait de Napoléon III. 1 vol. gr. in-18.	1 fr.
EDGAR QUINET. France et Allemagne. In-8.	1 fr.
G. DE MOLINARI. Napoléon III publiciste. 1 vol. gr. in-18.	2 fr.
A. DE LA GUÉRONNIÈRE. La Politique nationale, 1 vol. in-8.	7 fr.
GRISCELLI, BARON DE RIMINI. Mémoires secrets d'un agent de Napoléon III. 1 vol. gr. in-18.	3 fr.
GRISCELLI, BARON DE RIMINI. Les Crimes politiques de Napoléon III. 1 vol. gr. in-18.	1 fr.
LABARRE (Louis). Napoléon III et la Belgique. In-18.	1 fr.
— Waterloo. In-18.	1 fr.
ÉMILE OLLIVIER. Le 19 Janvier. 1 vol. gr. in-18.	3 fr.
LAMI (Eug.). Le Tiers-Parti. (MM. Buffet, Ollivier et Ledru-Roulin). 1 vol. in-8.	2 fr.
**** La Constitution de 1852, par un des 42. 1 vol. in-8.	2 fr.
**** Le Dernier des Napoléon. 1 vol. in-8.	7 fr.
**** Le Pouvoir temporel du Pape et Napoléon III. 1 vol. grand in-18.	1 fr.
**** Le Tyran. 1 vol. in-32.	2 fr.
**** Le Bonapartisme condamné par l'armée. Recueil des protestations des officiers français internés en Allemagne, contre toute restauration impériale. 1 vol. gr. in-18.	1 fr.
**** Souvenirs et notes intimes de Napoléon III à Wilhelmshaven. 1 vol. gr. in-18.	2 fr.
E. DE KÉRATRY. Histoire de l'élévation et de la chute de l'empereur Maximilien au Mexique. 1 vol. in-8.	7 fr.
E. DE KÉRATRY. Histoire de la contre-guérilla au Mexique. 1 vol. gr. in-18.	3 fr.
E. DE KÉRATRY. La Créance Jecker et les Emprunts mexicains. 1 vol. in-8.	2 fr.
YBARRONDO. Révélations sur l'occupation française au Mexique. 1 vol. in-8.	1 fr.
CASELLI. Discours sur l'histoire romaine. — Les Idées impériales. In-18.	1 fr.
P.-J. PROUDHON. La Révolution sociale démontrée par le coup d'État. 1 vol. gr. in-18.	3 fr.
M ^{me} EDGAR QUINET. Mémoires d'exil. 1 vol. gr. in-18.	3 fr.

